

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Les Cahiers du CEDIMES Publication 2020 n° 2

Dossier

RÉFLEXIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE CENTRALE : cas des provinces congolaises des Nord et Sud Kivu et du Cameroun

« Les Cahiers du CEDIMES » est publié par l'Institut CEDIMES Campus de la Mondialisation et du Développement Durable
Site du Jardin Tropical de Paris
la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, France www.cedimes.com en
partenariat avec l'Université Valahia de Târgoviște Bd. Regele Carol I, nr. 2,
130024 Târgoviște, Roumanie www.valahia.ro

Rédacteur en chef: Marc Richevaux

Rédacteur en chef invité Désiré NZIBONERA BAYONGWA Professeur associé,
Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-
BUKAVU en RDC, Docteur en Développement socioéconomique et Gestion des
PME.

Secrétariat de rédaction : Laura Marcu, Valentin Radu Copyright ©
Institut Cedimes, France

Vol 15 n° 1 ISSN: 2110-6045

Les Cahiers du CEDIMES

Les Cahiers du Cedimes

Publication trimestrielle de l'Institut CEDIMES et de l'Université Valahia de
Târgoviște

Directeur de publication: Ion Cucui, Université Valahia de Târgoviste, Roumanie

Rédacteur en chef : Marc Richevaux, Université du Littoral Cote d'Opale, France

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Secrétariat de rédaction : Laura Marcu, Valentin Radu Université Valahia de
Târgoviste, Roumanie

Copyright ©

Institut CEDIMES, France, ISSN: 2110-6045

Les Cahiers du CEDIMES, Publication trimestrielle de l'Institut CEDIMES et de
l'Université Valahia de Târgoviște

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Conseil scientifique et Comité de lecture de ce numéro

- Claude ALBAGLI, Université Paris Est, France, Président de l'institut CEDIMES
 - ABDERRAHMANE Djoher (Oran) ALGERIE
 - ARIB Fatima, Université Caddi Ayyad de Marrakech, Maroc
 - ARIBOU Mohamed-Larbi (Tanger) MAROC
 - BEN ABDENNEBI Hafedh (Carthage) TUNISIE
 - CAILLEAU Thierry (Angers) FRANCE
 - CHRISOSTOME Elie (Plattsburgh) ETATS-UNIS
 - CIUCA Valérius université de Iasi Roumanie ancien juge CJUE
- CONTI Sergio: Président du CEDITER
 - CRONEL Hervé, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), France
- CUCUI Ion Université Valahia de Târgoviste, Roumanie
 - DELIVANIS-NEGREPONTI Maria (Thessalonique) GRECE
- DOS SANTOS FERREIRA José Artur, Professor, Instituto de Ciências Sociais Aoplicadas, Brésil
 - EDDAKIR Abdellatif, École Supérieure de Technologie de Fès, Maroc
- EL MOUTAOUASSET Ahmed, Institut Cedimes Marrakech, Maroc
- FAVIA Francesco (Vlore) ALBANIE
- FEUBI PAMEN Eric Patrick, Université de Yaoundé II, Cameroun
 - FRATILA Camelia, Université Valahia de Târgoviste, Roumanie
- Kamel GHAZOUANI, Professeur de Sciences Économiques, IHEC, Université de Tunis (Tunisie)
 - GRUMO Rosalina (Bari) ITALIE
- GUEHAIRIA Amel (Alger) ALGERIE
- GULSOY Tanses (Istanbul) TURQUIE
- KHIAT Assya, Université d'Oran Es Sénia, Algérie
- LAFAY Gérard (Paris II) FRANCE
- M'HAMDI Mohamed (Fès) MAROC
- MARCU Laura université Targoviste Roumanie
- MONINO Jean-Louis, Université de Montpellier, France
- MOULOINGUI Clotaire, Université du Littoral Côte d'Opale
- NARCISSE Fièvre (Port-au-Prince) HAÏTI
- NASZALYI, Université d'Evry, France
- Désiré NZIBONERA BAYONGWA Professeur associé, Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-BUKAVU en RDC, Docteur en Développement socioéconomique et Gestion des PME.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- OLSZEWSKI Léon (Wroclaw) POLOGNE
- PUSCASU Violeta, Professeur de Géographie, Université de Galati, Roumanie
 - RICHEVAUX Marc (LILLE) FRANCE
 - RIGAR Sidi Mohamed, Université de Marrakech, Maroc
 - SEMEDO Gervasio, Université François Rabelais de Tours, France
- Fatima SOUAK, Université de Bejaia, Algérie
- Zhan SU, Université UQUAM Laval, Canada
- TCHIKO Faouzi (Mascara) ALGERIE
- TUGEN Kamil (Izmir) TURQUIE
- VANDERLINDEN Blandine, ICHEC Bruxelles, Belgique

SOMMAIRE

Présentation du rédacteur en chef invité..... 7

Marc Richevaux

Éditorial : Réflexions sur le développement de l'Afrique centrale : cas des provinces congolaises des Nord et Sud Kivu et du Cameroun..... 9

Professeur Désiré NZIBONERA BAYONGWA Docteur en Développement socioéconomique et Gestion des PME Professeur associé Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-BUKAVU RDC

Impact de la gratuité de l'enseignement de base sur les effectifs scolaires dans la commune de Bagira..... 11

Professeurs Désiré BAYONGWA NZIBONERA et Donat MITIMA MISUKA

Problématique de la production de l'eau minérale dans la province du Sud-Kivu en république démocratique du Congo..... 25

Juvénal BISIMWA MUGOBE

Leadership et performance sociale dans les programmes de Développement Public : Cas du Programme Pionnier/MINADER au Cameroun..... 43

Mireille BITYE MENDOMO, Cedric E., MOUNGAM, Seba Sergeo WOTCHUENG DEBAH

Les déterminants d'octroi de crédit dans un environnement dérégulé et fortement concurrentiel : Cas de la ville de BUKAVU/RDC..... 67

Augustin NAMEGABE BIREGEYI, Joseph MULAMBA LAISI et Désiré BAYONGWA NZIBONERA

Étude de la cyclicité pluviométrique dans le bassin du lac Kivu..... 81

Professeur Donat MITIMA MISUKA

La comptabilité publique et son application à l'enregistrement des recettes douanières..... 103

MAOMBI MUSHI Fabien

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Le "budget participatif", un palliatif aux écarts de réalisations budgétaires et sociales dans les entités territoriales décentralisées de la ville de Bukavu..... 118
MAOMBI MUSHI Fabien

The Sociability of Social Media in crisis situations. Case of North and South Kivu Regions, DRC..... 134
NAMEGABE BIREGEYI Augustin, MULAMBA LAISI Joseph, KAVOTA Jérémie, Désiré BAYONGWA

varia

L'influence de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur le territoire des États membres - Étude de cas : Roumanie..... 163
Veronica STOICA, Ariadna GRIGORE

Règles de présentation des articles..... 179

PRESENTATION DU REDACTEUR EN CHEF INVITE

Marc Richevaux

marc.richevaux@numericable.fr

Les cahiers du CEDIMES se sont déjà penchés sur certains des problèmes de l'Afrique (**1/2019 République Démocratique du Congo**) vus à l'échelle d'une partie d'un pays, avant de consacrer un futur numéro, à ces problèmes vus à l'échelle du continent dans son ensemble, pour lequel les contributions peuvent être envoyées au rédacteur en chef marc richevaux@numericable.fr ou à une échelle plus petite telle celle d'un pays comme c'est ils seront ici explorés à une échelle régionale notre collègue le professeur Désiré NZIBONERA BAYONGWA qui avait coordonné les travaux du numéro relatif à la RDC nous paraissait particulièrement bien placé pour être le rédacteur en chef invité de celui-ci. Ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas encore trouverons ici quelques mots sur son parcours ses activités et ses recherches.

Qui est NZIBONERA BAYONGWA Désiré?

TITRE ACADEMIQUE : Professeur associé

Fonction : Directeur Général de l'Institut Supérieur de Finance et de commerce de Bagira Recherche : sa recherche est orientée vers la protection de l'écosystème du lac Kivu et Tanganyika dans la province du sud Kivu et Mokoto dans la province du Nord Kivu en RDC.

Il est né à Bukavu en République Démocratique du Congo. Après ses humanités en technique commerciale et administrative à l'Institut Bwindi à Bukavu en RDC, ses études en Management et Sciences économiques à l'Université CEPROMAD de Bukavu (premier et deuxième cycles) et ses études de Master en Politique de développement socio-économique à l'Académie des sciences Africaines "ASCAF" au Burundien politique de développement socio-économique et à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu sous la supervision de l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa en Sciences économiques. Il poursuit ses études doctorales en Développement socio-économique et gestion des petites entreprises à BREYER STATE UNIVERSITY. Il soutient sa thèse en 2014 et obtient le titre de Docteur en

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

développement socio-économique et en gestion des petites et moyennes entreprises. Il est facilitateur dans le programme doctoral d'enseignement ouvert et à Distance en RDC. Il est Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira en RDC. Il est Professeur à temps partiel à l'Université du cinquantenaire de Lwiro, à l'Université du CEPROMAD et à l'Institut supérieur de la pastorale familiale de Bukavu. Financier au Programme de lutte contre le VIH/SIDA au sein du Bureau Diocésain des Œuvres médicales de l'archidiocèse de Bukavu de 2002 à 2016, il est également Président du conseil d'administration et fondateur de l'association, Action pour le développement communautaire du sud Kivu. Promoteur du Complexe scolaire LA LUNE de Bagira, du centre de gestion scolaire et des petites et moyennes entreprises de Bagira et de l'Institut Supérieur des finances et de commerce de Bagira, Monsieur BAYONGWA il est aussi Fondateur de l'agence de protection de l'écosystème du lac Kivu, Tanganyika et Mokoto, et enfin Membre de l'équipe des chercheurs enseignants de l'Institut CEDIMES France tout cela justifiait qu'il soit choisi comme rédacteur en chef invité du présent numéro.

**RÉFLEXIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
CENTRALE : CAS DES PROVINCES CONGOLAISES DES NORD
ET SUD KIVU ET DU CAMEROUN**

Désiré NZIBONERA BAYONGWA
Docteur en Développement socio-économique et Gestion des PME
Professeur associé Directeur Général
de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira
BUKAVU
professeur à l'université de Kaziba
doyen de faculté d'économie
RDC
nzibade2@gmail.com

L'Afrique en général et, principalement, l'Afrique centrale qui est l'une des régions insuffisamment développées du monde, est devenue l'enjeu des rivalités des puissances économiques pour le contrôle de ses ressources au détriment des intérêts locaux (population et fiscalité).

Une équipe de chercheurs de la région s'est penchée sur cette problématique en réfléchissant sur certains aspects qui freinent dramatiquement le décollage économique de cette Afrique centrale si mal réputée pour sa gestion dans tous les domaines surtout économiques comme le montrent les indicateurs socioéconomiques publiés annuellement par le PNUD et la Banque mondiale.

Le présent dossier intitulé Réflexions sur le développement de l'Afrique centrale : cas des provinces congolaises des Nord et Sud Kivu et du Cameroun essaie d'expliquer certains aspects de ce non développement sans en circonscrire tous les détails possibles.

Regroupé en trois thématiques, ce dossier aborde le premier thème sur les aspects physiques et humains. L'actuel changement climatique dans le bassin du lac Kivu commun au Rwanda et à la RD Congo (MITIMA) et la pauvreté des populations du Nord Kivu (BAHIMBA) sont des problèmes récurrents de la région. Ces deux auteurs les abordent sous l'angle de l'optimisme. Quoique dramatiques, ces difficultés ne peuvent en aucun cas constituer un frein majeur au développement de l'Afrique centrale.

Dans la seconde thématique sur les aspects sociaux, un problème brûlant d'actualité sur la gratuité de l'enseignement en République Démocratique du Congo (BAYONGWA et MITIMA) est traité. Cette mesure prise par les nouvelles autorités

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

politiques en rapport avec les promesses électorales a été différemment perçue par tous les acteurs éducatifs.

La gestion de la fonction publique camerounaise et par ricochet du reste de l'Afrique centrale (MENDOMO) constitue un frein majeur pour le développement de cet ensemble géographique.

Enfin le troisième sous thème relatif aux aspects économiques a davantage intéressé les chercheurs qui l'ont abordé sous différents angles : Le "budget participatif" intégrant des finances générées et gérées par la population qui propose les projets prioritaires à exécuter localement semble être une solution originale pour accélérer le développement économique (MAOMBI). Les énormes difficultés de production des entreprises congolaises comme celle qui produit de l'eau minérale dans la région de Bukavu (MUGOBE), la bonne gouvernance territoriale et son impact dans le développement durable des communautés rurales du Sud Kivu (MUGOBE) sont des thèmes également très actuels qui handicapent le take off de l'Afrique centrale.

La gestion mitigée et opaque des recettes douanières (MAOMBI) et l'inaccessibilité aux micros crédits par les populations locales découragent les investisseurs potentiels et l'esprit managérial des opérateurs économiques (NAMEGABE, MULAMBA et BAYONGWA). Cela permet dans ce numéro qui dans le futur sera complété et approfondi dans d'autres numéros des cahiers du cedimes permettent de voir que les chercheurs en abordant les problèmes posés à l'Afrique centrale **LES ASPECTS PHYSIQUES ET HUMAINS, LES ASPECTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES, au-delà du constat ouvrent des pistes de solution à ces problèmes dont il y a lieu d'espérer qu'elles pourront rapidement et efficacement être mises en œuvre.**

IMPACT DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE SUR LES EFFECTIFS SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE BAGIRA

Désiré BAYONGWA NZIBONERA

*Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bukavu
RDC*

nzibade2@gmail.com

Donat MITIMA MISUKA

*Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bukavu
RDC*

mitimamisuka@gmail.com

Résumé

La gratuité de l'enseignement de base décidée par le gouvernement congolais et qui est effective depuis cette année scolaire a été différemment acceptée selon l'appartenance aux groupes de partenaires éducatifs.

Cet article cherche à montrer que toutes les parties prenantes approuvent la gratuité de l'éducation malgré les conséquences enregistrées à la fois dans les écoles conventionnées et officielles et, d'une certaine manière dans les écoles privées et agréées dont la plupart court le risque de fermer les portes.

Des mutations parfois dramatiques dans les effectifs, en passant par des démotivations des enseignants moins ou pas du tout payés, vers des revendications populaires, la gamme de conséquences est fort variée

L'une des recommandations les plus importantes et urgentes est la construction par l'Etat des nouvelles salles de classe et la révision à la hausse de la part du budget national allouée à l'éducation en R D Congo.

mots cles: *enseignement de base, effectifs scolaires, primes scolaires, gratuité de l'éducation*

abstract

The free education of the Congolese government and applicated on this school year 2019-2020, was differently accepted by all partners in education This comment indicated that all partners agreed agreed free education politic even if the consequences in conventional and official schools can close their doors.

Sometimes misrap mutations in the number of pupils, teacher'demotivations, popular revolution and teachers very angry because no paid.... There are many difficulties in this sector of activity in our country.

One of recommendations from the authors is the construction of news classrooms, high remunerations for teachers and high budget for education activities.

key words: *basic teaching, school workforce, school premiums, free education*

CLASSIFICATION JEL: A2 29

Introduction

Le secteur éducatif est le principal pilier de développement dans toutes les nations du globe C'est la raison pour laquelle il a toujours intéressé les spécialistes de divers domaines scientifiques ou non, entre autres les pédagogues, les psychologues, les économistes, les religieux et les décideurs politiques. Les contraintes liées à la mondialisation poussent les nations les moins développées à s'adapter au rythme de l'évolution actuelle du monde pour ne pas élargir leur retard avec les nations les plus développées.

La RD Congo dont les indicateurs de développement sont au plus bas a connu une évolution historique en dents de scies dans le domaine de l'éducation : plusieurs partenaires éducatifs et plusieurs ministères s'en sont occupés avec plus ou moins de succès : l'état colonial belge qui a transmis la double gestion officielle et conventionnée aux nouvelles autorités gestionnaires de la chose publique après l'indépendance de notre pays, le secteur privé qui s'y est ajouté suite aux insuffisances de deux premiers secteurs mais aussi et surtout, suite à une explosion démographique vertigineuse qui n'a pas été en corrélation avec la construction des établissements scolaires et la paupérisation progressive des populations et de l'Etat congolais qui a pratiquement démissionné de la gestion scolaire.

Les diverses constitutions du Congo indépendant ont toujours reconnu la gratuité de l'enseignement primaire dans notre pays. Pour les raisons évoquées ci-dessus auxquelles on peut ajouter le manque d'une réelle volonté politique, cette gratuité n'a pas toujours été effective pendant l'administration de certains responsables politiques. Toutefois, les promesses électorales du nouveau président élu l'ont contraint à décréter la gratuité de l'enseignement de base dans toute la RD Congo à partir de Septembre 2019 pour soulager les parents d'élèves qui supportaient la quasi-totalité du coût de l'éducation.

L'application de cette décision a provoqué des remous au sein de la société car elle a fait couler, partout, beaucoup d'encre et de salive.

C'est ainsi que nous nous sommes intéressés à ce problème brûlant d'actualité en nous posant les questions suivantes :

- Pourquoi cette décision a-t-elle entraîné toutes ces réactions contradictoires des uns et des autres ?
- Quelle en n'est l'impact sur les effectifs scolaires dans les écoles ?
- Quelles sont les mesures possibles et les recommandations à emmètre à tous les partenaires éducatifs pour améliorer notre système éducatif ?

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Le présent article intitulé Impact de la gratuité de l'enseignement de base sur les effectifs scolaires dans la commune de Bagira se propose de répondre à toutes ces questions à travers l'analyse de la situation vécue dans quelques écoles primaires et secondaires représentatives de deux secteurs éducatifs, conventionnés et non conventionnés. Nous analyserons également l'opinion des Inspecteurs d'enseignement qui gèrent au quotidien ce secteur.

La commune de Bagira est l'une des trois entités administratives composant la ville de Bukavu, capitale provinciale du Sud Kivu. Peuplée de 234 000 habitants en 1896, cette commune située entre 20° et 12° Longitude Est, et entre 2° et 3° Latitude Sud, comprends dix quartiers dont Lumumba et Nyakavogo hébergeant l'ensemble des établissements scolaires qui font l'objet de la présente étude.

Méthodologie

Un questionnaire d'enquête approprié a été distribuée aux éducateurs des écoles primaires et secondaires représentatives de la commune de Bagira selon les critères suivants :

- Deux écoles privées agréées
- Deux écoles officielles
- Quatre écoles conventionnées

L'importance de cette dernière catégorie s'explique par le fait qu'elle constitue la majorité des écoles de la commune de Bagira. En plus des enseignants et des chefs d'établissement, le questionnaire a été également adressé à une dizaine d'inspecteurs d'enseignement de diverses formations. Au total 42 personnes avaient rempli et remis le questionnaire.

Des interviews dirigées sur le thème ont eu lieu avec certains éducateurs pour compléter les données fournies par le questionnaire.

En ce qui concerne l'échantillonnage, la technique probabiliste a été utilisée. Aussi l'échantillon au hasard simple ou aléatoire simple a été largement utilisée au cours de cette étude. Le hasard a déterminé le choix des écoles représentatives des autres écoles de la commune de Bagira.

Deux logiciels d'analyse et de traitement des données ont été mis à contribution pour la saisie, l'analyse et le traitement des données recueillies sur le terrain : SPSS et Excel. Ils nous ont permis d'effectuer les calculs statistiques élémentaires, des graphiques et des tableaux de synthèse des résultats obtenus que nous avons interprétés au fur et à mesure.

La consultation des documents des archives nous a été fort utile pour un tel thème dans lequel les publications sont rares.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Résultats et discussions

La gratuité scolaire, ou éducation gratuite, est une politique menée par un État afin d'assurer l'accès à l'éducation sans frais. Cette mesure peut s'appliquer à différents niveaux scolaires ou être intégrale¹.

Les résultats de notre étude se présentent de la manière suivante :

1. Les établissements scolaires et leur régime de gestion

L'enquête concerne huit établissements scolaires pris au hasard et qui représentent les trois types de régimes scolaires de la RD Congo. Le tableau N° 1 ci-dessous synthétise les résultats obtenus. Les établissements sous le régime conventionnel catholique et protestant représentent 42.8 % des écoles qui ont fait l'objet de cette étude.

Tableau 1: Établissements scolaires concernés

ÉTABLISSEMENTS		FRÉQUENCES	%
REGIME	NOM		
Privé agréé	la luneP	5	11,9
Privé agréé	la luneS	3	7,1
officiel	bobozo	4	9,5
officiel	instibaP	3	7,1
officiel	instibaS	3	7,1
conventionné protestant	bangup	4	9,5
conventionné protestant	bangus	5	11,9
-	inspection	6	14,3
conventionné catholique	kashumo	4	9,5
conventionné catholique	munzihirwa	5	11,9
	Total	42	100

¹ Encyclopédie Wikipédia, la gratuité scolaire, 2012

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Les écoles conventionnées catholiques et protestantes sont les plus nombreuses et attirent généralement plus d'enfants que les autres (42.8%). Les écoles officielles sont moins représentées car le rythme de construction des nouvelles écoles par le gouvernement congolais est très faible. C'est la raison pour laquelle les écoles privées ont pris la relève et connaissent un accroissement prodigieux dans toute la commune de Bagira²

2. Identification des enquêtés

Nous avons retenu comme critères d'identification le genre, l'état civil, l'ancienneté dans la carrière enseignante et les niveaux d'étude. Les résultats obtenus pour toutes ces variables sont synthétisés dans le tableau N° 2 ci-dessous :

Tableau 2: Identification des enquêtés

VARIABLES		FRÉQUENCES	%
Sexe	Masculin	28	66,7
	Féminin	14	33,3
État civil	Marié	30	71.4
	Célibataire	7	16.7
	Veuf	5	11.5
Ancienneté dans la carrière	Moins de cinq ans	8	19
	Entre cinq et dix ans	6	14,3
	Plus de dix ans	28	66,7
NIVEAU D'ÉTUDES	Université	20	47,6
	Humanité	22	52,4

En ce qui concerne le genre professionnel, les hommes sont plus nombreux que les femmes. La proportion de cette dernière catégorie vaut la moitié de celle des hommes soit 35.1% contre 64%.

Majoritairement marié (71.4%) et expérimenté (66.7% des agents ont une ancienneté dans la carrière de plus de 10 ans), le personnel enseignant est qualifié. La totalité des enseignants du primaire est détentrice d'un diplôme de la section pédagogique (52.4%

² Dans chacun des dix quartiers administratifs qui composent la commune, on a au minimum deux à trois écoles primaires et/ou secondaire

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

de l'ensemble) et ceux du secondaire ont des diplômes universitaires donnant accès à l'enseignement³

3. ANALYSE DES AUTRES VARIABLES

Les résultats relatifs aux diverses variables sont repris dans le tableau N° 3 ci-dessous.

Tableau 3: Résultats des différents variables

	VARIABLES	OUI	%	NON	%	TOTAL
1	Existence des critères de recrutement	42	100	0	0	42
2	Effectifs par classe préétablis	25	59,5	17	40 ,5	42
3	Classes avec plus de 55 élèves	27	64,3	15	35,7	42
4	Nouvelles classes construites et agréées quand les effectifs augmentent	13	31	29	69	42
5	Plus de 55 élèves par classe l'année passée	15	35,7	27	64,3	42
6	La mécanisation des enseignants engagés pour ces classes	10	23,8	32	76,2	42
7	Gestion de plus de 55 élèves sans construction des nouvelles classes	9	21.4	33	78.6	42
8	Objectivité dans les évaluations des élèves de ce classes	8	19	34	81	42
9	Fermeture des écoles dépeuplées	19	45.2	23	54.8	42
10	Suppression de certaines classes dans les écoles dépeuplées	30	71.4	12	28.6	42

³ En RDC, au terme de 12 ans de scolarité, l'élève obtient un diplôme d'État après avoir réussi à l'examen national. Après trois années d'études post secondaires, il aura un diplôme de Graduat et, cinq ans après, un diplôme de Licence toutes options confondues.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

11	Corruption des enseignants dans les écoles dépeuplées	26	61.9	16	38.1	42
12	Corruption des enseignants dans les écoles surpeuplées	25	59.5	17	40.5	42
13	Moins de travaux d'évaluation dans les écoles surpeuplées	31	73.8	11	26.2	42
14	Enseignement et accompagnement personnalisés de l'élève	8	19	34	81	42
15	Encadrement efficace dans les classes surpeuplées	10	23.8	32	76.2	42
16	Tenir compte des avis des parents pour la bonne marche de l'école	12	28.6	30	71.4	42
17	Les enseignants mécanisés partagent leurs salaires avec les non mécanisés	3	7.1	39	92.9	42
18	Les enseignants non mécanisés vont continuer leurs prestations	15	35.7	27	64.3	42
19	Les enseignants mécanisés prendront gratuitement la charge horaire des enseignants non mécanisés	6	14.3	36	85.7	42
20	Tout le personnel administratif est pris en charge par l'État	4	9.5	38	90.5	42
21	Les parents prennent en charge le personnel administratif et les enseignants non mécanisés	5	11.9	37	88.1	42
22	Être d'accord avec la décision de la gratuité prise par l'État congolais	40	95.2	2	4.8	42

Ce tableau permet de relever les éléments suivants :

➤ **L'existence des critères de recrutement**

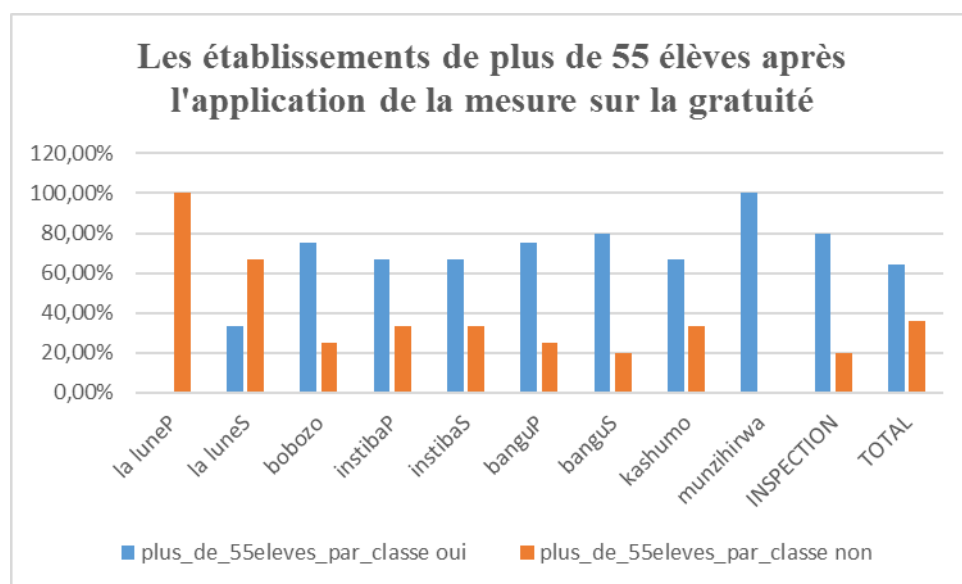
LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Toutes les écoles possèdent des critères de recrutement des élèves, soit 100 %. Elles sont standardisées car elles émanent du Ministère de tutelle⁴ applicables sur toute l'étendue de la république Démocratique du Congo. Parmi ces critères, nous pouvons citer notamment l'âge, la présentation du bulletin scolaire antérieure à la classe sollicitée pour les classes montantes et, éventuellement, la réussite à un concours d'admission.

➤ **Les effectifs par classe sont-ils préétablis et classes ayant plus de 55 élèves.**

Les normes officielles préconisent un effectif maximal de 55 élèves par classe. Au-delà de cette moyenne, on parle de surpeuplement des classes et en-deçà, c'est le sous-peuplement relatif. Les résultats montrent que 64.4% des classes sont surpeuplées car leurs effectifs sont supérieurs à 55⁵ ; 60% des enquêtés reconnaissent que les critères de recrutement des élèves sont pré établis dans les divers établissements scolaires.

Durant l'année scolaire précédente 2018-2019, seuls 35.7% des classes étaient surpeuplées.



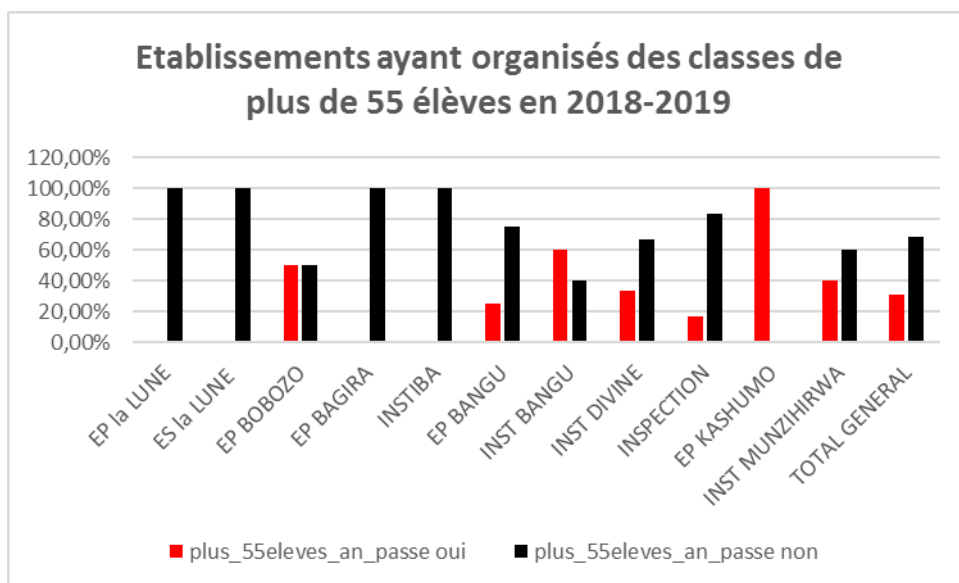
Toutes les classes sont surpeuplées dans les réseaux officiels et conventionnés qui doivent appliquer la mesure de la gratuité dans les classes des 7^e et 8^e de l'Éducation de base et dans tout le cycle du Primaire. Dans le privé, comme c'est le cas du Complexe scolaire la Lune, les effectifs

⁴ Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, Recueil des instructions officielles, Edides, Kinshasa 2013

⁵ Ce surpeuplement existe déjà avant l'application des mesures de la gratuité scolaire du gouvernement congolais

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

n'atteignent pas 55. Il y a donc une certaine déperdition par rapport à l'année scolaire antérieure 2018-2019.



Ce graphique nous permet de relever les observations suivantes :

- Sur les dix écoles concernées, six n'ont pas des classes surpeuplées durant l'année scolaire 2018-2019, soit 60% des établissements scolaires.
- Dans les écoles privées agréées et les écoles officielles, toutes les classes ne sont pas surpeuplées : EP la LUNE, ES la LUNE, EP Bagira et INSTIBA.
- Les classes de l'EP Kashumo sont les plus surpeuplées : 80%
- Dans l'ensemble des écoles de la commune, le sous peuplement était de mise.

➤ **Nouvelles classes construites et agréées quand les effectifs augmentent**

Des nouvelles classes ne sont pas construites en de surpeuplement. Les conditions de travail pour un meilleur rendement scolaire ne sont pas remplies : 69 % des cas.

➤ **La mécanisation des enseignants engagés pour ces classes**

Dans les écoles publiques et conventionnées, les enseignants engagés pour ces classes ne sont pas mécanisés : 76.2% des enseignants et des inspecteurs le reconnaissent.

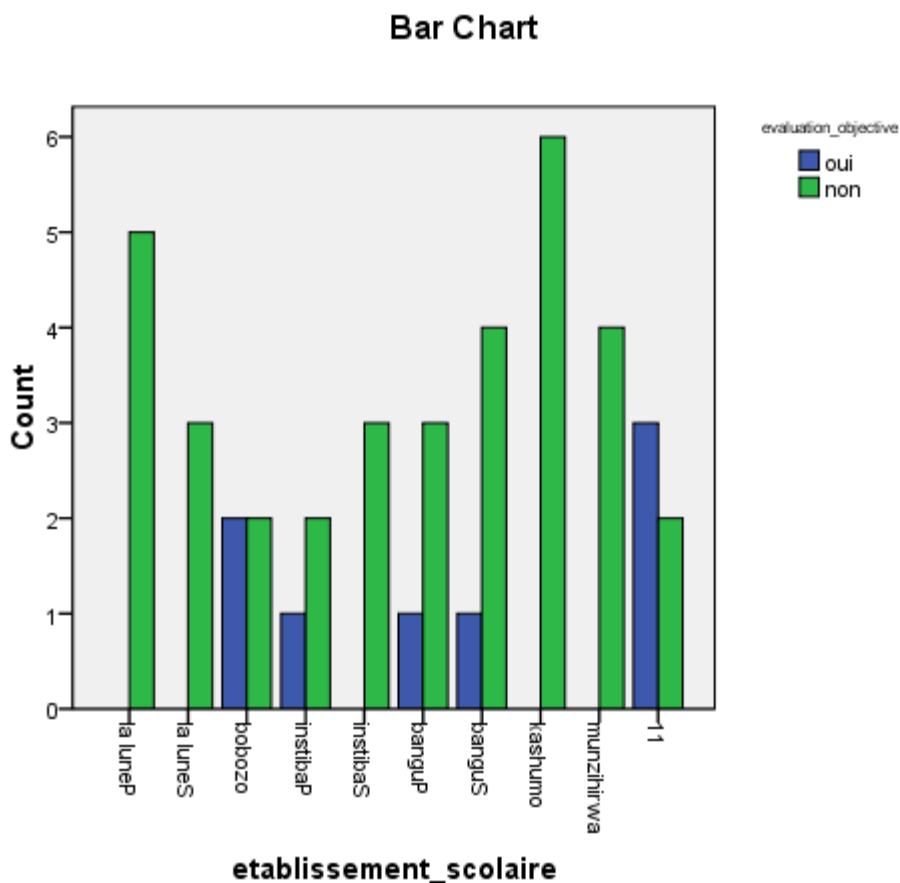
➤ **Gestion de plus de 55 élèves sans construction des nouvelles classes**

Cette gestion s'avère difficile car 78.6% du personnel enseignant et des inspecteurs d'enseignement le reconnaissent.

➤ **Objectivité dans les évaluations des élèves dans ces classes**

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Compte tenu du surpeuplement, les enseignants ne peuvent évaluer objectivement les élèves car 81 % d'entre eux en sont conscients.



Ce graphique montre que l'évaluation scolaire manque d'objectivité dans toutes les écoles primaires et secondaires de la commune de Bagira.

Ainsi, la gratuité de l'éducation de base a un effet fort négatif sur le travail des enseignants et le rendement des élèves.

➤ **Fermeture des écoles dépeuplées**

La mesure relative à la gratuité de l'enseignement a comme effet négatif le risque de la fermeture des classes et des écoles dans lesquelles le dépeuplement est important : 45.2 % des enquêtés le confirment.

➤ **Suppression de certaines classes dans les écoles dépeuplées**

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Les classes dépeuplées à cause de la gratuité ne sont pas viables, notamment dans le secteur privé pour 71.4% des cas. Dans le cas peu probable où elles continuent de fonctionner, la corruption des enseignants y bat son plein (61.9 %). L'enseignant démotivé par manque d'un revenu substantiel octroyé par les parents sera corrompu pour assurer sa survie.

➤ **Moins de travaux d'évaluation dans les écoles surpeuplées et enseignement et accompagnement personnalisés de l'élève**

Les enseignants évaluent moins les enfants pour s'éviter un surcroît de travail suite au manque de rémunération : $\frac{3}{4}$ des enseignants le reconnaissent.

D'autre part, 81% d'entre eux ne s'intéressent plus à l'accompagnement personnalisé de l'élève au cours de son apprentissage.

➤ **Encadrement efficace dans les classes surpeuplées**

Il est pratiquement difficile voire impossible d'encadrer efficacement les élèves

dans les classes surpeuplées comme le reconnaissent 76.2% des enquêtés. Ce pourcentage confirme les résultats obtenus dans les réponses aux questions précédentes

➤ **Tenir compte des avis des parents pour la bonne marche de l'école**

Dans 71.4 % des cas, les parents ne sont plus des partenaires éducatifs valables car ils ne financent plus l'éducation de leur progéniture exceptées les écoles privées qui ne sont pas concernées par la gratuité.

➤ **Les enseignants mécanisés partagent leurs salaires avec les non mécanisés**

Les salaires étant d'abord une rémunération reçue mensuellement pour des prestations personnelles très exigeantes dans la carrière enseignante, 92.9% du personnel refusent de les partager, par humanisme, avec leurs collègues non encore payés par l'État congolais.

➤ **Les enseignants non mécanisés vont continuer leurs prestations**

La majorité des enseignants non payés sont découragés et refusent de continuer à travailler gratuitement soit 64.3% des effectifs.

➤ **Les enseignants mécanisés prendront gratuitement la charge horaire des enseignants non mécanisés**

Les enseignants n'acceptent pas un travail supplémentaire non rémunéré : 85.7 % contre 14.3 % qui l'acceptent pour des raisons inconnues.

➤ **Tout le personnel administratif est pris en charge par l'État**

Pour les enseignants (90.5%), le personnel administratif ne doit pas être à la charge de l'État sauf le personnel dit debout c'est-à-dire, les enseignants qui sont en classe entrain de gérer le quotidien des élèves. Cette réaction incompréhensible ne s'explique pas car dans ce cas, l'administration scolaire est fortement hypothéquée.

➤ **Les parents prennent en charge le personnel administratif et les enseignants non mécanisés**

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

La mesure de la gratuité soulage les parents d'élèves qui ne veulent plus supporter comme par le passé les dépenses indirectes liées à la scolarisation de leurs enfants. Pour 88.1 % d'entre eux, c'est l'affaire de l'État congolais qui est à la base de la suppression de la prime⁶.

➤ Être d'accord avec la décision de la gratuité prise par l'État congolais

La majorité des enquêtés est d'accord avec la décision de la gratuité scolaire prise par les

autorités congolaises : 95.2 %. Depuis plusieurs années une chanson célèbre passe quotidiennement sur les ondes en vue de la suppression des frais scolaires, dénommés primes que les parents paient pour leurs enfants⁷.

CONCLUSION

Notre article portait sur *l'Impact de la gratuité de l'enseignement de base sur les effectifs scolaires*.

Ce problème brûlant d'actualité nous a poussé à nous demander pourquoi cette décision a entraîné toutes sortes de réactions dans la société, à analyser son impact sur les effectifs scolaires et à proposer des recommandations susceptibles d'améliorer notre système éducatif.

Il ressort de cette étude les résultats et les observations suivantes :

- Tous les partenaires éducatifs approuvent la décision de la gratuité de l'éducation car les parents d'élèves éprouvaient des difficultés pour payer la scolarité de leurs enfants. En effet,
- Toutes les écoles possèdent des critères de recrutement des élèves **et** 64.4% des classes sont surpeuplées car leurs effectifs sont supérieurs à 55⁸ ; 60% des enquêtés reconnaissent que les critères de recrutement des élèves sont pré établis dans les divers établissements scolaires.
- Toutes les classes sont surpeuplées dans les réseaux officiels et conventionnés qui doivent appliquer la mesure de la gratuité dans les

⁶ Les nouvelles autorités politiques ont remplacé le terme *primes* par *motivation des parents* dont l'idée sous-jacente est que ce n'est plus une contrainte mais une sorte d'encouragement pour le travail de l'enseignant.

⁷ '*Primes, triple crime*' sur la Radio Maendeleo, une radio communautaire privée locale à grande audience. Le chanteur montre les effets pervers du paiement de la prime sur tous les partenaires éducatifs et il milite pour sa suppression immédiate et sans condition.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

classes des 7^e et 8^e de l'Éducation : il y a une certaine déperdition par rapport à l'année scolaire antérieure 2018-2019.

- Des nouvelles classes ne sont pas construites en cas de surpeuplement : 69 % des cas.

Dans les écoles publiques et conventionnées, les enseignants engagés pour ces classes ne sont pas mécanisés : 76.2% des cas.

Compte tenu du surpeuplement, les enseignants ne peuvent évaluer objectivement les élèves car 81 % d'entre eux en sont conscients.

- La gratuité de l'éducation de base a un effet négatif sur le travail des enseignants et le rendement des élèves : la fermeture des écoles dépeuplées, la suppression de certaines classes dans les écoles dépeuplées notamment dans le secteur privé (71.4% des cas), moins de travaux d'évaluation dans les écoles surpeuplées, pas d'enseignement personnalisé de l'élève, l'encadrement inefficace dans les classes surpeuplées, les avis des parents pour la bonne marche de l'école ne sont pas considérés...
- Les enseignants n'acceptent pas un travail supplémentaire non rémunéré : 85.7 %.

Cette décision a entraîné toutes sortes de réactions dans la société congolaise car la majorité des partenaires éducatifs étant composée des parents avait des enfants scolarisés et subissaient le poids financier du paiement de la prime dans les écoles.

L'impact négatif de la suppression de la prime au profit de la gratuité est double sur les effectifs scolaires :

Le surpeuplement des classes dans les écoles conventionnées et officielles et le dépeuplement dans les écoles privées sont importants. Dans les deux cas, les effets pervers relevés dans cet article ne sont pas à négliger.

Eu égard aux résultats évoqués ci-dessus, nous recommandons aux différents partenaires éducatifs ce qui suit :

- Que l'État congolais construise des nouvelles écoles en vue de résoudre les problèmes de surpeuplement scolaire. Il doit aussi voter un budget conséquent pour les frais de fonctionnement des écoles concernées par la mesure de la gratuité.
- Que les parents continuent de faire confiance aux directions scolaires et collaborent davantage avec les autres partenaires.
- Que les enseignants mécanisés puissent, par humanisme, donner une petite somme aux autres qui ne le sont pas encore.

BIBLIOGRAPHIE

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

1. Mathieu Perreault, « Droits de scolarité élevés: le Québec déjà dans les premiers », La Presse, 4 mars 2012.
2. « Droits de scolarité à l'université - La quasi-gratuité reste la norme en Europe ». Le Devoir. Consulté le 25 février 2013.
3. « La gratuité scolaire - place au débat ». Le Huffington Post, 9 février 2013.
4. Alliance de la fonction publique du Canada - section Québec. La gratuité scolaire : impossible?
5. Billets et études sur la gratuité scolaire par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
6. Regards sur l'éducation 2012 - Les indicateurs de l'OCDE. OCDE.
7. Les politiques de gratuité de l'éducation. UNESCO - Institut international de planification de l'éducation

**PROBLEMATIQUE DE LA PRODUCTION DE L'EAU MINERALE
DANS LA PROVINCE DU SUD-KIVU EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Juvénal BISIMWA MUGOBE

ISFC/BAGIRA

Bukavu,

RDC.

juvenalmugobeb@gmail.com

Résumé

La ville de Bukavu est exposée à la contrainte de rareté de l'eau potable par son appartenance au Pays en Développement. L'accès à l'eau potable apparaît comme un luxe pourtant elle est une nécessité et un droit primaire pour la survie de l'homme. Le présent article se propose de s'imprégner de tous les problèmes, les énumérer et savoir s'ils constituent un frein à la survie des entreprises qui produisent de l'eau minérale et dans la mesure du possible faire ressortir des pistes de solutions quant à ce problème.

C'est ainsi qu'il traite la problématique liée à la production de l'eau minérale au Sud-Kivu, où les entreprises productrices de l'eau minérale ne cessent de se plaindre du jour au lendemain et vouloir même cadenasser les initiatives faiblement commencées de leurs efforts sans subvention aucune.

Enfin, le résultat issu de la régression simple par moindre carré ordinaire (MCO) vient confirmer notre hypothèse. Avec la statistique t de Student de -2.41 supérieure en valeur absolue à l'astate théorique de 1.96, le niveau de la taxation a un effet sur la production vendue. Une variation marginale du niveau de taxation baisse le niveau de la production de 1.19 % avec une marge d'erreur de 5 %. L'explicitation économique est à trouver du côté détenant de la courbe de Laffer. Aussi le modèle rapporte seulement 14.6 % de variation de la production vendue due au niveau de taxation et le 85.4 % sont dues à d'autres facteurs.

Mots clés : Problématique, production, eau minérale, commercialisation, marketing.

summary

The city of Bukavu is exposed to the constraint of scarcity of drinking water by belonging to the developing country. Access to drinking water is a luxury but a necessity and a primary right for human survival. The present article proposes to take in all the problems, to enumerate them and to know if they constitute a brake to the survival of the companies which produce mineral water and in the case of possible to highlight the tracks of the solutions as for this.

This is how it deals with the issue of mineral water production in South Kivu, where the companies producing mineral water keep complaining overnight and even want to lock in the weakly begun initiatives, their efforts without any subsidy.

Finally, the result from the simple ordinary square regression (OLS) confirms our hypothesis. With the student statistic t -2.41 higher in absolute value than the theoretical t state of 1.96, the level of taxation has an effect on the output sold. A marginal change in the level of taxation lowers the level of production by 1.19% with a margin of error of 5%. The economic explanation is to find on the side holding the Laffer curve. Also the model reports only 14.6% of variation of the sold production due to the level of taxation and the 85.4% is due to other factors.

Keywords: *Issues, production, mineral water, commercialization, marketing.*

CLASSIFICATION JEL: *D2 21*

Introduction

Bien qu'apparemment inépuisable, l'eau est très inégalement répartie sur la planète. Tous les pays auront, à court ou à long terme, à faire face au problème de sa raréfaction. La mobilisation des eaux superficielle a été de tous les temps une préoccupation majeure des pouvoirs publics selon Devaux, 1999 et Ecosse, 2001⁹.

La question sur la problématique de la production de l'eau minérale est alors abordée du point de vue d'un planificateur centralisateur et production qui cherche à maximiser la valeur présente d'un indicateur de bien-être collectif. Les travaux de Gisser et Sanchez renouvellent la problématique en suggérant, sur la base d'un modèle simplifié, que les bénéfices associés à la production, la mise en place d'un contrôle optimal des relèvements sont négligeables par rapport à une gestion sans régulation.¹⁰

Selon BRETTON, « le problème essentiel d'une entreprise est de développer harmonieusement et de façon optimale sur un long terme en maîtrisant le mieux possible les différents facteurs de son développement pour rester activement adapté à un environnement mouvant, à la mutation à laquelle elle devra contribuer tout en gardant (conservant) l'autonomie de ses décisions clés¹¹.

Vaste pays au cœur du continent africain, la République Démocratique du Congo comptée parmi les pays au monde dont le taux d'approvisionnement en eau (eau minérale) et d'assainissement figure parmi les plus bas dans le monde et ont baissé au cours des 20 dernières années. Selon les dernières statistiques, actuellement, seulement 26 % et 9 % de la population ont respectivement accès à l'eau potable et à un système sanitaire adéquat¹², l'un des plus faibles d'Afrique subsaharienne. La

⁹ DEVAUX I., *Sciences de la vie et de la Santé*, Univ. Joseph Fourier, Grenoble, 2001, p 257.

¹⁰ GISSER, M. et SANCHEZ, D. A., 1980 – Competition versus optimal control in groundwater pumping, *WaterResources Research* 31, pp.638-642.

¹¹ VICHE, Bretton, *Politique et stratégie de l'entreprise et organisation*, Dalloz, Paris, 1995, p 9.

¹² CNAEA/PEA (2010), *République Démocratique du Congo. Etat des lieux du secteur de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement*.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

tendance de la couverture en eau diminue suite à l'augmentation de la population et à la dégradation des infrastructures et devrait diminuer encore plus d'ici 2018.

En considérant l'approvisionnement en eau potable en RDC, celle provenant des robinets, des sources aménagées, des puits protégés, des forages et des bornes fontaines, on constate que 50,2 % des ménages ont accès à l'eau potable au niveau national en 2012, ce taux était de 22 % en 2005. Cette proportion cache néanmoins des fortes disparités 85,1 % des ménages urbains, contre 30,6 % en milieu rural en 2012 (en 2005: 37 % en milieu urbain contre 12 % en milieu rural) ont accès à l'eau potable¹³.

Deux décennies de sous-investissement, aggravées par la destruction des installations durant le conflit, ont grandement détérioré les infrastructures et les services d'eau du pays. Le taux d'accès à l'eau a par conséquent connu un déclin dramatique par rapport au niveau des années 1990 antérieures au conflit.

Selon l'étude "Paying Taxes 2016" réalisée par le cabinet d'audit et de conseil Price Waterhouse Coopers (Pwc), le pays est classé parmi les onze dernières économies africaines à cause de son taux d'imposition moyen estimé à 55 % contre une moyenne régionale déjà très élevée, soit 47 % du résultat commercial de l'entreprise. Asphyxiées par les taxes, concurrencées par les importations, les grandes entreprises du Sud Kivu sont souvent contraintes de fermer et les investisseurs hésitent à se lancer. Toute l'économie de la région en pâtit : les produits locaux ne sont pas valorisés, le chômage est très important, les sorties de devises importantes.

Le secteur de l'eau minérale n'est pas épargné. Acculés par des taxes et impôts, fortement concurrencé par le Burundi (Kinju, Aquavie et Baraka), le Rwanda (Inyange), l'Ouganda (Rwenzori), la Tanzanie (Uhai) et même la production de Goma voisin (La Vie), certaines entreprises ont été obligé de fermer leurs portes. Comment comprendre que pour une bouteille d'un litre d'eau vendu à 1200 FC, l'ensemble des taxes et impôts à payer représente près 60 % du prix !", propos recueillis d'un des responsables de Maji Safi, une unité de production d'eau minérale implantée en 2009 à Uvira qui a dû fermer un an plus tard par JC. Kijana¹⁴

Par ailleurs, d'autres entreprises œuvrant dans ce domaine sont dites familiales. Or la gestion de celles-ci pose toujours de problème. Ainsi, quels sont les problèmes auxquels les entreprises de production de l'eau minérale dans la province du Sud-Kivu se butent-elles pour l'émergence de leur labeur ?

L'hypothèse est un énoncé de la relation plausible entre une série des phénomènes observés ou des faits imaginés¹⁵. Ainsi nous postulons à priori que les entreprises de production de l'eau minérale au Sud-Kivu seraient buté aux problèmes tels que :

¹³Résultat de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménage/2012.

¹⁴Sud-Kivu : les entreprises locales asphyxiées par les taxes, Magasine de la MONUSCO

¹⁵KABOKO, T.H., *Marketing et techniques économiques : théorie intégrée de formation et de promotion des petites et moyennes entreprises*, Ouagadougou, décembre 1986, p.68.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- La taxation des entreprises mobilisatrices de recettes de l'État ;
- Les concurrences étrangères ;
- La gestion des entreprises familiales ;
- L'utilisation de la main d'œuvre locale non qualifiée.

En utilisant les méthodes statistiques et celle d'analyse notre souci est de faire d'abord un état de lieu du secteur, ensuite analyser les causes de la carence et voir enfin comment peut-on arriver à proposer une piste de solution sans pour autant décourager les initiatives créatrices qui naissent. L'apport de la MINÉRALE HONGO dans l'approvisionnement en eau de la ville de Bukavu et des environs.

Bref notre apport réside dans l'identification de notre problématique et la mise en exergue des stratégies en terme politique, économique et fiscale pour la gestion durable du secteur de production dont il est question.

Pour atteindre notre objectif à savoir, s'imprégner de tous les problèmes des entreprises qui produisent de l'eau minérale au Sud-Kivu, et vérifier notre hypothèse, les techniques documentaires et d'interview s'imposent.

La saisie a été réalisée par le programme Microsoft Word tandis que le traitement des données a été réalisé par les logiciels Microsoft Excel et SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). C'est un logiciel utilisé pour l'analyse statistique¹⁶. Epi info¹⁷ nous ont permis d'exploiter la littérature relative à notre thème d'étude. Les résultats sont présentés sous forme des tableaux des fréquences et des pourcentages obtenus.

Développement et analyse des données

Les variables de repérage des problèmes de la production de l'eau minérale

Les variables taxe, concurrence, entreprise familiale et la non qualification de la main d'œuvre sont retenues comme variables de repérage des problèmes de la production de l'eau minérale. Ces variables sont présentées dans les indices (taxe, concurrence, entreprise familiale et la non qualification des agents).

Taxes (tax)

La fiscalité en vigueur dans un pays a un impact sur l'investissement dans les PME de la RDC. En RDC, les opérateurs économiques des moyennes entreprises paient 32 impôts voir le Rapport Doing Business, 2011. Cette variable qualitative est regroupée en 5 items.

La concurrence (Concurr)

¹⁶ [Fr.wikipedia.org/wiki/SPSS](http://fr.wikipedia.org/wiki/SPSS).

¹⁷ [Fr.m.wikipedia.org/wiki/EPI](http://fr.m.wikipedia.org/wiki/EPI).

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

La littérature soulève le lien entre une faible compétitivité et un taux d'investissement. Cette relation peut être comprise sous trois angles.

- Premièrement, en raison de ses incidences sur la rentabilité escomptée sur la production, la compétitivité agit sur les motivations des investisseurs locaux et étrangers à investir ;
- Deuxièmement, une faible compétitivité peut influencer sur l'investissement par le biais des importations. Les entreprises congolaises doivent soutenir la concurrence d'importations plus compétitives.
- Enfin, une faible compétitivité peut aussi influencer sur l'investissement via l'investissement direct étranger. Cette variable quantitative est mesurée par le nombre des concurrents étrangers du principal produit qui est l'eau minérale. Six items au total ont été pris en considération.

Entreprise familiale

Cette variable composée de 8 items pose toujours problème dans le cas où les postes clés sont attribués aux membres de la famille. Les problèmes courants qui peuvent se poser dans une entreprise familiale comprennent : des disputes en lien avec l'exploitation quotidienne, des divergences d'opinions sur la division ou l'utilisation du profit de l'entreprise et un taux de roulement élevé du personnel n'étant pas de la famille. Le fait d'être une entreprise familiale peut donner un avantage dans la mesure où elle aide à se constituer un capital personnel (une main d'œuvre moins exigeante). *La non qualification de la main d'œuvre*

Cette variable prend 14 items. Elle représente les savoir-faire et connaissances nécessaires pour occuper un poste, celle d'un individu, la résultante des savoir-faire et connaissances acquis soit par la formation, soit par l'expérience professionnelle.

Les entretiens individuels nous ont permis de valider les variables relevées dans la littérature et dans le contexte de notre milieu d'étude. Il s'agit de connaître les problèmes qui touchent plus les entreprises minérales de Bukavu et si ces derniers constituent un frein à l'évolution normale des entreprises produisant l'eau minérale. Un guide d'entretien nous a permis de collecter ces données à l'aide de six questions principales posées : avez-vous des problèmes majeurs au sein de votre entreprise ? Selon vous, quels sont ces problèmes ? Votre entreprise est-elle familiale ? Êtes-vous toujours en règle avec les services de l'État ? Considérez-vous que votre main d'œuvre soit qualifiée ?

La formule suivante nous a permis de calculer le taux de réponse :

$$\frac{\text{Nombre de fois qu'une réponse est répétée} \times 100}{\text{Nombre de personnes interrogées}}$$

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Les résultats des interviews sont synthétisés dans le tableau 1. Ce tableau présente essentiellement les problèmes que subissent les entreprises œuvrant dans le secteur de la production d'eau minérale à Bukavu.

Tableau 1: Répartition des interviewés selon les problèmes énumérés

Problèmes	Oui	Nom	Neutre
La taxation	100%	0%	0%
La concurrence	75%	25%	0%
Entreprise familiale	50%	50%	0%
La non qualification de la MO	25%	50%	25%

Les informations dans ce tableau montrent que 100 % des responsables reconnaissent que leurs entreprises sont surtaxées. Par ailleurs, 75 % reconnaissent l'existence de la concurrence en tant que problème pour leurs entreprises, 25 % rejette ces allégations. Le fait que l'entreprise soit familiale, 50 % des interviewés l'accepte comme problème, 50 % ne le n'accepte pas. Concernant la non qualification de la main d'œuvre, 25% l'accepte comme problème, 50 % n'a pas accepté la non qualification de la main d'œuvre comme problème à leurs entreprises et 25 % restent neutre.

Approvisionnement, vente, temps de fabrication.

Formation du prix unitaire d'achat de matières premières

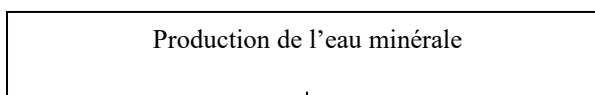
Tableau 2: Formation du prix unitaire matière première

N°	Article	Quantité	Prix total en \$	Prix unitaire en \$
01	Préformés	300000	20400	0,068
02	Etiquettes	300000	1800	0,006
03	Security seal	300000	1410	0,0047
04	Carton de 24 pièces	12500	500	0,04
05	Dédouanement		4600	
06	Total de dépenses		28710	

Le prix unitaire d'achat se traduit ainsi : $28710\$: 300000 \text{ unités} = 0,10\$ \text{ par unité}$

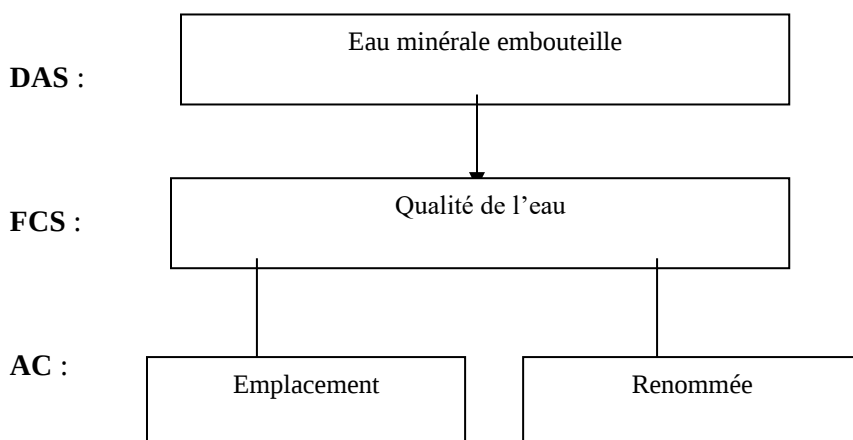
Analyse du produit proposé

Métier :



↓
30

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020



Métier : les entreprises produisent de l'eau minérale.

DAS (Domaine d'Activité Stratégique) : le produit qui est mis sur le marché est l'eau minérale préalablement traitée et mise en bouteilles plastiques.

FCS (Facteurs Clés de Succès) : l'eau minérale du Sud-Kivu est minéralement potable.

AC (Avantages Concurrentiels) : le produit est exploité et mis en bouteille au même endroit que la source.

Tableau 3 : coût de production

Produit	2013	2014	2015
Carton d'eau	3,82	3,82	3,82

Source : service Commercial de la Minérale Hongo

Ceci nous a permis de trouver le coût de production suivant la formule ci-après :

Coût de production = quantité produite X prix unitaire.

L'unité étant le carton d'eau. D'où le tableau de coût de production ci-après :

Tableau 4 : Évolution des couts de production totaux en dollars américains

Mois	Prod 2013	C.U nit	C.Tot	Prod 2014	C.U nit	C. Total	Prod. 2015	C. Unit	C. Total	C. Tot
JAN V	6240	3,82	23836,8	6950	3,82	26549,00	4579	3,82	17491,78	67877,58
FÉV	5616	3,82	21453,12	5532	3,82	21132,24	3674	3,82	14034,68	56620,04
MA RS	5612	3,82	21437,84	4988	3,82	19054,16	3520	3,82	13446,4	53938,4
AVR IL	5980	3,82	22843,6	4839	3,82	18484,98	2087	3,82	7972,34	49300,92

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

MAI	5000	3,82	19100	5200	3,82	19864,00	2079	3,82	7941,78	46905,78
JUN	5382	3,82	20559,24	5835	3,82	22289,70	1820	3,82	6952,4	49801,34
JUIL	7000	3,82	26740	6823	3,82	26063,86	6240	3,82	23836,8	76640,66
AOÛT	6848	3,82	26159,36	6015	3,82	22977,30	6358	3,82	24287,56	73424,22
SEPTEMBRE	6037	3,82	23061,34	6015	3,82	22977,30	6220	3,82	23760,4	69799,04
OCTOBRE	6015	3,82	22977,3	5380	3,82	20551,60	4650	3,82	17763	61291,9
NOVEMBRE	5615	3,82	21449,3	5006	3,82	19122,92	5022	3,82	19184,04	59756,26
DEC	6994	3,82	26717,08	5720	3,82	21850,40	5320	3,82	20322,4	68889,88
TOT	72339	3,82	276334,98	68303	3,82	260917,46	51569	3,82	196993,58	734246,02

Source : données de l'entreprise Minérale Hongo 2013-2015

a) Coût de vente par carton de 24 bouteilles de 500ml en

Tableau 5 : Coût de vente

Produit	2013	2014	2015
Carton d'eau minérale	5	5	5

Source : Service Commercial de la Minérale Hongo

Ceci va nous pousser à calculer le prix de vente de la manière suivante : Coût de vente = quantité X coût unitaire

En nous référant à nos deux tableaux précédents, ceci nous a conduits au tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Evolution des coûts de ventes totales en dollars américains

Mois	Prod. 2013	C.U nit	C.To tal	Prod. 2014	C.U nit	C. Total	Prod. 2015	C. Unit	C. Total	C. Totx
JAN	6240	5	31200	6950	5	34750	4579	5	22895	88845
FÉV	5616	5	28080	5532	5	27660	3674	5	18370	74110
MARS	5612	5	28060	4988	5	24940	3520	5	17600	70600

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

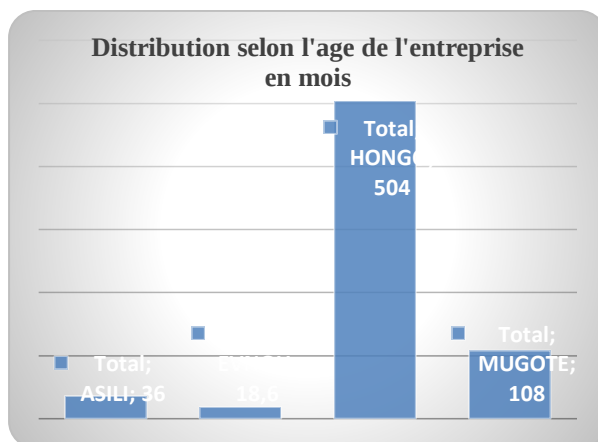
AVR IL	5980	5	2990 0	4839	5	24195	2087	5	10435	64530
MAI	5000	5	2500 0	5200	5	26000	2079	5	10395	61395
JUIN	5382	5	2691 0	5835	5	29175	1820	5	9100	65185
JUIL	7000	5	3500 0	6823	5	34115	6240	5	31200	100315
AOÛ T	6848	5	3424 0	6015	5	30075	6358	5	31790	96105
SEP T	6037	5	3018 5	6015	5	30075	6220	5	31100	91360
OCT	6015	5	3007 5	5380	5	26900	4650	5	23250	80225
NOV	5615	5	2807 5	5006	5	25030	5022	5	25110	78215
DÉC	6994	5	3497 0	5720	5	28600	5320	5	26600	90170
TOT	72339	5	3616 95	68303	5	34151 5	51569	5	257845	961055

Source : Archives de la Minérale Hongo 2013-2015

Les résultats du traitement des données sont présentés dans des graphiques et tableaux et sont discutés. Au premier point nous présentons les caractéristiques socio-démographiques et en second lieu, nous donnons les résultats de la régression pour la vérification de l'hypothèse du travail.

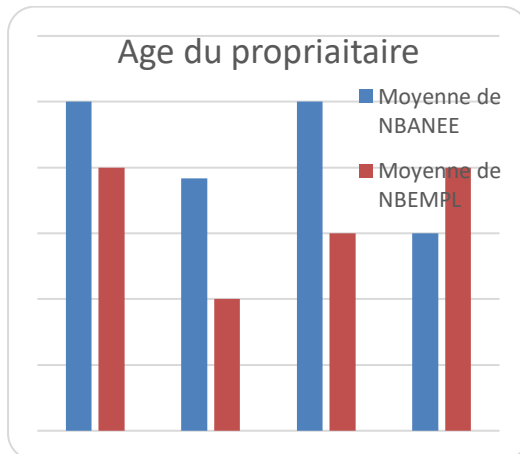
Le dépouillement des données de l'étude a permis d'obtenir quelques tableaux que nous présenterons au fur et à mesure que l'on avance dans le travail.

1. Caractéristiques sociales démographiques de répondants et des entreprises



Graphique 1: Distribution selon l'âge de l'entreprise en mois

L'analyse qui ressort de ce graphique nous montre exactement que l'entreprise HONGO a déjà survécu plus d'années que les autres entreprises, en terme des mois elle totalise 504 mois d'existence à peu près 42 ans d'existence. Et puis vient en deuxième position l'entreprise MUGOTE qui a déjà totalisé 108 mois soit 9 ans d'existences. ASILI a 38 mois soit 3 ans, EVNOU est la dernière entreprise implantée dans le ville de Bukavu.



Graphique 2: Distribution des âges du propriétaire et nombre d'employés

2. Structure de coûts

Tableau 7 : Perception de la Variable taxe sur la production

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

<i>Indice de la taxe</i>	1	2	3	4	5	M	E	C
							T	V
<i>Payez-vous de taxes régulièrement dans votre entreprise ?</i>	0 %	0 %	54 %	13 %	33 %	3, 7 9	0, 9 3	2 5
<i>Est-ce que les différentes taxes que vous payez vous favorise le rendement voulu ?</i>	54 %	38 %	8 %	0 %	0 %	1, 5 4	0, 6 6	4 3
<i>Les taxes auxquelles vous êtes assujetties constituent-elles un frein dans votre affaire ?</i>	0 %	0 %	0 %	42 %	58 %	4, 5 8	0, 5 0	1 1
<i>La taxation à laquelle vous faites face est-elle élevée ?</i>	4 %	0 %	0 %	25 %	71 %	4, 5 8	0, 8 8	1 9
<i>Les taxes prennent-elles un pourcentage considérable dans votre prix de revient ?</i>	4 %	0 %	4 %	29 %	63 %	4, 4 6	0, 9 3	2 1

La perception de la variable ‘ ‘ Taxation sur la production présentée comme indice de surtaxe regorgeant 5 items, nous montre comment les avis de la population sont partagés. 54 % de répondants reste neutre, donc ils ne se sont pas prononcés à ce sujet. Concernant les différentes taxes payées, 54 % trouve que ces taxes ne favorise pas un bon rendement (pas du tout d'accord), 38 % disent presque la même chose (pas d'accord), 8 % ne se sont pas prononcé. Une moyenne de 1,54 avec un coefficient de variation de 43 justifiant une forte dispersion.

Parmi toutes ces taxes nous avons récolté la liste suivante : droits d'accises 10 % lors de la production, droits d'entré matières premières 10 % lors de l'importation des matières premières.

Taxes et redevances : Energie 2500 \$ à l'installation, Taxes mensuelles à la CNE (Commission Nationale de l'Energie), Taxes mensuelles d'estampillages à la DPMER 0,01 \$/bouteille, Impôts sur le bénéfice, Taxes de la Chefferie, Environnement, Cultures et arts, Frais de l'OCC pour labo et la Taxes de la FPI. Il est à préciser que toutes ces taxes sont payées mensuellement. Parfois elles sont taxées par le trésor public voir la DGRAD, l'EAD/Province (DPMER) et par la Chefferie de Kabare.

Tableau 8 : Perception de la variable concurrence sur le chiffre d'affaires

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

<i>Indice de la Concurrence</i>	1	2	3	4	5	M	E	C
							T	V
<i>Avez-vous de la concurrence dans vos activités ?</i>	0	0	0	29	71	4,	0,	1
	%	%	%	%	%	71	46	0
<i>Celles étrangères sont-elles plus fréquentes ?</i>	0	0	0	33	67	4,	0,	1
	%	%	%	%	%	67	48	0
<i>Vous pénalisent-elles sur le marché</i>	8	8	58	8	17	3,	1,	3
	%	%	%	%	%	17	09	4
<i>La qualité du produit concurrentiel est-elle meilleure à la vôtre ?</i>	17	25	54	4		2,	0,	3
	%	%	%	%		46	83	4
<i>La concurrence vous permet-elle d'améliorer votre qualité ?</i>	8	0	21	67	4	3,	0,	2
	%	%	%	%	%	58	93	6
<i>La concurrence sur le marché vous pénalise-t-elle ?</i>	25	0	46	17	13	2,	1,	4
	%	%	%	%	%	92	32	5

De ce tableau, il ressort que les entreprises de production de l'eau minérale à Bukavu sont confrontées à une concurrence (plus de 100 % l'affirme), et comme on peut le constater aussi ce sont les concurrents extérieurs qui sont les plus fréquents. Les concurrents permettent aux investisseurs de ce secteur d'améliorer la qualité de leurs produits car ils affirment que la qualité des produits étrangers n'est pas meilleure que la leur. 46 % de la population ne se prononce pas sur la question de vouloir savoir si les concurrents les pénalisent sur le marché au moment où 25 % disent qu'ils ne sont pas du tout d'accord sur cette question, pour dire que ces concurrents ne les pénalisent pas sur le marché.

Tableau 9 : Perception de la variable entreprise familiale

<i>Indice de l'entreprise familiale (en %)</i>	1	2	3	4	5	M	E	C
							T	V
<i>Votre entreprise est une entreprise familiale ?</i>	21	4	0	17	58	3,	1,	4
						88	65	3
<i>Votre entreprise utilise-elle des membres de la famille ?</i>	21	13	13	33	21	3,	1,	4
	%	%	%	%	%	21	47	6
<i>L'administration de celle-ci est-elle assumée par les membres de la famille ?</i>	17	13	13	38	21	3,	1,	4
	%	%	%	%	%	33	40	2

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Utilisez-vous des personnes du dehors de la famille de l'entreprise à de poste clé ?	4	0	58	33	4	3,	0,	2
	%	%	%	%	%	33	76	3
Les membres de la famille y travaillant contribuent-elles à la bonne marche de celle-ci ?	0	0	58	42	0	3,	0,	1
	%	%	%	%	%	42	50	5
Les membres de la famille sont-ils traités au même pied d'égalité que les autres ?	0	0	83	4	13	3,	0,	2
	%	%	%	%	%	29	69	1
Votre capacité à gérer vos affaires est-elle différente de celle de votre famille ?	0	0	54	25	21	3,	0,	2
	%	%	%	%	%	67	82	2
Les conditions de recrutement sont-elles aussi soumises aux membres de la famille ?	0	4	75	0	21	3,	0,	2
	%	%	%	%	%	38	88	6

Pour ce qui concerne la variable “ Entreprise familiale”, dans le secteur de production de l’eau minérale presque toutes les entreprises enquêtées sont des propriétés familiales, 75 % affirment que ces entreprises émanent des membres de la famille, surtout le propriétaire doit être le père de la famille. Au niveau d’utilisation des membres de la famille dans l’entreprise, ici les avis sont fortement partagés, 33 % sont d’accord qu’il y a une utilisation des membres de la famille, 22 % sont totalement d’accord sur ce point, au contraire, 21 % ne sont pas du tout d’accord sur ce point et 13 n’est pas d’accord.

Concernant la question d’utilisation des membres de la famille dans l’administration, 30 % ne l’acceptent pas car 17 % disent n’être pas du tout d’accord et 13 % disent n’est pas être d’accord tandis que 38 % disent être d’accord sur cette question et 21 % disent être totalement d’accord.

Tableau 10 : Perception de la qualification de la main d’œuvre sur la production

Indice de Qualification de la main d’œuvre	1	2	3	4	5	M	E	C
							T	V
Vos agents savent très bien manier vos équipements ?	0%	0	1	46	42	4,	0,	1
		%	3	%	%	2	6	6
			%			9	9	
Ont-ils une bonne formation requise pour un meilleur rendement ?	0%	0	0	13	88	4,	0,	7
		%	%	%	%	8	3	
						8	4	
MOEUEXT	21	4	2	46	4	3,	1,	4
	%	%	5	%	%	0	2	0
			%			8	5	

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

<i>Sont-ils qualifiés pour la protection du patrimoine mis à leur charge ?</i>	8%	4	7	8	0	2,	0,	2
	%	9	%	%	8	6	4	
		%			8	8		
<i>Sont-ils mis en niveau pour promouvoir vos activités ?</i>	8%	1	5	21	4	2,	0,	3
	7	0	%	%	9	9	2	
	%	%			6	5		
<i>Ont-ils la compétence dans le maintien d'une production maximale et ponctuelle ?</i>	0%	4	6	29	4	3,	0,	1
	%	3	%	%	3	6	9	
		%			3	4		
<i>Reçoivent-ils des formations pour l'amélioration de leur rendement ?</i>	13	3	3	13	0	2,	0,	3
	%	8	8	%	%	5	8	5
	%	%			0	8		
<i>Sont-ils proactifs dans l'identification des opportunités ?</i>	4%	0	5	42	0	3,	0,	2
	%	4	%	%	3	7	1	
		%			3	0		
<i>Avez-vous accès à la main d'œuvre qualifiée ?</i>	0%	0	6	25	8	3,	0,	1
	%	7	%	%	4	6	9	
		%			2	5		
<i>Maitrisent-ils le standard de la qualité de votre production ?</i>	0%	0	4	79	17	4,	0,	1
	%	%	%	%	1	4	1	
					3	5		
<i>Formez-vous souvent vos travailleurs pour renforcer leur capacité ?</i>	8%	3	2	13	13	2,	1,	4
	8	9	%	%	8	1	1	
	%	%			3	7		
<i>Utilisez-vous la main d'œuvre illettrée?</i>	33	2	2	17	0	2,	1,	4
	%	5	5	%	%	2	1	9
	%	%			5	1		
<i>Engagez-vous aussi les vieux ?</i>	33	2	2	21	0	2,	1,	5
	%	5	1	%	%	2	1	1
	%	%			9	6		

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

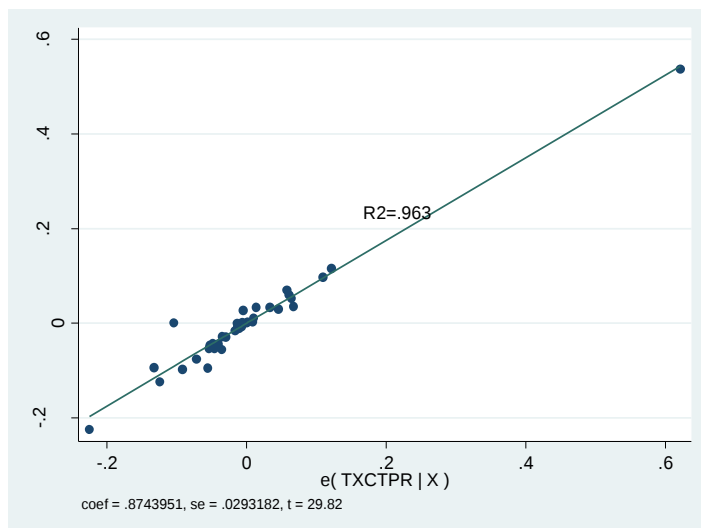
<i>Organisez-vous des concours lors de vos recrutements ?</i>	17	2	3	8	17	2,	1,	4
	%	1	8	%	%	8	3	5
		%	%			8	0	
<i>Donnez-vous la chance au genre lors de vos recrutements ?</i>	8%	1	5	4	21	3,	1,	3
		3	4	%	%	1	1	7
		%	%			7	7	

À propos des informations qui ressortent de cette variable “la qualification de la main d’œuvre” plus de 80 % sont d’accord que les agents savent très bien manier leurs équipements et presque 90 % acceptent qu’il y a formation des agents sur la protection de leur patrimoine. Concernant leur mise à niveau, on partage les avis, 8 % et 17 % ne sont pas d’accord à ce point, selon eux il n’y a pas de mise à niveau des agents dans l’entreprise 50 % ne se prononcent pas sur cette question et presque 25 % acceptent qu’il y a une mise à niveau pour promouvoir les activités. À ce niveau le coefficient de variation est de 40, il y a une forte dispersion des avis au tour de la moyenne.

Les concours de recrutement sont organisés dans ces entreprises, ce sont les avis de moins de 30 %, 29 % refusent (pas du tout d’accord et pas d’accord), la chance de recrutement au genre est approuvé négativement en terme de 8 % et 13 % (pas du tout d’accord et pas d’accord), 54 % restent neutre à cette question et seulement 4 % et 21 % acceptent qu’on donne la chance au genre sur le mode de recrutement. Comme on peut toujours le constater les coefficients de variation pour ces variables restent élevés et signifient une forte dispersion des avis autour de la moyenne.

3. Résultat des régressions économétriques

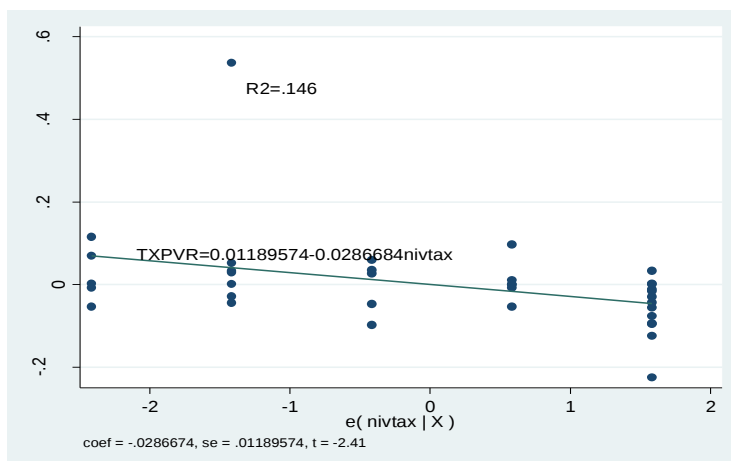
Tout au long de cette partie, nous allons essayer de dégager les facteurs explicatifs de la production vendue de l’entreprise MINÉRALE HONGO pour une période allant de janvier 2013 à décembre 2015 en utilisant une régression simple par MCO.



Graphique 3 : Coûts de production et production vendue

Départ les résultats de cette régression il se remarque une relation linéaire positive entre la production vendue et le coût de production. En effet, l'augmentation de 1% du coût de production augmente la production vendue de 87% au seuil de 5%. Cela est lié à la théorie de la production qui stipule que lorsqu'on augmente à une unité du coût des facteurs fixes, de cout des facteurs variables, la production augmente atteint le maximum puis commence à baisser. Le seuil auquel la production commence à baisser reste à déterminer pour le cas de l'entreprise MINÉRALE HONGO.

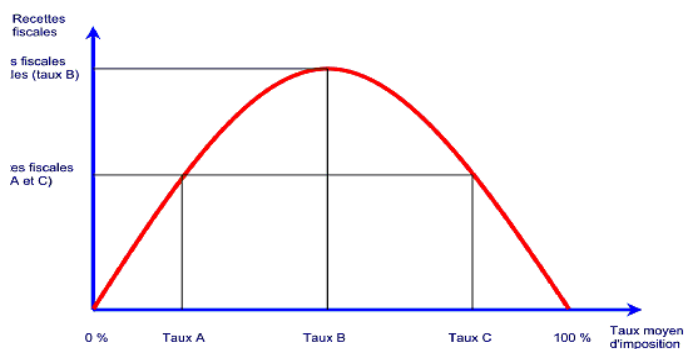
Par ailleurs, le coût de production apparait comme le principal facteur expliquant la production vendue, car avec un coefficient de détermination (R^2) de 0.96 signifiant que 96% de variation de la production vendue sont due au coût de production. La question relative à la taxation indique une relation négative tel que le montre le graphique suivant. La production vendue est sensible à la taxation.



Graphique 4 : Résultat des productions vendues et taxes

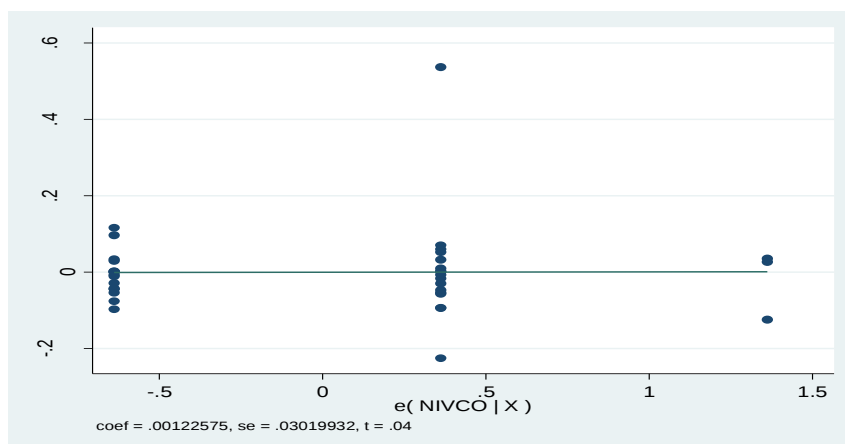
Le résultat issu de la régression simple par moindre carré ordinaire (MCO) vient confirmer notre hypothèse. Avec la table T de Student de -2.41 supérieure en valeur absolue à la t-stade théorique de 1.96, le niveau de la taxation a un effet sur la production vendue. Une variation marginale du niveau de taxation baisse le niveau de la production de 1.19 % avec une marge d'erreur de 5 %. L'explicitation économique est à trouver du côté détenant de la courbe de Laffer. Aussi le modèle rapporte seulement 14.6 % de variation de la production vendue due au niveau de taxation et le 85.4 % sont dues à d'autres facteurs.

La courbe de Laffer



La courbe de Laffer est une arme de combat bien plus qu'un instrument d'analyse. Le combat dont il s'agit est celui qui consiste à enrayer la progression continue du poids de l'État dans l'économie et dans la société. Finalement, la courbe de Laffer est une façon frappante, simple, politiquement audible, de poser la principale question de l'analyse économique, la question des incitations. Martin Feldstein rapporte à ce sujet une formule que lui avait lancé un sénateur américain à la fin des années 1970, et qui selon lui résume tous ses travaux : « Professeur, par chez nous, en Louisiane, quand

nous tirons sur un canard, nous nous attendons à ce qu'il bouge ». Notons toutefois que, sur le plan théorique, il y a une contradiction pour un partisan de l'économie de l'offre à raisonner en termes de « courbe de Laffer » puisque cela revient à postuler que l'objectif ultime de la politique fiscale est de maximiser les recettes... Par exemple, selon Wanniski, le point maximal de la courbe de Laffer est le point où l'électeur désire être taxé, c'est donc le niveau de taxation optimal : une vision très contestable !



Graphique 5 : Résultat de la qualification de la main d'œuvre et l'implication des membres de la famille.

Le niveau de la qualification de la main d'œuvre, l'implication des membres de la famille dans la gestion de l'entreprise HONGO et la perception du niveau de la concurrence sont sans effet significatif sur la production vendue car présentent de t-test inférieur en valeur absolue à 1.96 par conséquent ne seront pas interprétés dans cet article.

Conclusion

Notre étude a porté sur la problématique de production de l'eau minérale dans la province du Sud-Kivu : « Cas de la Minérale Hongo en territoire de Kabare » et a comme problématique les problèmes auxquels les entreprises de production de l'eau minérale dans la province du Sud-Kivu se butent pour l'émergence de leur labour. Sa problématique était ainsi formulée : « quels sont les problèmes auxquels les entreprises de production de l'eau minérale dans la province du Sud-Kivu se butent-elles pour l'émergence de leur labour ? »

Notre article, tel qu'énoncé ci-haut, s'est imprégné de tous les problèmes, les a énuméré et a prouvé qu'ils constituaient un frein à la survie des entreprises qui produisent de l'eau minérale et a ressorti des pistes des solutions quant à ce.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Les résultats auxquels nous sommes aboutis après avoir utilisé les méthodes et techniques de la recherche scientifique, notre hypothèse est affirmée par le résultat issu de la régression simple par moindres carrés ordinaires (MCO) vient confirmer notre hypothèse. Avec la statistique T de Student de -2.41 supérieure en valeur absolue à la t-statistique théorique de 1.96, le niveau de la taxation a un effet sur la production vendue. Une variation marginale du niveau de taxation baisse le niveau de la production de 1.19 % avec une marge d'erreur de 5%. L'explicitation économique est à trouver du côté détenant de la courbe de Laffer. Aussi le modèle rapporte seulement 14.6% de variation de la production vendue due au niveau de taxation et le 85.4 % sont dues à d'autres facteurs.

Bibliographie

- CNAEA/PEA (2010), République Démocratique du Congo. Etat des lieux du secteur de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement.
- DEVAUX I., Sciences de la vie et de la Santé, Univ. Joseph Fourier, Grenoble, 2001.
- GISSER, M. et SANCHEZ, D. A., 1980 – Competition versus optimal control in groundwater pumping, *WaterResources Research* 31.
- KABOKO, T.H., Marketing et techniques économiques : théorie intégrée de formation et de promotion des petites et moyennes entreprises, Ouagadougou, décembre 1986.
- Résultat de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages/2012.
- VICHE, Bretton, Politique et stratégie de l'entreprise et organisation, Dalloz, Paris, 1995.
- Sud-Kivu : les entreprises locales asphyxiées par les taxes, Magasin de la MONUSCO.
- [Fr.wikipedia.org/wiki/SPSS](http://fr.wikipedia.org/wiki/SPSS).
- [Fr.m.wikipedia.org/wiki/EPI](http://fr.m.wikipedia.org/wiki/EPI).

**LEADERSHIP ET PERFORMANCE SOCIALE DANS LES
PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT PUBLIC: CAS DU
PROGRAMME PIONNIER/MINADER AU CAMEROUN**

Mireille, BITYE MENDOMO

Enseignante-Chercheure

Maitre Assistant CAMES

Université de Yaoundé II

mbity@yahoo.ca

Romeo Rodrygue, OLAH

Université de Yaoundé II

romeoola0@gmail.com

Cedric E., MOUNGAM

Université de Yaoundé II

moungamcedric@gmail.com

Seba Sergio, WOTCHUENG DEBAH

Institut des Relations Internationales du [Cameroun](#)

gdessergeo@gmail.com

Résumé :

L'un des pans de la modernisation des services publics de l'État (Osborne et Gaebler, 1992 ; Mazouz et Leclerc, 2008) concerne également les préoccupations de responsabilités sociales des managers publics (Tirilly, 2018). Ceux-ci, sont désormais contraints de mettre en jeu leur charisme individuel au bénéfice des intérêts collectifs des organisations qui les emploient (Roussel, 2008). Nous proposons une étude de cas d'un organisme public à l'instar du Programme Pionnier, pour questionner le leadership ambiant en lien avec la performance sociale dans ladite structure. Nos résultats, issus de l'analyse de contenu (manuelle et automatisée via Nvivo 10), soulignent que le style de leadership du Coordonnateur National

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

du Programme Pionnier (autoritaire) ne favorise pas le management participatif de l'ensemble du personnel de la structure. En effet, les conditions de travail dans cet organisme sont bonnes pour certains employés et mauvaises pour d'autres, chose qui traduit alors le caractère d'ambiance trouble qui règne dans ladite structure. Cette manière d'agir du dirigeant, encore calqué sur la vision doxa managérial (Marchesnay, 2011) est par conséquent source de contre-performance sociale dans ce programme. Il est néanmoins révélé le charisme individuel du Directeur Administratif et Financier, qui semble mieux communiquer et plus écouter par les employés de la structure. Ces modes de management controversés remettent donc à l'ordre du jour, la question du rôle du manager et/ou du leader dans les institutions publiques au Cameroun. Une réalité à l'image des organisations publiques en Afrique subsaharienne, en quête de meilleures pratiques managériales pour optimiser leur gouvernance publique.

Mots clés :

Leadership, performance sociale, charisme individuel, programme pionnier.

Abstract:

The modernization of public services in the state (Osborne and Gaebler, 1992, Mazouz and Leclerc, 2008) also concerns the social responsibility of public managers (Tirilly, 2018). They are now forced to use their individual charisma for the benefit of the collective interests of the organizations that employ them (Roussel, 2008). We propose a case study of a public body like the Pioneer Program, to question the ambient leadership related to social performance in this structure. Our results, derived from content analysis (manual and automatic via Nvivo 10), emphasize that the leadership style of the National Coordinator of the Pioneer Program (authoritarian) does not encourage the participative management of all the staff of the structure. Indeed, the conditions of work in this organization are good for some employees and bad for others, which then reflect the confusion atmosphere character which exists in the said structure. This leadership behavior, still modeled on the managerial doxa vision (Marchesnay, 2011) is therefore a source of social disappointing performance in this program. It is nevertheless revealed that the individual charisma of the Administrative and Financial Director, seems to communicate better and more listen by the employees of the structure. These controversial modes of management therefore call into question the role of the manager/leader in public institutions in Cameroon. This reflects the image of sub-Saharan Africa public organizations, which seek how to optimize their public governance with better managerial practice.

Key words:

leadership, social performance, individual charisma, pioneering program.

Classification JEL

Introduction

Les questions relatives au leadership dans les organisations revêtent une grande importance, tant au plan théorique que pratique, eu égard aux

changements qui affectent l'économie mondiale à l'heure actuelle. Les services publics (administrations publiques, entreprises publiques et collectivités territoriales locales), plus que jamais exposées aux défis de la compétitivité dans de nombreux secteurs d'activités, n'ont plus de choix que de se réinventer (Osborne et Gaebler, 1993) et de migrer vers des choix managériaux innovants empruntés au domaine privé, afin d'améliorer leur performance (Amar et Berthier, 2007 ; Bartoli et Brasseur, 2010). Dans cette mouvance, les mesures de réformes portées sur le leadership se révèlent désormais être d'une importance capitale pour garantir les performances publiques dans ce domaine précis (Proulx, 2008). Soulignons au passage que, le leadership dans l'esprit de House (1971) s'appréhende comme étant « *la capacité d'un individu à influencer, à motiver, et à rendre les autres capables de contribuer à l'efficacité et au succès de l'organisation* ».

Au chapitre des faits, Mazouz et Tradif (2008) dans leurs travaux observent que dans la sphère publique, les dirigeants manifestent le plus souvent un défaut d'engagement, d'apathie et d'indifférence, des comportements peu professionnels qui restent un énorme problème à résoudre dans ce cadre précis. Or, il est clairement établi dans la littérature que, l'utilisation d'un style de leadership approprié, a un effet direct tant sur la performance des employés et sur celles des organisations (Eikenberry, 2007; Hunt et Davis, 2009). Le développement de ladite performance passe désormais par une responsabilisation descendante des agents et une prise de conscience générale des effets possibles des pratiques managériales sur les résultats (Fournier 2014). De ce fait, toutes les organisations privées ou publiques doivent alors de nos jours assumer une responsabilité pluridimensionnelle touchant les domaines économique, social, environnemental et gouvernemental (Carroll, 1979).

Le cas étudié dans ce papier, traite essentiellement de la dimension sociale de la performance, rattachée aux champs actuels de la création de la valeur partenariale et de la gestion des relations avec l'ensemble des parties prenantes (Freeman, 1984). Dans ce cadre, la performance, du fait que les considérations de rentabilité économique sont dans la plupart des cas exclues du champ sémantique des organismes publics, est envisagée non pas de manière holistique mais plutôt dans ses aspects relationnels, humains et environnementaux. Elle se résume donc en performance sociale que Carroll (1979) définit comme étant « *l'articulation et l'interaction entre différentes catégories de responsabilités sociales, des problèmes spécifiques liés à ces responsabilités et des philosophies de réponses à ces problèmes* ».

Si les questions de management des organisations publiques africaines sont déjà largement traitées dans les différents contextes (Bekolo, 1995 ; Darbo, 2002 ; Bidi et *al.*, 2017 ; Cheteni et Shindi, 2017 ; Mounbou, 2017, etc.), le cas

des programmes et projets de développement public reste un champ largement inexploré concernant les débats relatifs au style de direction des managers publics africains en général et camerounais en particulier. Nous tentons de mettre en examen dans le sens d'un audit social sur les affaires publiques, le cas du Programme d'Appui à la Production et à la Transformation des Racines et Tubercules » dénommé Programme Pionnier, pour questionner son style de leadership. Ce programme en effet connaît depuis quelques années plusieurs difficultés d'ordre financière et managériales qui ont des conséquences négatives sur le climat de travail des salariés. Dès lors, la question centrale de recherche que nous formulons est la suivante : **Quelle est la contribution du leadership sur la performance sociale du Programme Pionnier sous tutelle MINADER au Cameroun?**

L'intérêt d'un tel questionnement étant que, celui-ci tente de mettre en évidence les préoccupations de gouvernance publique en matière de politique sociale au Cameroun, dans un domaine porteur de valeurs (celui de l'agriculture) et largement encouragé dans les projets de développement durable initiés par le gouvernement. Surtout lorsqu'on remarque jusqu'à lors que ce type de problématique, reste rarement exploitée dans les démarches scientifiques axées sur les programmes de développement public au Cameroun. Une réalité qui se vit dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne.

Pour répondre à cette interrogation, le plan de notre travail s'organise comme suit : la présentation de la revue de la littérature où nous mettons en exergue la nature et les contours théoriques des concepts de leadership et performance sociale (1), la clarification de la démarche méthodologique (2) et la présentation et discussions des résultats obtenus (3).

1. Revue de la littérature

Le concept de leadership est décrit de différentes manières : pouvoir, autorité, management, administration, contrôle, supervision et est fonction de traits individuels, de comportement, d'influence, des modèles d'interaction et de positions administratives (Yukl, 2002). Ce point d'analyse vise à procéder à une clarification du concept de leadership et de ses dimensions dans l'organisation, afin de retenir une approche pertinente pour cette recherche. L'analyse de la performance sociale est ensuite discutée en référence à la responsabilité sociale qui caractérise les organisations publiques.

1.1 Perception du concept de leadership dans l'organisation

Pour Bergeron (1989), le leadership est une attitude du dirigeant qui consiste à influencer ses collaborateurs de manière à susciter auprès d'eux

l'enthousiasme, nécessaire à la réalisation des objectifs organisationnels en se posant en exemple, en communiquant dans les deux sens, en récompensant les efforts et en pénalisant les écarts, honnêtement et équitablement. C'est un processus d'influence sociale par lequel, un individu amène un groupe à atteindre des objectifs. A l'évidence, le leader agirait comme un levier sur la performance des employés et par ricochet sur celle de l'organisation.

Pour gagner en compétitivité, les entreprises ressentent de plus en plus le besoin de renforcer les qualités du leadership à tous les niveaux de la hiérarchie. Les raisons sont multiples mais la principale tient aux actions de transformation et de changement que ces dernières mettent en œuvre. Le terme leader n'est pas réservé seulement à ceux qui exercent un pouvoir hiérarchique (Peretti, 2011). Dans une organisation, le leader, c'est celui qui par son attractivité et sa capacité d'entraînement conduit une équipe vers des performances durables (Meyer et al. 2004). Celui-ci dispose donc d'une capacité de conviction lui permettant d'exercer une réelle influence sur d'autres personnes ou sur des groupes de personnes.

Un consensus semble se dégager dans la littérature sur le fait que, les employés sous la tutelle d'un bon leader soient plus heureux au travail avec comme conséquence directe, la production de meilleurs résultats que ceux des employés sous influence d'un leader négatif (Fremblay, Chenevert, Simart, Lapalme et Doucet 2005). De même, l'étude du leadership s'est largement concentrée sur des niveaux individuels, de relations dyadiques, et de petits groupes.

Tout compte fait, il convient néanmoins de signaler que la théorie du leadership a été largement perçue comme le domaine de comportement organisationnel ancré dans une perspective plus orientée vers le niveau micro (Waldman, Javidna et Varella, 2004). Aussi, la plupart des études empiriques sur l'effectivité du leadership durant le demi-siècle passé ont concerné les cadres intermédiaires et inférieurs plutôt que les top-managers (Yukl, 2008).

Selon Yukl (2008), la question-clé de recherche était de découvrir la façon selon laquelle, un leader individuel peut influencer les *followers* à travailler plus, ou bien à exécuter mieux leurs tâches. Jadis, beaucoup de recherches empiriques sur le comportement du leader ont été guidées par les théories transformationnelles et charismatiques du leadership (Bass, 1985 ; Conger et Kanungo, 1998). Un grand nombre de recherche montre que le leadership transformationnel augmente la motivation des subordonnés et améliore leur performance. Néanmoins, ces théories de leadership sont trop concentrées sur un point particulier pour pouvoir expliquer la façon selon laquelle, les top-managers influencent la performance globale des grandes entreprises.

Cependant, d'autres études ont portées sur l'idée du leadership stratégique (House et Aditya, 1997 ; Boal et Hooijberg, 2000). Ces études se focalisent sur les managers qui assument l'entière responsabilité d'une organisation (Hambrick et Mason, 1984). De nombreux écrits sur le management stratégique des ressources humaines et le changement organisationnel fournissent des aperçus supplémentaires concernant l'influence des top-managers sur la performance de l'entreprise. Ils expliquent comment les managers influencent les processus organisationnels qui déterminent la performance et la survie à long terme de l'organisation (Finkelstein et Hambrick, 1996 ; Boal et Hooijberg, 2000). De plus, ils prennent également en considération l'influence des managers sur les objectifs stratégiques, la stratégie compétitive, la structure formelle, les systèmes et les programmes de management, la culture de l'organisation, les compétences et la motivation des membres de l'organisation (Yukl, 2008). En outre, la théorie du leadership stratégique s'intéresse à comment différents leaders partagent le pouvoir dans l'organisation et interagissent pour influencer la performance (Gronn, 2002 ; Pearce et Conger, 2002).

Ce point de vue nous conduit à discuter à la suite de ce travail la notion de performance et notamment la performance sociale traitée spécifiquement dans cette recherche.

1.2 Notion de performance sociale (PS) : clarification conceptuelle

La performance sociale de l'entreprise est un concept particulièrement flou. La littérature managériale propose néanmoins quelques pistes de définition. Ce concept désigne le niveau quantitatif et qualitatif des résultats obtenus par une entreprise en matière de climat social, comme le bien-être au travail des différentes catégories de salariés et le comportement des dirigeants et des cadres à l'égard de leurs subordonnés. Elle vise également à évaluer le ratio moyens/résultats des politiques sociales mises en œuvre, ainsi que l'impact de ces politiques sur la performance globale de l'entreprise. Pour Sutter (2011), la performance sociale intègre une double dimension : celle traitant des questions relatives au bien-être psychologique ou dimension « eudémonique » et celle relative au bien-être subjectif encore taxée de dimension « hédonique ».

Théoriquement, Carroll (1979, 1995) a apporté d'importants éléments en matière de responsabilité sociale avec la proposition d'un nouveau concept « corporate social performance », la Performance sociale de l'Entreprise (PSE) et l'appréhende comme l'interaction et l'articulation de trois dimensions : les principes de responsabilité sociale des entreprises (RSE), la manière dont l'entreprise applique ses principes (sensibilité sociale) et ses valeurs sociétales.

Ces réflexions ainsi que celles de Clarkson (1995) montrent que le concept de la PS peut être appliqué en utilisant un système fondé sur les relations de l'entreprise avec les individus et les groupes concernés par ses activités et ses objectifs.

Complétant l'approche développée par Carroll (1979), Clarkson (1995) considère la PSE comme la capacité à gérer et à satisfaire les différentes parties prenantes de l'entreprise. Le modèle identifie des problèmes spécifiques pour chacune des principales catégories de stakeholders distingués : les employés, les propriétaires/actionnaires, les consommateurs, les fournisseurs et les concurrents. Wartick et Cochran (1985) quant à eux, élargissent l'approche de Carroll en mettant en exergue la spécificité de la PSE comme une résultante de l'interaction de trois dimensions : les principes de la RSE, le processus de sensibilité sociale et les politiques mises en œuvre pour faire face aux problèmes sociaux (principes/process/politiques).

Le modèle de Carroll (1979) a été l'objet de nombreuses critiques, en l'occurrence par Wood (1991) qui propose un modèle de PSE renouvelé. L'auteur apporte de véritables compléments dans la compréhension des principes en découpant ces derniers suivant trois logiques: institutionnelles, organisationnelles et individuelles. De même, Wood (1991) repère également trois processus : le premier concerne les niveaux de la PS qui sont fondés sur la légitimité dans le monde des affaires, la responsabilité vis-à-vis de la société et la discrétion managériale. Le deuxième, porte sur les processus de réactivité sociale de l'entreprise, qui incluent la veille environnementale, la gestion des parties prenantes ainsi que les questions sociales. Le troisième, traite des résultats de la politique de l'entreprise ainsi que de ses impacts sur les actionnaires et sur la société en général. Les résultats regroupent la réduction des impacts sociaux négatifs, la mise en place effective de programmes et politiques sociales.

Par ailleurs, selon de nombreux auteurs (Braw 1996 ; Lawler et Hall, 1970 ; Brunet et Savoie, 1995 ; Naylor et Al ,1980 ; Landier et Labbe, 2005) la performance sociale d'une entreprise pourrait se mesurer à travers les indicateurs tels que : le climat social ou climat organisationnel ; l'implication personnelle des salariés ; la justice organisationnelle ou gouvernance sociale ; la qualité de vie au travail ; la qualité managériale ; la valeur travail etc.

La performance sociale des institutions publiques et principalement des projets et programmes de développement qui foisonnent dans notre environnement et parmi lesquels l'on compte le « Programme Pionnier » semble directement être assujettie à la qualité du leadership que l'on y trouve. Les modalités d'investigation utilisées pour réaliser notre étude de cas relatives à la

contribution du leadership sur la performance sociale du Programme Pionnier seront précisées dans la section qui suit.

2. Cadre d'analyse méthodologique de la recherche

L'objectif de la présente recherche est d'analyser les effets du leadership exercés par les responsables et notamment le coordonnateur national du Programme Pionnier sur la performance sociale de ce programme de développement public. Pour y parvenir, nous avons adopté un positionnement épistémologique de type interprétatif reposant sur une étude exploratoire de type qualitative (Hlardy Rispal, 2002 ; Yin, 2003). Par ailleurs, il s'agit de faire une évaluation du mode de management mis en place dans les projets et programmes de développement publics et leur incidence sur le climat social et bien-être au travail des employés du programme pionnier, face aux difficultés que rencontre ce programme depuis quelques années.

2.1 Choix de l'échantillon et collecte des données

Afin de mieux cerner notre problématique, la recherche est basée sur une étude de cas. Le choix de l'étude de cas comme stratégie de recherche se justifie par le caractère exploratoire de notre recherche qui vise à étudier un phénomène contemporain dans le contexte de la vie réelle (Yin, 1984). La constitution de l'échantillon repose sur une enquête dont le champ démographique concerne les employés du programme d'Appui à la Production et à la Transformation des Racines et Tubercules. Nous avons effectué six (06) entretiens semi-directifs au travers d'un guide d'entretien (Mile et Huberman, 2005) relativement imprécis, qui donne la possibilité au répondant d'aller au-delà du cadre restreint du guide. Cette méthode de collecte des données présente comme avantage le fait que l'on y rencontre généralement moins d'erreurs dans les réponses puisque l'interviewer donne la possibilité au répondant de valider la compréhension et le sens des réponses.

Deux entretiens n'ont pas pu être utilisables par manque de fiabilité, car les interviewés face aux enquêteurs avaient des propos de convenance, mais hors cadre de l'entretien avaient des positions opposées vis-à-vis du top management. La collecte des données primaire s'est déroulée entre Août et Septembre 2019 et la durée moyenne des entretiens était de 42 minutes avec comme support de collecte le dictaphone. Les réponses étaient retranscrites sans aucune modification de sens, de forme ou de fond sur fichier Word. Ce nombre se justifie par l'indisponibilité des répondants à collaborer à la recherche par peur de représailles du top management. Il faut également noter

que l'un des chercheurs est un ex-responsable de ce programme (Directeur Administratif et Financier) par démission.

Tableau 1 : Synthèse des caractéristiques de l'échantillon

Répondant	Entreprise	Fonction occupée	Ancienneté	Sexe	Durée de l'entretien
R1	E1	Chef d'unité de production	6 ans	M	40 minutes
R2	E1	Chef d'unité de la formation	7 ans	M	42 minutes
R3	E1	Ingénieur de conception	3 ans	M	31 minutes
R4	E1	Agent de maîtrise	3 ans	F	32 minutes
R5	E1	Assistant	4 ans	M	38 minutes
R6	E1	Agent d'entretien	6 ans	F	30 minutes

Source : Enquête

2.2 Analyse des données

L'analyse des données s'est effectuée à partir de l'analyse du contenu thématique (Paillé et Mucchelli, 2012), qui permet dans ce cas de ressortir l'appréhension des concepts étudiés par les répondants et leur éventuelle corrélation. Cette technique nous semble appropriée, car la nature des données collectées auprès des responsables traduit leur pensée. L'outil d'analyse utilisé est le logiciel d'analyse de données qualitative Nvivo (QSR International), car dans le cadre d'une analyse thématique, l'utilisation d'un logiciel est encore particulièrement utile (Paillé et Mucchielli, 2003).

Nvivo est particulièrement utile lorsque le chercheur est face à une masse volumineuse de données qualitatives (Bazeley 2007 ; Paillé et Mucchielli, 2003). En effet, il permet d'étudier dynamiquement la complexité d'un corpus (Fallery et Rodhain, 2007) et de plus, il est utile pour le codage, le tri et la classification des données. NVivo dispose de capacités de texte riches : il permet d'éditer et de coder le texte simultanément (Ozkan 2004), permet l'import de différents types de documents (texte en Word, vidéos...) et de créer des liens entre les documents (Walsh, 2003).

Le principe de l'analyse des données à travers le logiciel NVivo s'inscrit dans une démarche de décontextualisation et de recontextualisation du corpus (Deschenaux, 2007). La décontextualisation consiste à sortir une partie de texte du corpus pour ainsi le rendre sémantiquement indépendant. Les différents

extraits de texte sont ainsi classés dans des thèmes ou nœuds différents. Ceci conduit à l'étape de la recontextualisation qui consiste à obtenir un ensemble cohérent et véhiculant un sens à partir de l'ensemble des codes identifiés à l'étape précédente (Deschenaux, 2007). A partir des discours, nous voulons comprendre l'idée que les acteurs se font du leadership exercé par les responsables du programme et son effet sur la performance sociale.

3. Résultats et Discussions

Les résultats issus de l'analyse sont présentés en trois temps selon les articulations ci-dessous présentées :

3.1 Le vécu organisationnel au sein du programme pionnier

Le vécu organisationnel au sein du programme pionnier semble mieux s'appréhender à travers l'ambiance (climat) de travail. Les entretiens démarrent avec la présentation par le personnel de leurs perceptions de l'ambiance de travail au sein de cette structure. Les opérations de codages de cette première phase montrent que l'ambiance de travail se décrit beaucoup plus à travers les notions d'entente, familiarité, complémentarité et d'entraide entre le personnel du programme pionnier. Les perceptions des acteurs de l'ambiance de travail qui règne au sein du programme pionnier sont importantes à identifier pour montrer dans quelle mesure cette variable est significative pour le bien-être des salariés au travail. La qualité de l'ambiance de travail ne diffère pas beaucoup d'un acteur à l'autre, malgré les quelques divergences qui ressortent dans les discours des acteurs interrogés.

3.1.1 *Perception des conditions de travail en lien avec la performance sociale au sein du programme pionnier*

Le personnel présente le type de relations qui prévalent au sein de l'organisation, et qui influencent le climat social du programme pionnier. Nous constatons que les conditions et les relations de travail correspondent à la vision du dirigeant du programme dont la conséquence est la non-satisfaction du personnel. Ce qui affecte négativement le vécu social de l'organisation. Or, Baggio et Sutter (2013) soutiennent l'idée selon laquelle, la performance sociale d'une organisation est fonction du niveau de satisfaction de son personnel. Cet argumentaire, développé depuis trois ou quatre décennies par de nombreux travaux validés et des expérimentations réussies de praticiens, alimente la thèse que la performance économique des entreprises ne peut plus être pérenne ni durable sans la prise en compte de la performance sociale. Dès lors, il en ressort que le bien-être au travail est resté un vecteur capital d'efficacité de l'entreprise (Brun, 2008). Ce lien donne donc du sens au terme de « performance sociale » à l'effet de traduire l'impact du vécu des salariés au travail (Baggio et Sutter, op cit).

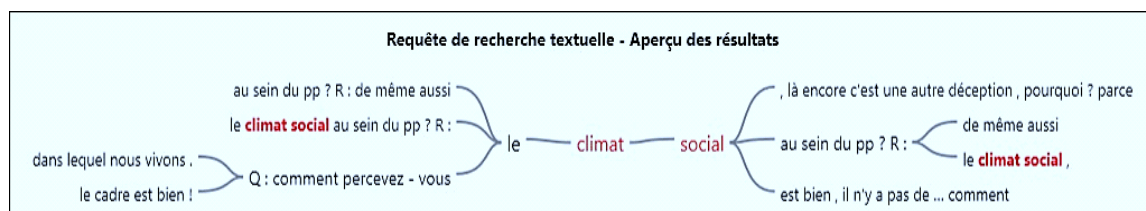
La performance sociale d'une entreprise est mesurée en prenant en compte les critères sociaux au sein de l'environnement de travail. C'est-à-dire les préoccupations sociales du personnel, la recherche du bien-être au travail des employés (Sutter, 2011). A la lecture des discours de certains acteurs du terrain on identifie du mécontentement chez le personnel en lien avec leurs conditions de vie au travail. Pour **(R2)**: *« le climat social, là encore c'est une autre déception, pourquoi ? Parce que dans nos bulletins de paie nous sommes supposé reverser nos droits à la CNPS et lorsqu'on se rapproche de la CNPS on se rend compte que ce n'est pas le cas. Et également dans le cadre du travail, voilà par exemple nous sommes des techniciens, s'il arrivait peut-être un accident je crois qu'on ne prend pas en compte toutes ces primes (prime de technicité, assurance de travail, assurance maladie). C'est un pan qui est un peu négligé »*. Parmi les éléments à l'origine de ce mal-être au travail on identifie : le non reversement des cotisations sociales à la CNPS, l'absence de primes et autres avantages sociaux.

En considérant les attentes du personnel en termes de respect de leur droit prescrit par le code de travail et également l'exercice de l'autorité au sein du programme pionnier, nous identifions plusieurs avis négatifs. Le personnel se plaint beaucoup du non-respect des dispositions du code du travail, comme l'explique ce propos de **(R1)** : *« le code du travail je dirais non ! si vraiment on s'en tenait au code du travail les conditions seraient meilleurs par rapport à ce que nous vivons actuellement mais comme on s'est engagé on est obligé »*. Les salariés évoluent dans la précarité et subissent un certains nombres d'abus d'autorité qui ont pour conséquence de créer des frustrations et de diminuer leur implication au travail. La faillite du mode de management adopté par le coordonnateur national, principal responsable du programme pionnier en est la cause.

3.1.2 Des conditions de travail mal perçues vers une ambiance (climat social) trouble révélatrice de performance sociale mitigée au sein du programme pionnier

Les résultats de l'analyse à ce niveau présentent une double configuration telle que présentée dans la figure 1 ci-dessous:

Figure 1 : Synapsie de l'ambiance du travail au sein du programme pionnier



Source : Auteurs via Editeur NVIVO 10

La lecture de la figure 1 ci-dessus révèle que certains participants (R5, R3 et R6) attestent l'idée d'une bonne ambiance au sein du programme Pionnier. En effet, dans les dires de **(R5)**, il ressort qu' *« au sein du programme pionnier l'ambiance de travail est au beau fixe, il y a une certaine collaboration entre les différents personnels, les différents chefs d'unité, le cadre est bien ! »*. De même, Pour **(R3)** : *« bon ! L'ambiance de travail est là hein, le personnel s'entend puis il n'y a pas de problème entre employés, si je peux dire comme ça, on s'entend, mais naturellement comme dans une famille, comme dans une structure, il ne manque pas des clics et des claques. Mais de manière générale l'ambiance est bonne je préfère dire ça comme ça ! il y a entraide, complémentarité au niveau du travail parce que si je me sens un peu coincé, et que je vois que mon collègue d'en face peut m'aider, il vient toujours à m'aider »*. Ces perceptions illustrent le vécu de l'environnement de travail (Lawler et al, 1974).

Aussi, à travers ce vécu organisationnel perçu par ces employés, il ressort que le climat social au sein du programme Pionnier est envisagé selon ces termes : *« de même aussi le climat social est bien, il n'y a pas de ... comment je peux dire... de différence entre les tribus, ça va, on collabore bien, toutes les tribus sont représentées et c'est ce qu'on peut appeler l'unité nationale, donc tout va bien ! »***(R6)**. C'est-à-dire, la collaboration paisible entre le personnel et les différentes unités, qui est indispensable à l'atteinte des objectifs préalablement fixés par les dirigeants du programme pionnier. D'après **(R6)** : *« la collaboration vraiment...justement elle est indispensable. Puisqu'une unité ne peut fonctionner sans l'autre, donc il faut justement comme je disais tantôt à la précédente question on se complète, donc les fonctions d'une unité dépendent des ...bref on se complète. Elle est indispensable »*.Ce qui rejoint l'analyse de Martin et Croisille (2006), sur les déterminants du climat social qui montrent que, le climat est indissociable des attentes des groupes et unités de travail et de la perception qu'ils ont de l'organisation.

L'atteinte des objectifs organisationnels passe indubitablement par la collaboration de toutes les unités et de tout le personnel du programme. D'où la nécessité pour le management de ce programme de fédérer tout le personnel autour du même objectif par l'exercice d'un mode de management pertinent au sens de Bennis (1996). Mais malgré cette perception positive du climat social par certains, on relève néanmoins chez une frange non négligeable du personnel des avis de nature négatives comme l'illustrent ces propos de **(R4)** : *« non, non non ! le personnel à mon humble avis n'est pas bien traité par la hiérarchie. Déjà s'il faut s'en tenir au local ou nous vivons, les chaises cassées, on se plaint du mal de dos, mais comme on a l'habitude de dire qu'il n'y a pas les fonds, on s'en tient à ce qu'ils nous disent. Mais au fond il n'y a pas ; certains droits qui peuvent nous revenir, ou alors lors des fêtes même comme*

le 1er mai, 8 mars comme nous sommes des femmes, parfois on les passe sans un sous sur la main et on ne nous dit rien, on ne communique pas pour nous dire que voilà la situation. Donc ça passe aussi comme ça sans qu'on ne sache. Le personnel dans son ensemble, je n'ai pas envie de dire que nous sommes vraiment maltraités, mais d'une manière ou d'une autre nous le sommes ». La communication du top management et les pratiques managériale (conditions de travail, primes et avantages sociaux) sont remises en cause. Dans le même ordre d'idée, (R1) ajoute : « je dirais ambiance de travail ne me satisfait pas, parce que vous savez dans un milieu de travail il y'a ce qu'on appelle la déontologie professionnelle, c'est comme-ci elle n'est pas prise en compte, parce que les relations entre service, le personnel, les relations verticale, horizontale ne sont pas vraiment prise en compte ».

L'ambivalence de cette appréhension du climat social par le personnel du programme pionnier laisse transparaître une ambiguïté dans le ressenti des travailleurs pouvant s'expliquer comme la résultante d'un clivage généré par des conditions de traitement asymétriques. Toute chose qui ne répond donc pas aux exigences déontologiques dans la vision du management participatif préconisé par les principes de la gestion moderne des organisations publiques. D'où l'intérêt du questionnement développé au point suivant.

3.2 Que retenir du style de leadership face à cette configuration au sein de la structure ?

Le programme pionnier offre au regard de l'observateur averti l'apparence d'une organisation dont le mode de direction est fluctuant et fonction de critères imprécis, aussi est-il important de le questionner à l'effet de le circonscrire ou de définir avec plus de précisions ses contours.

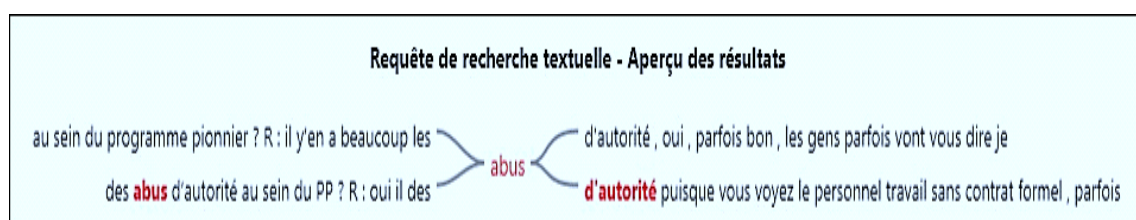
3.2.1 Audit sur le mode de management du coordonnateur national du programme pionnier

Les personnels interviewés dans le cadre de cette étude semblent avoir individuellement une perception précise du mode de management du coordonnateur national.

Ainsi, ce verbatim issu des propos de (R2), font état de l'exercice d'un style de leadership de type autoritaire au sein du programme : « non, non ! il y'a beaucoup d'abus, les missions qui ne sont pas payées, la redevance à la CNPS qui n'est pas versée, les primes qui ne sont pas pris en compte. Donc, il y'a beaucoup de cas comme ça ! le personnel travail sans abnégation ». Le personnel travaille stressé, car le style de leadership est beaucoup plus

autoritaire, malgré le fait que les ressources financières sensées récompenser l'implication du salarié au travail sont rare : *« oui il y'a des abus d'autorité, oui, parfois bon, les gens parfois vont vous dire je suis votre patron, c'est moi qui tient les finances, c'est moi...c'est moi ; parfois bon ce qu'il faut vous donner on ne donne pas ! bon c'est beaucoup plus hiérarchique hein, c'est beaucoup le leader qui décide, quand je parle de leader je parle du coordonnateur et l'agent comptable, quelques fois ils nous influence »*. L'illustration de la réalité des abus sociaux et le non-respect des droits du travailleur est faite par cette figure :

Figure 2 : illustration des abus d'autorité et du non-respect des droits des travailleurs



Source : Auteurs via Editeur Graphique Nvivo 10

La lecture du synopsis ci-dessus montre qu'à côté de ces abus d'autorité, on identifie également l'absence de contrat de travail formel qui amène le coordonnateur à avoir un comportement de « chantage » vis-à-vis du personnel en situation d'emploi précaire, relève **(R1)** *« il y'en a beaucoup les abus d'autorité puisque vous voyez le personnel travail sans contrat formel, parfois on tient un langage de chantage, où vous êtes obligé, sous prétexte que si vous ne marchez pas on ne signerait pas votre contrat, vous allez libérer à tout moment. Donc il y'a cette pression-là, cette psychose qui habite le personnel »*. Ces pressions des dirigeants ne sont pas orientées vers la recherche d'une quelconque performance sociale du programme pionnier.

3.2.2 Audit sur le mode de communication du coordonnateur national en lien avec les relations interpersonnelles au sein du programme pionnier

Concernant la communication et le management du Coordonnateur National du Programme Pionnier, les descriptions du personnel interrogé montrent également des regards partagés comme c'était le cas pour la perception du climat social. Comme on peut le constater par ces explications de **(R4)** : *« comme je disais le coordonnateur c'est avant tout un chef, un père de famille. Et qui dit chef de famille c'est celui-là qui dirige une structure ; et depuis que je suis au Programme Pionnier, je ne peux pas dire qu'un personnel s'est plaint réellement du comportement du coordonnateur hormis le travail. Donc la relation entre le coordonnateur et les employés se sont de bonnes relations. Parfois il peut arriver qu'un employé du Programme Pionnier se*

plaint mais qui t - à lui d'aller vers le cordon et de lui dire que « comme vous voyez-là boss voici ...». Mais si l'employé ne va pas vers le coordonnateur pour lui dire qu'il l'a offensé, le chef ne le saura. Il existe de bonnes relations entre le coordonnateur et le personnel ». Comme nous l'avons identifié au niveau de l'ambiance et du climat social au sein du programme pionnier, le coordonnateur a réussi à installer un climat familial à travers des rapports plus ouvert et plus conviviaux.

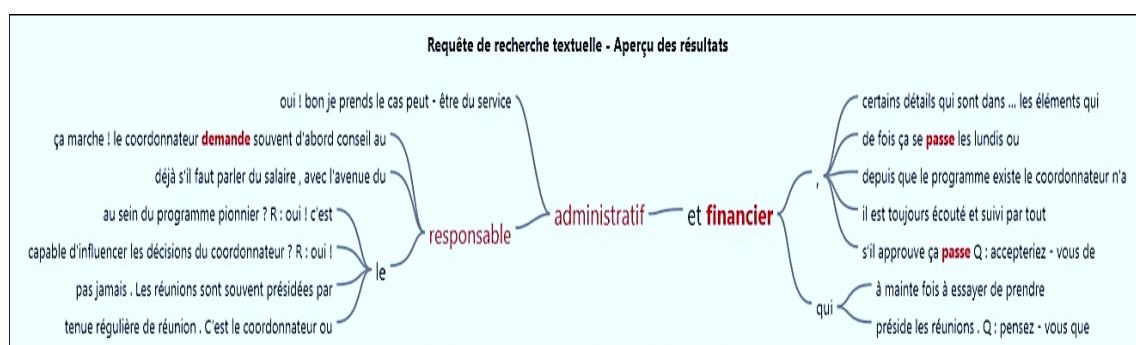
Nous constatons tout de même que la perception du style de gestion et de communication du coordonnateur est perçue différemment d'un acteur à un autre. Pour **(R5)** : *« bon ! Dans une moindre mesure je dirais que la communication n'est vraiment pas très perceptible. Parce qu'il y a certaines unités qui sont complètement détachées, parfois on ne sait pas ce qui se passe dans d'autres unités ; bon c'est peut-être le système qui est mis en place comme je l'avais déjà indiqué précédemment, que la technostructure qui devrait fonctionner avec des réunions de coordination à une fréquence bien déterminée peut-être hebdomadaire ou mensuel, mais cette dynamique n'est pas mise en place et il y a également des répercussions sur la collaboration »*. Ce qui laisse entrevoir des rapports différents du coordonnateur en fonction du personnel. Comme nous l'explique ce verbatim tiré des propos de **(R1)** : *« le chef je dirais en parlant de communication, il ne communique pas ! Si vous ne faites pas les réunions comment il va communiquer. Parfois on est surpris. C'est une autre faiblesse »*. Quand le coordonnateur doit même communiquer il procède de manière arbitraire comme nous l'explique **(R2)** : *« pas toujours sauf si c'est pour une minorité de personnes, parce que peut être le coordonnateur peut faire appel à deux ou trois personnes pour leur poser une question ou alors sollicité leur avis par rapport à une décision qu'il veut prendre. Quelques fois même les délégués du personnel ne sont même pas souvent sollicités, ceux qui sont censés nous représenter d'ailleurs »*. Ce déficit de communication est beaucoup plus caractérisé par l'absence de tenue de réunion de coordination, le personnel est délaissé à lui-même, certains salariés sont discriminés par le coordonnateur. Cet état de chose peut contribuer à baisser la valeur travail chez l'employé et donc son implication, car il se sentira de moins en moins concerné.

3.3 *Emergence du leadership charismatique au sein du programme*

L'exercice d'un leadership charismatique au sein du programme pionnier a également fait l'objet d'une analyse thématique, il en ressort des discours du personnel la réalité selon laquelle il existe plusieurs initiatives individuelles de certains employés qui contribuent à améliorer les conditions de vie au travail des autres employés. Comme nous le montre ces verbatim : *« je ne sais pas vraiment, il peut toujours avoir des personnes qui on se charisme individuel capable d'influencer les autres, je dirais oui hein ! Ces personnes sont souvent*

suivies par les autres » **(R4)**. Ces initiatives individuelles sont plutôt bien vues du côté des autres employés, mais se trouvent neutralisées par le coordonnateur national. Ces propos de **(R1)** nous en donnent l'illustration : « *oui ! Bon je prends le cas peut-être du service administratif et financier qui à mainte fois à essayer de prendre les initiatives dans le sens de nous mettre à l'aise, qui malheureusement a été buté par la hiérarchie et l'agent comptable* ». Le style de management responsable administratif et financier (RAF) du programme pionnier se distingue de celui du coordonnateur national, par la proximité avec les employés, l'écoute et l'attention qu'il porte au bien-être des employés.

Figure 3 : Le style de management du Responsable Administratif et Financier



Source : Auteurs via Editeur Graphique Nvivo 10

La principale personne porteuse de ce charisme individuel et qui se distingue dans presque tous les discours des personnes interrogées est le Responsable Administratif et Financier (RAF) du programme pionnier : « *oui ! le responsable administratif et financier, il est toujours écouté et suivi par tout le personnel* » **(R2, R3)**. On peut constater également que le RAF est aussi écouté par le coordonnateur national : « *oui, il y'a certains qui proposent souvent et ça marche ! Le coordonnateur demande souvent d'abord conseil au responsable administratif et financier, s'il approuve ça passe* ». Le RAF fait preuve de charisme au sens de Conger et Kanungo (1998) et profite de conditions de crise pour émerger. Il projette une image d'entrepreneur et d'une personne très dynamique. Il inspire également confiance aux autres. Selon Tichy et Devanna (1990), le leadership transformationnel ou charismatique dont fait le RAF, permet de fédérer toutes les énergies autour des missions du programme et de redonner confiance à ses collaborateurs. Il se démarque grâce à son charisme individuel.

Conclusion

A l'instar des autres pays Africains Le souci des pouvoirs publics au Camerounais est d'améliorer les conditions de vie des populations d'une part

et de créer et pérenniser des emplois pour réduire le chômage endémique d'autre part, afin de continuer à garantir la paix et la stabilité sociale qui s'imposent comme des impératifs actuels. D'où la mise en place des programmes de développement public à l'instar du Programme pionnier. Pour atteindre ses objectifs et remplir ses missions, le programme pionnier sollicite de ses ressources humaines d'être performantes et impliquées au travail. Les dirigeants sont donc appelés à mettre en œuvre un environnement de travail propice à l'épanouissement de son personnel. Il est nécessaire que les modes de management (style de leadership) adoptés dans l'organisation prennent en compte le bien-être des travailleurs et de manière plus globale les aspirations de toutes les parties prenantes. Les travaux de recherche montrent depuis plusieurs années que le bien-être au travail est synonyme d'efficacité de l'entreprise (Brun, 2008): des salariés satisfaits de leur travail et de leur entreprise sont également des salariés performants.

De ce fait, l'observation de nombreux dysfonctionnement liés aux conditions de vie et de travail du personnel du programme pionnier nous a conduit à porter un regard critique sur les méthodes managériales et leurs effets sur la performance sociale au sein de cette structure de manière particulière et plus globalement sur les projets et programmes de développement publics mis en place par l'Etat du Cameroun dans une perspective de recherche de développement.

Les premiers résultats sur la perception du climat de travail montrent que l'ambiance de travail se décrit beaucoup plus à travers les notions d'entente, familiarité, complémentarité et d'entraide entre le personnel du programme pionnier. Les perceptions des acteurs de l'ambiance de travail qui règne au sein du programme pionnier sont importantes à identifier pour montrer dans quelle mesure cette variable est significative pour le bien-être des salariés au travail. Une perception positive de l'ambiance de travail se dégage des discours des acteurs de manière globale.

Au-delà de la perception de l'ambiance de travail de manière générale, nous avons identifié également à travers les nœuds construits, la conception que les acteurs attribuaient au concept de climat social comme étant la collaboration paisible entre le personnel et les différentes unités qui est indispensable à l'atteinte des objectifs préalablement fixés par les dirigeants du programme pionnier. Mais malgré cette perception positive du climat social par le personnel, on relève néanmoins des avis de nature négatives, indexant le style de leadership et le mode de communication qui se révèlent inadaptés aux exigences de performance sociale.

Nous constatons que les conditions et les relations de travail correspondent à la vision du dirigeant du programme dont la conséquence est la non-

satisfaction du personnel. Ce qui affecte négativement sa performance sociale. Les salariés évoluent dans la précarité et subissent un certains nombres d'abus d'autorité qui ont pour conséquence de créer des frustrations et de diminuer leur implication au travail.

L'exercice du charisme individuel au sein du programme pionnier a également fait l'objet d'une analyse thématique, il en ressort des discours du personnel la réalité selon laquelle il existe plusieurs initiatives individuelles de certains employés qui contribuent à améliorer les conditions de vie au travail des autres employés. Ces initiatives individuelles sont plutôt bien vues du côté des autres employés, mais se trouvent neutralisées par le coordonnateur national. La principale personne porteuse de ce charisme individuel et qui se distingue dans presque tous les discours des personnes interrogées est le Responsable Administratif et Financier du programme pionnier.

L'un des enseignements de cette recherche est qu'elle contribue à la mise à jour du débat sur le rôle des acteurs au commandement dans le management des organisations publiques en contexte camerounais. En effet, il est constaté que le coordonnateur (manager) du Programme Pionnier, de par son style de direction autoritaire, ne favorise pas le management participatif dans ledit programme tel que recommandé par les principes du New Public Management (NPM). Cependant, le responsable administratif et financier (leader dévoilé) de la structure semble mieux s'inscrire dans cette vision, car étant écouté par les employés et plus attentif à leur bien-être travail. Cette réalité s'inscrit en droit ligne avec les déclarations de Mintzberg (2008), qui affirmait que : *« Je pense que cela a été une grande erreur de séparer le leadership du management. La conséquence en est que l'on a maintenant des leaders qui ne sont pas managers. Aussi nous avons besoin de plus de management et de le combiner avec le leadership et de surtout ne pas les séparer... »*. Cette indication suscite quelques recommandations en direction des responsables en charge des organismes publics sur les questions du choix des profils (compétences) affectés aux tâches publiques.

Somme toute, l'amélioration de la performance sociale au sein du programme pionnier pourrait passer par :

- La nécessité de s'éloigner du style autoritaire par le coordonnateur national du programme pionnier, même si cela peut s'avérer nécessaire dans certaines situations ;
- Travailler à renforcer les relations entre le top management et les employés et renforcer la confiance entre eux, pour atteindre les objectifs fondamentaux du programme ;

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- Favoriser les initiatives individuelles qui ont pour objectif d'améliorer le bien-être des employés et donc de la performance sociale ;
- Renforcer les enjeux de la communication entre les parties prenantes dans cette structure étatique.

Références Bibliographiques

- Allouche J. et Laroche P.(2005), Responsabilité Sociale et Performance Financière : une revue de la littérature, Colloque : La responsabilité sociétale des entreprises : réalité, mythe ou mystification ? Université de Nancy 2, 17 et 18 mars,
- Amar A. et Berthier L. (2007), « Le Nouveau Management Public : Avantages et Limites, Research Gate, 13.
- Baggio S. et Sutter P. E. (2013). La performance sociale au travail, livre blanc, mars-lab
- Baret P. (2006), La Performance Globale des Entreprises, 2ème Journées du CEROS, Université Paris X-Nanterre, 19 Janvier.
- Bartoli A. et Brasseur M. (2010), « Le management public », Humanisme et Entreprise, 4, 299, P. 1-4.
- Bass B. et Bass R. (2008).The bass handbook of leadership: Theory, Research and Managerial applications. 4th edition (completely revised and updated), New York: Free Press.
- Bekolo C.,(1995), « La relance des entreprises publiques au Cameroun : une approche par la libération » in Les facteurs de la performance de l'entreprise, Ed. AUPELFUREF, Paris, P .29-38
- Bennis, W. et Nanus, B. (1985), Diriger, les secrets des meilleurs leaders, Paris, Inter Éditions, 197 P.
- Bidi G. ; Bane M. et Feige J. (2017), «Les administrations africaines à l'heure de la modernisation: la RSO comme facteur clé de succès au Sénégal», Lyon (France), 26ème Congrès de l'AIMS, Sciences, technologies et management stratégique, 09 Juin, 15 P.
- Bourguignon, A. (1995), « Définir la performance :une simple question de vocabulaire ». Revue Française de Comptabilité, 269, P. 60-65, Juillet-Août.
- Brun, J. P. (2008), Management d'équipe : 7 leviers pour améliorer bien-être et efficacité au travail, Paris, Editions d'Organisation.
- Carroll A.B. (1979), « A Three-Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance », Academy of Management Review, 4, 4, P. 497-505.
- Clarkson M.B.E. (1995), «A Stakeholder Framework for Analysing and Evaluating Corporate Social Performance », Academy of Management Review, 20, P. 42-56.
- Conger J. et Kanungo R. (1998), Charismatic leadership in Organizations, Thousand Oaks: Sage Publications.
- Darbon D. (2002), « La culture administrative en Afrique : la construction historique des significations du Phénomène bureaucratique », Cadernos de Estudos Africanos, 3, 25 P.
- Deschenaux F. (2007), « Guide d'introduction au logiciel QSR Nvivo 7 », Les Cahiers pédagogiques de l'Association pour le Recherche Qualitative, 32 p.
- Eikenberry, K. (2007), Remarkable Leadership: Unleashing Your Leadership Potential One Skill at a Time, Jossey-Bass.
- Fallery, B. et Rodhain, F. (2007), « Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique », 16ème Conférence Internationale de Management Stratégique, Montréal.
- Finkelstein S. et Hambrick D.C. (1996), Strategic leadership: Top, Executives and Their Effects on Organizations. Minneapolis, West Publishing.

- Fournier, S. (2014), L'implication et prise en compte de la performance dans le secteur public: le cas des enseignants dans les établissements du secondaire. Thèse de Doctorat, Université de Poitiers.
- Freeman R. E. (1994), «The politics of stakeholder theory: Some future directions », *Business Ethics Quarterly*, 4, 4, P.409-421.
- Freeman R.E. (1984), *Strategic Management: A Stakeholder Approach*, Boston, Pitman.
- Gavard-Perret, M. L., Gotteland, D., Haon, C. and Jolibert, A. (2008), *Méthodologie de la Recherche- Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences gestion*, Paris, Pearson.
- Geertz, C. (1999), *Savoir local, savoir global*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Gond J. P., Mullenbach-Servayre A. (2004), « Les fondements théoriques de la responsabilité sociétale de l'entreprise », *Revue des Sciences de Gestion*, 205, Janvier-Février, ABI/INFORM Global, P.93- 116
- Hlady-Rispal M. (2002), *La méthode des cas – Application à la recherche en gestion*, Bruxelles, De Boeck Université.
- House, R.J. (1971). «A Path-Goal Theory of Leadership Effectiveness», *Administrative Science Quarterly*, 16, P. 321-339.
- Hunt, J.G. et Davis J.N. (2009) « Levels of performance: multi-level perspectives on outstanding leadership », *Research in Multi Level Issues*, 8, P. 117-122
- Lawler, E.E. Hall, D.T et Oldham, GR (1974) « Organizational climate: relationship to organizational structure process and performance », *Organizational Behavior and human Performance*, 11, 1, P. 139-155.
- Marchensnay, M. (2011), « Gouvernance et performance des organisations – Les limites de la doxa managériale », *Innovations*, 3, 36, P. 131-145.
- Martin D. et Croisille X. (2006), « L'organisation, le climat, et les conduits professionnels. Une étude en entreprise », E.C.C.H.A.T. Université de picardie Jules Verne, Faculté de Philosophie, Sciences-Humaines et Sociales, Campus, 80025 Amiens cedex 1, France.
- Maurand-Valet, A. (2010), « Choix méthodologiques en sciences de gestion : Pourquoi tant de chiffres ? », *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur*, Nice.
- Mazouz B. et Tardif M. J.B. (2008), « À propos de la performance: l'Arlésienne de la sphère publique », Chap 2 in *Management des organisations publiques*, Proulx D., Presse Universitaire du Québec.
- Mazouz, B. et Leclerc J. (2008), « La gestion intégrée par résultats. Concevoir et gérer autrement la performance dans l'Administration publique », Presses de l'université du Québec, 2008, Québec.
- Meyer, J. P., & Allen, N. J. (1984), «Testing the 'side-bet theory' of organizational commitment. Some methodological considerations», *Journal of Applied Psychology*, 69, 3, P.372- 378.
- Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2004), *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook* (2nd ed.), Thousand Oaks, CA: Sage.
- Mintzberg, H. (2008) « Leadership et communityship », *Gestion*, 33, 3, P. 16-17.
- Moungou M. S. P. (2017). *Le pouvoir du dirigeant dans la relation d'agence: Cas des entreprises publiques au Cameroun*, XXVIe Conférence Internationale de Management Stratégique, Lyon, 7-9 juin
- Osborne, R. N., Hunt, et Jauch L. (1980). « Organization Theory: An Integrated Approach », New York, Wiley.
- Osborne, S. (2010). *The new public governance? Emerging perspectives on the theory and practice of public governance*, edited by Stephen Osborne.
- Ozkan, B.C. (2004), «Using NVivo to Analyze Qualitative Classroom Data on Constructivist Learning Environments», *The Qualitative Report*, 9, 4, P. 589-603.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- Proulx D. (2008), *Management des organisations publiques : théories et applications*, 2^e éd Québec, Presse Universitaire du Québec.
- Roussel E. (2008), «La figure du chef charismatique à l'intérieur du monde du travail et, plus spécifiquement encore, dans celui des entreprises privées», *Les cahiers psychologie politique*, 13, Juillet.
- Sutter, P. E., (2011), *Le manager hiérarque. Y a-t-il un pilote dans l'organisation ?* Paris, Editea.
- Tichy, N.M. et Devanna, M.A. (1990). *The Transformational Leader. The Key to Global Competitiveness*, New York, John Wiley, 306 p.
- Tirilly M. (2018), *La responsabilité sociale des entreprises dans le secteur public : le cas des entreprises publiques*, Thèse de Doctorat, Université du Québec en Montréal, Janvier.
- Wartick S.L. et Cochran P.L. (1985), «The evolution of the Corporate Social Performance model», *Academy of Management Review*, 10, P.758-769.
- Wood D- J., (1991), «Corporate social performance revisited», *Academy of Management Review*, 16, P. 691-718.
- Yin R. (2003), *Case study research – Design and methods*, 3^e édition, Thousand Oaks, Sage, 173 P.
- Yukl G. (2008), «How leaders influence organizational effectiveness », *The Leadership Quarterly*, 19, 6, P.708-722.

**LES DETERMINANTS D'OCTROI DE CREDIT DANS UN
ENVIRONNEMENT DEREGULE ET FORTEMENT
CONCURRENTIEL : CAS DE LA VILLE DE BUKAVU/RDC**

Augustin NAMEGABE BIREGEYI

*Institut Supérieur des Finances et de commerce,
Bukavu,
RDC*

augustinbiregeyi@gmail.com

Joseph MULAMBA LAISI

*Institut Supérieur des Finances et de commerce,
Bukavu,
RDC*

laisijeff@gmail.com

Désiré BAYONGWA NZIIBONERA

*Institut Supérieur des Finances et de commerce,
Bukavu,
RDC*

nzibade2@gmail.com

Résumé

Cette étude a utilisé un effectif de 363 emprunteurs pour déterminer les facteurs d'octroi de crédit dans les structures de microfinance de la ville de Bukavu en République Démocratique du Congo(RDC). Nous avons ainsi construit un modèle économétrique sur la base de 11 variables. L'analyse des données, grâce à l'analyse en composantes principales d'abord puis la régression multiple, nous ont permis de réaliser que l'octroi de crédit (montant octroyé) dans les structures de microfinance de la ville de Bukavu dépend de la somme sollicitée, de la valeur de la garantie matérielle et du montant des crédits dans les autres institutions.

Mots clés :

Octroi de crédit, environnement dérégulé et fortement concurrentiel, Bukavu, RDC

Abstract

This study used a staff of 363 borrowers to determine credit granting factors in micro finance structures in the city of Bukavu in the Democratic Republic of Congo. We thus constructed an

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

econometric model based on 11 variables. The data analyses, thanks to the principal components analysis, first, and then the multiple regression, allowed us, finally, to realize that the granting of credit (amount granted) in the city of Bukavu depends on the amount requested, the guarantee's value and the credits' amount in the others Micro Finance Institutions.

CLASSIFICATION JEL: R2 20

1.Introduction

Depuis ces trois décennies, le secteur de la Microfinance a pris de l'essor ([Mayoukou & Kertous, 2015a](#)) avec comme mission de rendre l'accès facile et rapide aux services financiers de proximité pour les pauvres, mieux les personnes à faibles revenus. En Europe par exemple, la grande majorité des IMF(Institution de Microfinance) ont choisi l'inclusion financière (72%) et la création d'emplois (70%)([Botti, Dagradi, & Torre, 2016](#); [Inekwe, 2019](#)). Leurs missions principales restent le suivi de la promotion des microentreprises (60%) et de l'inclusion sociale en réduisant de la pauvreté (59%)([Bottiet al., 2016](#)).Le nombre de famille bénéficiant des microcrédits est passé de 7,6 millions en 1997 à 137,5 millions en 2010([Botti et al., 2016](#)). Dans la même logique, les chiffres publiés par la « Microfinance Information Exchange »([Market, 2012](#)), montrent que de 2002 à 2012 l'industrie a connu une croissance de plus de 1 300 % en Afrique subsaharienne([Essombe Edimo Nya Bonabebe, 2015](#)). C'est le cas du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo(RDC) où le nombre total de Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC) et Institutions de Microfinance (IMF) atteignent 111 ([Banque Centrale du Congo, 2009](#)).

En même temps que le secteur croit, les difficultés de recouvrement apparaissent petit à petit. Le taux d'impayés, qui s'élevait en moyenne à 2% du portefeuille en 2004, s'était envolé à 7% en Bosnie-Herzégovine, 10% au Maroc, 12 % au Nicaragua, et 13% au Pakistan en 2009([Chen, Rasmussen, Reille,& Rozas, 2010](#)). Pardessus le marché, les recouvrements se sont effondrés dans beaucoup de pays et c'est le cas dans l'État indien de l'Andhra Pradesh([Michel et al., 2011](#)). Au cours de l'année 2009, les 111 institutions de microcrédit présententl'encours de crédit de USD 34 298 872,00 dont la répartition par province fait ressortir une prédominance des structures financières de proximité dans le Nord-Kivu avec 31 COOPEC et 5 IMF représentant USD18 864 744,00 en encours crédit ([Banque Centrale du Congo, 2009](#)). Toute ces institutions se caractérisent par une mauvaise qualité de portefeuille des crédits ([Banque Centrale du Congo, 2009](#)).

Dès les années 2012, la RDC connaît un repli en termes de nombre d'institutions agréées, la Banque Centrale du Congo procède au retrait d'agrément des trente-cinq suite à la cessation d'activités et du paiement dû à la mauvaise gestion(35) ISFD([Banque Centrale du Congo, 2012](#)). La même tendance continue l'année 2015, 2016. Les crédits nets octroyés par les ISDF à la clôture de l'exercice se sont établis à USD162 174 030,00 soit une hausse de 20.4% par rapport à l'année 2014 ([Banque Centrale du Congo, 2015](#)). L'analyse de la qualité du portefeuille de crédit par type d'ISDF a indiqué une détérioration au niveau des IMF qui ont enregistré

unportefeuille à risque à plus de 30 jours (PAR30) de 18,6% en 2015, contre 2,0% en 2014. Le PAR30 passe à 28,6% à la fin de l'an 2016 ([Banque Centrale du Congo, 2016](#)). En province du Sud-Kivu, l'encours de crédit et l'épargne ont connu des régressions dans les mêmes proportions, contrairement aux fonds propres qui se sont légèrement améliorés quoique demeurant négatifs ([Banque Centrale du Congo, 2016](#)). On constate par exemple l'épargne de 43 159 382 en 2015 qui passe de à 32 967 417 au cours de 2016, soit une variation de -23.6. Il en est de même pour les Encours crédit de 15 878 578 en 2015 passent à 12 136 637, soit une variation de -23,6 ([Banque Centrale du Congo, 2016](#)).

Face à cette croissance vertigineuse et continue, la pérennité des COOPEC et IMF reste menacer. Cette hausse régulière constatée dans la dégradation de la qualité du portefeuille est justifiée par le fait que dans certaines régions les remboursements se sont effondrés et continuent à s'effondrer, parfois temporairement, parfois de manière chronique ([Imbert, 2014](#); [Samat & Studies, 2019](#)). Le portefeuille de crédit ainsi constitué doit être surveillé et entretenu afin de le conserver sain, dans le respect de tous les critères de qualité définis par la Banque Centrale et les autorités de contrôle. A défaut de quoi, les retards et les défauts de remboursement menaceront la viabilité et la pérennité des institutions de microcrédit mais aussi les emprunteurs seront surendettés([Baklouti, 2013](#); [J. J. C. f. F. I. P. Schicks, 2011](#)).

Bien que le secteur soit très sensible, il n'existe presque pas d'études menées dans le cadre d'analyse la pérennité et la viabilité des COOPEC et IMF de le RDC, plus particulièrement celles de la ville de Bukavu en province du Nord-Kivu. C'est dans ce cadre que cette étude se propose d'analyser les facteurs d'octroi des crédits au sein des COOPEC et IMF de la ville de Bukavu. Ainsi, durant cette investigation, nous essayerons de répondre plus spécifiquement aux questions suivantes :

Quels sont les déterminants d'octroi de crédit par les COOPEC et IMF en ville de Bukavu ?

Comment les risques liés à ces déterminants sont-ils gérés ?

2. Bases théoriques

Dans cette partie, nous présentons les théories et déterminants empiriques qui nous ont permis de construire le modèle théorique.

2.1 Revue de la littérature

Plusieurs études ont déjà été menées dans le secteurs sur les facteurs d'octroi ou de remboursement des microcrédits ([Baklouti, 2013](#)). Ces déterminants peuvent être regroupés en quatre éléments majeurs, à savoir les caractéristiques de l'emprunteur, les aspects de l'entreprise, les caractéristiques du prêt ainsi que les caractéristiques du prêteur ([Baklouti, 2013](#); [Inekwe, 2019](#); [Nawai, Shariff, & Science, 2010](#)).

L'une de premières études sur les facteurs de remboursement a été menée au niveau de la Costa Rica ([Wenner, 1995](#)). Pour cette étude, l'asymétrie de l'information est un des facteurs qui affecte les *marchés du crédit dans les pays en développement et entraîne ainsi un rationnement sélectif et une segmentation du marché avec des conséquences défavorables sur la répartition des revenus pour les petits emprunteurs* ([Columba, Gambacorta, & Mistrulli, 2010](#); [Wenner, 1995](#)). Son analyse portant sur 25 groupes de crédit indique que les performances de remboursement de ces groupes s'améliorent avec la sélection par les pairs, variable mesurant implicitement les activités de dépistage, de surveillance et d'application menées au sein de ces groupes

([Baklouti, 2013](#)). Au cours de la même analyse, il ressort que les groupes situés dans des régions éloignées ont une meilleure performance de remboursement. En effet, le fait d'être éloigné réduit la possibilité d'accès à d'autres sources de crédit ([Baklouti, 2013](#)).

Par la suite, le modèle Tobit, dans une étude composé de 128 groupes de crédits au Bangladesh, a été développé pour déterminer les facteurs les plus importants qui influence les taux de remboursement du groupe ([Baklouti, 2013](#); [Sharma & Zeller, 1997](#)). Le résultat indique que le taux de remboursement augmente une fois que les emprunteurs ont plus de crédits rationnés, si les groupes de crédit sont formés à l'aide d'une auto-sélection processus (dépistage) et s'ils sont principalement formés de femmes ([Baklouti, 2013](#); [Sharma & Zeller, 1997](#)).

Pour une étude menée sur 1234 institutions de microfinance dans 106 pays les déterminants du défaut de paiement des obligations de microcrédit des emprunteurs sont examinés ([Inekwe, 2019](#)). Cette étude regroupe les facteurs du défaut de remboursement en facteurs micro-economiques et macroéconomiques ([Inekwe, 2019](#)). L'étude aboutit à un modèle avec 42 variables. En utilisant la variante de l'analyse des limites extrêmes qui teste systématiquement la fragilité des estimations de coefficients, l'étude examine l'importance de 42 variables pour expliquer le risque de défaut([Inekwe, 2019](#)).

2.2 Modèle de recherche

Le modèle de recherche est composé de onze variables considérées dans la littérature comme étant facteurs pouvant affecter l'octroi des crédits au sein des institutions de microfinance. Le modèle est constitué des variables qui suivent :

1° Valeur des garanties (VG) :

« Les garanties sont généralement représentées par des actifs physiques ou des actions; les garanties sont des obligations contractuelles des tiers à effectuer des paiements en cas de défaillance de l'emprunteur, tel qu'un cautionnement. En raison d'absence d'informations sur le type de prêt sécurisé par des garanties, les relations bancaires impliquant des prêts autres que des lignes de crédit sont exclus » ([Pozzolo, 2004](#)). Les garanties sont en général utilisées comme des incitations au remboursement pour se prémunir contre un manquement volontaire, augmentant ainsi les implications dans le remboursement ([Inekwe, 2019](#)). Elles ont été depuis longtemps considérées comme des moyen facilitant l'accès au crédit ([Honlonkou, Acclassato, Quenum, & Economics, 2006](#)). Fournir des garanties à la banque peut atténuer ces asymétries d'information et résoudre ainsi le problème du rationnement du crédit([Mayoukou & Kertous, 2015a, 2015b](#); [Steijvers & Voordeckers, 2009](#)).

2° Le nombre de comptes dans les autres IMF(NCAI)

Les emprunteurs ne s'engagent non seulement pas à prendre plusieurs prêts mais aussi s'engagent à adhérer dans plusieurs institutions ([J. SCHICKS & ROSENBERG, 2011](#)). Cette situation provoque petit à petit le risque de surendettement et une augmentation d'impayés. Sans ignorer que les emprunteurs évaluent les avantages comparatifs d'offres de service des institutions de microfinance quelque fois au détriment de la réglementation.

3° Crédit antérieur (CRA)

Encore appelé prêt précédent, le crédit antérieur met en évidence l'historique de l'emprunteur dans ses relations avec la structure de microfinance ([Baklouti, 2013](#);

[Schreiner, 2004a](#)). Pour cette variable, trois cas de figure peuvent se présenter. Le premier est celui où le client en présence ne présente aucun prêt antérieur. Pour celui-ci pas d'historique. Pour le second cas le client est familier mais paye toujours ses dettes sans souci. Pour le troisième cas de figure, l'emprunteur est familier mais présente une partie ou certaines parties de ses dettes en situation de non paiement([Baklouti, 2013](#)). L'historique d'emprunts d'un client est un bon prédicteur pour la performance de paiements futurs([Schreiner, 2004b](#)).

4° Crédit dans les autres IMF (CRAI)

Les caractéristiques des emprunteurs jouent un rôle important dans la performance de remboursement des prêts. Les risques de défaillance des clients ayant plusieurs sources de prêt sont plus élevés que les autres ([Vogelgesang, 2003](#)). Cette situation reste alimentée par l'asymétrie informationnelle qui règne entre institutions ([Inekwe, 2019](#)). A cet égard, nous capturons dans cette variable le montant total de crédit provenant d'autres institutions de microfinance pour un emprunteur quelconque.

5° Le montant de crédit

Cette variable est généralement définie comme étant une caractéristique de prêt résultant de la négociation entre l'emprunteur et l'institution de microfinance ([Baklouti, 2013](#)). Dans certaines situations, le montant que l'emprunteur sollicite peut ne pas être celui qu'on lui donne réellement. Pour mieux appréhender cette variable, nous nous proposons de décliner cette variable en deux sous variables, le montant demandé ou sollicité et le montant octroyé ou réellement perçu par l'emprunteur.

5a Montant demandé ou montant sollicité(M D)

Ici, il s'agit du montant que le demandeur souhaiterait avoir lors de la sollicitation de sa dette. Il peut ne pas être forcément celui qu'on lui donne. Un montant inférieur à sa sollicitation peut lui être octroyé pour des raisons propres à la structure d'octroi.

5b Montant Octroyé(M O)

Le montant octroyé est la somme réellement perçue par le demandeur du crédit qu'il a sollicité, contrairement au montant qu'il sollicite([Schreiner, 2004a](#)). Cette somme est toujours inférieure ou égale au montant sollicité (montant demandé).

6° Les mouvements dans le compte

Les garanties matérielles, mouvements de dépôts et retraits ont été pendant longtemps un moyen permettant de faciliter l'accès au crédit ([Honlonkou et al., 2006](#); [Nzongang, Wamba, Nimpa, & Development, 2014](#)). Ces facteurs, contrairement à la capacité de remboursement réelle, ont réduit l'octroi de crédit au seul respect des exigences de la politique de crédit d'une institution sans pour autant se renseigner davantage sur le comportement du client dans le secteur de la microfinance ([Nzongang et al., 2014](#)). La variable reprend les mouvements dans le compte 6 mois avant la demande de crédit. Nous nous proposons de décomposer cette variable en deux autres variables, à savoir la moyenne des dépôts et la moyenne des retraits sur un même compte.

6a) Moyenne des dépôts (MND)

Cette variable reprend la moyenne des dépôts de 6 derniers mois précédant l'emprunt.

6b) Moyenne des retraits (MNR)

Cette variable enregistre la moyenne des retraits de 6 derniers mois précédant l'emprunt.

7° Les facteurs liés au ménage

Les facteurs liés au ménage (tels que le revenu, la profession, âge, éducation, taille, ses charges) sont supposés affecter la demande de microcrédit au sein des ménages, peuvent directement influencer leur accessibilité au micro-crédit ([Ayamga, Sarpong, & Asuming-Brempong, 2006](#); [Li, Gan, & Hu, 2011](#); [Schreiner, 2004a](#)). En fait, l'accès des ménages à un certain type de crédit peut être conceptualisé comme une prise de décision séquentielle, processus qui est lancé du côté de la demande ([Li et al., 2011](#); [M. J. W. d. Zeller, 1994](#)). Parmi ces facteurs, nous avons retenu **la taille du ménage(TM)** ([Tatham,Hair, Anderson, & Black](#)) et **ses charges (CHM)**([Setargie, 2013](#)).

9° Taux d'intérêt (TI)

Le taux d'intérêt effectif est la somme des bénéfices réalisés plus les trois composantes principales des coûts d'une IMF, à savoir les frais d'exploitation, les frais financiers et les pertes liées à la dépréciation de prêts([Roberts, 2013](#)). Le taux d'intérêt est une des caractéristiques macro-économique de défaut de prêt de la catégorie financière ([Inekwe, 2019](#))utilisé comme filtre permettant d'identifier les bons emprunteurs, évitant ainsi la sélection adverse([Nzongang et al., 2014](#); [Patten & Johnston, 2001](#)).

A partir de tous ces facteurs pouvant affecter le prêt, nous avons construit un modèle économétrique. Il s'agit pour ce modèle de pouvoir ainsi vérifier si tous les facteurs énumérés ci-dessus influencent le montant octroyé au sein des COOPECS et IMFs de la ville de Bukavu.

$$MO_i = \beta_0 + \beta_1 VG + \beta_2 NCAI + \beta_3 MND + \beta_4 MR + \beta_5 CRA + \beta_6 CRAI + \beta_7 MD + \beta_8 CHM + \beta_9 TM + \beta_{10} TI + \varepsilon_i \quad (1)$$

La forme simplifiée est : $MO_i = \beta_0 + \sum_{i=1}^n B_k X_i + \varepsilon_i$ avec $i \in [1, n]$ (2).

Comme vu dans la littérature, les variables ci-dessus décrits sont de loin suffisantes pour pouvoir justifier le montant octroyé à un client au sein d'une COOPEC ou d'une IMF. Plusieurs autres variables ne sont pas intégrées dans ce modèle car il est très difficile de pouvoir les appréhender en termes des données. Elles se trouvent capturées par le terme d'erreur .Ce terme synthétise donc tous les autres facteurs qui ne sont pas pris en compte dans ce modèle.

3.Méthodologie

Dans cette partie, nous présentons le processus qui nous a permis de choisir notre échantillon et la technique de collecte des données. La partie se clôture par la présentation des différents outils d'analyse qui nous ont permis d'évaluer notre modèle.

Cette étude se propose d'analyser les relations entre les variables du modèle de notre recherche. Les variables ont été puisées dans la littérature et nous ont permis de construire un modèle comme présenter dans la partie qui précède. Il existe une relation de causalité entre les variables indépendantes (ou explicatives) et la variable dépendante (ou expliquée).

Dans notre étude, la population visée est constituée de l'ensemble des emprunteurs dans le secteur de la microfinance en ville de Bukavu. Nous n'avons pas eu d'autres possibilités d'extraire nos sujets de recherche que de recourir à ce type d'échantillon

vu le caractère confidentiel des données sur les emprunteurs dans les institutions de microfinance. Il est connu que les résultats issus de ce type d'échantillonnage peuvent présenter des limites quant à leur généralisation sur la population mère ([Dépelteau, 2003](#)). Même si notre préoccupation ne s'étendait pas à une telle ambition, le soins mis dans le choix des sujets de cette étude permet d'obtenir des indications fiables non seulement sur les sujets qui ont été contactés dans la récolte des données, mais aussi sur les autres sujets en raison des caractéristiques communes de ces emprunteurs. Nous avons pu retenir un échantillon de 363 emprunteurs qui se sont montrés disponibles à répondre à nos questions. Il faut cependant signaler qu'il est difficile de répartir les sujets selon les institutions de microfinance car les emprunteurs ont des comptes dans plus d'une institution recherchant les avantages des unes et des autres. Pour récolter les données, nous avons élaboré un questionnaire. Après le prétest fait par six personnes dont deux étudiants et quatre agents dans les IMF de la place, le questionnaire a été soumis aux enquêtés. Compte tenu du caractère confidentiel des données financières, nous n'avons eu accès qu'aux données susceptibles d'être publiée dans les sites web des associations professionnelles et dans leurs rapports annuels. Pour compléter ces informations, nous avons passé un entretien avec le point focal de la « plateforme des Microfinance en ville de Bukavu, Patient Choya, le gérant de la COOPEC CAHI » en constitution pour montrer l'intérêt de notre recherche, le guide d'entretien (auquel il a lui-même répondu) et le questionnaire d'enquête à soumettre aux agents de crédit et aux clients indiqués. La réponse était favorable dans les conditions de garder l'anonymat des emprunteurs. De ce fait, nous avons réalisé un échantillon d'emprunteurs à boule de neige pour quelques entretiens semi-directifs. Dans ce contacte, nous avons mené deux entretiens avec le responsable des IMF (les Branch Managers de Finca RDC SA/Bukavu, Messieurs Berhice Mwamba et Sylvain Ahosakadi) en date du 04 mars, et 11 mars 2019 et ont duré respectivement 45 minutes et 35 minutes. Deux entretiens ont été faits avec les responsables des commissions de crédit de cette IMF (monsieur Ruphin KULONDWA, Small Enterprises relationship officer et Monsieur Ram's MUTUZA, Client Relationship supervisor) en date du 02 avril et du 03 avril de durées respectives de 20 minutes et 50minutes. En date du 03 avril, nous avons également mené un entretien avec l'emprunteur disponible pour une durée de 25 minutes. Grâce à ces outils, nous avons réussi à collecter des données numériques concernant l'année d'activités 2017 auprès de 363 individus (emprunteurs) sur un total d'emprunteur inconnu. Les emprunteurs interrogés sont retrouvés occasionnellement dans leur milieu d'activité selon que les agents de crédit nous aient soufflé à l'oreille, un client dans les IMF et COOPEC de la ville de Bukavu. Seules les informations de nature quantitatives étaient accessibles. Les informations à caractère intime telle que le nom de l'emprunteur ont été omises. Quant à l'analyse, nous nous proposons de condenser l'information contenue à l'intérieur d'un grand nombre de variables en un ensemble restreint de nouvelles dimensions composites. Nous avons ainsi fait recours à la démarche multivariée sur la procédure par quatre étapes dont la dernière est le Choix de la méthode d'extraction ([Tatham et al., 1998](#)). De deux méthodes d'extraction des facteurs qui existent, **l'analyse des facteurs communs** (analyse factorielle) et **l'analyse en composantes principales** (ACP), nous avons privilégié l'analyse en composantes principales (*Principal component Analysis*) qui est basée sur la variance spécifique des variables

et qui permet d'extraire un minimum de facteurs qui expliquent la plus grande partie possible de la variance spécifique (Tatham et al.,1998). Cette démarche va nous permettre d'identifier les différents facteurs d'octroi de crédit sur base de leur corrélation avec les axes qui seront retenus. Pour pouvoir ressortir le modèle économétrique, nous avons, sur base des variables significatives de l'ACP, pu recourir à la régression linéaire multiple sous l'estimateur des moindres carrés ordinaires (MCO). Pour les données obtenues, les traitements ont été réalisés grâce aux logiciels Stata12 et SPSS 23.0.

4. Résultats et discussions

Cette partie se consacre aux facteurs d'octroi et de risques de crédit dans les IMF de la ville de Bukavu. Leur identification sera effective grâce à l'analyse en composantes principales (ACP). Pour pouvoir atteindre un modèle économétrique, l'analyse des facteurs sera complétée par la régression linéaire.

Avant toute étape d'analyse en composantes principales, nous décrivons d'abord les données tout en présentant une analyse de corrélation entre les variables. Par la suite, intervient la mesure de l'adéquation de l'échantillonnage (KMO) et du Test de sphéricité de Bartlett pour pouvoir décider de l'usage de la méthode choisie, à savoir l'analyse en composantes principales.

a) Mesure de l'adéquation de l'échantillonnage

La mesure de l'adéquation de l'échantillonnage donne un aperçu global de la qualité des corrélations inter-items. L'indice KMO varie entre 0 et 1 et donne une information complémentaire à l'examen de la matrice de corrélation.

Table 1 : Test KMO et Bartlett

Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		.735
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	2504.962
	Df	55
	Sig.	.000
a. Based on correlations		

Source : Auteur (logiciel SPSS23.0)

L'indice KMO de 0,735 peut être qualifié de bonne. Il nous indique que les corrélations entre les items sont bonnes. Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle voulant que nos données proviennent d'une population pour laquelle la matrice serait une matrice d'identité. Les corrélations ne sont donc pas toutes égales à zéro.

Test de sphéricité de Bartlett quant à lui, indique si la matrice de corrélation est une matrice identité à l'intérieur de laquelle toutes les corrélations sont égales à zéro. Nous espérons que le test soit significatif ($p < 0,05$) pour que nous puissions rejeter l'hypothèse nulle voulant qu'il s'agisse d'une matrice identité qui signifie que toutes les variables sont parfaitement indépendantes les unes des autres. Dans notre cas, le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p = 0.000 < 0,05$) nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

b)Examen de la matrice des composantes (sans rotation)

Cette matrice contient les poids des variables sur chaque composante. De manière générale, la première composante extraite est celle qui explique le plus de variance et est donc la meilleure combinaison possible de variables. Les autres composantes ont moins de variance résiduelle à expliquer. Par conséquent, Ils représentent des combinaisons de moins en moins optimales, jusqu'à l'extinction de la variance à expliquer.

Table 2: Total Variance Expliquée

	Compon ent	Initial Eigen values			Extraction Sums of Squared Loadings		
		Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
Raw	1	1383275915.589	57.810	57.810	1383275915.589	57.810	57.810
	2	831723985.069	34.760	92.570	831723985.069	34.760	92.570
	3	110645901.775	4.624	97.194			
	4	43462202.074	1.816	99.010			
	5	10176341.541	.425	99.436			
	6	7483279.598	.313	99.748			
	7	6006268.406	.251	99.999			
	8	12255.704	.001	100.000			
	9	1.569	6.559 E-8	100.000			

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

	10	.582	2.434 E-8	100.00 0			
	11	.201	8.391 E-9	100.00 0			

Source : Auteur (logiciel SPSS23.0)

Sur base du tableau ci-dessus, il ressort clairement que les deux premiers axes sont à retenir car ils représentent déjà 92.570% de l'information de départ après projection.

c) Représentation des variables sur les axes retenus

Puisque nous avons retenu seulement deux axes, nous avons refait l'analyse en spécifiant que nous désirions conserver ce même nombre de facteurs. Ce qui nous donne le tableau des corrélations à la première rotation ci-dessous :

Table 3: Corrélations à la première rotation

	Raw		Rescaled	
	Component		Component	
	1	2	1	2
MR	19006.811	-12477.029	.831	-.546**
MND	20591.090	-13944.145	.824	-.558**
VG	22859.818	21698.525	.723	.686**
MO	5023.936	1726.084	.591	.203**
MD	5207.574	1914.939	.562	.207**
CRA	4613.990	2024.057	.525	.230**
CRAI	1343.272	198.087	.401	.059**
CHM	27.479	13.690	.216	.107*
NCAI	.099	-.033	.122	-.040*
TM	-.059	.000	-.047	.000*
TI	.024	.036	.052	.079*

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Source : Auteur (logiciel SPSS23.0 ** variables bien représentées sur l'axe et donc analysable, * variables mal représentées sur l'axe et non analysable).

Toute valeur Supérieure 0.25 (25%) en valeur absolue est significative. Il ressort clairement que les sept premières variables sont significatives sur l'une ou l'autre axe. Dans le but de pouvoir faciliter l'interprétation sur les axes retenus, SPSS prévoit lui-même des valeurs nulles pour les variables non significatives sur ces axes. Cette situation est visible dans le tableau qui suit :

Table 4: Variables significatives

	Composant	
	1	2
NCAI	.000	.000*
MD	.035	.021**
CRA	.029	.021**
MO	.031	.018**
MND	.372	-.419**
MR	.314	-.343**
VG	.522	.825**
CHM	.000	.000*
TM	.000	.000*
TI	.000	.000*
CRAI	.003	.001**

Source : Auteur (logiciel SPSS23.0 variables bien représentées sur l'axe et donc analysables, * variables mal représentées sur l'axe et non analysables)¹⁸.**

Le tableau ci-dessus montre que les variables NCAI (Nombre des comptes dans les autres IMF), CHM (charges de ménage), TM (Taille de ménage) et TI (taux d'intérêt) ne sont pas significatives sur les deux axes retenus. Elles ne seront pas interprétées. Elles sont donc à rejeter. Par contre, les variables MD (Montant demandé ou montant sollicité), CRA (Crédit antérieur), MO (Montant Octroyé), MND (Moyenne des dépôts), MR (Moyenne des retraits), VG (valeur de la garantie) et CRAI (Crédit dans les autres IMF) sont significatives sur l'un ou l'autre axe. Elles seront par la suite analysées et feront l'objet de la régression linéaire multiple dans la section qui suit.

¹⁸ Pour l'ACP, toute corrélation supérieure à .25 indique que la variable est bien représentée sur l'axe.

Sur l'axe numéro 1, il ressort une forte corrélation du montant octroyé (MO) et le montant demandé (MD). Ces deux variables sont presque confondues. Ces deux informations évoluent pratiquement dans le même sens car sont positivement corrélées sur cet axe. Sur ce même axe, les variables VG (valeur de la garantie), CRA (crédit antérieur), CRAI (crédit dans les autres IMF) sont également positivement corrélées. Il s'agit donc d'un axe de rapprochement entre toutes ces variables. Cela revient à dire que le mouvement de l'une de ces variables entraîne la modification des autres dans le même sens mais en des proportions différentes. L'augmentation des crédits antérieurs, par exemple, accroît le volume du montant à solliciter. Il en est de même de la somme des crédits dans les autres IMF.

Sur l'axe numéro 2 : un rapprochement s'observe entre les dépôts et les retraits sur cet axe. Les deux variables sont corrélées négativement par rapport à l'axe. Il se voit une opposition sur le même axe entre les deux groupes de variables (retraits et dépôts) et la valeur de la garantie. Ces deux groupes de variables évoluent dans le sens contraire. Cela revient à dire que lorsque les mouvements sont fréquents dans un compte, la valeur de la garantie a tendance à être minimisée. Par contre, pour un client dont les mouvements ne sont trop fréquents, l'IMF sera trop exigeante en terme de valeur de garantie. (du côté de l'actif, l'encours des crédits se rapproche de celui des dépôts, voire le dépasse parfois. Mais il n'est pas fondamentalement le problème. Le risque émerge du côté passif et affecte l'actif, car la nature des dépôts sur lesquels sont adossés les prêts est souvent inadaptée. Beaucoup d'IMF utilisent des dépôts journaliers pour accorder des prêts. Il y a là une inadéquation actif-passif (Mayoukou, (2014) . le mouvement fréquent et important dans un compte à terme, fait que, lors de l'évaluation de la garantie caution du prêt, le pourcentage accordé à la garantie matérielle dans les IMF de Bukavu, soit revu à la baisse au détriment de l'importance des liquidités dans le compte épargne du client débiteur. Par contre, une situation régulière peut être observée dans le même sens que les dépôts. Toute chose restant, égale par ailleurs, la garantie matérielle sera plus exigible que les dépôts suivis des retraits. C'est ce qui explique le signe négatif du modèle économétrique de prédiction pour signifier une corrélation négative entre ces deux variables. Ce dernier cas est illustré par Célestin MAYOUKOU (2013, P.171) en ces termes : le contrat de dépôts journalier étant très liquide, puisque le retrait peut se faire à tout moment, il soumet l'IMF à un risque certain de liquidité. Plusieurs IMF ont été mises en faillite par des *runs* déclenchés par la clientèle des déposants journaliers, qui mènent souvent des activités à rotation rapide, et l'IMF ne joue pour eux, dans ce cas, qu'un rôle de coffre-fort.

d) Composantes principales et le MCO

Après l'analyse factorielle, il est difficile de sortir un modèle économétrique. Ainsi, il convient de recourir à la régression linéaire multiple pour y arriver et ainsi tester notre modèle théorique présenté au niveau de la méthodologie. La régression portera sur les variables bien représentées sur les axes retenus par l'ACP. En estimant les coefficients de la régression pour les variables retenues, on a le résultat suivant :

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Table 5: Estimation des paramètres du modèle

Model		Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	T	Sig.	95.0% Confidence Interval for B	
		B	Std. Error	Beta			Lower Bound	Upper Bound
1	(Constant)	-89.588	227.786		-.393	.694	-537.565	358.388
	MD	.735	.026	.801	27.918	.000	.683	.787**
	CRA	.031	.025	.032	1.237	.217	-.018	.080*
	MND	-.052	.037	-.152	-1.414	.158	-.124	.020*
	MR	.072	.040	.194	1.794	.074	-.007	.151*
	VG	.017	.007	.062	2.552	.011	.004	.030**
	CRAI	.246	.062	.097	3.973	.000	.124	.367**
a. Dépendent Variable: MO								

Source : L’auteur (logiciel SPSS23* non significatifs et ** significatifs au seuil de signification de 5%)

A la lecture du tableau qui précède, seules les variables « VG » (valeur de la garantie matérielle), « MD » (montant sollicité ou demandé par le client) et « CRAI » (montant de crédit dans les autres institutions) sont significatives au seuil de signification de 5%. Ainsi, le résultat ci-dessus montre que le montant octroyé dépend principalement de ces trois variables précitées et rejoint partiellement ou complètement les conclusions des études ([Baklouti, 2013](#); [Honlonkou et al., 2006](#); [Inekwe, 2019](#); [Nzongang et al., 2014](#)). Ceci se prouve à la fois par les valeurs de significations inférieures à 0.05 et aussi l’intervalle de confiance¹⁹. Il s’agit ici d’une signification

¹⁹Pour la régression linéaire, sont significatives toutes les variables dont le seuil de signification < 0.05 ou zéro n’appartient pas à l’intervalle de confiance. Si zéro

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

individuelle des variables. Dans le même modèle, il ressort que rien ne peut être octroyé à une personne qui n'a rien demandé ou sollicité au sein d'une IMF. Ceci se prouve par la valeur estimée de la constante nulle (significativité de la constante (Constant)=.694> 0.05). La constante négative de -89.588 représente la perte que supporte l'institution lorsqu'elle accorde un crédit à un emprunteur qui ne remplit aucun critère.

Soient :

MD : le montant sollicité par le client

VG : le montant de la garantie matérielle

CRAI : montant de crédit dans les autres institutions

Ainsi, après estimation des paramètres, le modèle de départ devient :

$$MO_i = 0.801MD + 0.062VG + 0.097CRAI$$

Sur base du modèle estimé ci-haut, il est très facile de pouvoir déterminer le montant à octroyer à un client qui vient solliciter un crédit dans une IMF. La condition est d'avoir des informations sur le montant qu'il sollicite, la valeur de la garantie qu'il présente et le montant de son crédit dans les autres IMF.

Ce résultat est contradictoire partielle avec les idées de Baklouti (2013) selon lesquelles les anciens emprunteurs sont moins performant en matière de performance de remboursement que les nouveaux emprunteurs (Baklouti, 2013). Cela se justifie par le rejet par la non significativité de la variable crédit antérieur. Pour les COOPECS et IMF de la ville de Bukavu, les crédits antérieurs n'affectent pas la solvabilité ou la performance de remboursement d'un client. Les mêmes résultats contredisent partiellement les conclusions de HONLONKOU, ACCLASSATO, & QUENUM (Avril 2005),

Inekwe(2019) selon lesquels les mouvements de dépôts et retraits, les taux d'intérêt, sont également un facteur d'accès au crédit (Honlonkou et al., 2006). Les caractéristiques individuelles et du ménage telles que la taille du ménage et les charges de ménage n'ont pas d'impact significatif sur l'octroi de crédit. Ce qui rejoint et confirme les conclusions de Zeller (1998) et celles de Marie Godquin (2004) selon lesquelles les préjugés traditionnels des familles nombreuses ne sont pas justifiés (Godquin, 2004; M.Zeller, 1998).

Vérifions alors si les variables explicatives prises dans leur globalité ont une influence significative sur l'octroi de crédit dans les IMF de la ville de BUKAVU. En d'autres termes, nous voulons tester si le coefficient de détermination $R^2 \neq 0$. Comme la variable dépendante est quantitative, le coefficient de détermination R^2 sera interprétable en termes d'ajustement du modèle. Les détails sur la qualité du modèle sont fournis dans le tableau ci-dessous :

Table 6: Test de globalité

	R			Change Statistics

appartient à l'intervalle de confiance ou la significativité de la variable > 0.05 alors la variable est non significative. Elle est considérée comme statistiquement nulle.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Mod el		R Squa re	Adjust ed R Square	Std. Error of the Estimate	R Squar e Chan ge	F Chang e	df 1	df 2	Sig. F Chan ge
1	.92 5 ^a	.856	.853	3254.2018 32	.856	351.9 95	6	35 6	.000* *
a. Predictors: (Constant), montant Sollicite, Nbre des comptes, moyenne Retraits, valeur de garantie, crédit autre imf , credit Antérieur, moyenne Dépôts									

Source : Auteur sur base logiciel SPSS 23(** test global significatif).

Le coefficient de détermination est de 85.6%. Toutefois, pour conserver la bonne qualité d'ajustement du modèle et éviter les fluctuations ou la sensibilité du modèle par ajout ou soustraction d'une variable en régression multiple, on doit calculer le coefficient de détermination ajusté. Celui-ci est moins sensible aux fluctuations. Comme nous pouvons le voir dans le tableau 6, le R² ajusté est de 85.3%.

Ce résultat est appuyé par la significativité du test global de Fisher. Il est bien visible qu'à partir du tableau 6 que $H_0 : \beta_1 = \beta_2 = \dots \beta_k = 0$ ou alors $R^2 = 0$, est rejetée au seuil de signification de 5% car Sig. F Change = .000 < 0.05. Donc, ce test de globalité montre que R² est différent de zéro.

Bien que le coefficient R² soit passé de 85.6% à 85.3%, la qualité du modèle est très bonne car nous sommes en présence des données en coupe instantanée. Cela veut dire que les variables retenues dans notre modèle sont capables de justifier à 85.3% le phénomène sous étude.

En considérant notre modèle

$$MO_i = 0.801MD + 0.062VG + 0.097CRAI$$

Cela étant les contributions de chaque facteur se présente de la manière que le coefficient, à titre illustratif β_1 s'interprète comme l'effet marginal de la valeur d'une garantie réelle VG sur le montant octroyé MO. Elle correspond à la variation de β_1 unités du montant Octroyé de l'emprunteur induite par la variation d'une unité de la valeur de garantie toutes choses égales, par ailleurs, c'est-à-dire en prenant en compte les autres déterminants. Formellement, il s'agit de la dérivée partielle:

$$\frac{\partial MO}{\partial MD} = 0,801$$

Cette équation nous montre que le montant demandé MD que présente un emprunteur pour un crédit dans le secteur de la microfinance en ville de Bukavu, pour les quelques données en notre possession, intervient en 80,1% dans la décision d'octroi de crédit. Cela peut se justifier par le fait qu'on analyse à partir de la demande du client. Il est clair que le montant demandé est le facteur le plus influent dans le modèle.

$$\frac{\partial MO}{\partial VG} = 0,062$$

Cette équation nous montre que la valeur de la garantie réelle que présente un emprunteur pour un crédit dans le secteur de la microfinance en ville de Bukavu, pour

les quelques données en notre possession intervient en 6.2% dans la décision d'octroi de crédit.

$$\partial MO = 0,097 \partial CRAIi$$

Cette équation nous montre que le montant de crédit dans les autres IMF d'un emprunteur pour un crédit dans le secteur de la microfinance en ville de Bukavu, pour les quelques données en notre possession intervient en 9,7% dans la décision d'octroi de crédit.

En effet, les réponses aux questions relatives à la prospection dans l'analyse d'un dossier de crédit ont montré que les relevés des comptes de remboursement des crédits dans les autres IMF constituent un élément de confiance pour une nouvelle demande. Il est à noter que, les clients affirment que la meilleure façon d'exposer sa capacité de remboursement c'est de prouver des échéances respectées dans les autres IMF.

e) Implications

Cette section permet d'évaluer le processus de gestion de risque au-delà des limites endogènes d'une institution et présente la place de la microfinance dans le développement de la ville de Bukavu. En tant que participants dans une nouvelle industrie, les COOPECs et IMF ne peuvent pas se permettre de se laisser aller à l'autosatisfaction si elles veulent éviter d'être surprises par des innovations, la concurrence et les nouvelles réglementations et bien d'autres facteurs. Plusieurs mécanismes importants qui permettent aux institutions de microfinance de générer des taux de remboursement élevés sans exiger de garantie et sans recourir au crédit de groupe des contrats existent ([Armendáriz de Aghion & Morduch, 2000](#); [Idama, Asongo, & Nyor, 2014](#)). Ces mécanismes prennent en compte l'utilisation de menaces de non-refinancement, calendriers de remboursement réguliers, garanties de substitution, et la fourniture de fonds non financiers prestations de service ([Idama et al., 2014](#)). Pour atténuer le risque, les structures de microfinance recouraient aux prêts de groupe où chaque membre est solidairement responsable du prêt de l'autre ([Idama et al., 2014](#)). Plusieurs études sur la microfinance ont démontré que la responsabilité conjointe dans les contrats de prêt de groupe que les prêts renforcent les mécanismes de responsabilité conjointe, impliquent les emprunteurs dans le partage des informations, puis réduisent l'information asymétrique ([Baklouti, 2013](#); [Idama et al., 2014](#); [Kono & Takahashi, 2010](#)).

Les politiques, procédures, systèmes et contrôles de crédit ([Idama et al., 2014](#)) ne suffisent toujours pas pour pouvoir appréhender le risque. Une approche pratique est donc nécessaire pour une gestion efficace du portefeuille de prêts. Idama (2014) propose que les experts de la recherche opérationnelle puissent utiliser leur riche expérience en compétences de résolution de problèmes objectifs et quantitatifs pour mener en permanence des recherches sur les utilisations des défauts de paiement ([Idama et al., 2014](#)). Au nord Kivu, la prolifération et la disparition d'une partie des organisations de microfinance tous les 5 ans au Kivu suggèrent que leur regroupement soit conçu à deux niveaux ([Tshimpaka, 2006](#)). Le premier est celui de la conformité aux exigences de l'instruction n01 de la BCC qui demande de constituer des centrales d'institutions de microfinance par regroupement d'au moins dix institutions de la même catégorie ([Tshimpaka, 2006](#)). Une fois ce stade réussi, le deuxième niveau, celui de la constitution d'une centrale des risques peut facilement être mis en marche ([Tshimpaka, 2006](#)).

Et dans la ville de Bukavu, de façon informelle les institutions de microfinance se côtoient dans « la plateforme des microfinances de la ville de Bukavu » sans pour autant formaliser l'échange d'informations sur le risque crédit. Ainsi, elles ne sont aux situations où une dette dans la structure A se trouve financer par un emprunt dans la structure B. Sur base des données récoltées lors de nos entretiens en ville de Bukavu, plusieurs cas d'octroi de crédit à un même emprunteur dans la même période et par les institutions différentes de microfinance sont observés. Cela est dû d'une part à l'absence de la centralisation des informations de crédit et d'autre part à la pluralité des institutions concurrentes et de leurs produits alléchants dans une zone géographique offrant plusieurs potentialités. C'est le cas des opérateurs économiques ayant leurs points de ventes à Bukavu et appartenant à une association de taxi-moto peut bénéficier d'un crédit par rapport à sa boutique à la coopec CAHI et recevoir un crédit d'une moto dans un groupe solidaire dans la FINCA. Pour ces dernières institutions, l'emprunteur ne dira pas être en contact avec une autre institution de microfinance dans la région.

Avec le modèle d'octroi de crédit que nous venons de mettre sur pied, les structures doivent tenir compte non seulement du montant qu'il sollicite et sa garantie mais aussi de sa situation dans les autres structures. Ce qui impose en quelque sorte de pouvoir instaurer les moyens d'échanges crédibles entre institutions. Cela pourra permettre à ces institutions d'être un peu plus pérenne et participer effectivement au développement local ([Mirembe, 2005](#)). La microfinance en ville de Bukavu entre effectivement dans cette logique de développement car le crédit qu'elle offre est utilisé pour des activités nécessaires au développement et à la lutte contre la pauvreté de l'individu et de sa communauté : payer les frais de scolarité des enfants, les frais de santé, petits entrepreneuriat, etc.

5. Conclusion

Quelques études se sont concentrées sur les facteurs d'octroi de crédits dans les COOPECs et IMFs de la RDC et la gestion du risque de ces facteurs incluant les expériences sur le terrain. Cette investigation fournit un aperçu sur les facteurs microéconomiques et un élément macroéconomiques pouvant influencer le montant de crédit octroyé dans les COOPECs et IMFs de la ville de Bukavu/RDC. Pour mener cette étude, nous avons eu à collecter des données auprès de 363 emprunteurs dans les institutions de microfinance de la ville. Sur onze variables quantitatives puisées dans la littérature, nous avons construit un modèle économétrique. Pour tester ce modèle et ressortir les facteurs d'octroi de crédit, nous avons dans un premier temps appliqué l'analyse en composantes principales (ACP) et du résultat de l'ACP, nous avons fait recours à la régression linéaire multiple. Les résultats de l'analyse ont montré que seuls la valeur de la garantie matérielle (VG), le montant sollicité ou demandé par le client (MD) et le montant de crédit dans les autres institutions (CRAI) déterminent le montant octroyé dans les IMFs et COOPECs de la ville de Bukavu. Toutefois, ce modèle n'intègre le taux d'intérêt de pérennité et la capacité de l'institution à octroyer le crédit. Pour pouvoir accéder aux informations provenant d'autres institutions et limiter l'asymétrie informationnelle, la centrale des risques appuyée par les déterminants qualitatifs d'octroi de crédit, la conduite de changement et l'application des réglementations qui rassurent la santé et la sécurité financière.

ÉTUDE DE LA CYCLICITEPLUVIOMETRIQUE DANS LE BASSIN DU LAC KIVU

Donat MITIMA MISUKA
Institut Supérieur des Finances et de Commerce,
Bukavu,
RD Congo

mitimamisuka@gmail.com

résumé :

La diminution des eaux du lac Kivu est un phénomène réel qui peut avoir des conséquences socio-économiques sur les populations vivant sur son pourtour. La présente étude essaie d'expliquer les raisons de cette diminution. Serait – elle en rapport avec l'évolution des cycles pluviométriques de la région ? Telle a été la question de départ de cette étude qui a démontré qu'il existe en effet des cycles humides et des cycles secs correspondant à des périodes d'augmentation et de diminution de pluies. Une certaine corrélation semble exister entre la diminution du niveau du lac Kivu avec la tendance à la diminution des pluies enregistrées en particulier à partir des années 2003.

Les quatre stations concernées par cette étude sont toutes situées au Sud de l'Équateur et autour du lac Kivu : Bukavu et Goma sont respectivement situées aux extrémités Nord et Sud du lac, Lwiro à l'Ouest et Mugonero, au Rwanda, se trouve à l'Est du lac Kivu.

Elles recueillent plus ou moins régulièrement les hauteurs de pluies tombées. Deux stations ont été fort affectées par les troubles qui ont caractérisé cette région des Grands lacs africains. Celles de Bukavu et de Mugonero doivent être complètement rééquipées. Les deux autres fonctionnent régulièrement.

Trois stations sont implantées sur des sites naturels. Il s'agit de Bukavu, Lwiro et Mugonero. La quatrième, Goma, l'est sur un site artificiel, l'Aéroport international de Goma. Ces sites sont conformes aux normes édictées par l'Organisation Mondiale de Météorologie (OMM). Le test du $Q-Q$ Plots et les valeurs de la forme d'asymétrie et de l'aplatissement prouvent que les séries des hauteurs annuelles de pluie autour du lac Kivu sont normales et par conséquent scientifiquement valables.

Les principaux résultats obtenus ont montré les éléments suivants :

- *Les irrégularités interannuelles et l'alternance des périodes humides et des périodes sèches dans le bassin du lac Kivu.*

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- Une certaine organisation des hauteurs annuelles des pluies en divers cycles d'inégales longueurs dans toutes les stations climatiques sauf à Mugonero où elles présentent un caractère plus aléatoire.
- Une évolution générale vers la diminution des pluies de la région, en particulier à partir des années 2003.

MOTS CLES : Cyclicité pluviométrique, Bassin du lac Kivu, Année pluviométrique excédentaire, Année pluviométrique déficitaire

CLASSIFICATION JEL: Q5 54

INTRODUCTION

La recherche sur le changement climatique a considérablement avancé. Ses effets sur les hommes et leurs activités sont préoccupants. Les causes du changement climatique semblent dépendre de nombreux facteurs contrôlables ou non, tels que la teneur en gaz à effet de serre de l'atmosphère, la quantité d'énergie provenant du soleil, ou encore les propriétés de la surface de la Terre. (GIEC 2010). Les activités humaines peuvent modifier ces facteurs et provoquer un réchauffement ou un refroidissement de la planète d'autant plus qu'ils affectent la quantité d'énergie solaire absorbée ou réfléchi dans l'espace.

C'est ainsi que les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre (GES), tels que le CO₂, le CH₄ et le N₂O, ont crû de façon notable depuis 1750 et dépassent aujourd'hui leurs niveaux préindustriels. Le CO₂ est le plus important gaz à effet de serre d'origine anthropique. Selon le site www.grenfact.org, sa concentration atmosphérique (379 ppm en 2005) est à l'heure actuelle bien plus élevée qu'elle ne l'a jamais été au cours des 650 000 dernières années. Elle contribuerait à l'élévation générale de la température dans le monde

En effet, selon le plus récent rapport du GIEC (2007), onze des douze années de la période 1995-2006 figurent parmi les douze années les plus chaudes jamais enregistrées depuis que les températures de la surface du globe sont mesurées (1850). Au cours d'une période de cent ans (1906-2005), la température moyenne de la planète a augmenté de 0,74°C.

Les mass media informent régulièrement le public sur tous ces problèmes qui sont parfois dramatiques et qui mobilisent diverses personnalités du monde scientifique et

politique qui se réunissent lors des divers sommets de la Terre tenus à Copenhague, à Rio, à Tokyo, à Durban et tout récemment à Paris (Septembre 2014).

D'autre part des changements plus régionaux ont également été observés, notamment des changements au niveau des températures et de la glace de l'Arctique, de la salinité des océans, des régimes des vents, des sécheresses, des précipitations, de la fréquence des vagues de chaleur et de moins réguliers. De nombreux travaux de recherche en rapport avec la pluie ont déjà été publiés comme l'indique les paragraphes suivants.

Dans le monde intertropical, la pluie est l'élément climatique le plus dominant et faisant l'objet des relevés plus ou moins réguliers

Une certaine tendance à la baisse des totaux pluviométriques annuels en Afrique tropicale a été relevée par de nombreux auteurs (NDJENDOLE 2001, PHILIPPON 2002, SIGHOMNOU 2004 et BROU 2005). En République Démocratique du Congo et au RWANDA, rares sont les chercheurs qui ont étudié la pluviosité de la région des Grands lacs en général et celle du bassin du lac Kivu en particulier: Les travaux disponibles sur la pluie à l'Est de la R D Congo datent soit de l'époque coloniale belge (SCAETTA, 1933 ET VAN DEN PLAS 1948), soit des recherches effectuées par quelques Professeurs et chefs des travaux locaux tels que BIDOU 1977, FEHR 1985, ILUNGA et MWINYIKONDO 1989 et MUDAHIGWA 2003 ou soit par des étudiants du second cycle de Géographie des Instituts Supérieurs Pédagogiques de Bukavu (ISP) et de Kigali (KIE)²⁰.

SCAETTA et VANDENPLAS décrivent l'origine des pluies des Grands lacs. Selon ces auteurs, la rencontre entre l'alizé boréal et l'alizé austral serait responsable des pluies qui tombent dans la région bordant le lac Kivu, surtout vers Kalehe sur la rive congolaise.

Pour le professeur BIDOU, la Convergence Inter Tropicale et la Confluence Inter Océanique seraient à la base des pluies de Septembre-Octobre et de Mars à Juin dans le Sud Kivu.

Selon LEROUX, ce seraient l'équateur météorologique vertical (EMV) l'équateur météorologique incliné (EMI) et les anticyclones mobiles polaires (AMP) qui commandent les mécanismes des climats tropicaux.

Le Professeur ILUNGA a montré que l'évolution latitudinale des pluies sur l'axe oriental du Nord et du Sud Kivu ne respectait pas la répartition des régimes pluviométriques le long des méridiens. Il a souligné la grande variabilité spatiale et interannuelle des pluies de la région et la faible corrélation entre le passage du soleil au zénith et les maxima pluviométriques. Ces résultats corroborent l'étude de HARJOABA et al (1978) sur les régimes pluvio-thermiques du Nord au Sud de la

²⁰ Voir Bibliographie à la fin de ce travail.

partie orientale de la République du Zaïre, l'actuelle R D Congo.

Le Professeur MUDAHIGWA a analysé les perturbations climatiques autour de Bukavu. Il montre la grande variabilité annuelle et parfois saisonnière des hauteurs mensuelles et annuelles des pluies dans le hinterland de Bukavu.

Les autres travaux, notamment les Mémoires de Licence en Géographie concernent des analyses statistiques plus ou moins détaillées des hauteurs des pluies mensuelles et annuelles, parfois journalières dans les rares stations climatiques de la région.

L'Afrique, en général, et la RD Congo en particulier sont également concernées par ces phénomènes de changements climatiques. Une certaine sécheresse perdure en Afrique orientale surtout au Kenya et en Somalie.

La République Démocratique du Congo connaît elle aussi des faits climatiques plus ou moins spectaculaires. C'est ainsi qu'il y a quelques années, le fleuve Congo avait connu des crues exceptionnelles et des inondations catastrophiques alors que le Kongo central subit souvent les effets de la sécheresse.

Des périodes de sécheresse alternées avec des périodes humides ont déjà été enregistrées dans l'Est de la RD Congo (MITIMA, 1985 et MUDAHIGWA 2004) et au Rwanda (ILUNGA et MUHIRE, 2011).

Des images satellitaires de la NASA société de la navigation aéro spatiale américaine montrent que le niveau du lac Tanganyika avait considérablement et inexplicablement baissé, passant de 1543 m en 1904 à 1500 m en 2000 ²¹.

Une autre baisse générale du niveau des eaux du lac Kivu avait été enregistrée par les ingénieurs de la Société Nationale d'Électricité, la SNEL. Selon un article du 12 Août 2005 publié dans le journal Accueil Échos de Goma et d'ailleurs, *«les eaux du lac Kivu qui font tourner les machines des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et de Ruzizi II ont baissé de plus de 1,25 m depuis le début de la saison sèche. Mais cette baisse n'est pas un phénomène passager lié à la saison. Elle est plutôt une constante. L'on estime en effet, que le niveau du lac Kivu baisse de 1 cm par jour depuis trois ans. Le niveau d'eau estimé en temps normal à 1463 m au dessus du niveau de la mer, est allé jusqu' à 1461.75 m au mois d'Août 2005. La centrale de Ruzizi I qui produisait 28.2 MW ne peut produire à partir du 12/08 /2005 que 14 MW »*.²²Cette énorme masse d'eau ainsi perdue est susceptible de perturber la production électrique de la SNEL et la pêche dans le lac.

²¹SITE www.nasa.com

²²www.echos.cd

Des paysans de la région se plaignent, selon les années agricoles, des déficits pluviométriques qui endommagent les cultures et les pâturages. Parfois, les pluies sont irrégulières, soit précoces soit tardives sur leur calendrier agricole²³.

Au regard de ces publications non exhaustives sur ce sujet, car il est prétentieux d'avoir tout lu, aucune étude relative à la cyclicité pluviométrique dans la région n'a jamais été faite. C'est pourquoi le présent article intitulé : « *Étude de la cyclicité pluviométrique dans le bassin du lac Kivu* » se propose de combler cette lacune. Ce travail est aussi une modeste contribution pour une meilleure connaissance de l'évolution et de la distribution de la pluie autour de ce lac.

Méthodologie

Les procédés de l'analyse des séries chronologiques en climatologie seront utilisés. Il s'agit de calculer la différence entre les moyennes mobiles et les totaux annuels afin d'obtenir les divers graphiques de la cyclicité.

La série des hauteurs annuelles des pluies autour du lac Kivu est une série chronologique c'est-à-dire considérée avec son ordre de succession dans le temps, autrement dit, elle est en mouvement de longue durée. Il est donc possible d'étudier ses mouvements de tendance séculaire ou générale et de tendance cycliste c'est-à-dire oscillant en périodes et amplitudes plus ou moins irrégulières. Pour cela, plusieurs méthodes sont utilisées, parmi lesquelles la détermination des moyennes mobiles et les moindres carrés utilisées dans ce travail.

Enfin, la cyclicité pluviométrique est décrite à partir de la différence entre les moyennes mobiles et les totaux annuels.

Toutes ces stations sont situées en altitude dans la région du Rift Valley occidental africain et proches de l'Équateur et du lac Kivu mais dans l'hémisphère Sud.

De nombreuses montagnes, dont certains sommets culminent vers 3000 m, longent de près les rives orientales et occidentales du lac.

Nous considérerons seulement l'étude des précipitations recueillies et enregistrées à partir de 1953 par l'ancienne Division régionale de la Météorologie du KIVU, remplacée depuis 2004 par la METELSAT pour les stations de Bukavu et de Goma, par le Centre de Recherche en Sciences Naturelles de Lwiro et par METEO RWANDA pour la station de Mugonero.

C'est une étude détaillée de la pluie tombée pendant plus de 30 ans, dans les quatre stations identifiées ci-dessous: Bukavu et Lwiro dans la Province du Sud Kivu ; Goma

²³Interview avec Monsieur MUHOGERA, Chef de service météorologique de l'INERA/Molende en date du 12 Octobre 2010

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

dans le Nord Kivu en RDC ; Mugonero dans la Province de l'Ouest en république du Rwanda. Le choix de ces stations est lié à leur position géographique sur les 4 points cardinaux bordant le lac Kivu.

Cette analyse utilise la série pluviométrique comprise entre 1953 et 2009 sur une période de 56 ans largement acceptable pour une étude climatologique.

Après le recueil de ces données quantifiées auprès des Services météorologiques ou scientifiques de deux pays et leur saisie dans les logiciels SPSS et EXCEL qui nous aideront à déterminer des ajustements et diverses représentations graphiques pour les quatre stations d'étude.

L'interprétation et l'explication de l'ensemble de ces résultats permettront de vérifier l'hypothèse selon laquelle les variations des cycles pluviométriques seraient à la base de la baisse du niveau des eaux du lac Kivu

1. Présentation des stations étudiées

La station de **Bukavu** au Sud du lac Kivu, est implantée dans la ville de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud Kivu. Elle est située dans la localité Maniema, Commune d'Ibanda.

La station de **Lwiro** à l'Ouest du lac, se trouve dans le Groupement de Irhambi-Katana, Territoire de Kabare, également au Sud Kivu.

La station de **Goma** au Nord du lac, est située dans la commune de Karisimbi de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord Kivu.

La quatrième station, celle de **Mugonero**, à l'Est du lac Kivu se trouve au Rwanda dans la Province de l'Ouest.

Toutes ces quatre stations sont dans l'hémisphère Sud et peu éloignées de l'Équateur. Lwiro et surtout Goma sont plus proches de l'Équateur que Bukavu et Mugonero.

2. Les méthodes utilisées

a. La méthode de la moyenne mobile

Cette méthode des moyennes mobiles permet de lisser les irrégularités interannuelles et de déceler aisément les périodes humides et les périodes sèches ainsi que les possibles tendances de longue durée. (CHUZEVILLE, B., 1990, p 47)

Comme les données climatologiques sont de longue durée (30 ans au minimum), il est donc possible d'en calculer les moyennes sur une période précise de 5, 7, 9, 25 ans etc. La moyenne mobile quinquennale a été retenue et calculée dans chaque station par les logiciels Excel et SPSS.

b. La méthode des moindres carrés

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Cette méthode consiste à calculer les droites de tendance par la méthode des moindres carrés sur les valeurs des moyennes mobiles²⁴. La droite rend minimum la somme des carrés des distances entre les ordonnées des points donnés et les ordonnées des points correspondant sur la droite qui a pour équation $Z = at + b$ avec

$a = \frac{Z - b}{t}$ et $b = Z - at$

Z_i = une valeur de la moyenne mobile, t_i = rang chronologique de cette valeur, Z = moyenne des valeurs des moyennes mobiles et t = moyenne des valeurs des rangs chronologiques.

c. Le test de Von Neumann et les séries annuelles

Ce test, souvent utilisé dans les chroniques climatiques ou hydrologiques nous aide à juger du caractère aléatoire ou non des séries pluviométriques.

Il consiste à calculer un coefficient v^2 qu'il faudra comparer au carré de l'écart type de la série σ . Lorsque la chronique est aléatoire, v^2 est une estimation de $2\sigma^2$. Si le rapport $v^2 / \sigma^2 = \pm 2$, la chronique est considérée comme aléatoire. Sinon, il existe une auto corrélation temporelle entre les valeurs de la variable.

La valeur de $v^2 = 1/N - 1$ avec Y_{ti} = Hauteur annuelle de pluie de l'année i

Y_{ti+1} = Hauteur annuelle de pluie de l'année suivante

et N = Nombre d'années d'observations.

d. La recherche de la variation cyclique

Les différences entre les données originales et les nouvelles données des moyennes mobiles permettent de discerner les mouvements cycliques des pluies autour de la région bordant le lac Kivu.

Les écarts entre ces deux séries de données représentent les résultats de l'élimination du mouvement de plus longue durée. Choissant la moyenne mobile comme valeur zéro, le mouvement cyclique a été représenté sur une figure de deux axes : les années sur l'axe horizontal et les écarts sur l'axe vertical.

Lorsque l'écart est supérieur à la moitié de l'écart type de la station, on a une anomalie positive correspondant à une année humide. Lorsque l'écart est inférieur à la moitié de l'écart type, l'anomalie négative correspond à une année sèche²⁵.

3. Le cadre géographique et l'implantation des sites météorologiques

Les stations pré citées bordent le lac Kivu qui draine toute la pluie tombée dans son bassin intramontagnard bien situé dans le relief montagneux des Western Valleys des Grabens africains.

²⁴DUMOLARD et al, Les Statistiques en Géographie, Belin 2003 p 174

²⁵BOLINGO A, La recherche d'une cyclicité climatique au Rwanda de 1900 -2003, Mémoire de Licence, Kigali 2005 p 115

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

De part et d'autre du lac Kivu et suivant l'orientation méridienne du relief, à l'Ouest du lac Kivu en RDC, on a le Horst occidental de Graben formant une chaîne de montagnes élevées qui longe de près le lac Kivu. C'est la dorsale congolaise dont certains sommets culminent à 3000 m d'altitude, notamment le Mont Kahuzi.

La ville de **Bukavu**, au Sud du lac Kivu est construite sur les flancs des plateaux constituant les communes de Bagira et d'Ibanda et des collines inclinées vers le lac. Son sol argileux, généralement de couleur brune, provient de l'altération profonde des basaltes et des trachytes.

Le Groupement de Irhambi-Katana, siège de **Lwiro** dans le Territoire de Kabare se trouve sur le versant occidental du Bassin du lac Kivu. C'est un Groupement agricole, au sol fertile. Il est traversé par la route nationale qui relie les villes de Bukavu et de Goma.

La ville de **Goma** est érigée en bordure Nord du lac Kivu et aux pieds des célèbres volcans des Virunga tels que le Nyiragongo (3470 m), le Nyamulagira (3068 m) et le Mikeno (4437m). La dernière éruption du Nyiragongo de Janvier 2002 avait fort endommagé la ville de Goma. La platitude du relief dont l'altitude moyenne varie entre 1500 et 1600 m caractérise Goma dont le point culminant est le mont Goma (1591 m) au bord du lac.

Goma a un sol provenant d'une décomposition partielle ou profonde des laves issues des volcans des Virunga. Les sols grossiers et sablonneux existent dans des endroits où le lave n'affleure pas.

A l'Est du lac Kivu, c'est le Horst oriental qui correspond, au Rwanda, à la Crête Congo-Nil qui culmine à 3000 m d'altitude au mont Muhungwe.

La station de **Mugonero** borde le lac Kivu, dans un milieu de collines bien dégagées où circule aisément les vents.

L'appartenance commune de toutes ces stations au Bassin du lac Kivu ne signifie pas qu'elles aient des sites identiques.

Implantation et sites des stations météorologiques

a. La station de Bukavu.

En ce qui concerne les coordonnées géographiques, la station de Bukavu se trouve à 02°31' latitude Sud et 28°51' Longitude Est. Son altitude est de 1635m. Elle a fonctionné depuis sa création en 1929 jusqu' au mois de Septembre 2004 inclus où le tout dernier appareil qui fonctionnait encore, un pluviomètre, avait été abîmé... Un autre équipement plus moderne, offert par l'Allemagne à METELSAT, un nouvel organisme qui a remplacé le service de la Météorologie nationale depuis 2004, fonctionne déjà. Le site actuel, presque entièrement vendu aux particuliers, ne remplit plus les normes érigées par l'OMM, Organisation Mondiale de Météorologie.

Située sur le plateau de Muhungu, près de l'Institut d'Application (IDAP), à environs 700 m de l'ISP/Bukavu, cette station avait été aménagée sur un site bien dégagé, mais actuellement mis en construction.

b. La station de Lwiro

Elle est gérée par le Centre de Recherche en Sciences Naturelles, le CRSN, en sigle. Lwiro possède un site bien dégagé sur le toit du bâtiment qui abrite les bureaux de recherche sur les sciences de la Terre. Ses coordonnées sont 02°15' latitude Sud et 28°48' Longitude Est et à une altitude est de 1600 m.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

L'enregistrement des données est automatique mais également manuel. Cette dernière précaution est nécessaire pour éviter les inconvénients de l'enregistrement automatique des données. Lors de notre passage, par exemple, le fonctionnement automatique de la station était arrêté par manque de piles et de l'électricité...

c. La station de Goma

Cette station connue sous le nom de Goma Aéroport est gérée par METELSAT. Située à une altitude de 1550 m, elle se trouve exactement aux coordonnées géographiques 01°41' latitude Sud et 29°14' Longitude Est à quelques mètres de l'Aéroport International de Goma, près de la Tour de contrôle. C'est un site idéal conforme aux instructions de l'OMM car le terrain de l'Aéroport est plat, dégagé et sans obstacle majeur aux alentours.

d. La station de Mugonero

Elle est située près du lac Kivu à 1600m d'altitude, exactement comme à Lwiro et placée sous la gestion de METEO Rwanda. Ses coordonnées géographiques respectives sont 2°11' latitude Sud et 29°17' Longitude Est.

4. L'équipement disponible dans ces stations

a. Dans la station de Bukavu

Cette station officielle de la METELSAT enregistre divers éléments météorologiques. L'équipement comprend trois groupes de matériels électroniques liés au Satellite :

- Les capteurs : constitués par un anémomètre, une girouette, un thermomètre, un hygromètre, un baromètre, un pluviomètre, un héliographe et un évaporomètre.
- Une balise de transmission. C'est un instrument qui transmet les données vers le satellite dans un intervalle de 30 minutes.
- Des émetteurs-récepteurs. Ce sont des téléphones qui faciliteront la communication avec la Direction Générale à Kinshasa.

b. Dans la station de Lwiro

Elle est aussi moderne et recueille automatiquement 23 données climatiques différentes dans un intervalle de 30 minutes. Il existe également un ancien matériel à lecture directe dont les relevés se font deux fois par jour, à 6h00 GMT et à 15h00 GMT. Il comporte un pluviomètre, un baromètre, des thermomètres, un héliographe, une girouette et un anémomètre.

c. Dans la station de Goma

La station de Goma Aéro est très bien équipée et possède un matériel moderne et un matériel de type traditionnel qui fonctionnent normalement et sans aucune interruption majeure malgré les troubles politiques de ces dernières années.

- Le matériel traditionnel

Il est utilisé manuellement et comprend quatre types de thermomètres : sec, humide, Tx pour le maximum journalier enregistre à 15h GMT et Tm pour le minimum journalier recueilli à 7h GMT, un baromètre, une girouette, un anémomètre, un héliographe, un hygromètre et un pluviomètre qui recueille les quantités de pluies tombées deux fois par jour, à savoir 6 h et 12 h GMT.

- Le matériel à enregistrement automatique

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Il est composé des thermomètres sec et humide, un baromètre, un pluviomètre qui recueille les quantités de pluies tombées deux fois par jour, à savoir 6 h et 12 h GMT, un héliographe, un hygromètre et une girouette.

Ces instruments sont électroniquement reliés à un micro thermal qui enregistre automatiquement les données et les transmet vers un satellite via une balise gérée par METELSAT.

d. Dans la station de Mugonero

Elle ne fonctionne plus depuis 1990, année de sa destruction à cause des troubles qui ont précédé la guerre de 1994 au Rwanda. Un projet de réhabilitation est envisagé.

5. Présentation et critique des données

a. Les données

Il s'agit des séries chronologiques des hauteurs mensuelles et annuelles des pluies recueillies sur la période de 1953 à 2009 pour les stations de Lwiro et de Goma, de 1953 à 2003 pour la station de Bukavu et de 1953 à 1990 pour la station de Mugonero. Les valeurs manquantes sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Stations	Valeurs disponibles	Valeurs manquantes	%
LWIRO	684	0	0
GOMA	684	8	1,2
MUGONERO	456	0	0
BUKAVU	624	14	2,3
Total	2448	22	0,9

Tableau 3: Nombre des hauteurs mensuelles autour du lac Kivu

Le nombre des valeurs manquantes est fort négligeable car il ne représente que 0,9 % de l'ensemble. Il est plus élevé, à Bukavu (2,3%) qu'à Goma (8 %). Les stations de Lwiro et de Mugonero n'ont pas de valeurs manquantes.

La méthode de corrélation entre deux stations voisines, malgré ses insuffisances, a été utilisée pour l'estimation de ces 22 valeurs manquantes.²⁶ Les coefficients de corrélation r sont calculés en rapport avec la station manquant les données des précipitations de la série. Les hauteurs de pluies de la station de Kamembe-Aéroport ont été utilisées pour estimer les 14 valeurs manquantes dans la station de Bukavu et les 8 de la station de Goma Aéroport ont été calculées grâce à la station de Gisenyi. Ils ont été calculés par les logiciels SPSS et EXCEL.

b. Homogénéisation des séries pluviométriques

De nombreuses méthodes statistiques sont utilisées pour tester l'homogénéité des données pluviométriques avant de les utiliser. Nous avons retenu trois méthodes disponibles dans le logiciel SPSS : le test du QQ Plots, les coefficients de Skewness

²⁶HAMMOMDS, R., Quantitative Techniques in Geography, an introduction, Second edition, p 221

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

et de Kurtosis. Elles vont nous aider à vérifier si les données observées dans les quatre stations sont scientifiquement valables pour être utilisées.

Le test du QQ Plots montre la manière dont les quantiles d'une distribution sont organisés autour d'une droite

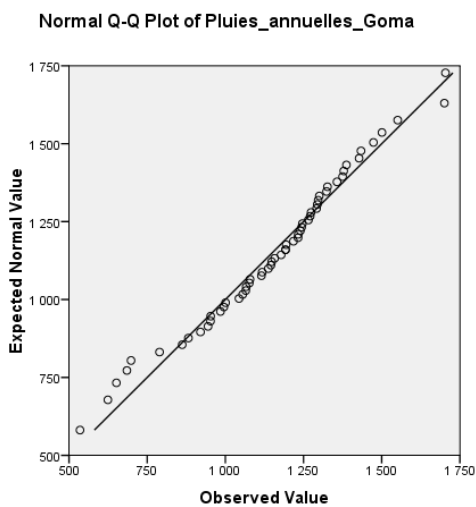


Figure 3: Test du Q Q Plot des pluies annuelles de Goma

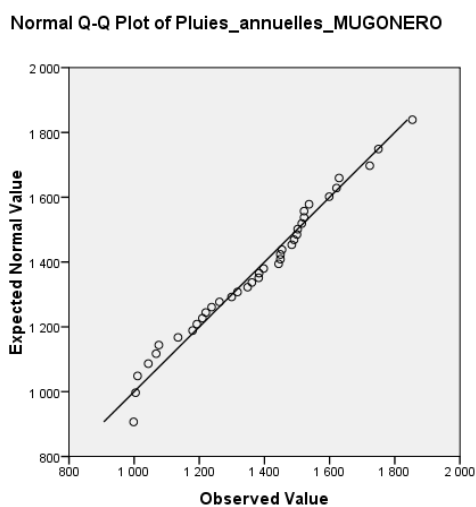


Figure 4: Test du Q Q Plot des pluies annuelles de Mugonero

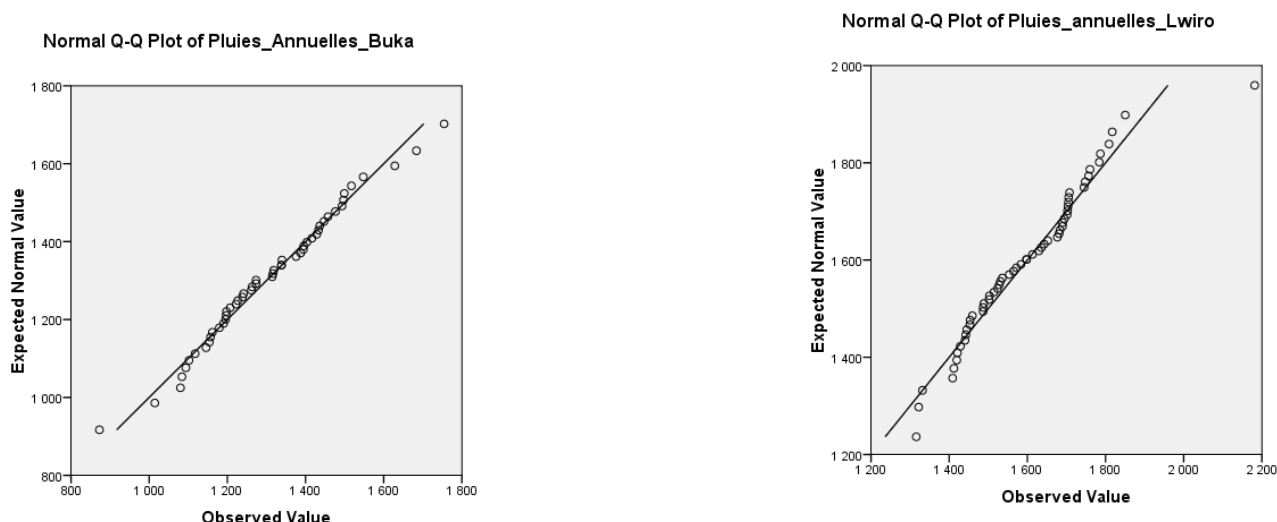


Figure 1 Test du QQ Plots des pluies annuelles de Bukavu

L'analyse des représentations graphiques ci-dessus révèle la continuité et l'homogénéité des données pluviométriques enregistrées autour du lac Kivu (Fig. 1, 2,3 et 4). Les totaux annuels dans chacune des stations au cours de la période d'observations sont plus ou moins bien alignés le long de la droite. Seulement une station (Goma) possède quatre valeurs extrêmes qui s'écarteront de la droite de représentation des divers quantiles. La station de Mugonero présente un meilleur alignement par rapport aux trois autres.

c. Les paramètres caractéristiques de la forme autour du lac Kivu

- La mesure de l'asymétrie (Skewness en langue anglaise)

Le Coefficient d'asymétrie de Pearson caractérise le degré d'asymétrie d'une distribution par rapport à sa moyenne. Il est basé sur les écarts entre la moyenne et le mode.

Une asymétrie positive (> 0) indique une distribution unilatérale décalée vers les valeurs les plus positives (droite). Une asymétrie négative (< 0) indique une distribution unilatérale décalée vers les valeurs les plus négatives (gauche)²⁷. Lorsqu'il est égal à 0, la distribution normale est parfaitement symétrique car les valeurs de la moyenne et du mode sont égales.

- L'aplatissement ou Kurtosis

²⁷www.publimath.irem.univ-mrs.fr/glossaire/CO019.htm

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Le kurtosis d'une série de données caractérise la forme de pic ou l'aplatissement relatif d'une distribution comparée à une distribution normale. Un kurtosis positif indique une distribution relativement pointue, tandis qu'un kurtosis négatif signale une distribution relativement aplatie.

Le tableau N° 2 suivant montre les résultats obtenus

<i>Stations</i>	<i>Valeur du Skewness</i>	<i>Valeur du Kurtosis</i>
Bukavu	0,2	0,2
Lwiro	0,7	1,9
Goma	-0,3	0,3
Mugonero	-0,013	-0,5

Tableau N°2 : Asymétrie et Aplatissement des séries annuelles des pluies autour du lac Kivu

Les hauteurs annuelles des pluies autour du lac Kivu sont normales car toutes les valeurs se rapprochent de zéro, surtout pour les stations de Mugonero et de Bukavu dont l'asymétrie et l'aplatissement sont respectivement négatifs (-0,013 et -0,5) et positifs (0,2). La forme d'aplatissement de la distribution de Lwiro est plus accentuée (1,9)

Dans l'ensemble, les tests du Q Q Plot et les diverses valeurs de la forme des distributions calculées pour chaque station indiquent une bonne qualité de données. Elles sont globalement fiables et peuvent faire l'objet d'une analyse statistique plus approfondie.

RESULTATS ET DISCUSSIONS

1. Les pluies annuelles et les moyennes mobiles

a. La station de Bukavu

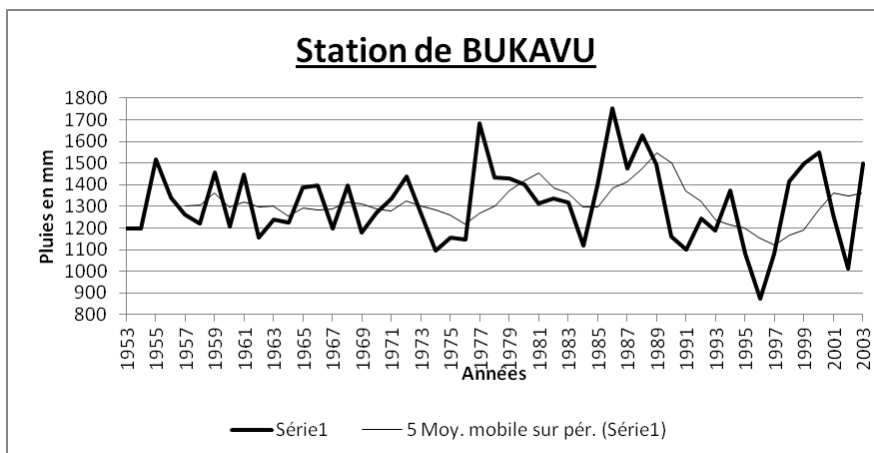


Figure 2 : Pluies annuelles et moyennes mobiles à Bukavu

La station de Bukavu présente deux oscillations plus sèches – plus humides entre 1972 et 1991 et une oscillation plus sèche de 1991 à 2000. Apparemment, une autre oscillation plus sèche semble débuter vers 2003. La période 1955-1972 est généralement humide.

b. La station de Lwiro

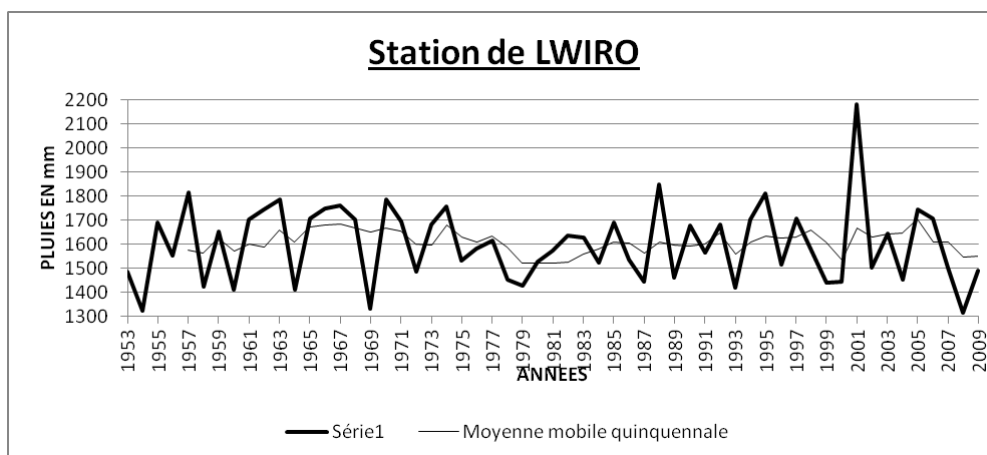


Figure N° 3: Pluies annuelles et moyennes mobiles à Lwiro

La station de Lwiro présente deux oscillations humides-sèches entre 1964 et 2009. Elles sont peu accentuées par rapport à celles de Bukavu. On remarque un début de diminution de pluies à partir de 2005.

c. La station de Goma

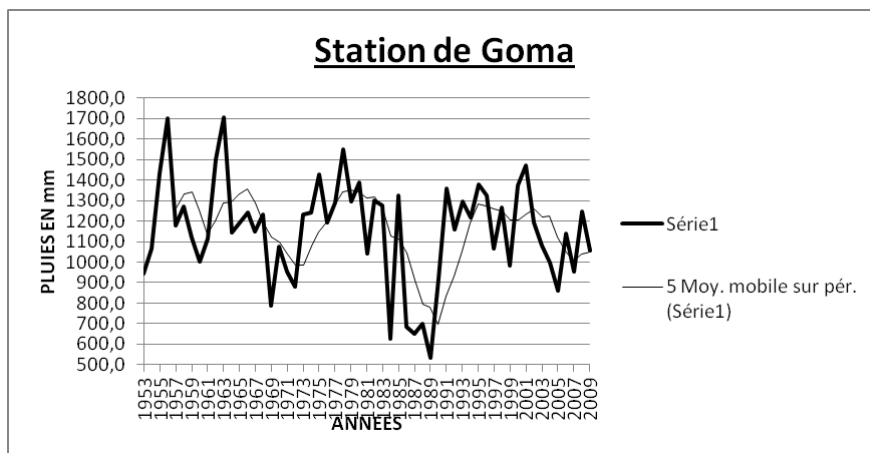


Figure N°4: Pluies annuelles et Moyennes mobiles à Goma

La station de Goma présente les oscillations les plus accentuées de la région, preuve d'une plus grande variabilité annuelle des pluies. La station de Goma présente une période plus sèche entre 1985 et 1992. Deux oscillations plus sèches-plus humides entre 1965 et 2002 et une période plus sèche à partir de 2003.

Deux oscillations humides-sèches sont mises en évidence de 1955 à 1990, une oscillation humide entre 1991 et 2003, année où une diminution de pluies s'amorce, comme à Bukavu et à Lwiro.

d. La station de Mugonero

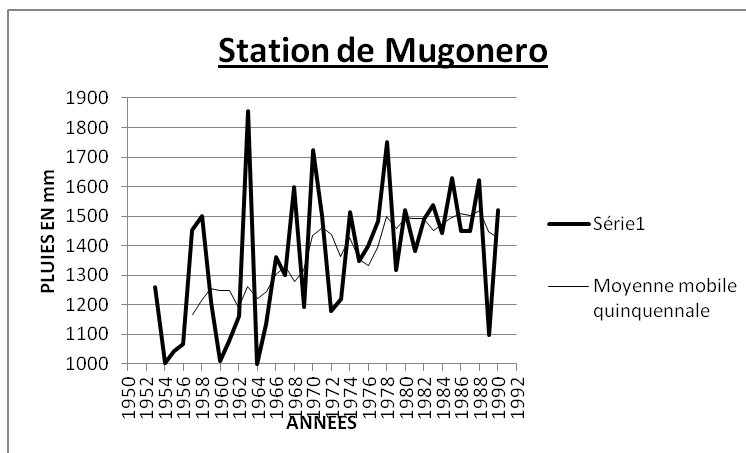


Figure N° 5: Pluies annuelles et Moyennes mobiles à Mugonero

La station de Mugonero n'a pas d'oscillations clairement tranchées car elles sont composées d'une succession de courtes périodes humides-sèches entre 1956 et 1990.

2. Les équations de moindres carrés des hauteurs annuelles autour du lac Kivu

Les divers résultats sont repris dans le tableau des équations et les graphiques suivants :

Station	Périodes	Valeurs de l'équation		Z=at.+b (Equation de la droite)	Barycentres		Tendance générale
		a	b		Z	t	
Bukavu	1953-2003	-0,0754	1313,2	-0,0754t+1313,2	1311	26	Diminution
Lwiro	1953-2009	-0,1635	1614,3	-0,1635t+1614,3	1609,6	29	Diminution
Goma	1953-2009	-3,1054	1252,5	-3,1054t+1252,5	1156,2	29	Diminution
Mugonero	1953-1990	9,8385	1163,5	9,8385t+1163,5	1375	19,5	Augmentation

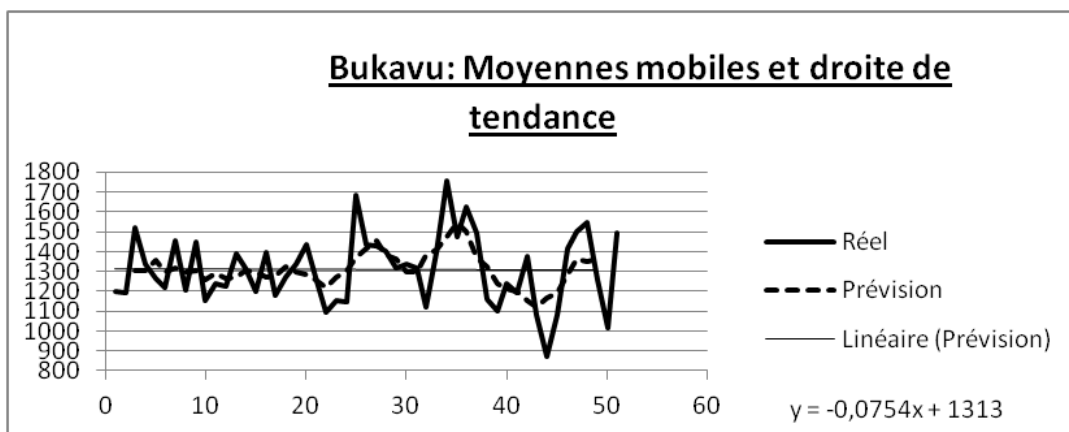
Tableau N° 3 : Equations des moindres carrés des hauteurs annuelles autour du lac Kivu

La pluviométrie autour du lac Kivu semble évoluer vers une certaine diminution car $\frac{3}{4}$ des stations d'étude observent des tendances vers la diminution ; Bukavu, Lwiro et, surtout Goma où la tendance est fort élevée. Seule Mugonero à l'Ouest du lac enregistre une tendance vers l'augmentation.

Les différents résultats obtenus sont repris sur les graphiques ci-dessous. Ils montrent que l'évolution de la moyenne mobile et des courbes de tendance calculées avec la méthode des moindres carrés ne se fait pas d'une manière semblable dans les quatre stations.

a. La station de Bukavu

Jusqu'en 1976, la tendance est stable, avant d'augmenter entre 1976 et 1981. Le troisième cycle 1981-1984 connaît une évolution déficitaire, suivi d'une augmentation entre 1984 et 1989. Enfin, de 1989 à 1997, la tendance est à la



diminution. Ensuite la période 1997-2003 connaît une certaine augmentation.

b. La station de Lwiro

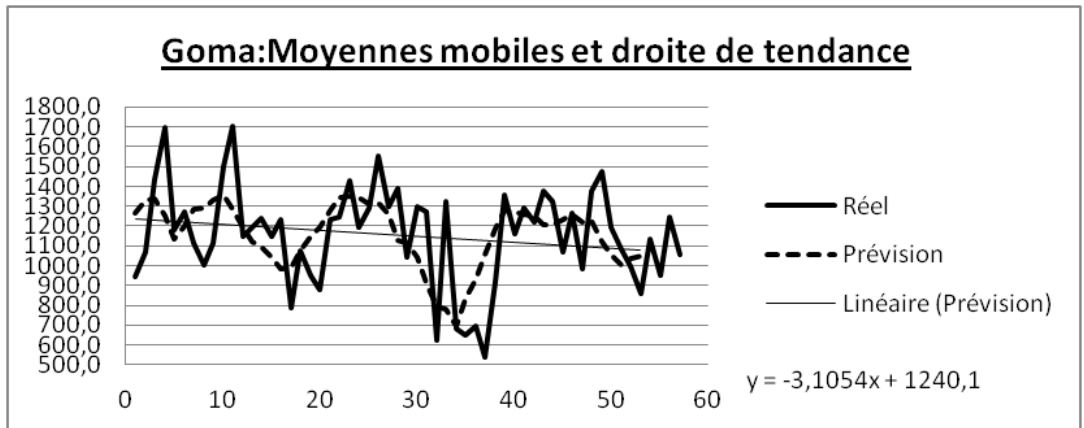
L'évolution des pluies connaît 4 principaux cycles :

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- Du début jusqu'en 1972, on a une période stable
- La période 1972-1979 connaît une diminution des pluies
- Entre 1979 et 2002, les pluies ont augmenté
- De 2002 à nos jours, les pluies ont tendance à diminuer.

c. La station de Goma

Trois périodes de diminution pluviométriques sont séparées par deux périodes de péjoration pluviométrique.

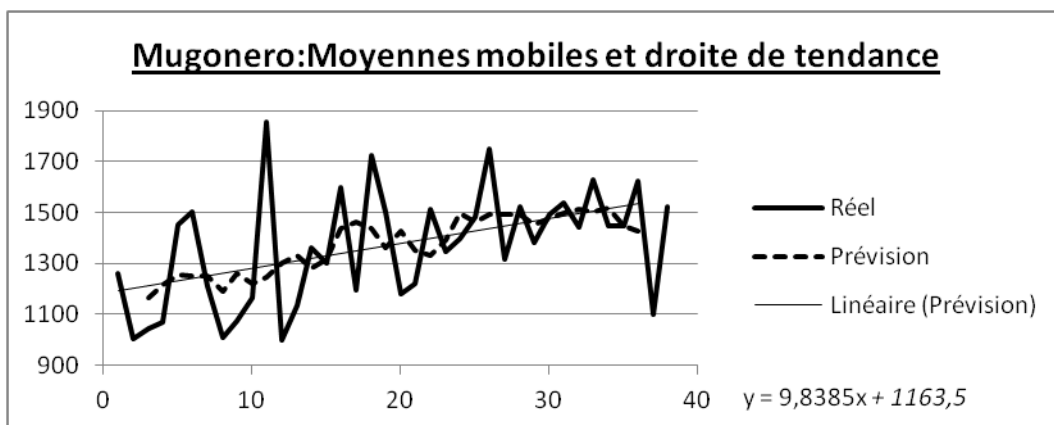


LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

<i>Périodes</i>	<i>Caractéristiques</i>
1953-1972	Diminution
1972-1981	Augmentation
1981-1990	Diminution
1990-1995	Augmentation
1995-2007	Diminution

d. La station de Mugonero

Il n'y a pas de cycles d'ampleur remarquable car l'évolution des pluies se fait en dents de scie de très courte durée. La tendance vers l'augmentation est fort régulière.



3. Le test de von NEWMAN

Pour les séries de quatre stations, nous avons obtenu les résultats ci-dessous :

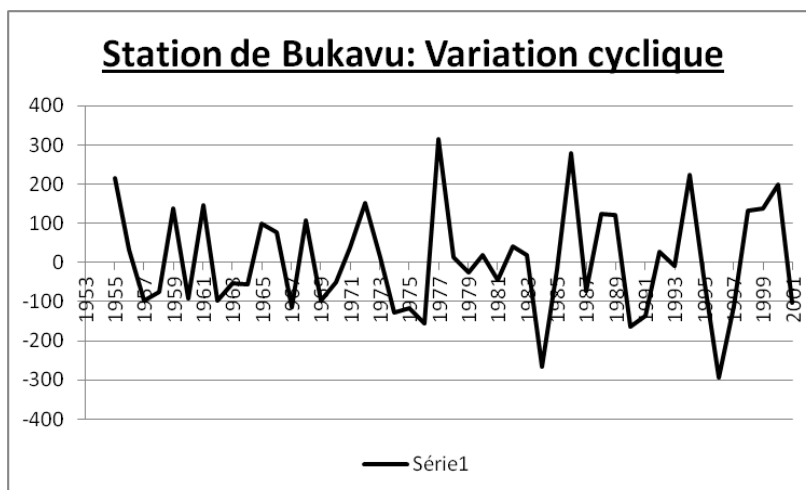
	Bukavu	Lwiro	Goma	Mugonero
v^2	43864,446	60926,270	78527,263	90510,554
σ^2	29843,036	44078,834	62472,407	50319,462
v^2 / σ^2	1,46	1,38	1,25	1,78

1,78 n'étant pas significativement différent de 2, nous pouvons conclure qu'à Mugonero, la série des hauteurs annuelles, comme constaté dans les paragraphes précédents, est aléatoire et non organisée en cycles, contrairement à Goma et, surtout à Lwiro (1,25).

4. La recherche de la variation cyclique

L'analyse et l'interprétation des graphiques de variations cycliques autour du lac Kivu se présentent de la manière suivante.

a. La station de Bukavu



La moitié de l'écart type de la station de Bukavu est = 87,5

Comme le représente le graphique ci-dessus, les années 1955, 1959, 1961, 1965, 1968, 1972, 1977, 1986, 1988, 1989, 1994, 1998, 1999 et 2000 sont des années humides car elles évoluent au-dessus de 87,5 mm.

Par contre, les années 1957, 1960, 1962, 1967, 1969, 1974, 1975, 1976, 1984, 1990, 1991, 1996, 1997 et 2001 sont sèches car leurs valeurs sont en dessous de la moitié de l'écart type enregistré à la station de Bukavu, un peu plus bas que la moyenne mobile.

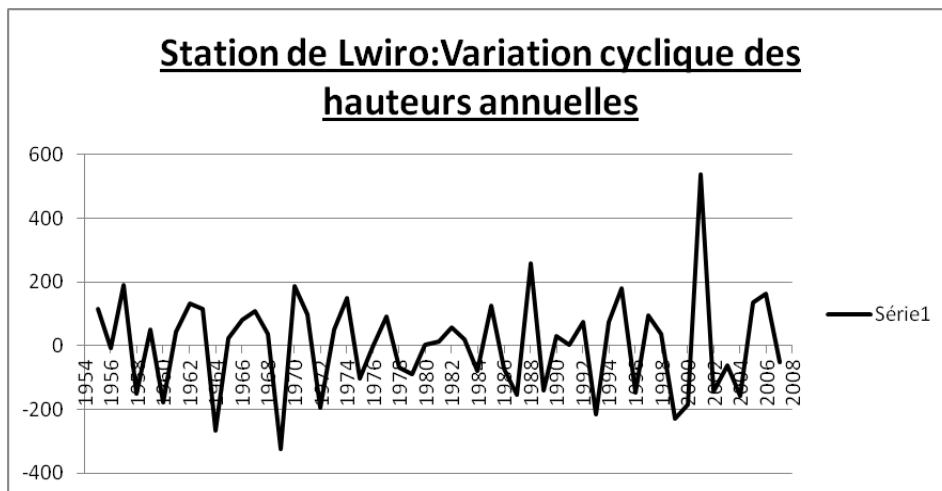
Ainsi à Bukavu, après 2 à 8 ans, on a une année pluviométrique excédentaire et après 2 à 6 ans, une année de sécheresse excédentaire.

b. La station de Lwiro

La moitié de l'écart type de la station de Lwiro est de 79 mm.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Comme le représente le graphique de cette station, les années 1955, 1957, 1962, 1963, 1967, 1970, 1971, 1974, 1977, 1985, 1988, 1995, 1997, 2001, 2005 et



2006 sont des années humides car elles évoluent au-dessus de la moitié de l'écart type un peu plus haut de la moyenne mobile. La moitié de l'écart type de cette station est inférieure aux écarts des années mentionnées ci-dessus. Les années 1972, 1975, 1978, 1979, 1984, 1987, 1989, 1993, 1996, 1999, 2000, 2002 et 2004 sont des années sèches car elles évoluent en dessous de la moitié de l'écart type un peu plus bas de la moyenne mobile. D'autre part, la moitié de l'écart type de cette station est supérieure aux écarts des années sèches.

Après 2 à 4 ans, la station enregistre une année pluviométrique excédentaire et après 2 à 5 ans, une année de sécheresse excédentaire.

c. La station de Goma

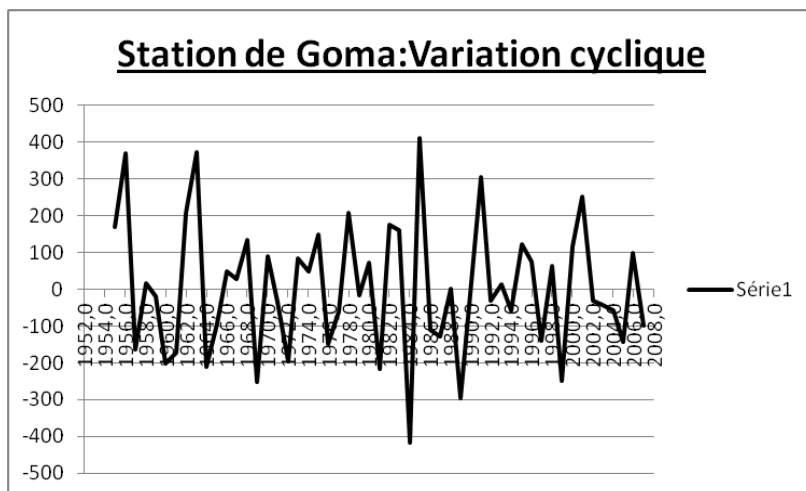
La moitié de l'écart type est = 150 mm.

Le graphique de la station de Goma indique les années humides dont les valeurs dépassent 150 mm : 1955, 1956, 1962, 1963, 1968, 1975, 1978, 1982, 1983, 1985, 1991 et 2001.

Les années 1957, 1960, 1961, 1964, 1969, 1972, 1981, 1984, 1987, 1989, 1997, 1999 et 2005 sont des années sèches car elles évoluent en dessous de la moyenne mobile et la moitié de l'écart type de cette station est inférieure aux écarts calculés entre les hauteurs annuelles et les moyennes mobiles quinquennales.

A Goma, après 2 à 8 ans, on enregistre une année pluviométrique excédentaire et une année de sécheresse excédentaire après 3 à 8 ans.

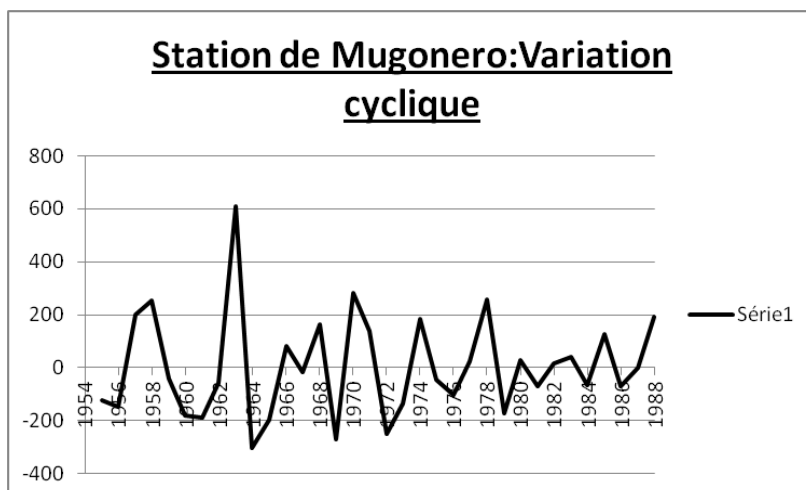
d. La station de Mugonero



La moitié de l'écart type de la station de Mugonero est de 112,2 mm.

Comme le représente le graphique ci-dessus, les années 1957, 1958, 1963, 1968, 1970, 1971, 1974, 1978, 1985 et 1988 sont des années humides car elles évoluent au-dessus de la moitié de l'écart type un peu plus haut de la moyenne mobile. La moitié de l'écart type de cette station est inférieure aux écarts des années mentionnées ci-dessus. Les années 1955, 1956, 1960, 1961, 1964, 1965, 1969, 1972, 1973 et 1979 sont des années sèches car elles évoluent en dessous de la moitié de l'écart type un peu plus bas de la moyenne mobile. D'autre part, la moitié de l'écart type de cette station est supérieure aux écarts des années sèches.

Après 2 à 7ans, la station de Mugonero enregistre une année pluviométrique excédentaire et après 2 à 5 ans, une année de sécheresse excédentaire.



CONCLUSION

L'analyse des moyennes mobiles des hauteurs annuelles a mis en évidence les irrégularités interannuelles, les périodes humides et les périodes sèches dans les quatre stations bordant le lac Kivu. A Lwiro et à Goma, apparaissent deux oscillations sèches-humides suivies d'une oscillation sèche. Une certaine diminution des pluies débute en 2003 à Bukavu, à Goma et un peu plus tard à Lwiro (2005).

A Bukavu, deux oscillations sèches-humides suivies d'une oscillation plus sèche existent. Dans ces trois cas, la dernière oscillation, plus proche de la période de la diminution des eaux du lac Kivu, a toujours été sèche. C'est une preuve supplémentaire de la corrélation entre la diminution des eaux du lac Kivu et le déficit pluviométrique.

Enfin, à Mugonero les oscillations sont trop courtes et ne permettent pas de montrer les principales irrégularités.

Les différents écarts entre les séries des données annuelles originales et les nouvelles données des moyennes mobiles ont permis de discerner les mouvements cycliques des pluies suivants :

Sauf à Lwiro où l'on enregistre une année pluviométrique excédentaire et une année de sécheresse excédentaire après 2-4 ans, dans les autres stations cet enregistrement survient 2-8 ans plus tard.

Les années particulièrement humides dans toutes les stations ont été observées en 1955, 1968, 1985, 1988 et 2001. Les années les plus sèches de la région furent 1960, 1964, 1969, 1972, 1996, 1999 et 1989.

La tendance déterminée grâce à la méthode des moindres carrés a montré une évolution vers la diminution des pluies dans les stations de Bukavu, de Goma et de Lwiro. Seul Mugonero a une tendance vers l'augmentation des pluies durant la période considérée.

Enfin le test de Von Newman sur la cyclicité des hauteurs annuelles des pluies autour du lac Kivu a montré une certaine organisation en cycles d'inégales longueurs dans toutes les stations climatiques sauf à Mugonero où les pluies ont un caractère aléatoire.

D'une part, la période de tendance sèche de 7 ans (2003-2009) observée dans la région correspond avec la période de diminution des eaux du lac Kivu.

D'autre part, sur les cinquante-sept années d'études (1953-2009), les années normales sèches (16/57) sont les plus nombreuses.

Ces résultats semblent confirmer partiellement l'hypothèse selon laquelle la diminution des eaux du lac Kivu serait en relation avec un déficit des pluies enregistré autour du lac Kivu et que la tendance vers la diminution des pluies dans les stations de Bukavu, de Goma et de Lwiro est certaine.

bibliographie

1. BOLINGO, A., La recherche d'une cyclicité climatique au Rwanda de 1900 -2003, Mémoire de Licence, Kigali Institute of Education, Kigali 2005.
2. Centre de Recherche en Sciences Naturelles de Lwiro, Rapports annuels 1953-2010.
3. CHUZEVILLE, B., Hydrologie tropicale et appliquée en Afrique sub saharienne, Collection maitrise de l'eau, Ministère de coopération et de développement, Ouagadougou, 1990.
4. Division régionale de la Météorologie du KIVU, Rapports annuels 1960-2002.
5. DUMOLARD et al., Les Statistiques en Géographie, Belin, Paris 2003
6. GIEC, Rapport annuel 2007.
7. HAMMOND, R. and Mc CULLAGH P.S., Quantitative Techniques in Geography. An introduction. Second edition, London 1980.
8. ILUNGA, P. et MUHIRE, I., Rapports entre pluies annuelles du Rwanda avec les épisodes El Nino/Nina et les taches solaires, Géo Eco Trop 2011
9. LEROUX, M., The Meteorology and Climate of Tropical Africa, Praxis-Springer Verlag, Environmental Sciences, Paris 2001
10. LEROUX, M., L'Equateur météorologique en Afrique. Du front intertropical : FIT à l'Equateur Météorologique : EMI et EMV. Evolution d'un concept. Publ. Assoc. Intern. de climat., 5 : 145-156.
11. METELSAT RD CONGO, Rapports annuels 2003-2005.
12. METEO RWANDA, Rapports annuels 1953-1990.
13. MITIMA, M., Etude pluviométrique comparative aux stations de Bukavu et de Goma au Kivu de 1953 à 1984, Mémoire de Licence, Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, Bukavu 1985.
14. www.nasa.com
15. www.echos.cd
16. www.greenfact.org
17. www.publimath.irem.univ-mrs.fr/glossaire/CO019.htm

LA COMPTABILITE PUBLIQUE ET SON APPLICATION A L'ENREGISTREMENT DES RECETTES DOUANIERES

MAOMBI MUSHI Fabien

Résumé

L'enregistrement des recettes douanières procède méthodiquement en appliquant les règles de la comptabilité publique. Faire allusion à cette pratique revient à évoquer la tenue de la comptabilité douanière des recettes. À cet effet, les mécanismes comptables se conforment aux principes d'une comptabilité à partie simple.

Les opérations faisant objet de la comptabilité publique des recettes sont restreintes aux seules opérations de trésorerie (caisse). Elles décrivent l'origine des fonds perçus et leur destination au compte du Trésor Public.

L'objectif poursuivi via par le développement de ce thème est de relever les similitudes et les implications de la comptabilité publique dans cette branche sous-jacente à savoir la comptabilité douanière des recettes.

Ensuite, il s'agira de décrire le rouage de la comptabilité douanière des recettes pour monter comment les informations sont recueillies, traitées et résumées.

Pour y parvenir, il s'est avéré indispensable de recourir à l'approche de recourir à l'approche descriptive associée à la technique d'observation documentaire afin de présenter les mécanismes de cette comptabilité.

Mots clés :

Comptabilité publique, recettes douanière, trésor public, enregistrement des fonds

Abstract :

The recording of the customs receipts proceeds methodically by observing the rules of public accounting to allude to this practice amounts evoking the customs book-keeping of the receipts. At this effect, the countable mechanisms conform to the principles of an accounting with simple part. The operations making object of the public accounting of the receipts are restricted with the only operations of treasury (case).

They describe the origin of the perceived funds and their destination with the account of the treasury. The goal pursued via by the development of this topic is to raise the similarities and the implications of public accounting in this branch subjacent with knowing the customs accounting of the receipts. Then, it will be a question of describing the wheel of the customs accounting of the receipts to go up how information is collected, treated and summarized. for that purpose, it proved to be essential to resort to the approach to resort to the descriptive approach associated with the documentary technique of observation in order to present the mechanisms of this accounting.

keywords:

customs, public accounting, receipts, treasury, recording of the funds

CLASSIFICATION JEL: M4 41

Introduction

La comptabilité est un outil indispensable pour le suivi de la gestion étant donné les informations qu'elle fournit. Son importance découle de plusieurs considérations. Elle atteint notamment ce but par le choix judicieux des livres et des comptes afin d'en suivre les opérations.

En effet, aucune organisation ne peut s'y soustraire au cas où elle tient à mettre en place un système d'informations pouvant permettre un contrôle. Tel est le cas des entreprises, services publics et de toute autre organisation qui y trouvent une obligation pour le besoin d'une bonne gestion. Ceci explique notamment la vaste étendue de son champ d'application qui recouvre une grande diversité. En effet, la comptabilité présente l'avantage de traduire en chiffres les faits quel que soit le système d'enregistrement pratiqué.

La pratique comptable remonte plus loin dans le temps. A preuve, la littérature y relative souligne que son histoire est aussi longue que celle de l'humanité, affirme Edmond Marques²⁸.

Corrélativement, d'autres sources précisent que déjà à l'antiquité, les fonctions d'intendants étaient exercées par les esclaves érudits qui prenaient en charge la comptabilité de la maison. On note aussi que les ancêtres des comptables libéraux ont joué un rôle dans le domaine de la fonction publique c'est à dire dans l'administration²⁹.

Pour sa part, Georges SAUVAGEOT dans son ouvrage intitulé "Comptabilité, Repères pratiques" indique que l'évolution de la comptabilité s'est d'abord caractérisée par une comptabilité simple des recettes et des dépenses avec un compte unique de caisse. Il précise ensuite que pour décrire une opération dans ce compte, une inscription sur base d'une pièce justificative suffisait³⁰.

À travers ces lignes, il ressort que dans sa forme initiale, la comptabilité a été pratiquée sous la forme d'une comptabilité à partie simple. Ainsi, la comptabilité publique a toujours reconnu longtemps pour l'enregistrement des chiffres issus d'opérations fiscales, la préoccupation majeure étant la protection de la caisse de l'Etat³¹.

²⁸ Edmond Marques, comptabilité générale, Ed ; Nathan, France ,1985

²⁹ Histoire de la comptabilité, article tiré de l'internet

³⁰ Georges Sauvageot, la comptabilité, Repères pratiques, Ed. Nathan ; France, 2009

³¹ Institut Européen pour la promotion des entreprises, comprendre la comptabilité en huit heures, Paris ; 1976

La comptabilité appliquée à l'enregistrement des recettes douanières, communément appelée comptabilité douanière des recettes, revêt cette forme parce qu'elle tire sa substance de la comptabilité publique. Elle comporte toutefois une particularité liée à la nature des activités douanières.

En abordant ce thème sur la comptabilité douanière des recettes qui sera purement examinée du point de vue technique d'enregistrement des opérations, nous nous proposons de répondre à la question de savoir si le système pratique permet d'atteindre les objectifs assignés à toute comptabilité. Nous considérons d'emblée que la division du travail ainsi que la tenue des journaux et d'autres outils appropriés constitueraient des atouts permettant d'obtenir journalièrement des informations utiles sur les réalisations des recettes. Elles sont étoffées mensuellement par celles fournies par la tenue du livre de caisse.

Pour son développement, il nous semble donc approprié d'articuler le contenu de cet exposé autour des points ci -après:

1. cadre référentiel de la comptabilité douanière des recettes
2. caractéristiques intrinsèques de la comptabilité douanière des recettes
3. De la pratique comptable proprement dite.

1. Cadre référentiel de la comptabilité douanière des recettes

1.1. Aperçu sur la comptabilité publique

La comptabilité publique est tenue par les administrations publiques. Elle est régie par le Règlement Général sur la Comptabilité publique. Les procédures et les règles s'imposent aux opérations financières des entités publiques (services publics) et de l'Etat en général.

De ce fait, l'administration douanière en RDC faisant partie des services publics applique ce type de comptabilité. Elle s'y conforme pour la tenue de la comptabilité des recettes sont générées principalement par l'importation et l'exportation des marchandises ainsi que par les produits d'accises.

Il importe de souligner, comme nous l'avons dit précédemment, que les opérations financières effectuées sont restreintes aux seules opérations de trésorerie (caisse) qui décrivent les mouvements des fonds exécutés par les comptables publics et dans ce cas précis, par les receveurs de douane qui sont des comptables publics des recettes douanières.

Les règles appliquées pour les recettes de l'Etat prescrivent la manière selon laquelle celles -ci doivent être portées en compte. À travers la vérification des extraits des livres de caisse et des pièces justificatives se rapportant aux opérations, la comptabilité publique permet de suivre et de contrôler toutes les entrées des fonds réalisés dans le cadre de l'exécution budgétaire ainsi que les sorties. À l'issue de cette vérification, les observations sont éventuellement formulées à l'endroit des comptables en vue de procéder aux corrections nécessaires.

Le système d'enregistrement comptable comprend les pièces justificatives ainsi que les journaux et les livres comptables régulièrement tenus à jour. Trois étapes marquent principalement la comptabilisation des recettes :

- L'enregistrement des entrées des fonds (recettes) constatant les réalisations par acte générateur ;
- L'enregistrement des sorties des fonds (dépenses) ayant pour connotation de justifier leur utilisation ;
- La détermination de l'encaisse qui doit correspondre au solde des écritures.

Ces aspects laissent transparaître déjà le profil de la comptabilité douanière des recettes. En effet, les receveurs de douane qui sont des comptables publics accordent une attention particulière aux pièces justificatives des opérations et font recours aux journaux comptables adaptés au type d'une comptabilité à partie simple. Celle-ci n'enregistre l'opération qu'une seule fois dans le compte directement concerné. À l'opposé, la comptabilité à partie double, généralement destinée aux opérations commerciales, permet d'enregistrer et d'analyser une opération sous la forme de deux écritures égales et de sens contraire.

Il y a lieu de retenir que chaque organe de la comptabilité joue un rôle déterminant dans l'enregistrement des opérations. Ainsi, la pièce justificative décrit le fait comptable tandis que le journal traduit l'information fournie par la pièce en langage (écriture) comptable. Autrement dit, les écritures comptables doivent être en parfaite harmonie avec les pièces justificatives.

1.2. Nécessité des pièces justificatives

À ce propos, l'ordonnance –loi n°87-031 du 22 juillet 1987 relative à la procédure devant la cour des comptes dispose en son article 2 que les comptes doivent être appuyés des pièces justificatives, classées dans l'ordre des opérations³².

L'article 6 de la même ordonnance stipule en sus que les pièces justificatives des recettes et des dépenses produites à l'appui des comptes sont celles prévues par les lois et règlements et par les instructions des départements ayant les finances et le budget dans leurs attributions³³.

Comme on peut le constater, il se dégage de ces dispositions que les pièces justificatives occupent une place importante dans les opérations comptables. Elles constituent le point de départ et par conséquent les preuves permettant d'établir la sincérité et la fiabilité des informations enregistrées.

³² Ordonnance-loi no 87-031 du 22 juillet 1987 relative à la procédure devant la cour des comptes

³³ Idem, P.16

1.3. Cycle de réalisation d'une recette publique

Pour autant que la comptabilité des recettes soit au centre de notre intérêt, il s'avère indispensable de brosser les différentes phases de leur réalisation. Toute recette publique à l'instar de recettes douanières passe par les quatre phases suivantes :

- La constatation qui vise l'établissement de l'assiette fiscale par l'évaluation de la quantité de la matière imposable. C'est la détermination de la base imposable ;
- La liquidation qui consiste à calculer le montant que l'assujetti doit à l'Etat conformément aux textes en vigueur contenant les orientations en matière des recettes ;
- L'ordonnancement qui permet d'établir la conformité de la dette vis-à-vis de l'Etat en vérifiant si le montant est conforme au taux et aux modalités fixées par les textes réglementaires en vigueur ;
- Le recouvrement qui consacre l'extinction de la dette publique et sa matérialisation par l'encaissement. Le caissier des recettes de l'Etat rend compte au Trésor Public par une bonne tenue de la comptabilité publique³⁴.

Sur le plan de la réalité douanière en R.D. Congo, toutes ces phases sont exécutées simultanément. Cependant, l'opération d'ordonnancement relevant de la vérification précède la liquidation qui est une tâche exercée par le bureau recette. Les trois premières phases se situent en amont de la phase de recouvrement qui intéresse la comptabilité. Au vu de la preuve émise par la banque (bordereau, quittance), le receveur considère que l'encaissement est effectif au compte du Trésor Public et procède à l'enregistrement.

La comptabilité publique des recettes présente les entrées des fonds en termes des ressources financières mobilisées pour le Trésor Public. Tout en corroborant Nathalis MBUMBA, nous pouvons souligner que l'importance de cette comptabilité ressort des considérations suivantes :

- Retracer les différentes recettes par acte générateur ;
- Retracer la destination des fonds au compte du Trésor³⁵.

1.4. Le dénominateur commun a toute comptabilité publique

Dans la pratique et d'après les résultats de notre enquête, la comptabilité douanière des recettes se rapproche de toute comptabilité publique des recettes, à laquelle elle est apparentée, en ce qui suit :

- La codification du bureau : le code comptable attribué désigne le bureau qui génère les recettes se rapproche de toute comptabilité publique des recettes, à laquelle elle est apparentée, en ce qui suit ;
- La clôture mensuelle des comptabilités : la périodicité se rapporte à un mois calendaire ;

³⁴ NATHALIS MBUMBA, la production de l'État et les modes de gestion des entreprises publiques, Tome 1, LICCOREN/Kinshasa, décembre 2007

³⁵ Idem. P.61

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- La tenue des livres de caisse auxiliaires et du livre de caisse réglementaire modèle C. 75 A renfermant la synthèse de la comptabilité. Il diffère des livres de caisse ordinaires par sa forme ;
- L'usage de la couverture de l'extrait du livre sur lequel figure des indications relatives à l'encaisse matérielle ;
- Le recours à la feuille d'observations pour relever les irrégularités constatées à la suite de la vérification d'une comptabilité ;
- Le recours aux imputations budgétaires pour l'enregistrement des opérations. Ceux-ci sont conformes aux codes budgétaires. Chaque compte comprend un article et un paragraphe. Seules les imputations contenues dans la nomenclature des recettes de la loi budgétaire sont appliquées ;
- L'arrêt des écritures, à la clôture mensuelle, par l'encaisse qui est certifiée sincère et véritable par le comptable public responsable de la gestion des deniers publics
- La séparation des fonctions d'ordonnateur et du comptable. À ce sujet, Louis Trotabas et J.M. Cotteret précisent que toute opération d'exécution budgétaire requiert le concours de deux catégories d'agents³⁶.

Dans la pratique de la comptabilité douanière, cette séparation se matérialise par la distinction qui est faite entre le service chargé de veiller à l'exactitude du montant de l'assiette imposable, à la suite de la constatation ainsi que de l'évaluation de la matière imposable (vérification), et le bureau recette animé par un receveur chargé de la liquidation des droits et taxes. Au fait, l'article 137 du Code des douanes en R.D. Congo charge le receveur de cette tâche de liquidation³⁷. Il s'occupe aussi du recouvrement et de la comptabilité des recettes.

1.5. De la responsabilité du comptable public

Le comptable public est personnellement responsable de toutes les opérations qu'il effectue ou qu'il doit effectuer dans la gestion des deniers publics. Il est responsable des recettes qu'il néglige d'assurer, des paiements irréguliers, de la conservation des pièces et documents justificatifs ainsi que de la tenue de la comptabilité³⁸. Il sied de noter que ce dernier est tenu de vérifier soigneusement avant encaissement, paiement ou comptabilisation, les pièces justificatives qu'il établit ou qui lui sont présentées³⁹. Le comptable public se caractérise par les éléments suivants :

- Un acte de nomination ;
- La nature de l'organisme pour lequel agit le comptable ;
- Les opérations effectuées⁴⁰.

³⁶ Louis Trotabas et J.M., Droit budgétaire et comptabilité publique, 3è Ed. Dalloz, Paris

³⁷ Ordonnance –loi no 10/002 du 20 août 2010 portant code des douanes

³⁸ Rurangwa Valence, cours de comptabilité publique ISFP/KIGALI, octobre, 1999

³⁹ Rurangwa Valence, op.cit

⁴⁰ Gilbert Robert, Fascicule de règlement sur la comptabilité publique, Thysville, 1971

2. Caractéristiques intrinsèques de la comptabilité douanière des recettes

2.1. La fonction comptable dans un bureau recette

2.1.1. Objectif

La comptabilité douanière des recettes est destinée à enregistrer les opérations comptables afin de fournir les informations utiles en rapport avec les réalisations des recettes. Ces informations sont mises à la disposition de différents destinataires intéressés à savoir les autorités hiérarchiques et administratives en vue d'assurer la gestion (suivi) et le contrôle des deniers publics. Elles portent sur la description des mouvements des fonds destinés au Trésor Public ayant pour origine des actes générateurs définis par les textes légaux et réglementaires. Pour son efficacité, l'enregistrement méthodique des opérations se fait à travers un système reposant sur une organisation.

2.1.2. Organisation et Système comptable.

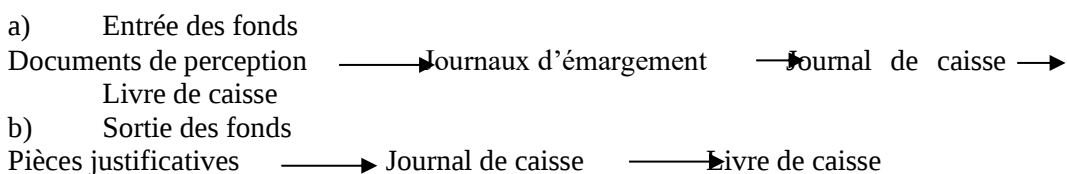
Dans un bureau recette, la structure organisationnelle comporte des services dont les tâches concourent essentiellement à la passation des écritures relatives aux recettes du trésor dans les registres et livres comptables appropriés sur base des pièces justificatives servant de soubassement.

Cette structure est animée par un Receveur Principal ou par un Receveur suivant l'importance du bureau. Ces derniers sont assimilés aux comptables publics étant donné les fonctions qu'ils exercent lesquelles sont inhérentes aux opérations qu'ils effectuent. À en croire Louis Trotabas et J.M. Cotteret déjà cités, il s'agit donc de la tenue de la comptabilité des organismes publics⁴¹.

Dans le cadre de la division du travail, le receveur des douanes se fait assister par des agents qui lui rendent compte de l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

2.1.3. Cheminement comptable des opérations.

Le schéma comptable présenté ci –dessous répond à la double question portant sur l'origine des recettes et leur destination en énumérant les supports y relatifs. Il va des pièces justificatives au livre de caisse.



⁴¹ Louis Trotabas et J.M.Cotteret, op.cit

Une corrélation entre tous ces organes conduit à l'élaboration des relevés, prévus par l'échéancier, qui fournissent le détail des informations destinées aux différents destinataires de cette comptabilité. Il s'agit notamment du relevé des recettes constatées qui est établi sur base des journaux d'émargement et reprenant par nature toutes les recettes perçues ainsi que de la situation générale de caisse élaborée sur base du journal de caisse, des Bordereaux d'envoi des Fonds et des Procès –verbaux. Le livre de caisse constitue donc le point d'aboutissement des opérations comptables.

3. De la pratique comptable proprement dite

3.1. Les outils de base de la comptabilité douanière

3.1.1. Des pièces justificatives

Outre le Règlement Général sur la Comptabilité Publique, les textes qui réglementent la comptabilité douanière des recettes sont constitués entre autres des instructions qui préconisent que les opérations doivent être appuyées des pièces justificatives. Celles –ci diffèrent selon qu'il s'agit des opérations d'entrée (recettes) ou de sortie des fonds (dépenses).

On peut notamment énumérer :

a) Pour les entrées des fonds :

Les différentes déclarations (IM4, EX 2, RGO, ...) et quittances ainsi que le Procès verbal d'excédent qui couvre l'écart positif constaté entre les versements effectués et les montants déclarés (figurant sur les déclarations).

b) Pour les sorties des fonds :

- Les Bordereaux d'Envoi des Fonds (B.E.F) qui justifient les encaissements effectifs dans les comptes transitoires du Trésor Public par les banques commerciales ;
- Les Procès-verbaux de régularisation comptable (PVR) pour des cas dont les montants n'ont pas été encaissés au lieu de dédouanement mais couverts par des autorisations particulières.

3.1.2 Des journaux comptables

La comptabilité douanière des recettes fait usage d'une multitude de journaux qui enregistrent journalièrement les opérations. Certains sont assimilés aux journaux d'émargement et du journal de caisse. La technique comptable consiste à reporter préalablement les écritures des journaux d'émargement au journal de caisse.

a) Journaux d'émargement

Le nombre de journaux d'émargement varie d'un bureau à un autre en fonction de régime

accordés aux marchandises. Ils jouent le rôle de journaux auxiliaires par rapport au journal de caisse et constituent une particularité par rapport à la pratique de la comptabilité publique en vigueur dans d'autres, dans les colonnes numérotés, les détails suivants :

- La date de l'opération ;
- Le numéro de la déclaration ;

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- Les différentes perceptions par déclaration ;
- Le libellé se rapportant à l'imputation budgétaire ;
- Le total des perceptions par déclaration.

b) Journal de caisse

Entant que journal centralisateur, il est unique par rapport au nombre de journaux d'émargement. Il centralise journallement, à la fois, les opérations liées aux recettes (entrée des fonds) et celles relatives aux dépenses (sortie des fonds). C'est une pré – centralisation qui s'opère à ce niveau avant de procéder définitivement au report dans le livre de caisse. A l'aide de ce journal, on obtient synthétiquement les renseignements sur le total général des réalisations par régime (IM4, EX2, RGO,...) découlant des journaux d'émargement.

À titre purement indicatif, les cas d'exemples ci –dessous illustrent ces propos :

- Le 06/05/2015 : Validation d'une déclaration IM4 portant n°005 pour importation d'un véhicule comportant les perceptions suivantes :

Droits d'entrée : 1.500.000 FC

Droits de consommation : 1.800.000 FC

T.V.A : 100.000 FC

- Le 07/05/2015 : Validation d'une R.G.O n° relative au paiement des droits de consommation sur un produit d'accises (eaux de table) fabriqué localement Montant : 3.600.000 FC
- Le 07/05/2015 : Validation d'une déclaration EX1 : n°003 pour exportation des bois donnant lieu à une perception de 700.000 FC.

Ces opérations seront enregistrées dans trois journaux d'émargement différents à savoir le journal IM4 (importation pour mise en consommation), les droits de consommation (accises) réalisés sur la production locale ainsi que le journal EX1 pour constater la perception à la suite d'une exportation définitive (sortie définitive) des bois.

Considérant que toutes ces déclarations sont validées sur base de preuves de paiement, la situation comptable se présente comme suit :

a) Journal d'émargement IM 4

N° document+ date	D.E	T.V.A	D.C	TOTAL
06/05/2015 005	1.500.000	2.100.000	1.800.000	5.400.000
TOTAL JOURNEE	1.500.000	2.100.000	1.800.000	5.400.000

b) Journal d'émargement RGO (CO)

N° document+ date	D.C (Eaux de table)			TOTAL
07/05/2015 001	3.600.000	-	-	3.600.000
TOTAL JOURNEE	3.600.000	-	-	3.600.000

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

c)

N° document+ date	D.S (Bois)			TOTAL
07/05/2015 003	700.000	-	-	700.000
TOTAL JOURNEE	700.000	-	-	700.000

Ces données renseignent sur les perceptions réalisées pour les régimes concernés aux dates indiquées. Elles sont reportées au journal de caisse assorties de références des preuves attestant leur destination (versement) au compte du Trésor Public.

Globalement, elles figureront de la manière suivante dans ledit journal :

Date et motif des entrées	Entrée des Fonds				Sorties des Fonds
	IMPORT	EXPORT	RGO (Accises locales)	Total des entrées	
06/05/2015 IM 005 B.E.F. 002	5.400.000			5.400.000	5.400.000
07/05/2015 EX1 RGO 001 B.E.F.003		700.000	3.600.000	700.000 3.600.000	4.300.000
TOTAUX	5.400.000	700.000	3.600.000	9.700.000	9.700.000

Ces données chiffrées seront à nouveau transcrites dans le livre de caisse

3.1.3. Le livre de Caisse document de synthèse comptable

3.1.3.1. Importance

Seuls les journaux ne suffisent pas pour fournir toutes les informations utiles. Les renseignements contenus dans les journaux sont donc complétés par d'autres qui découlent de la tenue du livre de caisse. Il s'agit notamment des imputations budgétaires et d'autres renseignements généraux tels que le nom du receveur qui a tenu la comptabilité, le code bureau, le nom du bureau concerné, ... Le livre de caisse présente une vue synthétique des opérations comptables enregistrées par un bureau et constitue la dernière étape de la comptabilité douanière des recettes.

3.1.3.2. Présentation du livre de caisse

Le livre de caisse tenu aux fins d'une comptabilité publique est réglementaire. Les renseignements qu'il fournit sont codifiés et comprennent :

- Le nom du service public : ex. DGDA ;
- Le motif d'entrées ou de sortie des fonds qui résume le libellé des opérations ;

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- Le numéro d'ordre des opérations constitué de trois chiffres ;
- Le code X ou 0 identifiant une entrée ou une sortie des fonds ;
- La colonne des imputations budgétaires subdivisée en 14 sous –colonnes comportant les informations suivantes :
 - Le centre de gestion dont relève l'organisme générateur des recettes. Il est codifié par trois chiffres ;
 - Le budget (genre du budget) : les recettes de la DGDA relèvent du budget ordinaire des recettes. Le budget est identifié par l'article et le paragraphe ;
 - L'année à laquelle se rapporte le budget représentée par le dernier chiffre de l'année ;
 - L'organisme (le service) : ex. Code de la DGDA ;
 - Le bureau qui réalise les recettes : Code bureau à trois chiffres.

3.1.3.3. Tenue du livre de caisse

Les écritures portées au livre de caisse du mois débutent par l'inscription dans la colonne « Entrée des fonds » du montant de l'encaisse figurant sur la couverture du livre de caisse. Il importe de souligner toutefois que l'encaisse n'est pas autorisée (doit être évitée, son inexistence est contestée par la mention Néant). Son existence signifierait qu'il existe des déclarations qui attendent le paiement. En conséquence, le receveur veillera à ne pas avoir celle –ci et devra toujours préserver l'équilibre entre les entrées et les sorties des fonds.

La suite des opérations procède d'abord des indications sur la destination des fonds au compte du Trésor assortie de la description des origines des fonds par acte générateur. Les perceptions sont comptabilisées par imputation budgétaire. En réalité, les écritures commencent par les sorties des fonds et se terminent par les entrées des fonds. Le receveur enregistre les opérations des recettes et des dépenses qu'il effectue, au fur et à mesure, de leur exécution en tenant compte des résultats de ses journaux d'émargement et de son journal de caisse⁴².

Les données chiffrées sont présentées globalement considérant le caractère synthétique que revêt le livre de caisse. Il est rempli sur base des chiffres de différents journaux et du relevé des recettes constatées. À cet effet, les recettes sont regroupées par acte générateur (nature) compte tenu de la subdivision (imputation) budgétaire tandis que les Bordereaux d'ENVOI DES Fonds (B.E.F) présentent séparément les encaissements par banque tout en fournissant les détails au verso. L'exception à cette règle s'observe à l'enregistrement des Procès-verbaux qui figurent cas par cas au livre de caisse. On distingue :

- Les Procès-verbaux de régularisation comptable qui sont établis pour justifier les cas des paiements échelonnés ou différés. Généralement, il s'agit de tous les cas autorisés pour lesquels les paiements s'effectuent en dehors du bureau de dédouanement. Les montants sont inscrits en dépenses en équilibre des entrées des fonds

⁴² F.Trippaers, Comptabilité douanière des derniers publics, Tome1, Kinshasa, Sd

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- Les Procès-verbaux de déficit qui sont établis, quant à eux, pour justifier exclusivement les situations des manquants relevés
- Les Procès-verbaux d'excédent établis pour justifier l'écart positif constaté entre les versements effectués en banque au compte du Trésor Public et les droits et taxes déclarés. Cet excédent n'influence en rien les recettes constatées. Il permet d'obtenir l'équilibre entre les entrées et les sorties des fonds dans le livre de caisse. À la clôture, le livre de caisse est dûment daté et signé sous la balance des opérations du mois.

Illustration

Date	Motif des entrées et sorties des Fonds	Imputations budgétaires (Articles et Paragraphes)	Entrée des Fonds	Sortie des Fonds
06/05	BEF 002	40.49		5.400.000
07/05	BEF 003	40.49		4.300.000
06/05	DD sur diverses marchandises à l'importation	71.51	1.500.000	
06/05	TVA sur diverses mes à l'importation	71.41	2.100.000	
06/05	DC sur véhicules import	71.42	1.800.000	
07/05	Droits de sortie bois	71.52	700.000	
07/05	DC sur Eaux de table	71.42	3.600.000	
Totaux			9.700.000	9.700.000
Encaisse			-	-
Balance			9.700.000	9.700.000

4. Considérations particulières sur les imputations comptables

Les imputations permettent de procéder à une catégorisation des postes budgétaires à des fins d'une comptabilité publique. Elles sont par conséquent budgétaires et constituées des articles et paragraphes. Toute comptabilité publique définit notamment un certain nombre d'imputations à utiliser. À cet effet, il conviendrait de signaler ce qui suit :

4.1. Sortie des fonds

La sortie des fonds a pour connotation de constater la canalisation des recettes au profit du Trésor Public

Les opérations liées aux dépenses autorisées (sortie des fonds) font fonctionner le chiffre 4 communément et le code 40 pour l'article. C'est le cas des versements effectués dans les comptes transitoires du Trésor Public et d'autres dépenses qui sont couverts respectivement par les Bordereaux d'Envoi des Fonds et les Procès-verbaux de régularisation comptable.

Dans le paragraphe, les codes ci –après se rapportent aux opérations suivantes :

49 : cas des versements couverts par les Bordereaux d'Envoi des Fonds

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

45 : Ce chiffre se rapporte aux cas des dépenses autorisées couvertes par les Procès-verbaux de régularisation comptable

4.2. Entreprise des fonds

La classification des opérations en articles et paragraphes revêt les explications suivantes :

- L'article identifie la nature principale des ressources et les grands types des recettes (colonnes 37 et 38), code à deux chiffres. La nomenclature budgétaire en vigueur identifie les droits et taxes douaniers en RDC par le code 71.
- Le paragraphe identifie la nature détaillée des recettes ou leur origine (colonnes 39 et 40). Il comporte aussi un code à deux chiffres. A ce niveau, les droits de douane (centrée), de sortie (exportation) et de consommation ainsi que la T.V.A sont désignés respectivement par les codes 51, 52,42 et 41.

5. Équilibres comptables fondamentaux

Ces équilibres reposent sur les égalités qui doivent être observées à la clôture d'une comptabilité. A notre avis, elles constitueraient les premières pistes pour orienter la vérification de cette comptabilité. Tous les résultats visés par ces égalités gravitent autour du chiffre des recettes constatées dont le relevé permet d'assurer le contrôle de la comptabilité dans son intégralité. Toute anomalie constatée lors de la vérification doit être signalée dans une feuille d'observations. Les équilibres comptables se matérialisent par les équations suivantes:

5.1. Entrée des fonds

- Total entrées des fonds/Livre de caisse = Total sorties des fonds/Livre de caisse
- Total entrées des fonds /Livre de caisse = Total relevé des recettes constatées /Mois (s'il n'y a pas encaisse)
- Total entrées des fonds/Livre de caisse = Total des entrées /Situation générale de caisse

5.2. Sortie des fonds

- Total sortie des fonds/Livre de caisse = Total B.E.F + PVRC +PV de déficit
- Total sortie des fonds /Livre de caisse = Total dépenses/Situation générale de caisse

5.3. Autres égalités

- Total relevé des recettes constatées = Total relevé des prévisions budgétaires
- Total des dépenses/Situation générale de caisse = Total versements effectués (encaissements) + PVRC+PV de déficit.

CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Au terme de ce modeste travail axé essentiellement sur les mécanismes d'enregistrement des recettes douanières par le biais d'une comptabilité, il a paru utile de circonscrire préalablement celle –ci dans un cadre référentiel à savoir la comptabilité publique avant de décrire son rouage.

La comptabilité douanière des recettes comme toute comptabilité pratiquée dans les administrations publiques en RDC demeure une comptabilité à partie simple restreinte aux seules opérations de trésorerie (caisse). Elle se démarque par la nature particulière des opérations douanières auxquelles elle se conforme.

Au terme de technique d'enregistrement, la comptabilité douanière des recettes enregistre, à travers les comptes budgétaires, les opérations en vue de faciliter la description des recettes par acte générateur et leur destination au compte du Trésor Public qui constitue le point de chute de toutes les recettes publiques.

Si l'on reconnaît généralement à la comptabilité deux rôles majeurs, d'une part celui qui consiste à garder les traces des opérations effectuées et d'autre part, celui de fournir les informations à tout moment sur une situation, la comptabilité douanière des recettes satisfait à ces exigences en dépit de quelques (petites) insuffisances liées à son inadaptation satisfait à son inadaptation à la nouvelle législation. En effet, l'essentiel étant de parvenir à rendre compte au Trésor Public des recettes réalisées (encaissées) pour son compte, elle fournit des informations chiffrées (renseignements utiles) sur l'exécution budgétaire lesquelles sont importantes pour le suivi de la mobilisation des recettes et pour le contrôle sur base des outils de cette comptabilité.

Nonobstant le système de la comptabilité à partie simple qui caractérise celle –ci, elle permet de retracer les opérations effectuées dans le présent et de fournir des renseignements sur le passé à travers le livre de caisse et les journaux ainsi que les différents relevés prévus par l'échéancier. Ceux –ci doivent être conservés d'après les instructions.

Il y a lieu de considérer toutefois que si l'application de la comptabilité à partie double est déjà en application à la Division de la Centralisation Comptable du Trésor et envisagée dans les régies financières tel que préconisé par le Plan stratégique des Finances Publiques en RDC, il serait utile, à notre avis, d'en tenir déjà compte et de constater par cette méthode, l'enregistrement des montants figurent sur les déclarations liquidées non payées. Cela se justifie par le fait que ces déclarations sont déjà enregistrées et ordonnancées mais aussi elles retracent les recettes non encore encaissées et restant dues conséquemment au Trésor.

La comptabilisation de ces opérations à partie double devrait procéder par l'ouverture d'un journal des opérations diverses conduisant à un grand livre qui actionnerait les comptes Redevables assujettis et Droits constatés dus au Trésor sur déclarations liquidées impayées.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Il en résulterait, de manière extra –comptable, un complément d'informations (renseignements) à celles habituellement obtenues à l'aide de la comptabilité en appréhendant aussi à la clôture, les créances de l'Etat, les encaissements après recouvrer.

Bien plus, elle offrirait la possibilité d'être fixés avec exactitude mais partiellement sur le montant des recettes attendues et d'accroître ainsi le volume d'informations.

Au fait, les déclarations liquidées ne peuvent être enregistrées dans la comptabilité ordinaire car elles occasionnent un paiement différé. Autrement, elles conduiraient à dégager l'encaisse, ce qui n'est pas recommandé par la pratique comptable courante. La notion des déclarations liquidées non payées découle, entre autres, de l'application des articles 139, 301, 316 et 317 du nouveau code des douanes qui consacrent les dettes douanières et les crédits d'enlèvement. Il serait donc important d'adapter les opérations comptables aux dispositions de ces articles

ELEMENTS DE LA BIBLIOGRAPHIE

1. Edmond Marques, Comptabilité générale, Ed. Nathan, France, 1985
2. Georges Sauvageot, La Comptabilité, Repères pratiques, Ed. Nathan, France, 2009
3. Institut Européen pour la promotion des entreprises, Comprendre la comptabilité en huit heures, Paris, 1976
4. Louis Trottabas et J.M. Cotteret, Droit budgétaire et Comptabilité publique, 3^e Ed. Dalloz, Sd
5. Nathalis Mbumba Nzuzi, La production de l'Etat et les modes de gestion des services publics, « Guide économique financier pour la réforme de l'administration des finances publiques, Tome1, LICCOREN/Kinshasa, Décembre 2007
6. F. Trippaers, Comptabilité douanière des deniers publics, Tome1, Kinshasa, Sd
7. Gilbert Robert, Fascicule de Règlement Général sur la Comptabilité publique, Thysville, 1971
8. Rurangwa Valence, Cours de Comptabilité publique, ISFP/Kigali, Octobre, 1999
9. Histoire de la Comptabilité, Article tiré de l'internet
10. Ordonnance –loi n°87-031 du 22 juillet 1978 relative à la procédure devant la Cour des comptes.
11. Ordonnance –loi 10//002 du 20 août 2010 portant Code des douanes
12. Plan stratégique des finances publiques, Article tiré de l'internet

LE "BUDGET PARTICIPATIF", UN PALLIATIF AUX ECARTS DE REALISATIONS BUDGETAIRES ET SOCIALES DANS LES ENTITES TERRITORIALES DECENTRALISEES DE LA VILLE DE BUKAVU

Résumé

Le prélèvement équitable sur les revenus est un sérieux problème et fait l'objet des discussions interminables, d'où une divergence des vues entre les contribuables et l'Etat. Le premier accuse le second de fraudeur, tandis que le second accuse le premier de gaspilleur et détournement des ressources publiques à ses propres intérêts ; ces reproches restent tous deux fondés bien que controversés.

Dans la conception moderne des budgets, les ressources de l'Etat sont en grande partie utilisées pour intervenir dans les domaines suivants : paiement des salaires de fonctionnaires, paiement des fournisseurs qui livrent les fournitures de bureau, le paiement de soldes des militaires et de la police, l'entretien destiné aux citoyens réellement nécessiteux et l'investissement.

Il est souhaitable que la conception des budgets des Etats tienne compte des besoins réels, en termes de dépenses pour orienter leur avenir. Á cet effet, il faudrait que le budget conçu et établi soit réaliste. C'est-à-dire, la conception du budget devrait répondre à une étude et/ou une analyse minutieuse afin de ne pas plonger la collectivité entière dans une éternelle recherche de fonds pour la satisfaction des besoins qui naissent et qui s'ajoutent à d'autres qui n'ont pas encore été satisfaits.

C'est pour cette raison d'ailleurs qu'une analyse interactive s'impose dans les phases de conception, d'élaboration, d'adoption, d'exécution et de contrôle de budget. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte lors de la conception ou d'élaboration d'un budget, notamment l'étude démographique, les structures gérant les finances publiques, les branches d'activités prioritaires, etc.

CLASSIFICATION JEL : D3 31

1. Introduction

L'expérience la plus célèbre et la mieux réussie du "budget participatif" au Brésil est celle de Porto Allègre, ville de 1,3 million d'habitants située à l'extrême Sud du pays dans l'Etat de Rio.

Le but poursuivi est essentiellement de faire en sorte que la population participe activement à l'élaboration et au suivi de la politique municipale qui la concerne.

La participation s'opère d'abord sur une base territoriale : la ville est divisée en communes, les communes en Quartiers, les Quartiers en Cellules et les Cellules en Avenues.

Toute la population est invitée à préciser ses besoins et à établir des priorités (habitat, éducation, santé...) au cours de réunions publiques de la Commune.

À cela s'ajoute une participation construite sur une base thématique permettant la prise en compte d'une vision plus globale de la ville : elle inclut différents secteurs sociaux (syndicats, entrepreneurs, agriculteurs, étudiants, mouvements communautaires, etc.)

et donne lieu à cinq commissions thématiques (transport, éducation, développement économique, etc.).

Enfin, la municipalité représente évidemment le troisième acteur du budget participatif. Elle est présentée dans les réunions de communes et réunions thématiques pour fournir des informations techniques, légales ou financières et fait des propositions.

Finalement, chaque commune et chaque commission thématique présentent ses priorités au Cabinet de planification. Les choix effectués précédemment sont à la base de l'élaboration du projet de budget et du travail effectué par le Cabinet de planification.

Après divers circuits complémentaires dans des commissions au sein desquelles les secteurs et les commissions thématiques ont leurs délégués, le budget est finalement présenté et voté par la Chambre des élus municipaux.

Au cours de réunions diverses, la population évalue la réalisation des travaux et services prévus dans le budget participatif de l'année précédente.

Le budget participatif est un instrument de démocratisation de la gestion publique et promeut la décentralisation des décisions politiques et économiques. Il s'appuie sur deux principes fondamentaux :

➤ Le premier est le principe de la participation universelle et directe. Tout citoyen a le droit de débattre et de discuter les orientations de l'État. Ainsi, le plus modeste habitant de tel État ou commune a le droit de manifester son opinion, indépendamment de son appartenance à une institution, sans avoir à demander l'autorisation à un "coronel" ou un "patron", et en ayant les mêmes droits qu'un "doutor". La participation populaire est exercée de façon directe, sans intermédiaire ;

➤ Le second principe qui fonde le processus concerne la présentation et la discussion de tout le budget public de l'État : le citoyen aura l'occasion de délibérer sur les diverses composantes de la dépense publique (salaires, coûts d'entretiens, de fonctionnement, d'investissements, charges financières et autres ...) et de la recette publique.

2. Contexte des finances publiques des Entité Territoriales Décentralisées (ETD) en R.D.Congo

La gestion des finances publiques est une composante essentielle du processus de développement. Elle soutient l'utilisation efficace et responsable des ressources publiques, permet d'assurer la stabilité macroéconomique et budgétaire, et guide l'allocation des ressources pour répondre aux priorités nationales.

Le système fiscal congolais telle que vécu dans les Entité Territoriales Décentralisées (ETD) est de nature à entraîner des pertes de ressources de l'état. La gestion des Finances Publiques devrait couvrir rationnellement toutes les phases du cycle budgétaire, notamment la préparation du budget, l'exécution et le contrôle interne.

L'expression gestion des finances publiques sert depuis quelques années de cadre à un débat animé sur les capacités et la réforme des finances publiques dans les pays en développement. L'importance de la *gestion des finances publiques* découle du rôle central que jouent les finances publiques dans un État démocratique désireux de se développer.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Une politique budgétaire axée sur des objectifs et une gestion budgétaire transparente sont à la base de prestations publiques visant à réduire la pauvreté et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays en développement.

Pour ce qui est du contrôle des finances publiques, il est compté parmi les tâches clés des parlements. La transparence des finances publiques de même que la participation de la population et de groupements de la société civile à l'établissement du budget témoignent du bon fonctionnement d'un système fondé sur l'obligation des autorités de rendre compte de leur action.

Les buts assignés aux finances publiques sont de fournir à l'État juste les ressources nécessaires pour couvrir les frais de tâches administratives lui réservées.

La loi financière définit les règles d'élaboration, de présentation et d'exécution du budget de l'État, des Entités Décentralisées ainsi que les compétences et les modalités d'exécution du budget.

Disons que les finances publiques se posent comme l'étude des prévisions des recettes et des dépenses des collectivités publiques pour une période bien déterminée, généralement une année.

L'État est l'un des acteurs principaux dans la mobilisation des moyens ainsi que de leur affectation. Il est donc important de s'intéresser à l'examen de différents mécanismes qui permettent à l'État de se doter des moyens pour la satisfaction des besoins de la collectivité toute entière.

Les finances publiques désignent l'étude des règles et des opérations relatives aux [deniers publics](#). Selon le critère organique, les finances publiques peuvent aussi être présentées comme l'ensemble des règles gouvernant les [finances](#) de l'[État](#), des [collectivités locales](#), des organismes de [sécurité sociale](#), des [établissements publics](#) et de tout autres personnes morales de [droit public](#). C'est un champ à la croisée du [droit fiscal](#), du [droit constitutionnel](#), ainsi que de la [comptabilité publique](#).

La décentralisation est un mode d'organisation de l'État qui consiste à transférer l'autorité, les ressources, les responsabilités publiques, de l'administration centrale vers les organisations subordonnées ou quasi autonomes et/ou vers le secteur privé. Elle implique donc l'abandon par l'autorité centrale d'une partie du pouvoir à d'autres groupes qui exerceront ces compétences sur une partie bien définie du territoire de l'État dite territoriale décentralisée.

Les circonscriptions administratives sont des divisions du territoire national, qui permettent à l'État de gérer le pays de manière efficace et égalitaire.

Elle est une collectivité territoriale, comme le département ou la Région, la commune est aussi une collectivité territoriale : elle a des compétences et des pouvoirs qui la rendent autonome par rapport à l'État. Elle s'administre donc librement, par des organes élus : un organe délibérant (le conseil municipal) et un organe exécutif (le Maire et ses Adjoints).

En République Démocratique du Congo, la décentralisation est une dérivée de l'article 3 de la constitution, qui stipule que les provinces et les Entités Territoriales Décentralisées sont dotées de la personnalité juridique et sont gérées par les organes locaux.

Ces Entités Territoriales Décentralisées sont la ville, la commune, le secteur et la chefferie. La constitution de la RDC de 2006 prescrit que les Entités Territoriales

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

décentralisées jouissent de la libre administration et de l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques.

Adam SMITH considère que l'État exerce des fonctions précises, c'est-à-dire, la production des services dont ont besoin ses citoyens, faire régner l'ordre, faire respecter la justice et protéger la propriété. Par contre, la considération moderne est telle que l'État est conçu comme ré distributeur. Cette version est tout à fait réaliste car l'État est constitué par l'ensemble d'individus qui travaillent, dépensent et consomment.

Pour les financiers modernes, les milliards de crédits inscrits au budget ne s'engloutissent pas dans un gouffre. Pour eux, l'État présente plutôt l'image d'un filtre.

Ainsi, une réalisation budgétaire constitue pour un état un gage de son développement à court, moyen ou long terme.

Le gage est alors un contrat par lequel une personne remet à son créancier un [objet mobilier](#) ou une valeur pour assurer l'exécution de ses engagements, par exemple le remboursement d'un [prêt d'argent](#). Le contrat se forme par la remise de l'objet sur lequel porte le gage.

À cet effet, le budget retrace la politique des moyens et d'exécution du programme de développement de l'ETD, du gouvernement et constitue pour la population bénéficiaire, une garantie que les sommes d'argent à collecter par la puissance publique sous forme d'impôts et taxes vont concourir au bien-être social et communautaire.

La meilleure approche de développement de la RD Congo, pays très vaste à l'image d'un continent, dans lequel le centre de décision est Kinshasa, la capitale, séparée des autres coins et recoins du pays de plusieurs milliers de kilomètres, serait de donner à la base des responsabilités pour leur développement.

Sur le plan fondamental, la participation exige des citoyens d'eux même et dont les droits sont protégés, y compris le droit d'être quelque part, le droit d'être respecté par le gouvernement, le droit de savoir que le gouvernement répond aux besoins de ses citoyens et le droit d'exprimer son opinion et d'être entendu. Ces droits engendrent de la confiance en soi qu'il est possible d'avoir une influence sur les décisions qui nous concernent en d'autre terme le faire participer.

Tel est l'essentiel débattu dans cette recherche qui se veut une importance capitale dans la gestion des ETD afin de relever le niveau d'exécution budgétaire d'une part mais également pour que les dirigeants palpent du doigt les réalités de la population afin de monter des mécanismes de les solutionner.

Dans ce sens, ce processus mis en place au Brésil, principalement par les gouvernements démocratiques populaires et par les administrations populaires, représente une véritable rupture par rapport au modèle qu'Agnès Heller et Ferenc Fehér ont appelé "la dictature assise sur les nécessités humaines". Ce phénomène, selon ces deux auteurs, était une caractéristique du "socialisme réel", en contradiction avec une notion importante chez Marx celle de la satisfaction des besoins humains et imposé par un régime autoritaire qui empêchait la libre élaboration, manifestation et satisfaction de ces besoins.

En permettant que tout un chacun, sans exclusion aucune, puisse participer aux assemblées, le budget participatif rompt avec l'héritage de l'Union Soviétique, qui

avait transformé la dictature du prolétariat en tant que classe en une dictature de la "nomenklatura" du parti stalinien. Il rompt par conséquent avec l'identification immédiate, automatique et asphyxiante entre parti et société, parce que les partis de gouvernement cessent d'être les seuls propriétaires des "véritables intérêts de la société", mais ils délèguent à l'ensemble de la population le droit d'être sujet direct dans le processus d'élaboration des décisions qui touchent à sa vie sur le plan politique et économique.

Dans ce sens, le budget participatif est exactement l'inverse de tout mouvement de division partisane où celui qui gouverne l'État identifie société et parti. Il s'agit de l'élaboration libre et de la reconnaissance des besoins humains, ce qui signifie non le système des partis mais le contrôle social sur les activités de l'État.

Outre ce contrôle social, le budget participatif favorise l'exercice d'une citoyenneté active, véritable force de proposition. Ainsi, le processus du budget participatif est un espace de formation et d'élaboration d'une éducation civique, un espace collectif où les individus s'approprient du savoir jusqu'à présent réservé, où ils n'attendent plus passivement que les gouvernants décident de l'attention à donner aux diverses demandes et où ils ne se soumettent plus aux pressions des fonctionnaires ou leurs intermédiaires.

C'est donc une pratique qui rompt avec les politiques fondées sur le clientélisme, le paternalisme, le patrimonialisme, et avec le "donnant-donnant" qui a toujours régné dans la société brésilienne.

Par ailleurs, en donnant à davantage de personnes un accès aux informations et aux débats sur les ressources de l'État, le budget participatif permet que les gouvernements cessent d'être soumis au cercle des acteurs traditionnels de la société et aux "maîtres du savoir", qui ont toujours dirigé l'État en fonction des convenances de leurs groupes politiques et contre les intérêts de la majorité exclue des cercles du pouvoir. Ces communes sont ceux qui se sont toujours considérés comme les seuls autorisés à exercer une influence sur l'État.

Jusqu'alors, le budget public était entre les mains de quelques "politiciens et intellectuels régionaux" qui en tiraient des "bénéfices" pour leurs communes. Désormais il est élaboré par plusieurs partenaires.

L'essence du processus est celle-ci : le gouvernement cesse d'être soumis uniquement à la pression des groupes plus favorisés et éclairés, qui ont plus de possibilités d'accès aux agents publics et aux formateurs d'opinion.

En s'adressant à toute la communauté, le gestionnaire des biens publics prend le risque d'accepter la participation de quiconque s'intéresse aux affaires de l'État. Plus encore, le citoyen est appelé à délibérer sur la nature et le volume des travaux publics et des services à fournir, et se trouve impliqué concrètement et directement dans l'optimisation des ressources publiques et dans l'efficacité des prestations de services. En définissant les priorités dans l'utilisation des ressources, l'individu qui intervient sur le budget participatif délibère sur le rôle de l'État.

Dans une société où s'impose dans les médias et chez une grande partie des classes dominantes la conception néolibérale d'un État minimal, il est important de constater que les citoyens qui interviennent sur le budget participatif décident en pratique le contraire de ce qui était imposé par l'idéologie ambiante.

En d'autres termes, à chaque session de discussion annuelle, les participants attendent de l'État qu'il leur accorde plus d'attention et atténue les difficultés qu'ils rencontrent. Il convient de signaler deux limites qui sont en train d'être discutées ces derniers temps, notamment à propos de l'expérience de budget participatif menée depuis douze ans à Porto Allègre. En premier lieu, si le budget participatif s'est révélé comme un puissant moyen pour attirer les secteurs organisés de la société, il est encore difficile d'y faire participer les individus exclus économiquement et socialement de la cité. En deuxième lieu, on constate une tendance marquée à la prédominance de l'intérêt immédiat et local, au détriment d'un débat plus général, à moyen et à long terme. Ce qui attire les gens aux assemblées du budget participatif. C'est la possibilité de discuter sur leur rue, l'école de leur enfant, la place de leur quartier, plusieurs fois au détriment d'un débat sur les orientations à prendre pour la ville.

3. Le budget : instrument politique et de la démocratie

L'État a longtemps institué des organes de contrôle ayant non seulement comme mission de représenter le peuple dans la gestion de la chose publique, mais aussi et surtout d'y défendre les intérêts de ce dernier à tous les niveaux.

Le rôle du gouvernement dans la gestion de la chose publique est prépondérant. Il doit coordonner des efforts de particuliers en vue d'aboutir à l'harmonisation de la croissance dans tous les domaines, tout en consolidant l'identité et les limites du pays. En dehors des infrastructures de base et de la sécurité, il doit établir les limites dans lesquelles la croissance doit s'opérer : un accent particulier doit être mis sur la volonté politique de bien conduire la société vers la satisfaction des besoins. C'est pourquoi, il faut placer à la tête des Entités des hommes capables de réaliser cet objectif et par conséquent placer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ; c'est-à-dire, celui qui est capable de combiner rationnellement les ressources pour aboutir à des résultats escomptés et prévoir l'avenir.

Le budget est alors un outil de contrôle de gestion qui comporte de façon détaillée les réalisations par rapport aux prévisions budgétaires afin de mettre en évidence et d'analyser les écarts. Il est aussi considéré comme le contrôle de gestion des charges et de structure.

Grâce à cet instrument de démocratie directe, le citoyen obtient le moyen d'exercer la plénitude de sa citoyenneté, et pas seulement son devoir d'électeur une fois tous les quatre ans puisqu'il acquiert le droit d'exercer sa citoyenneté pendant toute la durée du mandat, en contrôlant et en intervenant dans les actions du gouvernement.

Le renforcement de la démocratie, favorisé par la participation populaire, directe et universelle par le biais du budget participatif, dérange ceux qui se sont engagés en faveur de l'institutionnalisation du pouvoir contre toute forme de démocratie populaire.

Par suite, les arguments utilisés par l'opposition et les secteurs traditionnels, selon lesquels "le budget participatif est un espace partisan", ne sont qu'une invention astucieuse avec laquelle ils cherchent à leurrer leurs communautés, puisqu'ils ne peuvent pas afficher clairement le fondement corporatif de leurs intérêts.

En vérité ce n'est pas le côté partisan du budget participatif qui dérange ceux qui le critiquent, mais la démocratisation sociale des décisions qu'il favorise. Ils perçoivent

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

qu'ils perdent ainsi leur influence sur l'appareil d'État, ne pouvant plus diriger le gouvernement par les circuits bureaucratiques de l'Assemblée législative, ni par les chantages du pouvoir économique, ni par la grande presse.

À ceux qui ironisent en disant que ce processus recrée une nouvelle commune de soviets, on peut rappeler ce que disait Rousseau qui n'était pas du tout un communiste mais un penseur bourgeois quand il enseignait que le peuple ne doit jamais créer un État séparé de lui et ne doit jamais abandonner sa souveraineté dont l'expression suprême réside dans les assemblées. Or Rousseau était un grand défenseur de la démocratie populaire. Un de ceux qui trouverait outrageant que quiconque s'arroge le droit d'utiliser le mot démocratie pour dissimuler dans le discours nébuleux la nature particulière de ses propres intérêts.

Mais il arrivera le jour où le lamentable "politicien de clocher" se décidera à éclairer son esprit par la lecture d'un auteur comme Rousseau⁴³.

La théorie sur les finances publiques (dans notre cas, les textes légaux sur les budgets de la R.D Congo sont les décisions, les arrêtés et les lois) : conception, exécution - réalisation et contrôle budgétaire illumine les honorables députés en parlement (conseil communal) pour voter les textes devant orienter l'exécutif à appliquer la politique générale de gestion.

À la lumière des lois votées, l'exécutif met sur pied un budget comme moyen de financement de sa politique. Cette politique coulée sous forme de loi constitue sa feuille de route dans l'exécution de sa mission au quotidienne.

Dans l'accomplissement normal de cette mission, l'autorité territoriale doit passer 30% seulement de son temps au bureau pour signer les documents de l'État civil, l'exploitation diverses lettres reçues et expédiées du signataire et recevoir les administrés désireux de le rencontrer pour tel ou tel dossier, pour recevoir les visiteurs de marque et pour entrer en contact avec sa hiérarchie.

Le reste de son temps, soit 70%, le Bourgmestre le passe dans l'itinérance afin de rencontrer les administrés sur terrain pour les écouter, palper du doigt leurs problèmes et difficultés afin d'y proposer une solution participative. Les difficultés du terrain lui permettent de monter des stratégies des moyens avec ses administrés.

4. Analyse de la Réalisation des budgets de la mairie de Bukavu de 2005 à 2012

Tableau comparatif des réalisations moyennes des recettes et des dépenses en pourcentage par rapport aux prévisionnelles en francs congolais des Entités Territoriales Décentralisées de la Mairie de Bukavu de 2005 à 2012

ANNÉE	IBANDA		KADUTU		BAGIRA	
	Recites	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recites	Dépenses
2005	50.38	49.60	67.36	67.43	59.16	59.16
2006	78.68	77.80	52.97	52.82	73.30	72.97

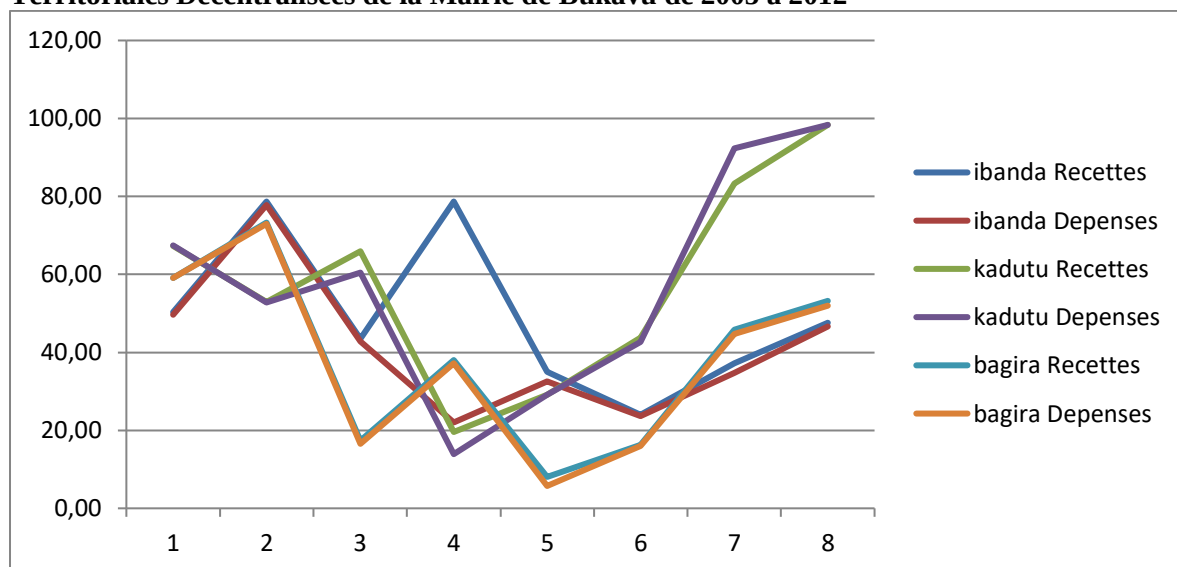
⁴³Ce texte a été élaboré à partir des textes : A Conquista da Participação Popular (La conquête de la participation populaire) et Democracia Participativa versus Poder Paroquial (Démocratie participative contre pouvoir de clocher) de Paulo Denizar Vasconcelos Fraga ; et Adeus ao Poder Paroquial (Adieu au pouvoir de clocher) de José Carlos Reis, Paulo Denizar V. Fraga et Marcel Frisson. Traduction DIAL

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

2007	43.50	42.80	65.94	60.44	17.42	16.51
2008	78.68	22.03	19.58	13.90	38.00	37.25
2009	35.00	32.50	29.16	29.16	8.06	5.74
2010	23.99	23.60	43.77	42.67	16.33	16.00
2011	37.16	34.78	83.26	92.26	45.78	44.78
2012	47.57	46.67	98.37	98.34	53.22	52.00
total	394.97	329.78	460.41	457.04	311.26	304.41
Moyenne	49.37	41.22	57.55	57.13	38.91	38.05

Source : traitement des données à partir des rapports des communes de Kadutu, Ibanda et Bagira

Présentation graphique des réalisations moyennes des recettes et des dépenses en pourcentage par rapport aux prévisionnelles en francs congolais des Entités Territoriales Décentralisées de la Mairie de Bukavu de 2005 à 2012



Nous avons fait la comparaison des recettes réalisées par rapport aux prévisions et le rapport des dépenses réalisées par rapport aux prévisions budgétisées et en suite dégager la capacité de couverture de ces dernières par les ETD de la ville de Bukavu et dégager les perspectives d'avenir.

La capacité de maximisation des recettes réelles par rapports aux recettes prévisionnelles s'obtient par la formule suivante :

$$\frac{\text{Recettes réelle} \times 100}{\text{Recettes prévisionnelles}}$$

Comme nous pouvons le remarquer, on constate que les écarts sont partout négatifs dans le tableau n°1, ce qui signifie que les recettes réalisées sont inférieures à celles prévues. Ces écarts s'expliquent soit par le fait que les budgets ont été mal élaborés en exagérant les recettes prévisionnelles, soit que la capacité de recouvrement des recettes est faible et cela s'explique même par la couverture des recettes par commune qui est 49,37% ; 57,55% ; 38,91 % respectivement pour la commune de Kadutu, d'Ibanda et de Bagira.

Les communes de Kadutu, Ibanda et Bagira ne sont capables de couvrir que 49,37% ; 57,55% ; 38,91 % des recettes prévisionnelles. Ceci signifie que les prévisions des recettes sont de loin supérieures aux réalisations.

En outre, ces écarts nous poussent à recommander l'adoption des nouvelles stratégies pouvant accroître les recettes, à renforcer la capacité de la gestion, à promouvoir le système fiscal et à poursuivre la lutte contre la corruption et la fraude. Le développement d'une culture fiscale poussée jouera sur l'augmentation des recettes des ETD de Bukavu.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Pour analyser la couverture des recettes réelles de chaque Entité Territoriale Décentralisée de la ville de Bukavu, voici la présentation des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévisionnelles.

Les communes de Kadutu et Bagira ont une réalisation supérieures à celle de la Commune d'IBANDA, ce qui se justifie par le fait que :

- la Commune de Kadutu héberge le grand marché et le stade de Kadutu, deux infrastructures de grande valeur en termes de capacité d'encaissement des recettes ;
- la Commune de Bagira regorge deux grandes sociétés de la place, la BRALIMA et la PHARMAKINA ;

La commune d'IBANDA n'a que des petits marchés et les quelques magasins, ce qui justifie la baisse de ses recettes par rapport aux deux communes sœurs.

Pour étudier la couverture des dépenses par les recettes de chaque Entité Territoriale Décentralisée de la ville de Bukavu voici la formule que nous avons utilisée

$$\text{Couverture des dépenses} = \frac{\text{affectation des dépenses} \times 100}{\text{dépenses prévisionnelles}}$$

5. Le budget participatif comme palliatif et instrument de développement

La solution positive des besoins communautaires de la population constitue leur motivation à contribuer positivement aux finances publiques par le paiement des impôts et taxes pour renfler la caisse de l'Etat.

En contrepartie de cette maximisation des contributions aux impôts et taxes, l'Etat doit ériger des écoles, des hôpitaux, des routes, des cercles récréatifs, des terrains de jeux, au paiement des salaires des agents et fonctionnaires, au paiement des émoluments des honorables députés, etc.

Tenant compte des différents maux qui rongent la gestion des budgets des ETD de la Mairie de Bukavu, il nous revient de proposer en palliatif en référence au modèle de Mamadou un budget participatif comme mode de Gestion des finances publiques pour enrayer les difficultés de gestion et d'affectation rationnelle de la décentralisation en République Démocratique du Congo.

Abordant le modèle du Budget Participatif, Mamadou Mansour DIAGNE le définit comme étant un processus par lequel les communautés participent au débat sur les politiques publiques et décident des ressources publiques disponibles ou alors sont associées aux décisions relatives à leur affectation et en assurent le suivi.

Ainsi, cinq questions fondamentales entourent le modèle du budget participatif :

- En quoi la décentralisation constitue-t-elle une opportunité pour une bonne participation des populations à la gestion des affaires locales?
- Comment les groupes vulnérables vivent-ils les effets de la gouvernance locale?
- Les mécanismes actuels de la démocratie locale : marchepied pour une gouvernance inclusive ou voie de garage?
- La participation dans la gouvernance locale: réalité virtuelle ou vécue ?
- Dans quelle mesure le Budget Participatif est-il une opportunité réelle pour une gouvernance locale plus efficace?

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Ces stratégies de développement, la définition de politique et la planification des moyens sont montées au bureau par le Bourgmestre et son staff dirigeant, qui le soumet pour approbation au législatif. Une fois approuvées par le législatif, ces stratégies deviennent exécutoires et opposables à tous.

La politique générale de développement par Quartier, Cellule et Avenue est discutée entre administrés pour définir le problème irréfutable du milieu qui devient projet commun à soumettre au conseil lors du vote du budget participatif.

La solution positive des besoins communautaires de la population constitue leur motivation à contribuer positivement aux finances publiques par le paiement des impôts et taxes pour renfler la caisse de l'État.

En contrepartie de cette maximisation des contributions aux impôts et taxes, l'état doit ériger des écoles, des hôpitaux, des routes, des cercles récréatifs, des terrains de jeux, au paiement des salaires des agents et fonctionnaires, au paiement des émoluments des honorables députés, etc.

Tenant compte des différents maux qui rongent la gestion des budgets des ETD de la Mairie de Bukavu, il nous revient de proposer en palliatif en référence au modèle de Mamadou un budget participatif comme mode de Gestion des finances publiques pour enrailler les difficultés de gestion et d'affectation rationnelle de la décentralisation en République Démocratique du Congo.

Le constat de Mamadou sur la théorie sur les finances publique aux réalités de l'Entité Territoriale Décentralisé, qui du reste est similaire à celui des ETD de la République Démocratique du Congo arrive au résultat suivant :

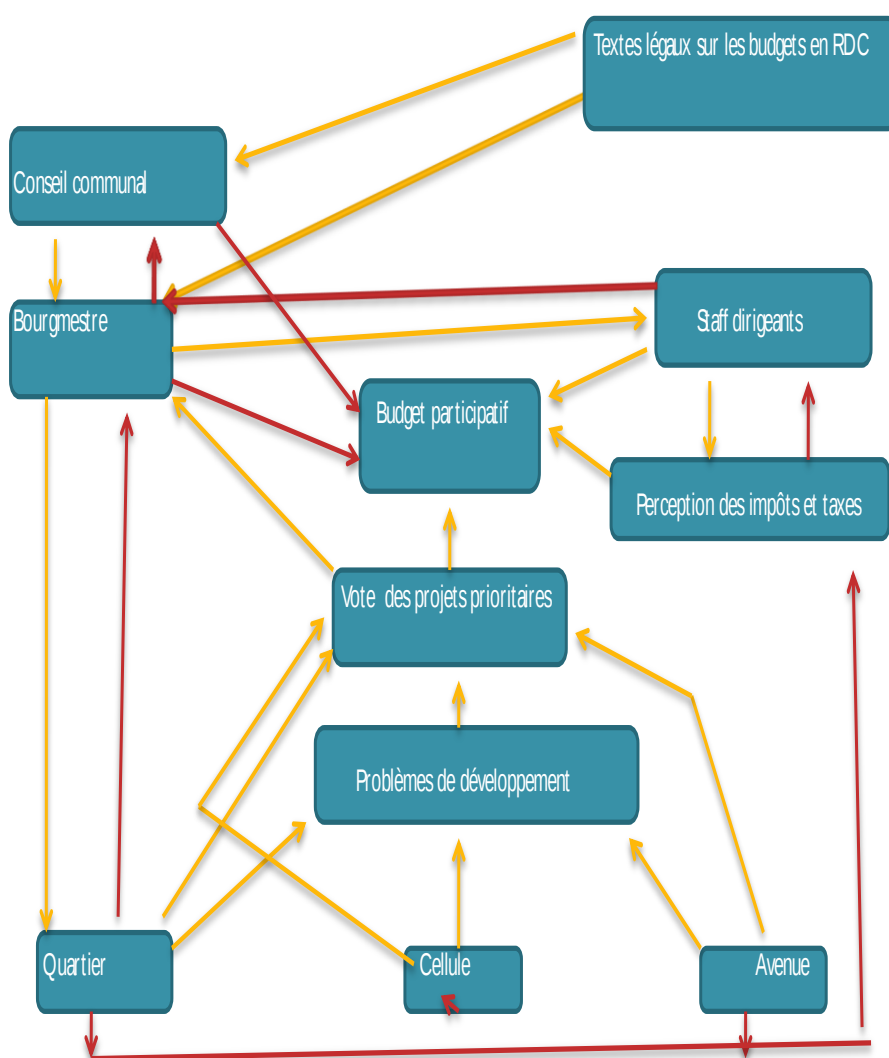
- Contraintes techniques et financières ;
- Faiblesse et inefficacité des Budgets des Collectivités Territoriales: pas plus de 2% des budgets publics. Les 2/3 des dépenses sont consacrés au fonctionnement (faible prise en charge des services sociaux et de la demande sociale) ;
- Déficit de participation de la société civile, du privé et de la diaspora aux affaires locales (crise de confiance, méfiance et/ou défiance aux autorités et institutions locales) ;
- Marginalisation de groupes vulnérables (jeunes, femmes, bidonvilles, etc.) du processus décisionnel dans la gestion des affaires locales et la définition de leur agenda de développement ;

Dans l'opérationnalité du budget participatif, la procédure suivante est de mise :

- Etablir la liste des projets les plus populaires choisis par l'addition des votes numérique et papier. Le nombre des projets retenus au final par Avenue, Cellule ou Quartier devra être compris en compte dans un budget participatif ;
- Intégrer les projets retenus dans le budget participatif de la Commune voté lors du Conseil communal au mois de septembre. Ils (projets) seront mis en œuvre à partir du mois de janvier de chaque exercice ; ne relatif
- Rappporter les réalisations des projets retenus dans les comptes de la Commune ;
- La relation, Quartier, Cellule et Avenue présentée dans ce modèle n'est pas une relation hiérarchique de dépendance administrative, mais plutôt un problème de problèmes de développement.

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiment, de l'espace public comme la voirie ou les jardins.

BUDGET PARTICIPATIF CALQUE SUR LE MODELE DE MONSIEUR MAOMBI MUSHI DANS SA THESE DE DOCTORAT



LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

La liste des projets les plus populaires choisis sera déterminée par l'addition des votes numérique et papier. Le nombre des projets retenus au final par Avenue, Cellule ou Quartier devra être compris dans un budget participatif.

Les projets retenus lors du premier budget participatif seront intégrés au budget de la Commune voté lors du Conseil de communal au mois de septembre. Ils seront mis en œuvre à partir du mois de janvier de chaque exercice.

La réalisation des projets retenus fera l'objet d'une information régulière dans les rapports de la Commune.

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public comme la voirie ou les jardins.

Le budget de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la Ville (rémunération des personnels, achats des services, subventions aux associations, etc.)

En cette première année de lancement du budget participatif, les élus et les dirigeants de la Commune proposent les projets prioritaires à Bukavu pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Pendant une semaine, la population de chaque Commune de la ville de Bukavu sera invitée à choisir 5 projets qu'ils considèrent prioritaires pour la Commune concernée. Les habitants de Bukavu pourront voter par bulletin papier dans leurs Communes, Quartiers, cellules et Avenues.

Concrètement, les Bukaviens et Bukaviennes pourront choisir 5 projets au maximum par Commune parmi les 15 proposés, en votant une seule fois par projet.

Qui peut participer ?

Cette question fondamentale pose toujours problème dans la détermination des personnes qui doivent participer à l'élaboration des budgets participatifs dans les ETD de la RDC.

Pour cette raison, nous proposons que tous les Bukaviens et Bukaviennes, résidents sans conditions d'âge et de nationalité ont la même chance de participer à cette élaboration.

Le budget annuel de la Commune de Bukavu doit comporter 82 % des dépenses consacrées au fonctionnement et 18 % à l'investissement.

Le budget de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la ville (rémunération des personnels, achats des services, subventions aux associations, etc.).

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public comme la voirie ou les jardins.

Le budget participatif proposé aux Bukaviens de décider de l'utilisation de 5 % sur les 18% du budget d'investissement dans le cadre de développement de leur milieu.

Le budget annuel des Communes de la ville de Bukavu doit comporter 82 % des dépenses de fonctionnement et 18 % d'investissement.

Le budget de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la ville (rémunération du personnel, achats des services, subventions aux associations, etc.).

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public comme la voirie ou les jardins.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Le budget participatif proposé aux Bukaviens de décider de l'utilisation de 5 % sur les 18% du budget d'investissement dans le cadre de développement de leur milieu.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

1. ALBERT J.-L. et SAIDJ L., Finances Publiques, 5e édition Dalloz, 2007.
2. Bakandéja Wa Mpungu G., Les Finances Publiques : Pour une Meilleure Gouvernance Économique et Financière en République Démocratique du Congo, éditions Larcier, 2006.
3. BARILARI A., Les Contrôles Comptables, Administratifs et Juridictionnels des Finances Publiques. Paris, LGDJ, 2003.
4. BOUVIER M., Les Finances Locales, Paris, LGDJ, 11e édition, 2006.
5. BIGAUT C., Finances Publiques, Droit Budgétaire, éd. Ellipses, Paris, février 1995.
6. VAN LIERDE C., Notion de Législation Sociale des Finances Publiques et de Droit Fiscal, CPR, Kinshasa, 1983.
7. DERKENNE M., Au Cœur de la Vie Publique Locale : Quand les Talents Grandissent, les Collectivités Progressent, éditions Wikiterritorial Brique, 2013.
8. DOUAT E. et GUENGANT A., Leçons de Finances Locales, Paris, Économica, 2002.
9. DUGERGER M., Institutions Financières, PUF, Paris, 1960.
10. ENGLEBERT. P., Décentralisation, Incertitude, et Despotisme de Proximité en République Démocratique du Congo, Pomona Collège, Claremont, Californie(USA).
11. Fargeaud (Ph.), Le gage sans dépossession comme instrument de crédit en droit français. Rapport destiné à être présenté au congrès de Paris 1962 de l'Association internationale du droit commercial et du droit des affaires.
12. HARNGREN C., et Alii, Contrôle de Gestion et Gestion Budgétaire, 3e édition, Nouveaux Horizons, Paris, 1985.
13. LAJUGIE J., les Systèmes Économiques, PUF, Paris, 1957.
14. LEROY M., Initiation au Contrôle de Gestion, Paris, 1955.
15. MAOMBI MUSHI.F ; la gestion optimale des budgets, gage de développement des communes de la ville de Bukavu, PHD, 2017
16. MARTINET A., et alii, Lexique de Gestion, 5e édition, Dollaz, Paris, 2000.
17. Mamadou Mansour DIAGNE, Budget Participatif, Décentralisation et Démocratie locale : de l'expérience africaine, Programme Budget Participatif Sénégal ENDA Tiers Monde, Bruxelles, 23 Novembre 2010
18. Ngonda. j et alii, Module de présentation du programme de reforme et de modernisation de la direction générale des impôts dans le cadre de la formation des vérificateurs polyvalents des impôts, octobre 2009,
19. MEYER J., Le Contrôle de Gestion, PUF, Paris, 1969.
20. MOVA Sakanyi H., La Science des Finances Publiques, éditions SAFARI, avec l'aide du Gouvernement Canadien, 2000.
21. MUZELLEC R., Finances Locales, Paris, Dalloz, 5e édition, 2005.
22. MUZELLEC R., Finances Publiques, Paris, Sirey, 14e édition, 2006.
23. SAIDJ L., Finances Publiques, Paris, Dalloz, 4e édition, 2003.
24. Stefan. L et Peter. W, Gestion des finances publiques : une contribution à la bonne gouvernance financière, Vol. 26, n°2, 2007.
25. TREMBAY J-M., Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations, 2006.

**The Sociability of Social Media in crisis situations. Case of
North and South Kivu Regions, DRC.**

NAMEGABE BIREGEYI Augustin

*Institut Supérieur des Finances et de commerce, Bukavu,
RDC*

augustinbiregeyi@gmail.com

MULAMBA LAISI Joseph

*Institut Supérieur des Finances et de commerce, Bukavu,
RDC*

laisijeff@gmail.com

KATEMBO KAVOTA Jeremie

*Institut Supérieur des Finances et de commerce, Bukavu,
RDC*

katembokavota@gmail.com

Désiré BAYONGWA

*Institut Supérieur des Finances et de commerce, Bukavu,
RDC*

nziba2@gmail.com

Abstract

The provinces of North and South Kivu in the Eastern Democratic Republic of Congo (DRC) have been confronted to natural disasters and other types of disasters fashioned by human. For people living in such conditions, it is very important to have constant access to real-time situational information and socialize to prevent fatal danger. Our study aims at examining the factors of sociability and its role in the adoption process of social media in disaster management before, during and after the disaster. We then proposed and empirically validated a research model drawn from the Theoretical Model Embedded in Nomological Network. The model was tested with 402 respondents using the Partial Least Squares Structural Equation Modelling method (PLS-SEM). As a result, the activity support, the representation support and the insight support are the precursors of sociability. The sociability has effects on the intention to use.

Keywords:

Sociability, Social media, crisis, DRC

CLASSIFICATION JEL: R2 20

Introduction

In the daily life, disasters and emergencies appear to be as inevitable as taxes; so it is our ongoing effort to cope with them ([Kirschenbaum, 2019](#)). In the last ten years, 4777 natural (not technological, industrial or man-made) disasters have occurred, killing more than 880,000 people. In addition, they have affected the property, health, and jobs of about 1.9 billion people and inflicted economic losses towering \$685 billion to the world's economy ([Kirschenbaum, 2019](#)). In addition, individuals, groups, and communities are not only facing the wrath of nature, but also other types of disasters fashioned by humans in form of social change, political and economic environment change ([Blaikie, Cannon, Davis, & Wisner, 2014](#); [Kirschenbaum, 2019](#)). In the specific context of Eastern Democratic Republic of the Congo, north and South Kivu regions which are at the heart of most natural crisis and human induced conflicts ([Jacquemot, 2009](#)) in the country. War and natural disasters in Eastern DRC brought about far-reaching repercussions, such as deaths, post-traumatic stress disorders among adolescents, and displacement status ([Cindy Mels, 2010](#)), armed conflicts, loss of social capital, changes in population distribution, job closures ([Mehdi Jamali, 2019](#)) and women victim of sexual assault ([Rubuye Mer S., 2015](#)). While plagued by armed conflicts, the same regions have been facing so many types of natural disasters ([Geirsson et al., 2017](#); [LeeWorden, 2018](#)). These provinces are exposed to the potential danger due to the accumulation of dissolved gas in Lake Kivu if released. They can then constitute a threat to human lives ([Descy Jean-piere, 2012](#)).

The ongoing crises in North and South Kivu provinces have left indelible traces in the survivors' hearts. Around 4.49 million people are being internally displaced including a massive displacement of 2.7 million children ([Mlambo, Mpanza, & Mlambo, 2019](#)), 674, 879 Congolese refugees. More than 3.000 children are being used as soldiers by armed groups in Kivu and Tanganyika provinces. In between 2013 and 2017, a total of 8.206 individuals have been presented for care after being sexually assaulted. Of the 1414 individuals who were presented in rural areas, 1211 (85.6%) did so within the first 72 hours following their reported rape. In fact, an estimated 400 000 women are sexually assaulted annually ([Peterman, Palermo, & Bredenkamp, 2011](#)). Thousands of human lives have been lost in the midst of hostilities and others in several natural disasters with excessive casualties. More than 147 people were killed, 10% of Goma City destroyed and 80% of the regional economy paralysed because of Volcano eruptions ([Baxter, Ancia, & World Health, 2002](#); [Tedesco et al., 2007](#)). In North Kivu and Ituri provinces, they recently reported that Ebola epidemic caused a total of 1982 deaths, with 1238 confirmed cases, the numbers are increasingly growing ([Gostin, Kavanagh, & Cameron, 2019](#)).

When a disaster occurs, it is very important to access to situational information in order to inform the people in charge of critical decision-making ([Moumita Basua 2016](#); [Rafael B.R. Lourenc_o, 2018](#)). Social media platforms have achieved substantial penetration into the everyday life of many people and has become an invaluable source of data. They have become an outstanding real-time information channel between users from diverse backgrounds and locations ([Mehdi Jamali, 2019](#)). According to Global digital report (2019), the number of internet active users passed from 2.485 billion in 2014 to 4.021 billion in 2018 and before the end of 2019, the number of internet users is 4.388 billion, i.e. 57% of the worldwide population. The

same report indicates that 3.986 billion people get access to internet services via mobile devices.

In the middle Africa countries still has the lowest social media penetration rates in the world, only 7%. DRC is one of the lowest when it comes to social media users' countries in the world. Global digital report (2019) shows a total population of 85,37 million counting only 5.30 million of active internet users. This means 6.2% of penetration rates. Among 5,30 million, 2.7 million are social media active users and it represents 3.2% of social media penetration rates. The same report indicates that 40,13 million of the population are mobile subscribers. Only 2,40 million of the population are mobile social media active users i.e. 2.8% of penetration rate⁴⁴. These numbers are expected to increase constantly, following the global trend because the number of social media users is continually increasing worldwide ([Tahereh Najafi Ghezeljeha, 2019](#)). Global digital report (January 2019) indicates that from January 2018 to January 2019 for example, more than 500 thousand (+500 thousand) joined social media in DRC, i.e. more than 23 % of annual growth rate. The reason of this attraction to network tools is simple: technologies in general and social networks in particular have evolved such that they provide an environment in which individuals are able to engage, interact, and socialize with others ([Junglas, Goel, Abraham,& Ives, 2013](#)).

According to [Sproull and Faraj \(1997\)](#), people on the net are not only solitary information processors but also social beings. In fact, to socialize with others is one of the main human's desire that can be met through the use of technology ([Junglas et al., 2013](#)), especially social media. Online, people are not only looking for information; but they are also looking for affiliation, support, and affirmation ([Sproull & Faraj, 1997](#)). Thus, interactions between individuals are enhanced thanks to increase in technologies use. This enhanced use of technologies, as stated by [Junglas et al. \(2013\)](#) allows individuals to experience a different dimension of information systems: a linked network over which they are able to engage, interact, and socialize. In response to emergencies, [Wu, Preece, Shneiderman, Jaeger, and Qu \(2007\)](#) found that having regular opportunities for interaction with other people has much significance for older adults and people in general. The regular and effective communication is critical in promoting interpersonal trust. ([Martin-Shields, 2019](#)). In fact, the participation in online communities will reduce isolation and provide expanded social network for people to share their lives with others. The sociability is also important to offer, practice and acknowledge Resident-to-resident (R2R) assistance R2R by community members in their daily social interactions ([Wu et al., 2007](#)). It becomes easy to locate the rescue or response teams. Precautionary or mitigating measures are taken. The few survivors do not carry fear, anguish, more vulnerability.

⁴⁴**Sources:Population:** united nations; u.s. census breau. **Mobile:** gsma intelligence. internet: internet world stats; itu; world bank; cia world factbook; eurostat; local government bodies and regulatory authorities; mideastmedia.org; reports in reputable media. **Social media:** platforms' self-serve advertising tools; press releases and investor earnings announcements; arab social media report; techrasa; niki aghaei; rose.ru. (all latest available data in January 2019)

Despite all advantages of social media in the daily life and during crises, it appears that no study has been conducted on the social component of social media in managing disasters. The present study tries to understand the factors of sociability and its role in the social media adoption process while managing crises, the specific case of the North and South Kivu provinces in eastern DRC. More specifically, this study aims to answer the following questions to contribute to bridging the knowledge gap in countries facing multiple crises at the same time:

- What are the determinants of social media sociability in management of disasters?
- What is the contribution of sociability in social media adoption process in crisis context?

To address these questions, the continuation of this study encompasses parts listed as follows: (2) the literature review; (3) The research model; (4) the research methodology; (5) Results; (6) Discussion and implications and finally (7) Conclusion, limitations and future directions.

Literature review

In the last ten years, social media has become a valuable tool for easy knowledge sharing and communication for individuals as well as for organizations ([Ahmed, Ahmad, Ahmad, & Zakaria, 2019](#)). Based on web 2.0 technologies as stated by [Ahmed et al. \(2019\)](#), social media has spread to almost all sectors including disaster management. In disaster management sector, social media plays an important role of communication for all stakeholders. The present section describes both social media and disasters.

Definitions and negative side of Social media

Different definitions for social media and an overlapping number of views exist within the currently existing literature ([Ahmed et al., 2019](#)); a clear definition of the concept is still to be made ([Fosso Wamba & Edwards, 2014](#)). Thus, many definitions of social media have been proposed by the authors to try matching the different types.

In general, social media is defined as the ‘group of Internet-based applications that is built on the ideological and technological foundations of Web 2.0, and that allows the creation and exchange of user-generated content’ ([Kaplan & Haenlein, 2010](#)). [Leonardi \(2014\)](#) define social media in the work environment as being a webbased platform with so many functions which allows workers to: (1) communicate messages with specific coworkers or broadcast messages to everyone in the organisation; (2) explicitly indicate or implicitly reveal particular co-workers as communication partners; (3) post, edit, and sort text and files linked to themselves or others; and (4) view the messages, connections, text, and files communicated, posted, edited and sorted by anyone else in the organisation at any time of their choosing.

Table 1. Some Social Media Definitions from previous studies

Definitions	Authors
“Social media refer to activities through which people can share their knowledge, within a collaborative online environment”.	Papadopoulos, Stamati, and Nopparuch (2013)
Social media refer “to Internet-based media that allows individuals to share information and knowledge”.	Chang and Chuang (2011)
Social media refers to the means of interactions between people in which they create, share, and exchange knowledge and ideas within virtual communities and networks.	Zeng and Gerritsen (2014)
Definitions	Authors
Social media is defined as “a group of internet-based applications that build on the ideological and technological foundations of Web 2.0, that allow the creation and exchange of user-generated content”.	Kaplan and Haenlein (2010)
Social media refers to “New media technologies facilitating interactivity and co-creation that allow for the development and sharing of user generated content among and between organisations (e.g. teams, governing bodies, agencies and media groups) and individuals (e.g. consumers, athletes and journalists)”.	Filo, Lock, and Karg (2015)
Social media technology “includes a wide range of applications, such as Facebook, blogs, wikis, Flickr, YouTube and Twitter, that use distribution methods that bring together users in a digital sphere”.	Rambe and Nel (2015)
Social media is defined as “all the devices and platforms that allow users globally to virtually create and share information with each other” (p. 18).	Wamba, Edwards, and Akter(2017) and Gupta and Brooks (2013)

Table 1 summarises some social media definitions from previous studies. All definitions of social media as proposed by the author show that a social media can be a device or a platform based on exchanging information between people.

Based on these definitions, it appears that the term “social media” covers a range of platforms and devices including: social networking, media platforms, location-based services, crowdsourcing platforms, desktop computers and laptops, gaming devices and smart television, tablets, smartphone, “dumb phones”, vehicles, and augmented reality devices([Wamba et al., 2017](#)). With these definitions, it becomes clear that there are various types of social media that need to be distinguished in this study. Table 2 presents different types of social media technologies.

Table 2. Social media technologies

Platform types		Examples
Social networking	Friends, Groups, Events	Facebook
	Followers	Twitter
	Circles	Google+
	Connections	LinkedIn
	Friends, Crush list, communities	Orkut
Media platform	Video	YouTube
	Photos	Flickr
	Mobile photos	Instagram
	Video	SocialCam
Location-based platform	Check-in	Foursquare
	Location of circles	Google Latitude
	Location of Friends	Find my friends
	Local reviews and check-in	Yelp
	Check-in, local deals	Group On
	Check-in, friend's location	Facebook places
Platform types		Examples
Crowdsourcing platform	Translation	Amara
	Labor	Amazon's M-Turk
	Geo-location labor verification	Crisismappers
	Labor	Crowdfower

Combination platform	Social networking, media and crowdsourcing	Reddit, Pinterest
	Social networking, media, location-based and crowdsourcing	Facebook
	Social networking, media and location-based	Pair, Meebo
Device types	Desktop computers, laptops, gaming devices, smart televisions, tablets, smartphones, ‘dumb phones’, vehicles and augmented reality devices	

Source. (Wamba et al., 2017)

From table 2, we realize that social media platforms differ from each other by their intended role.

Kaplan and Haenlein (2010) consider that there is no systematic way in which different social media applications can be categorised. According to the author, new sites appear in cyberspace every day, so it is important that any classification scheme takes into account applications which may be forthcoming (Kaplan & Haenlein, 2010). The creation of such a classification scheme may be possible and to do so in a systematic manner we trust on the two key elements of social media. They are: a set of theories in the field of media research (social presence, media richness) and social processes (self-presentation, self-disclosure).

Many other authors have been also presenting the social media usefulness in different sectors (Ahmed et al., 2019; Fosso Wamba & Edwards, 2014; Gupta & Brooks, 2013). But social media do have a darker side (Alexander, 2014; Chung, 2011). The propagation of rumours and false or misleading information dissemination has taken place in internet service, mostly social media (Alexander, 2014). This can be done inadvertently or most of the time deliberately (Alexander, 2014). social media can be used to orchestrate crime (Goolsby, 2010).

In synthesis, the use of social media brings forth issues of trust and privacy. Trust is asymmetric, personalized, dependent on context and potentially short-lived. Moreover, privacy is an increasing concern that is shared by many users of social media (Alexander, 2014; Johnson, Lavesson, Zhao, & Wu, 2011).

Crisis and emergency situations

There are many different definitions of disaster (Carter, 2008). Authors have attempted to define a crisis to improve their understanding of this phenomenon (Ritchie, 2004). Carter (2008) found that most of these definitions tend to reflect the following characteristics:

–Disruption to normal life patterns. Such disruption is usually severe and may also be sudden, unexpected, and widespread.

– Human effects such as loss of life, injury, hardship, and adverse effect on health.

–Effects on social structure such as destruction or damage to government systems, buildings, communications, and essential services.

– Community needs such as shelter, food, clothing, medical assistance, and social care.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

Disaster definitions	Authors
Disaster is “a potentially traumatic event that is collectively experienced, has an acute onset, and is time-delimited.”	<u>McFarlane and Norris (2006)</u>
Crisis (or disaster) is a “serious disruption of the functioning of society, causing widespread human, material or environmental losses which exceed the ability of affected society to cope using only its own resources.”	<u>(Montz, Tobin & Hagelman, 2017)</u>
crisis is a “disruption that physically affects a system as a whole and threatens its basic assumptions, its subjective sense of self, its existential core.”	<u>Pauchant and Mitroff (1992)</u>
Crisis is “any action or failure to act that interferes with an organisation’s ongoing functions, the acceptable attainment of its objectives, its viability or survival, or that has a detrimental personal effect as perceived by the majority of its employees, clients or constituents.”	<u>Faulkner (2001)</u>
Disaster is a “serious disruption of the functioning of society, causing widespread human, material or environmental losses which exceed the ability of the affected people to cope using its own resources. Disasters are often classified according to their cause viz. Natural or man-made.”	<u>Charman and Griffiths (1993)</u>
A disaster is “any occurrence that causes damage, ecological disruption, loss of human life, or deterioration of health and health services on a scale sufficient to warrant an extraordinary response from outside the affected community or area.”	<u>World Health (1995)</u>
Disaster is “a serious disruption to community life which threatens or causes death or injury in that community and/or damage to property which is beyond the day-to-day capacity of the prescribed statutory authorities and which requires special mobilization and organisation of resources other than those normally available to those authorities”	<u>de Guzman and Unit (2003)</u>
A disaster is “an event, natural or man-made, sudden or progressive, which impacts with such severity that the affected community has to respond by taking exceptional measures.”	<u>Carter (2008)</u>

Source : Author

[Faulkner \(2001\)](#) considers the principal distinction between what can be termed a “crisis” and a “disaster”. The difference appears because the situation can be attributable to the organisation itself or can be described as originating from outside the organisation. Thus, a “crisis” describes a situation “where the root cause of an event is, to some extent, self-inflicted through such problems as inept management

structures and practices or a failure to adapt to change”, while a ‘disaster’ can be defined as where an enterprise is confronted to sudden unpredictable catastrophic changes over which it has little control.

Carter (2008) presents different types of disaster and the typical effects they cause. The author distinguishes two main ways of understanding disasters: the traditional disaster threat and the new disaster threats. According to the author, the traditional disaster threat has not reduced that much. It includes most of the old problems that still remain, as threatening as ever. Natural phenomena such as earthquakes, cyclones, volcanic eruptions, tsunamis, wildfires, floods, landslides, epidemic, and drought still persist. The new disaster threats have developed, particularly since World War II. They include social violence that has drastically affected many nations and communities. Within social violence are listed Highjacking, terrorism, civil unrest (insecurity, shooting), and armed conflicts which have become common (Carter, 2008). All disaster types may produce the same consequences but not necessary with the same impact or the same magnitude of damage. In the description of the segments of the disaster management lifecycle, it will be precise that each type of disaster has its impacts.

Carter (2008) considers disaster management to be essentially a dynamic process. It encompasses the classical management functions of planning, organising, staffing, leading, and controlling. It also involves many organisations which must work together to prevent, mitigate, prepare for, respond to, and recover from the effects of disaster (Carter, 2008). So, disaster management is defined as an applied science which seeks, by the systematic observation and analysis of disasters, to improve measures related to prevention, mitigation, preparedness, emergency response and recovery (Carter, 2008). The composition of the main segments within the disaster management cycle is described as following.

Table 3 Segments of disaster management lifecycle

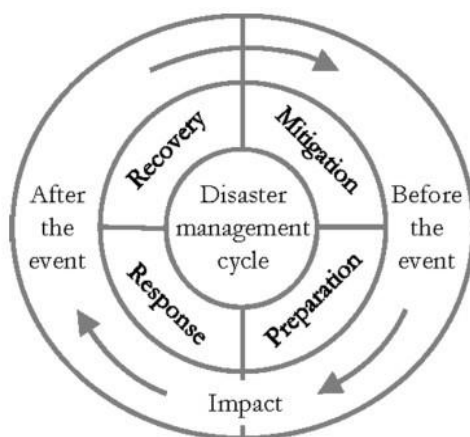
Segments	Description
Prevention	In this segment, actions are designed to impede the occurrence of a disaster and/or prevent such an occurrence having harmful effects on communities or their installations.
Mitigation	The segment involves action that usually takes the form of specific programmes envisioned to reduce the effects of disaster on a nation or community
Preparedness	“Preparedness is usually regarded as comprising measures which enable governments, organisations, communities, and individuals to respond rapidly and effectively to disaster situations.”
Disaster Impact	This segment is self-explanatory. It is the point in the disaster cycle at which a disaster occurs. It important to notice that in disaster management terms, impact can vary between different types of disaster

Response:	“The response measures are usually those which are taken immediately prior to and following disaster impact. However, for ease of representation, the response segment is shown as following directly after disaster impact; and this is when most response measures are applied.”
Recovery	Recovery is “the process by which communities and the nation are assisted in returning to their proper level of functioning following a disaster. The recovery process can be very protracted, taking 5–10 years, or even more (The activity can be restoration, rehabilitation, and reconstruction).”
Development	This segment provides the link between disaster-related activities and national development. It is included in the disaster cycle in order to ensure that the results of disaster are effectively reflected in future policies in the interests of national progress.

Source: (Carter, 2008).

Mauroner and Heudorfer (2016) and Wamba et al. (2017) consider the first and second segments as presented by (Carter, 2008) should be in the same block. Similar to the fourth and the fifth, the sixth and the seventh constitute a total of four segments.

Figure 1. Disaster management lifecycle



Source:(Mauroner & Heudorfer, 2016)

Figure 2 shows that disaster management activities can be divided into three main categories. Those that are done before the event i.e. before disaster occurs, activities to do during disaster and those to do after the event.

Social media in crisis situation

According to Ahmed et al. (2019), the business/industries field, the academic field, the health care field, professional learning and training environments, and finally in a Disaster Management (DM) field use social media. Social networking has become

open social media services ([Tinghuai Ma, 2019](#)) because social media tools are increasingly becoming significant for the various steps of the disaster management lifecycle. They assist in disaster management activities by including speedy detection of socially disruptive events, facilitating crisis communication and attaining situational awareness ([Ogie R.I. , 2018](#)). So, for emergencies and disasters, social media can be conceptualised in two broad categories. Firstly, social media are somehow used passively to disseminate information. Secondly, social media are used to receive users' feedbacks via incoming messages, wall posts, and polls ([Lindsay, 2011](#)).

In fact , when a disaster occurs, it is very important to access to situational information in order to inform the people in charge of critical decision-making ([Moumita Basua 2016](#); [Rafael B.R. Lourenc_o, 2018](#)). Social media platforms have achieved substantial penetration into the everyday life of many people and has become an invaluable source of data. They have become an outstanding real-time information channel between users from diverse backgrounds and locations ([Mehdi Jamali, 2019](#)). Social media are often used in these cases to signal and detect disasters; also, to send and receive requests for help or assistance. They also serve to inform others about one's own condition and location ([Houston et al., 2015](#)). Platforms such as Facebook and Twitter are ranked as the fourth most popular sources for emergency information ([Kim & Hastak, 2018](#)). Government members have been increasingly using them, together with blogs, to communicate with citizens. Social media platforms such as Facebook and Twitter are ranked as fourth most popular source for emergency information and government members have been increasingly using them, together with blogs, to communicate with citizens ([Kim & Hastak,2018](#)). For emergency managers, social media can be used to monitor and respond in real-time to public safety issues ([Fosso Wamba & Edwards, 2014](#); [Kavanaugh et al., 2012](#)). At any phase of disasters lifecycle ([Flanagan,Gregory, Hallisey, Heitgerd, & Lewis, 2011](#)), social media channels are important and have so many functions ([Houston et al., 2015](#)). In the emergencies field, social media (blogs, messaging, sites such as Facebook, wikis and so on) are used in seven different ways as stated [Alexander \(2014\)](#): listening to public debate, monitoring situations, extending emergency response and management, crowd-sourcing and collaborative development, creating social cohesion, furthering causes (including charitable donation) and enhancing research.

[Houston et al. \(2015\)](#) synthesises the different functions of social media for each step of disaster management lifecycle as following:

Table 4. Functions of social media in management of disasters

Disaster social media use	Disaster phase
Providing and receiving information for disaster preparedness	Pre-event
Provide and receive disaster warnings	Pre-event
To signal and detect disasters	Pre-event – > Event

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

To send and receive requests for help or assistance	Event
To inform others about one's own condition and location and learn about a disaster-affected individual's condition and location	Event
Document and learn what are happening in the disaster	Event – >Post-event
To deliver and consume news coverage of the disaster	Event – >Post-event
To provide and receive disaster response information; to help identify and list ways to assist in the response	Event – >Post-event.
To raise and develop awareness of an event; to denote and list receive donations; to identify an ways to help or volunteer	Event – >Post-event.
To provide and receive disaster mental/behavioural health support	Event – >Post-event
To express emotions, concerns, well-wishes; memorialise victims	Event – >Post-Event
To provide and receive information about (and discuss) building; disaster response, recovery, and re tell and hear stories about the disaster	Event – >Post-event.
To discuss socio-political and scientific causes and implications of and responsibility for events	Post->event
(Re)connect community members	Post->event
To implement traditional crisis communication activities	Pre-event->Post-event

Research Model and Hypotheses

This section is interested in three main points: (i) the research model, ([Chang & Chuang](#)) the social dimension of social media and (iii) the link between the sociability of social media and their intention of usage.

Research Model

The research model is mainly built on the Theoretical Model Embedded in Nomological Network proposed by [Wixom and Todd \(2005\)](#). A new construct, namely sociability, was added as a human's desire to socialize with others that can be met through the use of technology.

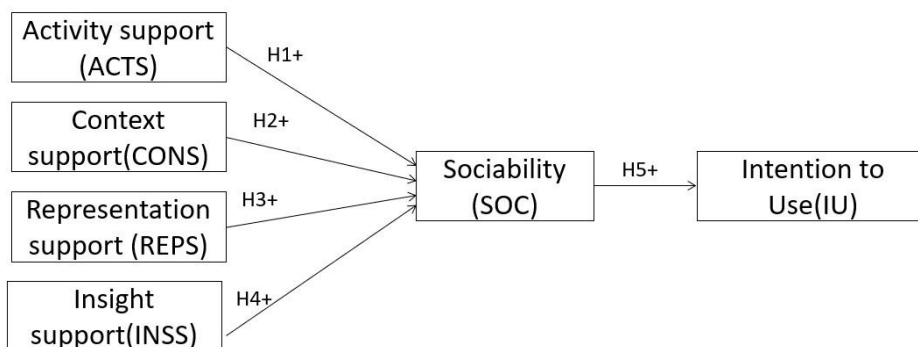


Figure 2. Research Model

Sociability of social media

The sociability as social dimension of social media can be supported by shared activities, context, representations and understanding between individuals ([Junglas et al., 2013](#)). According to [Kuutti \(1996\)](#), the activity theory describes an activity as composed of subjects, objects, actions, and operations. Subjects perform actions on objects.

The Activity support (ACTS) is a sense of a person to access to the others in the virtual world environment by recognizing the presence, observing the actions and reciprocating properly to them ([Iris Junglas, 2013](#)). This reciprocity comes because the person recognizes the presence of the others and their actions. To stay in continuous and sustainable interaction, people may use technology-mediation environments ([Nardi, 1996](#)). In this engagement with the others, when an individual performs this activity it's about a need or desire he wants to satisfy ([Christiansen, 1996](#)). The need may be intrinsic or extrinsic, thus, the individual has the desire to continue to engage in activities with others, which leads to sociability ([Iris Junglas, 2013](#)). So, we make the following prediction about activity support and sociability.

H₁: Activity support positively influences the sociability.

Context support is defined as the sense a person to have meaning of this or her situation or where he or she is in a virtual world environment. A distinct situation can be defined by a place because of its restrictions, perception and interaction ([Iris Junglas, 2013](#)). The context refers to a place ([Harrison & Dourish, 1996](#)). As such, there is a natural and an inextricable link between where a person is and his social situation that the person experiences ([Iris Junglas, 2013](#)). Social experiences come from people being in the presence of each other and sharing information in places ([Meyrowitz, 1986](#)). So, the individual desires share with others to aim experiences. This need of social experiences represents sociability; thus, we theorize as following:

H₂: Context support is positively correlated with sociability.

Representation support (REPS) is the sense of a person about the meaning of things in a simulated world environment ([Iris Junglas, 2013](#)). The individuals will find it easy to structure interactions with others around the common meanings. It's easy to them to assign meanings to artefacts in the environment ([Iris Junglas, 2013](#)) because they know how to socially engage with others thanks to common representation of realities in their world environment. This situation reinforces the individuals' sociability; we thus hypothesize that:

H₃: Representation support is positively correlated with sociability.

Insight support (INSS) is the sense an individual has about what others mean while collaborating in a virtual world ([Biocca, Harms, & Burgoon, 2003](#); [Iris Junglas, 2013](#)). Such understanding or insight about others guides individuals' interactions with others and reinforces sociability. Thus, we predict that:

H₄: Insight support will be positively associated with sociability.

The sociability and intention to use Social media in management of disasters

The Sociability (SOC) describes the results of the human feature. Sociability is geared toward those parts of a human's desire to socialize with others that can be met through the use of technology ([Iris Junglas, 2013](#)). In this study and as noticed by [Iris Junglas \(2013\)](#) sociability does not have an ulterior rational or economic end, and it is performed in and by itself. The level to which sociability can lead is enjoyment ([Iris Junglas, 2013](#)). The same perceptions are felt when the system is ease to use because a system that is not easy to use could be frustrating to users and thus inhibit enjoyment ([Gurtner, Reinhardt, & Soye, 2014](#)). The enjoyment or perceived fun encompasses the pleasure one experiences when trying things out (alone or with others) with no rational or economic ulterior objective ([Iris Junglas, 2013](#)). The enjoyment has a certain effect on the intention to use ([Gurtner et al., 2014](#); [Junglas et al., 2013](#); [Rana, Al Shraah, Kizgin, & Patil, 2018](#)). Based on all these studies, we hypothesise as following:

H₄: Sociability influences positively intention to use.

Methodology

To verify the hypotheses, we have set out in the model of this research. We ought to use quantitative research approach. In order to determine the factors that influences the social dimension of social media in crisis context, we have chosen the East of Democratic Republic of the Congo. The North and South Kivu region especially because of the various disasters they have been facing simultaneously; both natural and man-made disasters. Even though they are all victims of several disasters, all Kivu citizens have not been consulted in carrying on this survey.

The ones that caught the researcher's attention were citizens who have been using social media on mobile phones, smartphones or computers during the crisis management lifecycle (before, during and after any types of disaster).

Constructs Measurement

It is from the literature found on adoption, use and success of IS, that the questionnaire elaborated for this survey originated. All constructs were measured using the seven-level Likert scale ([Likert, 1932](#)) (7) ranked as follows: strongly disagree (1), moderately disagree (2), weakly disagree (3), neutral (4), weakly agree (5), moderately agree (6) and strongly agree (7). Questions were adjusted to our subject after their elaboration; then we chose nine (9) persons for pretesting. During

pretesting, errors and perplexity are verified and if present, they must be corrected before questionnaire survey submission. During the examination of the questionnaire survey, some mistakes, mistranslation proposed by the reviews were correctly integrated.

Data collection

An online questionnaire was administered through online platforms, especially Google forms. We decided to use an online survey because it is recognized as a useful, precise, fast, inexpensive and easy means of receiving responses to a questionnaire (Dutot, Bhatiasavi, & Bellallahom, 2019; Fripiat, Marquis, & Wiles-Portier, 2010; Ilieva, Baron, & Healey, 2002). Furthermore, such a mean was suitable for an environment with difficult physical access (poor roads, lengthy journeys, insecurity) like several areas of the Eastern DRC.

The link to the survey was shared with some respondents via social media, especially WhatsApp, Facebook and emails.

To reach more people, we printed posters (that was made using Photoshop creative cloud) with clear indications on the investigation. The poster had a link to the questionnaire. The Bitly software enabled us to shorten the link (the shortened link is bit.ly/enqtrDC). The printed version of the poster was placed in universities of Bukavu and the image format was published on Facebook pages. Apart from this strategy, we formed paid groups of 3 or 4 persons per city to distribute the link and explain how to respond to questions of potential participants.

Data collection began on March 2019 and ended on May 2019 with a total of 449 respondents submitted the forms. In a final analysis, a total of 402 valid responses were obtained and considered for this study, as 15 respondents were non-users of social media while 32 others lived in regions not covered by the survey.

Globally, the respondents of this questionnaire were young. About 86.8% of respondents were aged between 18 and 35. 68 % of respondents were men and 32 % were women. Finally, more than 76 % of respondents have a university degree.

Choice of statistic method and descriptive statistics

To assess the research model, we used the component-based Partial Least Squares Structural Equation Modelling (PLS-SEM) (Hair Jr, Hult, Ringle, & Sarstedt, 2016; Latan & Noonan, 2017). So, we used SmartPLS 3 software for data analysis.

Results

In this section, the constructs validly of the model(i), the measurement model(Chang & Chuang) and the structural model (iii) are evaluated.

Assessment of constructs validity

The assessment of constructs validity encompasses the factor loadings, the Cronbach's alphas, the composite reliability (CR), and the Average Variance Extracted (A. V. E) as shown in table 5. Table 5 also presents the mean and the standard deviation (SD) of items for each construct.

Table 5. Assessment of the construct validity

Constructs	Items	Loadings	Mean	SD	Cronbach's Alpha	Rho_A	CR	AVE
Activity support (Junglas et al., 2013)	ACTS1: I reciprocate my partners' actions	0.904	4.849	1.892	0.902	0.915	0.931	0.772
	ACTS2: My partners reciprocate also my actions	0.897						
	ACTS3: On social media, my partners' behavior is closely tied to my behavior	0.862						
	ACTS4: My behavior is also closely tied to my partners' behavior	0.850						
Context support (Junglas et al., 2013)	CONS1: I was aware of my surroundings on social media	0.843	5.305	1.781	0.892	0.896	0.925	0.754
	CONS2: I was aware on information related to the disaster posted on social media	0.887						
	CONS3: I was aware of information in disaster management related to social media	0.881						
	CONS4: I was conscious of information about disaster around me.	0.862						
Insight Support (Junglas et al., 2013)	INSS1: It was easy to understand my partners	0.942	4.567	1.822	0.795	0.883	0.880	0.717
	INSS2: My partners found it easy to understand me	0.935						
	INSS3: My partners had difficulty understanding me	0.622						
Intention to use (Davis, 1989)	IU1: If given the opportunity, I would like to participate in a similar learning task on social media	0.891	5.665	1.790	0.959	0.960	0.967	0.832
	IU2: I intend to use social media to learn about different topics	0.915						
	IU3: I intend to return to social media again	0.946						
	IU4: I intend to use social media over the next year	0.917						
	IU5: I intend to use social media at every opportunity over the next year	0.928						

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

	IU6: I plan to increase my use of Social media over the next year	0.872						
Representat ion Support (Junglas etal., 2013)	REPS1: The textual and visual cues in social media helped me do the task	0.891	5.446	1.822	0.928	0.931	0.949	0.823
	REPS2: Visual and textual information provided in social media supported me in the understanding and completing the topology task	0.933						
	REPS3: There were cues in social media that made	0.918						
	completing the task easy	0.886						
Sociability (Junglas etal., 2013)	REPS4: The information given in social media helped me understand, or explain to others, the event better.	0.886	5.223	1.856	0.968	0.968	0.973	0.818
	SOC1: In terms of social aspects supported, I would rate social media highly	0.854						
	SOC2: Overall, I think social media was of high social quality	0.882						
Constructs	Items	Loadings	Mean	SD	Cronbach's Alpha	Rho_A	CR	AVE
	SOC3: In general, I think that social media strongly facilitates social interactions	0.911						
	SOC4: The quality of social interactions in social media is high	0.920						
	SOC5: Overall, I am very satisfied with the social aspects of social media	0.926						
	SOC6: Overall, social interaction in social media are very satisfying	0.931						
	SOC7: The level of social interaction that took place in social media were satisfying	0.911						
	SOC8: Being social in social media is an aspect that I find very satisfying	0.900						

Source. Author (built from SmartPLS analysis)

For each construct, we measured the internal reliability (Composite Reliability-CR and the Cronbach's Alpha) and the convergent validity measured by the Average Variance Extracted (A.V.E). [Fornell and Larcker \(1981\)](#) and [Vinzi, Trinchera, and Amato \(2010\)](#), in their investigations, recommend that all factor loadings must exceed the threshold of 0.7. In addition, the composite reliability and Cronbach's alpha values must be greater than 0.70 and higher than 0.5 for the A.V.E.

Table 2 allows us to confirm the reliability and convergent validity of all model constructs. All the factor loadings fit well the loading relevance testing algorithm (Hair Jr et al., 2016; Hair Jr, Sarstedt, Ringle, & Gudergan, 2017). All the AVEs was higher than 0.717 while the various alphas values were higher than 0.795. These results show and confirms both acceptable reliability and convergent validity.

Assessment of the measurement model

A part from the reliability and the convergent, another property that must be verified is the discriminant validity. The discriminant validity indicates the extent to which each construct in the research model is unique and different from the other constructs.

Table 6. Discriminant validity (Fornell Lacker criterion)

	Activity Support	Context Support	Insight Support	Intention to use	Representation Support	Sociability
Activity Support	0.878					
Context Support	0.656	0.868				
Insight Support	0.638	0.586	0.847			
Intention to use	0.396	0.453	0.388	0.912		
Representation Support	0.554	0.637	0.578	0.501	0.907	
Sociability	0.518	0.492	0.497	0.638	0.610	0.905

Source. Author (built from SmartPLS analysis)

As presented in table 6, the discriminant validity shows the degree to which constructs are correlated each other. The average variance must be more than the variance shared between a construct and the other constructs to show good discriminant validity (Dutot et al., 2019; Fornell & Larcker, 1981). i.e. the square root of the construct AVE (average variance extracted) must be higher than the correlation coefficients in the column. This has been verified for all the constructs of this study. So, each construct of the model is unique and different from the others.

Assessment of structural model

The assessment of direction, strength and significance level of the path coefficients (betas). are the elements taken into account to test the research hypotheses of this study. Hair Jr et al. (2016) and Shuhaiber and Mashal (2019) suggest that the minimum level for an individual R^2 should be greater than a minimum acceptable value of 0.10 (10%).

The findings of this study present all endogenous variables to be explained in more than 40%. The exogenous variables activity support, Context Support, Insight Support and representation support were able to explain 42.7 % (R^2 equal 0.427) of sociability

in the emergency context. The endogenous variable “intention to use” is explained in 40.7 % (R^2 equal 0.407) by the sociability.

These findings show that each endogenous variable is not fully explained. Other factors or variables must be taken into consideration for deeper explanation of all endogenous variables considered here.

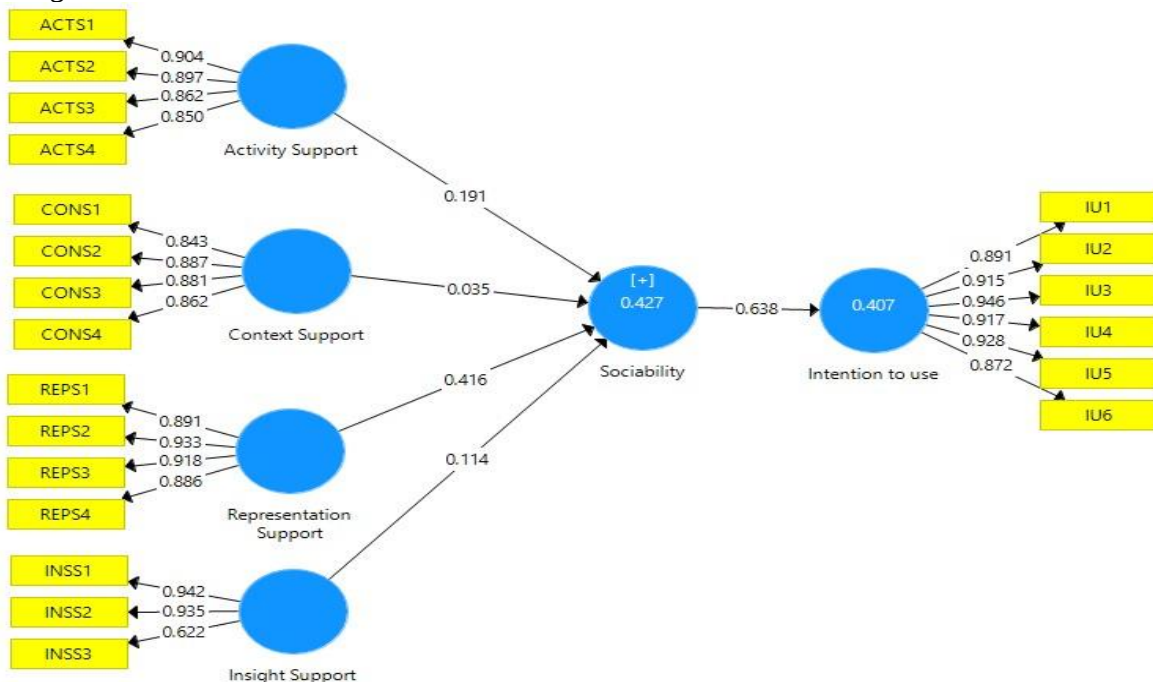


Figure 3. Test of research design model.

All paths, as presented in figure 1 are not significant. To test their significance the bootstrap T-Statistics was used. The table 4 summarizes the hypotheses testing.

Table 7. Summary of hypothesis testing

Relations	Original Sample (β)	Standard Deviation (STDEV)	T Statistics ($ \beta/STDEV $)	P-Values	Sign. level	Decision
Activity Support -> Sociability	0.191	0.062	3.084	0.002	***	Supported
Context Support -> Sociability	0.035	0.064	0.551	0.582	n. s	Rejected
Insight Support -> Sociability	0.114	0.063	1.805	0.072	*	Supported
Representation Support -> Sociability	0.416	0.066	6.292	0.000	****	Supported
Sociability -> Intention to use	0.638	0.043	14.705	0.000	****	Supported

Source. Author (built from SmartPLS analysis)

** $p < 0.1$; ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$; **** $p < 0.001$ (Wamba et al., 2017), ns not significant.*

Table 7 highpoints the path coefficient between the latent variables. The hypotheses of the study and the bootstrap T-Statistics. It's clear that lines where the T-Statistic is below 1.65, the hypotheses are rejected. These results provide a foundation for discussion in the next section.

Discussion and implications

The discussion in this section concerns rejected and supported hypotheses and so followed by the theoretical and practical implications from the study.

Discussion

This paper aims to underline the factors influencing the sociability and its role in the social media adoption process while managing disasters.

The findings demonstrate the “Activity Support” to have significant effects on “sociability”. The activity support is the sense of the person to access to others in the virtual world environment. As captured by the social presence theory, the activity support goes beyond the sense of the simple presence of the others ([Junglas et al., 2013](#)). It encompasses observation and reciprocation with the action the others in the virtual world. In crises situation, the reaction people, the information dissemination about crises enhances the sociability. At any phase of disaster management lifecycle, the benefits of social media are no longer to be demonstrated. Each reaction of individuals on social network such as giving piece of advice, responding the affected people or rescue team are activities that reinforce social interactions between people facing the wrath the mature or man-made crises. The positive relationship between the activity support and the sociability has been demonstrated in prior studies ([Junglas et al., 2013](#); [Saunders, Rutkowski, Genuchten van, Vogel, & Orrego, 2011](#)).

“Representation Support” is a person’s sense about the meaning of artefacts in a virtual world environment([Junglas et al., 2013](#)). Collaboration between individuals can be intensify around the same meaning. Thus, the results of this study revealed that representation support has a significant influence on the social interactions between individuals. When an event or a situation is perceived the same by people, this look like to encourage the communication between those people, they easily socialize. In context of disaster management, sociability is enhanced by the common interpretation of the events occurring by individuals. According to [Junglas et al. \(2013\)](#) the individuals will find it easy to structure interactions with others around the common meanings. The same author found a positive significant effect between the representation support and the sociability.

Defined as the sense an individual has about what others mean when communicating in a virtual world, the “Insight

Support” is presented in this study to have a positive influence on the sociability. As stated by [Biocca et al. \(2003\)](#) , people are able to have their own perspective of the situation. They make an informed guess of the same situation or event from others’ perspectives when they interact in a Virtual world. This result is in accordance with the conclusion of [Junglas et al. \(2013\)](#) and [Vosinakis and Papadakis \(2011\)](#).

In management of disasters, the path coefficient confirms that the sociability positively influences the intention to use social media in management of disasters. In

fact, the sociability describes the results of the human desire to interact with others. It recognizes a human's tendency to socialize with others and assigns it a non-utilitarian purpose. According to [Simmel and Hughes \(1949\)](#) "sociability distills [...] out of the realities of social life the pure essence of association, of the associative process as a value and a satisfaction". The sociability leads to the level of enjoyment ([Junglas et al., 2013](#)). Based on the functions ([Houston et al., 2015](#)) and the role that play social media for disaster management stakeholders (see table 4), it is clear that these tools encourage and enhance the social interactions. For listening function for example, as social media can give a voice to people who do not normally have one. By so doing, social media describe people's behaviours and reactions at a disaster's dawn ([Alexander, 2014](#)). However, it should be noted that the listening function of social media is somehow a passive collection of information. Another social media's function consists in monitoring a given situation ([Alexander, 2014](#)), which is important when it comes to expanding people's reaction to events and managing their behaviours in a better way through learning what they are thinking and doing about the event ([Alexander, 2014](#)). Thanks to this interaction made possible by the use of social media, the intention of their use can rise.

The results of the study show the "Context Support" to have non-significant influence on the "sociability". This means the sense a person gives to his situation or his place in a virtual world environment do not affect social interactions between individuals in the specific context of disaster management. The personal interpretation of the common event occurring does not influence the people sociability. In fact, people are supposed to have the same representation and understanding of the disaster. In this case the context in which they are living is the same. A personal understanding different from the common idea of the experienced situation should limit sociability. In addition, the individual desires share with others to aim experiences. Since they have the same knowledges about the disaster they are facing, there is no importance of interaction. The present conclusions are in contradiction with [Junglas et al. \(2013\)](#).

Theoretical implications

This study offers several implications for research. The paper presents a model for the social dimension and the role of sociability in social media adoption process in emergency situation. It was about determining factors that influence the sociability of social media in multi-disaster management situations.

First, the study revealed three determinants of sociability in management of crises: Activity support, representation support and the insight support. These factors were able to predict 42.7% of sociability (see R square of 0.427 as presented in figure 3). In the other words, the sociability in management of disaster context is explained in terms of 42.7% by the activity support, the representation support and the insight support.

Second, the study was interested in understanding the role of sociability in social media adoption process while managing crises. So, we proposed the link between the sociability and the intention to use in disaster management context. The results of the analysis present the intention to use well explained in 40.7% by the sociability. This to mean that the sociability increases the intention to use social media in emergency situations.

Practical implications

In addition to having implications for research, the study has several important implications for social media users, disaster management stakeholders, system designers and IS technologists.

First, the present study is the first to be conducted in social dimension of social media in emergency situations, more specifically in North and South Kivu in Eastern DRC. These regions have been facing so many types of disasters at the same moment. The researcher hopes it is more helpful because it aimed at understanding what are the determinants of sociability and its role in the social media adoption process for individuals facing crises. Even if DRC has one of the lowest rates of internet use in the world, 6% only and 3.2 % of social media active users perhaps because of poor internet infrastructure, the present investigation presented the role sociability in the adoption process of social media applied to management of disasters.

Second, the findings have presented social dimension of social media in managing disaster as full of abundant factors which could lead to sociability (activity support, representation support and the insight support) in crises context. In the same situation, the sociability reinforces the intention to use social media.

Conclusion limitations and future directions

This paper discussed the determinants of sociability and its role in the adoption process of social media applied to emergency situations. The analysis presented the “activity support”, “representation support” and “the insight support” to be the determinants of sociability in crises context. In management of disasters, the sociability of social media reinforces their intention to use.

Some limitations of this study include the fact that only a quantitate approach was applied, and the fact that our review of relevant literature might have been less holistic, because most of studies on social dimension of social media social do not discuss disaster issues. In addition, respondents were mainly from urban areas.

For further research, a mixed or qualitative approach should be applied. The multi-group analysis should be initiated to have a deeper understanding of sociability of social media in crisis/emergency settings and social media adoption in disaster management by both rural and urban people.

References

- Ahmed, Y. A., Ahmad, M. N., Ahmad, N., & Zakaria, N. H. (2019). Social media for knowledge-sharing: A systematic literature review. *Telematics and Informatics*, 37, 72-112. doi:<https://doi.org/10.1016/j.tele.2018.01.015><https://doi.org/10.1016/j.tele.2018.01.015>
- Alexander, D. E. (2014). Social media in disaster risk reduction and crisis management. *Science and engineering ethics*, 20(3), 717-733.
- Baxter, P. J., Ancia, A., & World Health, O. (2002). Human health and vulnerability in the Nyiragongo volcano crisis, Democratic Republic of Congo, 2002: final report to the World Health Organisation.
- Biocca, F., Harms, C., & Burgoon, J. K. (2003). Toward a more robust theory and measure of social presence: Review and suggested criteria. *Presence: Teleoperators & virtual environments*, 12(5), 456-480.
- Blaikie, P., Cannon, T., Davis, I., & Wisner, B. (2014). *At risk: natural hazards, people's vulnerability and disasters*: Routledge.
- Carter, W. N. (2008). *Disaster management: A disaster manager's handbook*.

- Chang, H. H., & Chuang, S.-S. (2011). Social capital and individual motivations on knowledge sharing: Participant involvement as a moderator. *Information & management*, 48(1), 9-18.
- Charman, J. H., & Griffiths, J. S. (1993). *Natural Disasters: Protecting Vulnerable Communities*.
- Christiansen, E. (1996). *Tamed by a rose: computers as tools in human activity. Context and Consciousness: Activity Theory and Human-Computer Interaction*, MIT Press: Cambridge, MA, 175-198.
- Chung, I. J. (2011). Social amplification of risk in the Internet environment. *Risk Analysis: An International Journal*, 31(12), 1883-1896.
- Cindy Mels, I. D., Eric Broekaert, Yves Rosseel. (2010). The psychological impact of forced displacement and related risk factors on Eastern Congolese adolescents affected by war *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 51(10), 1096–1104. doi:10.1111/j.1469-7610.2010.02241.x
- Davis, F. D. (1989). Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology. *MIS quarterly*, 319-340.
- de Guzman, E. M., & Unit, A. D. R. (2003). *Towards total disaster risk management approach*. United National Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, Asian Disaster Response Unit.
- Descy Jean-piere, D. F., Schmid Martin. (2012). The lake Kivu: Past t and Present. In S. S. B. M. B. V. 2012 (Ed.), *The lake Kivu: Limnology and biogeochemistry of a tropical great lake* (pp. 1-11).
- Dutot, V., Bhatiasavi, V., & Bellallahom, N. (2019). Applying the technology acceptance model in a threecountries study of smartwatch adoption. *The Journal of High Technology Management Research*, 30(1), 114.
- Faulkner, B. (2001). Towards a framework for tourism disaster management. *Tourism management*, 22(2), 135-147.
- Filo, K., Lock, D., & Karg, A. (2015). Sport and social media research: A review. *Sport management review*, 18(2), 166-181.
- Flanagan, B. E., Gregory, E. W., Hallisey, E. J., Heitgerd, J. L., & Lewis, B. (2011). A social vulnerability index for disaster management. *Journal of homeland security and emergency management*, 8(1).
- Fornell, C., & Larcker, D. F. (1981). Evaluating structural equation models with unobservable variables and measurement error. *Journal of marketing research*, 18(1), 39-50.
- Fosso Wamba, S., & Edwards, A. (2014). Factors related to social media adoption and use for emergency services operations: the case of the NSW SES.
- Frippiat, D., Marquis, N., & Wiles-Portier, E. (2010). Web surveys in the social sciences: An overview. *Population*, 65(2), 285-311.
- Geirsson, H., d'Oreye, N., Mashagiro, N., Syauswa, M., Celli, G., Kadufu, B., . . . Kervyn, F. (2017). Volcanotectonic deformation in the Kivu Region, Central Africa: Results from six years of continuous GNSS observations of the Kivu Geodetic Network (KivuGNet). *Journal of African Earth Sciences*, 134, 809-823.
- Goolsby, R. (2010). Social media as crisis platform: The future of community maps/crisis maps. *ACM Transactions on Intelligent Systems and Technology (TIST)*, 1(1), 7.
- Gostin, L. O., Kavanagh, M. M., & Cameron, E. (2019). *Ebola and war in the Democratic Republic of Congo: avoiding failure and thinking ahead*. *Jama*, 321(3), 243-244.
- Gupta, R., & Brooks, H. (2013). *Using social media for global security*: John Wiley & Sons.
- Gurtner, S., Reinhardt, R., & Soye, K. (2014). Designing mobile business applications for different age groups. *Technological Forecasting and Social Change*, 88, 177-188.
- Hair Jr, J. F., Hult, G. T. M., Ringle, C., & Sarstedt, M. (2016). *A primer on partial least squares structural equation modeling (PLS-SEM)*: Sage publications.

- Hair Jr, J. F., Sarstedt, M., Ringle, C. M., & Gudergan, S. P. (2017). *Advanced issues in partial least squares structural equation modeling*: Sage Publications.
- Harrison, S. R., & Dourish, P. (1996). Re-place-ing space: The roles of place and space in collaborative systems. Paper presented at the CSCW.
- Houston, J. B., Hawthorne, J., Perreault, M. F., Park, E. H., Goldstein Hode, M., Halliwell, M. R., . . . McElderry, J. A. (2015). Social media and disasters: a functional framework for social media use in disaster planning, response, and research. *Disasters*, 39(1), 1-22.
- Ilieva, J., Baron, S., & Healey, N. M. (2002). Online surveys in marketing research. *International Journal of Market Research*, 44(3), 1-14.
- Iris Junglas, L. G., Chon Abraham, Blake Ives. (2013). The Social Component of Information Systems—How Sociability Contributes to Technology Acceptance *Journal of the Association for Information*, Volume 14 (10), 585-616,.
- Jacquemot, P. (2009). Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC). *Hérodote*(3), 38-62.
- Johnson, H., Lavesson, N., Zhao, H., & Wu, S. F. (2011). On the concept of trust in online social networks. In *Trustworthy internet* (pp. 143-157): Springer.
- Junglas, I., Goel, L., Abraham, C., & Ives, B. (2013). The Social component of information systems—How sociability contributes to technology acceptance. *Journal of the Association for Information Systems*, 14(10), 1.
- Kaplan, A. M., & Haenlein, M. (2010). Users of the world, unite! The challenges and opportunities of Social Media. *Business horizons*, 53(1), 59-68.
- Kavanaugh, A. L., Fox, E. A., Sheetz, S. D., Yang, S., Li, L. T., Shoemaker, D. J., . . . Xie, L. (2012). Social media use by government: From the routine to the critical. *Government Information Quarterly*, 29(4), 480-491.
- Kim, J., & Hastak, M. (2018). Social network analysis: Characteristics of online social networks after a disaster. *International Journal of Information Management*, 38(1), 86-96.
- Kirschenbaum, A. (2019). *Chaos organization and disaster management*: Routledge.
- Kuutti, K. (1996). Activity theory as a potential framework for human-computer interaction research. *Context and consciousness: Activity theory and human-computer interaction*, 1744.
- Latan, H., & Noonan, R. (2017). *Partial least squares path modeling: Basic concepts, methodological issues and applications*: Springer.
- Lee Worden, R. W., Nicole A. Hoff, Kamy Musene, Bernice Selo, Mathias Mossoko, Emile OkitolondaWemakoy, Jean Jacques Muyembe-Tamfum, George W. Rutherford, Thomas M. Lietman, Anne W. Rimoin, Travis C. Porco, J. Daniel Kelly. (2018). Real-time projections of epidemic transmission and estimation of vaccination impact during an Ebola virus disease outbreak in the Eastern region of the Democratic Republic of Congo. Doi : <http://dx.doi.org/10.1101/461285>doi<http://dx.doi.org/10.1101/461285>doi
- Leonardi, P. M. (2014). Social media, knowledge sharing, and innovation: Toward a theory of communication visibility. *Information Systems Research*, 25(4), 796-816.
- Likert, R. (1932). A technique for the measurement of attitudes. *Archives of psychology*.
- Lindsay, B. R. (2011). Social media and disasters: Current uses, future options, and policy considerations. In: *Congressional Research Service Washington, DC*.
- Martin-Shields, C. P. (2019). When information becomes action: drivers of individuals' trust in broadcast versus peer-to-peer information in disaster response. *Disasters*, 43(3), 612-633. doi:10.1111/disa.12349
- Mauroner, O., & Heudorfer, A. (2016). Social media in disaster management: How social media impact the work of volunteer groups and aid organisations in disaster preparation and response. *International Journal of Emergency Management*, 12(2), 196-217.
- McFarlane, A. C., & Norris, F. (2006). Definitions and concepts in disaster research. *Methods for disaster mental health research*, 3-19.

- Mehdi Jamali, A. N., Souparno Ghosh, Fang Jin, Guofeng Cao. (2019). Social media data and post-disaster recovery. *International Journal of Information Management*, 44, 25-37.
- Meyrowitz, J. (1986). *No sense of place: The impact of electronic media on social behavior*: Oxford University Press.
- Mlambo, V. H., Mpanza, S., & Mlambo, D. (2019). Armed conflict and the increasing use of child soldiers in the Central African Republic, Democratic Republic of Congo, and South Sudan: Implications for regional security.
- Moumita Basua, S. B., Saptarshi Ghosh. (2016). Post disaster situation awareness and decision support through interactive crowdsourcing *Procedia Engineering* 159, 167 – 173
- Nardi, B. A. (1996). *Context and consciousness: activity theory and human-computer interaction*: mit Press.
- Ogie R.I. , C. R. J., H. Forehead, P. Perez. (2018). Crowdsourced social media data for disaster management: Lessons from the PetaJakarta.org project. *Computers, Environment and Urban Systems*, 1-10.
doi:<https://doi.org/10.1016/j.compenvurbsys.2018.09.002><https://doi.org/10.1016/j.compenvurbsys.2018.09.002>
- Papadopoulos, T., Stamati, T., & Nopparuch, P. (2013). Exploring the determinants of knowledge sharing via employee weblogs. *International Journal of Information Management*, 33(1), 133-146.
- Pauchant, T. C., & Mitroff, I. I. (1992). *Transforming the crisis-prone organization: Preventing individual, organizational, and environmental tragedies*: Jossey-Bass.
- Peterman, A., Palermo, T., & Bredenkamp, C. (2011). Estimates and determinants of sexual violence against women in the Democratic Republic of Congo. *American journal of public health*, 101(6), 1060-1067.
- Rafael B.R. Lourenc,o, G. B. F., Massimo Tornatore, Biswanath Mukherjee. (2018). Data Evacuation from Data Centers in Disaster-Affected Regions Through Software-Defined Satellite Networks. *Computer Networks*.
- Rambe, P., & Nel, L. (2015). Technological utopia, dystopia and ambivalence: Teaching with social media at a South African university. *British Journal of Educational Technology*, 46(3), 629-648.
- Rana, N. P., Al Shraah, A., Kizgin, H., & Patil, P. P. (2018, 2019). *Mobile App Stores from the User's Perspective*.
- Ritchie, B. W. (2004). Chaos, crises and disasters: a strategic approach to crisis management in the tourism industry. *Tourism management*, 25(6), 669-683.
- Rubuye Mer S., F. N. (2015). Women victims of sexual violence in armed conflicts in the Democratic Republic of Congo. *Sexologies*, 24, e55—e58.
- Saunders, C., Rutkowski, A. F., Genuchten van, M., Vogel, D., & Orrego, J. M. (2011). Virtual space and place: Theory and test. *MIS quarterly*, 1079-1098.
- Shuhaiber, A., & Mashal, I. (2019). Understanding users' acceptance of smart homes. *Technology in Society*.
- Simmel, G., & Hughes, E. C. (1949). The sociology of sociability. *American journal of sociology*, 55(3), 254-261.
- Sproull, L., & Faraj, S. (1997). Atheism, sex, and databases: The net as a social technology. *Culture of the Internet*, 16(3), 35-51.
- Tahereh Najafi Ghezeljeha, J. M. A., Hamid Haghani, Naser Java. (2019). Effect of education using the virtual social network on the knowledge and attitude of emergency nurses of disaster preparedness: A quasiexperiment study. *Nurse Education Today*, 73, 88-93.
- Tedesco, D., Vaselli, O., Papale, P., Carn, S. A., Voltaggio, M., Sawyer, G. M., . . . Tassi, F. (2007). January 2002 volcano-tectonic eruption of Nyiragongo volcano, Democratic Republic of Congo. *Journal of Geophysical Research: Solid Earth*, 112(B9).

- Tinghuai Ma, Y. Z., Honghao Zhou, Yuan Tian, Abdullah Al-Dhelaan, Mznah Al-Rodhaan. (2019). Natural disaster topic extraction in Sina microblogging based on graph analysis. *Expert Systems With Applications*, 115, 346–355.
- Vinzi, V. E., Trinchera, L., & Amato, S. (2010). PLS path modeling: from foundations to recent developments and open issues for model assessment and improvement. In *Handbook of partial least squares* (pp. 47-82): Springer.
- Vosinakis, S., & Papadakis, I. (2011, 2011). Virtual worlds as information spaces: Supporting semantic and social navigation in a shared 3d environment.
- Wamba, S. F., Edwards, A., & Akter, S. (2017). Social media adoption and use for improved emergency services operations: the case of the NSW SES. *Annals of Operations Research*, 1-21.
- Wixom, B. H., & Todd, P. A. (2005). A theoretical integration of user satisfaction and technology acceptance. *Information Systems Research*, 16(1), 85-102.
- World Health, O. (1995). *World Health Organization Coping with Emergencies: WHO Strategies and Approaches to Humanitarian Action*. WHO, Geneva.
- Wu, P., Preece, J., Shneiderman, B., Jaeger, P., & Qu, Y. (2007). Community response grids for older adults: motivations, usability, and sociability. *AMCIS 2007 Proceedings*, 506.
- Zeng, B., & Gerritsen, R. (2014). What do we know about social media in tourism? A review. *Tourism management perspectives*, 10, 27-36.

varia

**L'INFLUENCE DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR
EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA COUR DE
JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE SUR LE TERRITOIRE DES
ÉTATS MEMBRES - ÉTUDE DE CAS: ROUMANIE**

Veronica STOICA
Professeur.
Académie de police
Alexandru Ioan Cuza
Bucarest
Roumanie

Ariadna Iustina Venera GRIGORE
Doctorante
Académie de police
Alexandru Ioan Cuza
Bucarest,
conseiller juridique
Institut national
pour le Développement de la Recherche
sur les Métaux et les Ressources Radioactives –
(INCDMRR) ICPMRR Bucarest
ariadnagrigure@yahoo.com

Résumé

L'article est divisé en trois sections mettent en évidence la relation entre le droit européen et le droit applicable dans les États membres en harmonisant ce dernier avec les règles du droit européen et l'influence exercée par la jurisprudence européenne à cet égard.

Ainsi, le premier chapitre est consacré à la démarcation de la notion autonome de bien du point de vue de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. À la suite de cette démarcation, la possibilité d'obtenir le droit de propriété sera poursuivie à la suite de la promotion d'une action en justice, qui sera analysée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme du point

de vue de la sauvegarde du droit de propriété prévu à l'art.1 du Protocole no. 1 additionnel à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. La jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme concerne l'applicabilité de la Convention Européenne des Droits de l'Homme aux territoires des États membres. Cet organisme européen génère une transposition territoriale distincte au niveau européen, au niveau de chaque État membre.

Le deuxième chapitre est réservé à la Cour de Justice de l'Union Européenne et son rapport à la Cour européenne des droits de l'homme. L'article développe la perspective des droits de propriété en tant que principe général du droit et en tant que droit fondamental de l'État de droit, ainsi que les limites du droit de propriété distingué du point de vue de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Responsable de la compétence territoriale européenne, la Cour Européenne des Droits de l'Homme et la Cour de Justice de l'Union Européenne sont toutes deux compétentes pour connaître des questions relatives à la territorialité des États membres de l'Union Européenne, mais sur le plan doctrinal, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a été décrite comme le seul véritable organe judiciaire mis en place pour protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Dans le chapitre 3, cette recherche vise à faire une application en ce qui concerne la pratique judiciaire et de la législation en Roumanie le concept de bonne appropriation et comment les litiges progressivement de l'intérieur à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Les institutions juridiques en Roumanie ont été confrontées à des différences à la fois dans la loi de fond (ex. la vente de biens d'une autre par l'État non propriétaire) et la loi de procédure (par exemple, la question de la recevabilité de la deuxième action récursoire introduite par le propriétaire qui ne possède pas), comme cette étude a l'intention de continuer à montrer.

Mots clef : la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la notion autonome de bien, la Cour de Justice de l'Union Européenne, le droit à la propriété, mentionnent la nationalisation, la restitution des biens

Abstract :

The article is divided into three sections highlighting the relationship between European law and the law applicable in the Member States by harmonizing it with the rules of European law and the influence exercised by European case law in this respect.^[SEP] Thus, the first chapter is devoted to the demarcation of the autonomous concept of good from the point of view of the European Court of Human Rights. Following this demarcation, the possibility of obtaining the right of ownership will be pursued following the promotion of a legal action, which will be analyzed by the European Court of Human Rights from the point of view of the safeguarding the right of ownership stipulated in art. 1 of the Protocol no. 1 additional to the European Convention on Human Rights. The case law of the European Court of Human Rights concerns the applicability of the European Convention on Human Rights to the territories of the Member States. This European body generates a distinct territorial transposition at European level, at the level of each Member State.^[SEP] The second chapter is reserved for the Court of Justice of the European Union and its report to the European Court of Human Rights. The article develops the perspective of property rights as a general principle of law and as a fundamental right of the rule of law, as well as the limits of the right of property distinguished from the point of view of the European Convention of Human Rights. In charge of European territorial jurisdiction, the European Court of Human Rights and the Court of Justice of the European Union are both competent to hear questions relating to the territoriality of the Member States of the European Union, but on the doctrinal plan, the European Court of Human Rights has been described as the real legal body set up to protect human rights and fundamental

freedoms.^[1] In Chapter 3, this research aims to make an application with regard to the legal practice and legislation in Romania the concept of good ownership and how litigation progressively from within to the European Court of Human Rights. Legal institutions in Romania have been confronted with differences in both the substantial law (example: the sale of another person's property by the non-owner State) and the procedural law (for example, the question of admissibility of the second recourse action introduced by the owner who does not own), as this study intends to continue to show.

Key words :

The European Court of Human Rights, the autonomous concept of property, the Court of Justice of the European Union, the right to property, mention the nationalization, the restitution of property

classification JEL

Introduction

Tout personne veut avoir le sentiment d'être dans un lieu sûr, d'être protégé. On peut acquérir cette certitude par savoir que la loi est stable et protégé les gens toujours. Mais il y a des situations quand la loi change et la sûreté d'avoir la même loi réglementant le rapport juridique existent se pose sous la question.

Donc, on peut définir l'application de la loi dans le temps comme la modalité dans laquelle une certaine loi produit ses effets en tant que durée du temps dans laquelle elle est en vigueur.

Au cours du temps, la jurisprudence nous a donné plusieurs exemples en démontrant l'importance de l'application de la loi dans le temps. Le plus éloquent exemple dans cette manière est cel évoquant la confusion en tant que savoir quelle est la loi applicable dans un litige. Il faut aussi préciser que cette problème est toujours présente dans la pratique judiciaire, dans n'importe quelle branche de droit, c'est à dire que le problème de l'application de la loi dans le temps est toujours un problème d'actualité (aussi en ayant en considération les changements de la jurisprudence fréquents).

La loi civile actionne sous 3 aspects: une certaine durée du temps, un certain territoire, concernant certaines personnes. Donc, les lois civiles se succèdent, coexistent, et ont déterminées les catégories des sujets auxquels elles s'appliquent. C'est à dire qu'on parle de l'application de la loi civile dans le temps, dans l'espace, et sur la personne.

Cet article vise à résoudre le problème suivante " Que faire pour dépasser l'idée d'une identité nostalgique et régressive, prisonnière d'un passé souvent imaginé ?". Cet article vise à le faire d'un point de vue juridique, se référant à

la fois aux principes de l'application du droit civil dans le temps et dans l'espace et au règlement constitutionnel prévoyant l'application préalable des règles communautaires dans l'espace national des États membres¹, ainsi que l'art. 267 TFUE qui prévoit l'examen de la conformité d'une loi nationale avec le droit de l'Union et la constitution nationale.² Cette transposition des règles juridiques dans l'espace européen dans l'espace national de l'État membre de l'Union européenne s'est produite dans le cas de la vente du bien à un autre comme un effet de la riche jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Dans le cas de la Roumanie, l'affaire pilote "Maria Atanasiu et autres contre la Roumanie" a été établie. C'est une cause très importante qui a réglementé la vente du bien à un autre et cet article vise à l'analyser en particulier, ainsi que les effets que la réglementation de la vente du bien à un autre dans la législation roumaine en vigueur a produit.

En ce qui concerne l'influence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme sur son applicabilité territoriale dans les États membres on constate l'intention de présenter certains aspects pertinents pour clarifier la notion autonome de bien, et l'application du droit européen dans les États membres.

L'article est divisé en trois sections mettent en évidence la relation entre le droit européen et le droit applicable dans les États membres en harmonisant ce dernier avec les règles du droit européen et l'influence exercée par la jurisprudence européenne à cet égard. Ainsi, le premier chapitre est consacré à la démarcation de la notion autonome de bien du point de vue de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Le deuxième chapitre est réservé à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Dans le chapitre 3, cette recherche vise à faire une application en ce qui concerne la pratique judiciaire et de la législation en Roumanie le concept de bonne appropriation et comment les litiges progressivement de l'intérieur à la Cour européenne des droits l'homme. Les institutions juridiques en Roumanie ont été confrontées à des différences à la fois dans la loi de fond (ex. la vente de biens d'une autre par l'État non propriétaire) et la loi de procédure (par exemple, la question de la recevabilité de la deuxième action récursoire introduite par le propriétaire qui ne possède pas), comme cette étude a l'intention de continuer à montrer.

J'aurais abordé le processus de transformation de la notion de vente du bien d'une autre personne par rapport aux besoins de la nouvelle société. Cette recherche commence par l'ancien règlement, les besoins sociaux qui ont fait une bonne vente dans le règlement actuel, pour parler de la jurisprudence qui a stimulé la nécessité d'aborder le plan législatif national actuel (par règlement introduisant dans le Code civil 2009) cette notion. Le même sujet peut également parler de l'influence de la CEDH sur les réglementations nationales.^[1] Cette étude partira de l'individu (vu dans son individualité) qui

peut générer la jurisprudence. Et selon les fluctuations de la jurisprudence (la jurisprudence tant au niveau national et la CEDH) est définie dans les modifications législatives de mouvement au niveau national, en changeant l'ancien régime du Code civil d'inspiration napoléonien qui est entré en vigueur en 1864, étant remplacé par le Code civil 2009.

Suite à cette étude, je suis arrivé à quelques conclusions que je présenterai à la fin du document.

1. La notion autonome de bien dans la perspective de la CEDH

La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme concerne l'applicabilité de la Convention européenne des droits de l'homme aux territoires des États membres. Cet organisme européen génère une transposition territoriale distincte au niveau européen, au niveau de chaque État membre.

Étant donné que cet article vise à analyser le droit de propriété, il analysera la notion de « bien » qui peut faire l'objet d'une action en révocation. Le concept autonome de possession au sens de la Convention Européenne des Droits de l'Homme fait référence aux deux « actifs courants » et à l'« espérance légitime » d'obtenir la jouissance effective d'un droit de propriété de ces biens. Ainsi, l'application de la législation sur la promotion des mesures pour récupérer les principes du droit (ce qui donne de l'importance en raison du principe de la sécurité juridique) et les références à la pratique européenne, les tribunaux de la Roumanie ont essayé et tentent encore d'avoir la vision juste concernant les causes de leur restitution. Le principe selon lequel l'art. 1 du Protocole no. 1 additionnel à la Convention Européenne des Droits de l'Homme en garantit l'appropriation, ainsi que cet article vise à le démontrerai dans de nombreux arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Les organes de la Convention étendent la protection établie par l'article 1 à d'autres droits réels, droits de la dette, «intérêts économiques», etc. La Cour a jugé en principe que la notion de bien («bien» ou «possession») figurant à l'art. 1 du Protocole no. 1 n'est pas limité à la propriété de biens corporels. L'ancienne Commission a également conclu que «le bénéfice des clauses de servitude contenues dans un contrat de concession d'une exploitation» constitue un bien au sens de l'article 1 du Protocole n o 1, ce qui signifie étendre sa protection au droit de servitude.

En même temps, dans le cadre de cette notion autonome, il existe d'autres droits réels ainsi que des droits d'accès. A cet égard, ils rappellent les droits réels liés au droit de propriété publique (servitude³, l'emphytéose ⁴, usufruit, la concession, etc.), les droits de créance ⁵, droits liés à la création intellectuelle et droits liés à l'exercice d'une profession sont appréhendés par la notion de

biens. De cette définition, la notion autonome de «bien» mise en évidence par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, il est clair que le droit de propriété sur ces «biens» n'est que la nature des transactions juridiques et non l'essence de ce que ces opérations étaient peut être avec le bien.

En ce qui concerne la garantie du droit à la restitution de ces «biens» en vertu de la Convention, suite à l'analyse de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à ce sujet, la doctrine a cristallisé quatre principes :

1. La Convention européenne des Droits de l'Homme n'accorde pas à une personne physique la garantie d'acquérir un bien⁶;

2. seuls les avoirs courants pour le formulaire couvert par la Convention Européenne des Droits de l'Homme (en ce sens, la bonne qualité actuelle se réfère au fait que la propriété se trouve dans le patrimoine de la personne qui revendique la violation du droit de propriété sur ces biens⁷ ;

3. le demandeur peut être invité à restituer le «bien» / les «biens» en possession du détenteur actuel à condition que le demandeur / demandeur soit reconnu comme agissant sur la base d'une décision judiciaire définitive ou sur la base de certaines mesures législatives de retour promulguées par l'État concerné. À cet égard, on peut également envisager «l'espoir législatif de retrouver le bien dans sa matérialité, ou par un équivalent raisonnable».^[11] 4. Les demandes ne seront examinées par la Cour Européenne des Droits de l'Homme que si les événements signalés se sont produits après l'entrée en vigueur de la Convention Européenne des Droits de l'Homme à l'égard de cet État.^[11] Par conséquent, l'application de la Convention Européenne des Droits de l'Homme n'offre pas la garantie de la possibilité d'obtenir réparation pour des dommages qui n'ont pas été initialement invoqués du fait du non-respect des droits qui y sont énoncés.⁸ .

La Cour européenne a déclaré que l'adoption d'une législation sur la restitution des biens qui ont été transférées à l'état par divers moyens, ou l'octroi d'une indemnisation aux victimes de tels abus, a une large perspective juridique et économique, politique, moral, etc.^[11] Ainsi, la Cour considère que chaque législature nationale est la plus habilitée à déterminer librement ses politiques économiques et sociales, ayant la meilleure connaissance de sa propre situation interne. La Cour se conforme également à la notion d'utilité publique nationale, à condition que cette notion n'aboutisse pas à une politique manifestement déraisonnable⁹ . De telles situations sont le résultat d'une transition d'un système politique totalitaire vers une gouvernance démocratique, engageant ainsi «la réforme de la structure politique, juridique et économique de l'Etat en question, phénomènes qui entraînent inévitablement l'adoption de lois économiques et sociales à grande échelle».¹⁰

Cependant, ces dispositions ne doivent pas être interprétées comme limitant pour le droit des États souverains d'adopter des lois utiles pour réglementer l'utilisation de la propriété privée conformément à l'intérêt général.¹¹ .

La Cour Européenne des Droits de l'Homme a joué un rôle essentiel en veillant à ce que les États signataires honorent les engagements juridiques et politiques qu'ils prennent pour assurer la protection des droits garantis par la Convention au niveau national. À cet égard, se référant aux dispositions de l'article 1 du Protocole no 1, la Cour a toujours considéré que le texte distingue trois règles. La règle générale énonçant le principe du respect de la propriété¹²;

- La condition de privation de propriété¹³;
- Reconnaissance du pouvoir des États contractants de réglementer, entre autres, l'utilisation des biens conformément à l'intérêt général.^[1] Ces deux dernières règles, en tant qu'exemples spécifiques de la violation du droit de propriété, devront être interprétées à la lumière du principe énoncé dans la première règle¹⁴.

Par conséquent, toutes les mesures qui pourraient interférer avec l'exercice des droits de propriété doivent assurer un juste équilibre entre l'intérêt général de la communauté et la sauvegarde des droits fondamentaux de l'individu.¹⁵

Dans le même temps, la Cour de Justice de l'Union Européenne, qui a le pouvoir d'assurer l'application judicieuse des règles du droit de l'Union, a décidé que: "Toute personne a le droit de posséder, d'utiliser, de laisser héritage les biens qu'il a légalement acquis, et déclare que l'utilisation des biens peut être réglementée par la loi dans les limites imposées par l'intérêt général "¹⁶.

De même, la Cour de Justice de cette Union - la Cour du Luxembourg - a également été responsable de l'application correcte des règles du droit de l'Union et a statué que «les droits fondamentaux de l'homme, notamment les droits de propriété, n'apparaissent pas comme des prérogatives absolues, mais doivent être pris en compte par référence à leur fonction dans la société. Cela signifie que les restrictions qui répondent à des objectifs d'intérêt général ne constituent pas, par rapport au but poursuivi, une ingérence injustifiable et intolérable qui porterait atteinte à la substance même du droit garanti.

2. La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme - source d'inspiration pour la Cour de justice de l'Union européenne

Responsable de la compétence territoriale européenne, la Cour Européenne des Droits de l'Homme et la Cour de Justice de l'Union Européenne sont toutes deux compétentes pour connaître des questions relatives à la territorialité des États membres de l'Union Européenne, mais sur le plan doctrinal, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a été décrite comme le seul véritable organe judiciaire mis en place pour protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales¹⁷. Sa mission est d'étendre à la fois aux citoyens des Etats signataires de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et aux étrangers et apatrides relevant de la juridiction de ces Etats¹⁸.

Ainsi, la Cour Européenne des Droits de l'Homme recherchera le

soutien des États membres si, au cours de l'examen d'une pétition, certaines vérifications, enquêtes ou autres activités spécifiques sont nécessaires, dont la solution simplifie la présence d'une ou de plusieurs parties sur le territoire d'un État membre¹⁹.

Garantir et reconnaître les droits de l'homme et les libertés fondamentales par le biais du droit de l'UE a été une démarche sinueuse. Après que les traités constitutifs n'aient pas accordé l'importance voulue à cette question, il y a eu un certain nombre de tentatives pour combler cette lacune, mais sans succès²⁰.

À cet égard, on rappelle que de vagues références ont été formulées par le traité de Maastricht (1992) et le traité d'Amsterdam (1997), ou que des documents déclaratoires (déclarations, chartes) ont été élaborés, par exemple, la Charte des droits fondamentaux de l'homme (2000) a obtenu un document général sur le terrain, mais sans force juridique.^[1] Cependant, la CJCE a consacré, depuis 1969, par les principes généraux, l'obligation de respecter les droits fondamentaux, obligation qui a été réitérée par la suite²¹.

La jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne²² a laissé la question de la réglementation des droits de propriété à la discrétion des États membres, qu'il s'agisse de la question de la propriété publique ou privée ou d'autres questions.

A. La propriété en tant que principe général du droit

La Cour de justice de l'Union Européenne déclare que le droit à la propriété est garanti dans le droit de l'Union par Hot. Hauer (affaire C-44/79) se référant aux traditions constitutionnelles communes des États signataires et au Premier Protocole additionnel à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Bien que la Cour de justice de l'Union Européenne se soit référé à maintes reprises au texte de ce protocole, elle a souligné l'autonomie dont elle jouit dans l'interprétation du droit de propriété²³.

Les droits fondamentaux ont ainsi été reconnus par la Cour de justice de l'Union Européenne comme des principes généraux du droit communautaire, réaffirmant, à cette occasion, la primauté du droit de l'Union sur le droit national.

B. Le droit à la propriété considéré comme un droit fondamental dans l'ordre juridique communautaire

Le droit à la propriété apparaît réglementé par l'art. 17 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

Dès son entrée en vigueur, la Charte constituait une référence dans l'analyse des droits fondamentaux de la Cour de Justice de l'Union Européenne, soit en se référant simplement aux règles contenues dans la Charte, soit en tant qu'instrument juridique contraignant.²⁴

La réglementation du droit de propriété présentée par l'art. 17 de la Charte a

servi d'inspiration pour l'art. 1 du Protocole additionnel no. 1 à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Par conséquent, l'interprétation de l'art. 17 de la Charte, étant donné sa similitude avec l'art. 1 du Protocole 1 à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Une autre similitude de la Charte avec le Protocole no. 1 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme se trouve dans l'art. 52 paragraphe 3 ²⁵. Le même principe que dans l'art. 52 paragraphe 3 de la Charte est également applicable aux droits fondamentaux consacrés dans les constitutions des États membres, tels que prévus au paragraphe 4 du même article.^[1] Le droit à la propriété, tel qu'il apparaît à l'art. 17 de la Charte n'est pas un droit absolu tant qu'une autorité publique peut, si nécessaire, disposer de ces biens, sous réserve d'un recours préalable et approprié²⁶. En même temps l'art. 54 ²⁷ de la Charte exige un équilibre équitable qui régit l'application de ses articles afin de ne pas mettre en conflit la protection d'un droit fondamental avec le précepte d'autres droits fondamentaux ou d'autres principes généraux du droit de l'Union. Ainsi, dans l'affaire Promuscae (C-275/06), la Cour de Justice de l'Union Européenne souligne la nécessité d'assurer un juste équilibre entre les différents droits fondamentaux protégés par la Charte, en l'occurrence le conflit entre le droit fondamental de propriété et les autres droits fondamentaux.^[1] Suivant le modèle des droits internes, la Convention Européenne des Droits de l'Homme distingue deux catégories de limitations des droits de propriété ²⁸ :

- Manque de propriété;
- Réglementation de l'utilisation des biens.

Ces restrictions sont également prévues par le droit de l'Union européenne.

a) Manque de propriété du point de vue de la Cour de Justice de l'Union Européenne

La Cour de Justice de l'Union Européenne s'est montrée prudente dans le cas de la qualification de mesures litigieuses en tant que mesures d'expropriation, car cette compétence ne peut que tirer ces qualifications par rapport aux actions des institutions communautaires.

Le contrôle des actions des autorités nationales en matière d'expropriation relève bien entendu des juridictions nationales. À cet égard, par l'affaire Annibaldi ²⁹, la Cour de Justice de l'Union Européenne a jugé que les lois nationales sur l'expropriation ne proposent pas la mise en œuvre du droit communautaire et ne relèvent donc pas de la compétence de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Mais à travers Fearon³⁰, la Cour de Justice de l'Union Européenne qui a la capacité de vérifier la conformité de la procédure d'expropriation ultérieure effectuée sur les droits de propriété, comme cela a été reconnu par le droit communautaire.

a) Réglementer l'utilisation des biens du point de vue de la Cour de Justice de

l'Union Européenne. La Cour Européenne des Droits de l'Homme a créé une loi plus favorable aux personnes que la Cour de Justice de l'Union Européenne en vue de faire prévaloir l'intérêt communautaire au détriment des droits individuels. Cependant, la perspective de la Cour de Justice de l'Union Européenne a commencé à évoluer vers d'autres tendances. À cet égard, souvenez-vous Kadi - 03.09.2008 (C -404/05 P C -415/05 P) par la Cour de Justice de l'Union Européenne a fermement souligné que la protection des défendent les droits fondamentaux, même sur l'équilibre maintenu par la Cour Européenne des Droits de l'Homme entre ces droits en contradiction avec la satisfaction des intérêts généraux. Par cet arrêt, la Cour de Justice de l'Union Européenne repositionné à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, rappelant que le système de la Cour Européenne des Droits de l'Homme sert en effet comme source d'inspiration, mais a souligné que pour la protection accordée aux droits fondamentaux l'ordre juridique communautaire elle peut aller au-delà de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, avec l'amendement que cette protection est liée aux objectifs d'intérêt général de l'Union Européenne.

3. Étude de cas : Roumanie

Conséquence directe de l'influence de la jurisprudence européenne (tant de la Cour européenne des droits de l'homme que de la Cour de justice de l'Union européenne) sur le territoire de la Roumanie, je propose de faire une étude de cas sur la pratique judiciaire en Roumanie et le déroulement de ces affaires au rôle des juridictions européennes.

À cet égard, j'ai étudié le phénomène de la vente des biens immobiliers des anciens propriétaires, dépossédés entre le 6 mars 1945 et le 22 décembre 1989 (la période communiste en Roumanie). A cette occasion, je trouve que les biens immobiliers qui ont été saisis entre le 6 Mars 1945-1922 et le 22 Décembre 1989 ont créé de forts déséquilibres en termes juridiques, ce qui a été rapporté par la Cour Européenne des Droits de l'Homme dans de nombreux arrêts contre la Roumanie résolu. Il convient de noter la tendance des dommages créés par ces prises de contrôle sans causer des dommages disproportionnés par rapport à la charge des acquéreurs courant. La doctrine et la pratique judiciaire en matière de restitution des biens confisqués a suscité de nombreuses controverses, finalement résolues par la décision IV du 16 Janvier 2006, la Haute Cour de Cassation et de Justice rendu en formation plénière qui a jugé que « lorsque les possessions ont commencé avant l'adoption des lois no. 58/1974 et no. 59/1974, sur la terre que la prescription acquisitive n'a pas été interrompue par l'entrée en vigueur de ces lois, de sorte qu'après l'abrogation du décret no. 1/1989 et le décret - Loi no. 9/1989, les propriétaires de ces terres

peuvent demander aux tribunaux de conclure qu'ils ont acquis la propriété des parcelles respectives. " Par à contrario, nous concluons que les possessions qui ont commencé après l'adoption de la loi précitée ne peut pas conduire à commencer la période de prescription acquisitive pour aussi longtemps qu'elle n'étaient commencée, avant l'abrogation explicite du décret n ° 1/ 1989 et du Décret n ° 9/1989.

La Cour d'Appel de Bucarest a statué³¹, par exemple, que le droit de propriété est prouvé par des actes de propriété, et les dispositions de l'art. 24 paragraphe (2) de la Loi no. 10/2001³² sont une courtoisie de probation³³. Il a également été noté que tous les bâtiments transférés à l'État sur la base du décret n ° 92/1950³⁴ ont été pris abusivement, selon l'art. Article 2, paragraphe 1 a) de la loi no. 10/2001³⁵, sans titre valable dans le sens de l'art. 6 de la loi no. 213/1998³⁶, sans qu'il soit nécessaire d'analyser la qualification des personnes exemptées de l'application du présent décret. La chambre civile de la Cour de cassation et de justice (maintenant la Haute Cour de cassation et de justice) s'est prononcée favorablement en reconnaissant la compétence des tribunaux pour régler les différends concernant l'application du décret no. 92/1950 en vertu de la compétence générale des tribunaux pour résoudre les litiges civils. Par la suite, l'ancienne Cour de cassation et de justice revint sur ces questions lors de la session des sections unifiées, déclarant que les tribunaux n'avaient pas compétence pour censurer les dispositions du décret en question, surpassant les pouvoirs du pouvoir judiciaire et la compétence à cet égard revenant au pouvoir législatif. À la suite de ce retour, le procureur général près la Haute Cour de Cassation et de Justice a introduit des recours en annulation³⁷ contre les décisions d'admission des actions dans la demande fondée sur l'art. 330 paragraphe 1 de l'ancien code de procédure civile³⁸. L'effet a naturellement été suivi d'un nombre impressionnant de jugements de tribunaux qui ont permis d'abolir les actions dans la réclamation et les bâtiments sont revenus à la propriété de l'état en prévision des mesures réparatrices devant être adoptées par des moyens législatifs; en effet, la loi no. 112/1995³⁹, Loi n ° 10/2001 et Loi no. 247/2005⁴⁰ avec des modifications ultérieures. Ceux qui ont reçu l'ordre d'admettre l'action ont été dissous par des arrêts de la Cour suprême de justice (maintenant la Haute Cour de cassation et de justice), suite à la demande d'annulation formulée par le Procureur général et portée devant la Cour européenne de justice et la cour européenne Droits de l'Homme, affirmant, entre autres, que l'Etat roumain les a violés, ainsi, le droit de propriété est défendu par les dispositions de l'art. 1 du Protocole no. 1 additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme.⁴¹

Ainsi, la Cour européenne des droits de l'homme a établi que⁴², puisque le bien a été acquis par une décision judiciaire définitive, irrévocable et appliquée par les autorités administratives, une seconde privation du droit de propriété ne peut être ordonnée qu'à des fins d'utilité publique, conformément à la loi, sinon,

toucher l'art. 1 du Protocole no. 1 à la Convention européenne des Droits de l'Homme. Dans ce cas, il a été distingué l'applicabilité de l'art. 41 de la Convention⁴³, l'État roumain étant tenu soit de restituer l'actif en nature, soit de compenser les dommages causés⁴⁴.

La pratique judiciaire roumaine ensuite confronté à l'incertitude de l'admissibilité de la promotion de nouvelles actions dans la revendication, se référant à l'exception procédurale des derniers arrêts de la Cour suprême de justice, finalement entérinée dans le sens d'admettre les nouvelles actions dans la revendication sans être contredite par leur chose jugée, moralement pour lequel la Cour européenne des droits de l'homme a décidé de supprimer des fichiers de son rôle en vertu de l'art. 37 paragraphe 1 de la Convention⁴⁵.

En ce qui concerne la réclamation de bonne foi dans la réclamation de propriété, je considère qu'elle n'est pertinente que si aucune des parties n'a de titre valable. Dans cette situation, il est gagné par la cause de la possession la mieux caractérisée. La bonne foi ne va pas de soi sans titre venant du propriétaire légitime d'acquérir la propriété de la propriété, plus que tout pouvoir pouvant servir de base pour l'obtention de biens par prescription acquisitive courte. En ce qui concerne la relation juridique entre le propriétaire et l'acheteur le locataire dépouillé par l'état peut être vu que la loi n ° 10/2001 sur le statut juridique des bâtiments entre les appropriés abusivement Mars 1945-1922 Décembre 1989 ceci montre de nombreuses lacunes, car aucun texte sur cette la loi ne couvre, directement cette relation juridique, qui reste pleinement soumise au code civil en vigueur au moment de promouvoir une procédure dans l'action pour la récupération. Dans l'affaire Maria Atanasiu et autres contre la Roumanie (affaire pilote déclarée), la Cour européenne des droits de l'homme a déclaré que la violation de l'art. 1 du Protocole no. 1 Convention européenne des droits de l'homme visant à « sa propriété » par « bon » comprend les actifs à court terme et les valeurs patrimoniales le demandeur îndrituiesc invoquant « l'espoir légitime » pour obtenir un avantage pratique et efficace de la propriété⁴⁶.

La Cour a souligné que les dispositions mentionnées ne devraient pas être interprétées comme un devoir général de restitution de la part des Etats avant la ratification de la Convention.⁴⁷ Mais si un Etat contractant, après avoir ratifié la Convention, y compris le Protocole n ° 1 à la Convention, adopte une législation spécifique sur la restitution totale ou partielle des biens confisqués par l'Etat sous un régime antérieur, on peut conclure que cette législation crée un nouveau droit des biens protégés par l'article 1 du Protocole n ° 1 au profit des personnes qui remplissent les conditions pour être remboursé⁴⁸.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme a établi que dans l'affaire Maria Atanasiu et autres c. Roumanie, les jugements invoqués par les requérants, bien qu'ils mentionnent la nationalisation de l'ensemble du bâtiment, qui ne

constitue pas un mandat d'exécution pour la restitution des biens en cause art. pas. 1 du Protocole no. 1 de la Convention européenne des Droits de l'Homme, mais il a été constaté que les requérants pouvaient bénéficier d'un droit à indemnisation. A contrario, dans *Brumărescu c. Roumanie*⁴⁹, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que le requérant avait acquis les biens dans la propriété après l'admission de la demande, par une décision de justice définitive et irrévocable et exécutée par les autorités administratives. par conséquent, en admettant le recours en annulation suivi de l'abrogation du jugement initial, la Cour européenne des droits de l'homme a conclu à la violation de l'art. 1 du Protocole no. 1 de la Convention européenne des Droits de l'Homme, la privation de propriété ne peut être effectuée que dans un but d'utilité publique, conformément à la loi.^[L] Sur la base de cette jurisprudence, le Code civil a été défait en réglementant la vente du bien à un autre⁵⁰, , un changement souligné dans le Code civil 2009 (sur le sujet), démontrant la nécessité de la flexibilité du système juridique par rapport aux besoins de la société actuelle. La modification du Code civil ne se produit pas de façon impromptue mais face à la nostalgie du Code civil de 1864 (l'inspiration napoléonienne), le processus d'élaboration du projet de Code civil datant de Septembre 2004 jusqu'à l'achèvement du projet en Juin 2010.

1.5 Conclusions

La Cour européenne des droits de l'homme a joué un rôle essentiel en veillant à ce que les États signataires honorent les engagements juridiques et politiques qu'ils prennent pour assurer la protection des droits de la Convention au niveau national. Aussi, la Cour de justice de cette Union, la Cour de justice du Luxembourg, a également jugé que les droits fondamentaux (droits de l'homme), et en particulier le droit à la propriété, n'apparaissent pas comme des prérogatives absolues, mais doivent être pris en compte par référence à leur fonction dans la société. " La Cour européenne des droits de l'homme sert de source d'inspiration, mais la protection accordée aux droits fondamentaux de l'ordre juridique communautaire peut dépasser celle de la Cour européenne des droits de l'homme, l'amendement que cette protection se rapportent à des objectifs d'intérêt général de l'Union européenne. A la suite de cette étude il peut être conclu qu'en termes de droit, la manière la plus efficace pour surmonter une identité nostalgique est de suivre le pouls de la société, et ses besoins concrets, parce que la loi doit faire preuve de souplesse et d'adaptation aux défis que continuent la compagnie les offre.

Références :

A. Actes normatifs : La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, décidée lors du Conseil européen de Cologne des 3 et 4 juin 1999, proclamée solennelle en décembre 2000 à Nice.

^[1]_{SEP}TFUE - Version consolidée, y compris la codification du traité de Lisbonne, publiée au Journal officiel de l'Union européenne, C 115, 9 mai 2008.

A. Lucrări monografice și de specialitate

Bârsan, Corneliu, Convenția Europeană a drepturilor omului, Comentariu pe articole, ediția 2, Editura C.H.Beck, 2010.

Berger, Vincent, introducerea la ediția a IV-a în limba română a volumului Jurisprudența Curții Europene a Drepturilor Omului.

Boulouis, J., Droit international de l'Union Européenne, 5ed, Montchrestien, 1999.

Charrier, J.L., Code de la Convention Européenne des droits de l'homme, Litec, Paris, 2005.

Diaconu, Nicoleta, Dreptul Uniunii Europene. Tratat, ediția a II-a revizuită, Editura Lumina Lex, București, 2011.

Jaeger, J., La protection du droit de propriété dans l'ordre juridique de l'Union Européenne à la lumière de l'article 17 de la Charte des droits fondamentaux, pag 166 în De Rome à Lisbonne : Les juridictions de l'Union Européenne à la croisée des chemins, Mélangés en l'honneur de Paolo Mengozzi, coordonatori Vincent Krönenberger, Maria Teresa D'Alesio, Valerio Placco, Bruylant 2013.

Larroumet, C., Droit Civil, Les biens, tome 2, 1997.

Laura Macaroveshi, Jurisprudența Curții Europene a Drepturilor Omului, în Drept Internațional și legislație europeană, curs master, volumul II, coordonator Conf.univ.dr Nicoleta Diaconu, Editura Pro Universitaria, București, 2008.

Mazeaud, H. Et. L., Mazeaud, J., Chabas, Fr., Leçons de droit civil. Biens. Droit de propriété et ses démembrements, 8^{ème} édition, Montchrestien, Paris, 1994.

Renucci, J.F., Tratat de drept european al drepturilor omului, editura Hamangiu, București, 2009.

Sudre, F.R., Droit international et européen des droits de l'homme, 9^{ème} édition revue et argumentée, PUF, Paris, 2008.

Tarcă, Ștefan, Recunoașterea și garantarea drepturilor omului în dreptul comunitar, în Drept Internațional și legislație europeană, curs master, volumul II, coordonator Conf.univ.dr Nicoleta Diaconu, Editura Pro Universitaria, București, 2008

A. Studii, cercetări, articole

Camelia Lilieana Gheorghiu, Unele aspecte privind dreptul de proprietate în jurisprudența Curții de Justiție a Uniunii Europene, dans le journal Universul Juridic, nr.9, septembre 2015, p. 30-40.

Grigore Ariadna Iustina Venera, Prioritatea titlurilor de proprietate ca urmare a preluării

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

abuzive în temeiul Decretului 92/1950 – prezentată în lumina Deciziei civile nr. 43A/31.01.2014 a Curții de Apel București (II), dans Pro Patria Lex - Journal d'études et de recherche juridique, vol. 1 (28) / 2016, p. 164-183.

A. Jurisprudence

CEDH, 12 iunie 2004, Broniowski c/Pologne, Recueil 2004-V, parag.149; 1 decembrie 2005, Păduraru c/Roumanie, Recueil 2005 – XII.

CEDH, 20. Noiembrie 1995, Pressos Compania Naviera S.A. et autres c/ Belgique, série A nr. 332, parag. 31;

Comis EDH, 5. Octombrie 1978 , nr. 7775/1977, M. De Napoles, Pacheco c/ Belgique, Dr. nr. 15, pag. 143.

CEDH, 20. Noiembrie 1995, Pressos Compania Naviera S.A. et autres c/ Belgique, série A nr. 332, parag. 31;

Comis EDH, 5. Octombrie 1978 , nr. 7775/1977, M. De Napoles, Pacheco c/ Belgique, Dr. nr. 15, pag. 143 .

CEDH, 23 noiembrie 1983, precit parag. 48; 18 aprilie 2002, Ouzounis & autres c/Grèce, npublicată, paragr.24

Comis. E.D.H., 13 decembrie 1984, nr. 10741/1984, S.c/Royaume – Uni, D.R.nr.41, p.226. CEDH, 23. Februarie 1995, Gasus Dossier-und Fördertechnik GmbH c / Pays – Bas precit,

Comis EDH, 8 februarie.1979, nr 7456/1976, Wiggins c / Royaume- Uni, Dr. nr. 13, pag 40.

Comis. E.D.H., 13 decembrie 1984, nr. 10741/1984, S.c/Royaume – Uni, D.R.nr.41, p.226.

C.E.D.O., cauza Les Saintes Monasteres c. Greciei, Hotărârea din 9 decembrie 1994, Publications de la Cour Europeenne des Droits de l Homme, serie A, nr.301, parag.56.

C.E.D.O., cauza Brumărescu c.României, Recueil des arrêts et decisions, 1999 –VII, p.245 și urm.

CJCE – Hot. Da Costa, 27.03.1963, 28/62, p.59.

CJCE – Hot. International Chemical Company, 13.05.1981, 66/80, p.1191.

CJCE – Hot. Dansk Denkvit, 31.03.1992, C200/90, I 2240 și D.Simion, L effet dans le temps des arrêts prejudiciels de la CJCE, p.673.

CJCE – Hot SpA International Chemical Corporation împotriva Amministrazione delle Finanze, Cauza 66/80, Jurisprudența istorică a instanțelor comunitare, IER. România, 2010, vol. III, p.266.

CJCE – Hot. Erich Stauder împotriva orașului Ulm-Sozialamt, C 29/69. (IER Jurisprudența istorică a instanțelor comunitare, vol. I, 2008, p.168.

Decizie din 10 iulie 2002, Gratzinger &Gratzingerova c/ République Tchèque , Recueil

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

2002-VII, parag.69.

CJUE Cauza Annibaldi, din 18 decembrie 1997, C -309/96.

CJUE cauza Fleri Soler & Camilleri c/Malta, Recueil 2006 – X, 26 septembrie 2006, paragr.57;

CJUE Cauza R.Fearon, don 6 noiembrie 1984, C -182/83.

Hotărârea CJUE din 29 ianuarie 2008, Promusicae, C – 275/06.

Maier &autres c/Allemagne DR nr.85, p.18; CEDH, deciziile privitoare la admisibilitatea cererilor din 14 ianuarie 2003,

Hotărârea CEDO Janter contra Slovaciei, 4 martie 2003, par.34

Hotărârea CEDO Kopecky contra Slovaciei, par.35

Hotărârea CEDO Stela-Georgeta Mărginean c/Roumanie, p.8;

Hotărârea CEDO 31 august 2004, Maria Elena Lungoci c/Roumanie, p.7-8;

Hotărârea CEDO 13 ianuarie 2005, Călin-Răzvan Iorgulescu c/Roumanie, p.11-12;

Hotărârea CEDO 10 aprilie 2007, Maria Marinescu c/Roumanie, p.11;

Hotărârea CEDO 20 octombrie 2009, Constanța Cristina Rodica Anghelescu c/Roumanie, p.6-7.

Hotărârea CEDO James & autres c/Royaume – Uni, precit, parag. 10-27 și cauza Fleri Soler & Camilleri c/Malta, Recueil 2006 – X, 26 septembrie 2006, paragr.57.

CJUE Hotărârea Kadi – 03.09.2008 (C -404/05 P, C -415/05 P)

A. Internet

<http://revista.universuljuridic.ro>

<http://www.hotararicedo.ro>

www.europa.eu

<http://e-juridic.manager.ro>

<http://eur-lex.europa.eu>

REGLES DE PRESENTATION DES ARTICLES pour publication aux « Cahiers du CEDIMES »

1. STRUCTURE DU TEXTE

Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais.

Classification JEL

Elle est disponible à l'adresse : <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

Introduction

- La problématique : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

- La méthode : l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel): l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir.
- La discussion : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Tableaux et graphiques

Ceux-ci doivent entrer dans le format de la revue (B 5).

Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

2. CONSEILS TECHNIQUES

Mise en page

- - Document Word, Format B5 (18,2 x 25,7 cm);
- - Marges : haut 2,22 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, en tête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm.

Style et volume :

Polices

Arial, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Times New Roman, taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés, en italique, et la bibliographie qui ont la taille 10), simple interligne, sans espace avant ou après, alignement gauche et droite. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages au maximum en format B5 du papier. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-

titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres

Le titre de l'article est en gras, en majuscules, aligné au centre. Les autres titres sont alignés gauche et droite ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous- titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Mention des auteurs

Sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte: **Prénoms, NOM** (en gras, sur la première ligne), *Nom de l'institution* (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail du premier auteur (sur la troisième ligne).

Résumé et mots-clés

Leur titre est écrit en gras, italique, taille 10 (***Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words***). Leur texte est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule.

Notes et citations

Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisées dans les notes. Les notes apparaissent en bas de page, et sont recommencées à 1 à chaque page.

Tableaux, schémas, figures

Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques

- Dans le texte : les citations de références apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention *et al.* en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de

parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c,...).

- A la fin du texte : pour *les périodiques*, le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule. Pour *les ouvrages*, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition. Pour *les extraits d'ouvrages*, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées. Pour *les papiers non publiés*, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation. Pour *les actes de colloques*, les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour *les papiers disponibles sur l'Internet*, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

ENVOI de l'ARTICLE

<http://www.cedimes.com/index.php/publications/les-cahiers-du-cedimes/numeros- publies>

Envoi du document en français ou en anglais par courriel à M. Marc RICHEVAUX (Rédacteur en Chef) : marc.richevaux@yahoo.fr

Toute proposition d'articles doit mentionner le N° de carte d'adhérent du CEDIMES avec sa cotisation à jour. Pour les auteurs non encore membres, l'article doit être accompagné du formulaire d'adhésion rempli et la cotisation à l'ordre du CEDIMES. Les documents envoyés doivent respecter les conseils de rédaction indiqués ci-dessus, à défaut ils sont renvoyés à l'intéressé pour mise aux normes ce qui en retarde la procédure Le rédacteur en Chef retourne un avis de réception de l'article.

LES CAHIERS DU CEDIMES : RD CONGO 2020

L'auteur recevra ultérieurement une notification sur les résultats de l'évaluation avec trois possibilités :

- 1) L'article n'est pas publiable en l'état avec les raisons ;
- 2) L'article est publiable sous réserve de certaines modifications énoncées ;
- 3) L'article est publiable en l'état ou avec quelques corrections mineures.

Si l'article est retenu, l'auteur doit s'acquitter de 25 € de frais forfaitaires.

L'acceptation définitive par la Revue sera effective après leur réception.